Revue d'Histoire Littéraire de la France

JUILLET-SEPTEMBRE 1959
59e ANNÉE - N° 3

A PROPOS DU PORTRAIT DU CARDINAL DE RETZ PAR LA ROCHEFOUCAULD : L'intérêt d'une version peu connue

Le célèbre portrait du cardinal de Retz par La Rochefoucauld, publié pour la première fois en 1754 par le chevalier Perrin, éditeur de la *Correspondance* de Mme de Sévigné, pose un petit problème d'histoire littéraire qui n'a jamais été éclairci, — malgré des recherches portant non seulement sur le texte de Perrin, mais aussi sur deux autres versions découvertes ultérieurement.

Une quatrième version très peu connue et non encore étudiée de ce portrait ne serait-elle pas susceptible de dissiper, au moins partiellement, le mystère qui l'entoure ? C'est la question que nous nous proposons d'examiner, après avoir rappelé dans quelles conditions se présente ce problème [1]. Sans doute une telle étude, par les confrontations de textes qu'elle implique, ne va pas sans aridité. Mais elle intéresse les rapports mondains de trois grands écrivains, qui sont justement des écrivains mondains. Plus précisément, en ce qui concerne La Rochefoucauld, elle met en cause, comme nous le verrons, ses habitudes de composition. Enfin, illustrant les difficultés que peut susciter la coexistence de plusieurs versions d'une même œuvre, elle n'est pas dépourvue de quelque intérêt méthodologique. Peut-être alors voudra-t-on bien juger qu'elle justifiait, malgré le caractère apparemment secondaire du sujet qu'elle traite, les analyses assez minutieuses qui font l'objet de ces quelques pages [2].

1. Ce problème a été traité pour la dernière fois en 1954, comme question annexe d'une Thèse d'Université présentée à la Faculté des Lettres de Paris par M. D. A. Watts : *La Rochefoucauld juge du cardinal de Retz, deux versions d'un même portrait.* Cette analyse, qui fait excellemment le point de la question, à partir des textes connus à l'époque, n'a pas encore été publiée, mais M. Watts nous l'a obligeamment communiquée. La première moitié de l'étude qui suit lui doit beaucoup.

2. M. René Pintard, professeur à la Sorbonne, a accepté de relire notre manuscrit, et nous a fait profiter libéralement de ses observations et de ses conseils Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre respectueuse gratitude.

I

Le problème que soulève ce portrait s'est trouvé posé dès 1754, lorsque le chevalier Perrin, donnant sa seconde édition de la *Correspondance* de Mme de Sévigné, en livra pour la première fois au public, à la suite d'une lettre adressée par la marquise à Mme de Grignan, le 19 juin 1675, la version la plus répandue aujourd'hui [1]. Dans cette lettre, Mme de Sévigné dit la douleur qu'elle a éprouvée la veille en faisant ses adieux à Retz, qui, fuyant le monde, s'apprête à gagner l'abbaye de Saint-Mihiel, où il a choisi de faire retraite, et elle indique, sans plus de précisions, qu'elle joint à son envoi « un trait qui s'est fait brusquement sur le Cardinal » ; puis, écrivant de nouveau à sa fille le 3 juillet suivant, elle révèle le nom de l'auteur : La Rochefoucauld [2]. Avant même 1754, l'existence de ce portrait était connue, et sa publication attendue, puisque la lettre où il en était question figurait déjà dans les éditions de Mme de Sévigné de 1726, et que Perrin l'avait reproduite dans sa première édition de 1734, mais, fait notable, sans le portrait. En le donnant enfin dans son texte de 1754, il l'accompagnait de la note suivante : « Comme ce portrait n'a été imprimé ni dans la *Galerie des Peintures*, ni dans les *Mémoires* de Mademoiselle, où sont insérés la plupart des portraits qui furent faits dans ce temps-là, on a présumé que celui-là serait vu avec d'autant plus de plaisir qu'il est fait de main de maître » [3].

Pourquoi ce portrait fait-il difficulté ? Parce qu'on ne peut guère douter qu'il soit de La Rochefoucauld, mais qu'en revanche il est tout à fait improbable qu'il soit celui-là même que Mme de Sévigné eut entre les mains. Précisons un peu ces deux points :

a. Son authenticité, disons-nous, ne saurait guère être contestée. L'absence d'une version autographe, et le silence de Perrin sur l'ori-

1. Une fois connu le texte imprimé de Perrin, on a retrouvé d'autres textes manuscrits de ce portrait, tout à fait semblables à lui, en dehors de variantes insignifiantes, qu'on peut imputer au copiste :

1° Le manuscrit 325 *bis* de la Bibliothèque du château de La Roche-Guyon, — qui semble ne contenir que des œuvres de La Rochefoucauld, — donne ce portrait au folio 50 verso. Il a été signalé par Gilbert en 1883 dans l'Appendice aux *Œuvres* de La Rochefoucauld publiées dans la Collection des Grands Écriavins.

2° Le tome I d'une édition de Retz à la Bibliothèque Nationale (Amsterdam, 1723, avec avertissement de J.-F. Bernard, Lb. 37 208 H) commence par quelques feuilles manuscrites prises dans la reliure : « Portrait du cardinal de Retz par M. de La Rochefoucauld ». Même texte que celui de Perrin. — Signalé par le catalogue de la Bibliothèque Nationale.

3° Enfin nous avons encore rencontré ce portrait dans le manuscrit 3505 (16° f° 207) de la Bibliothèque de l'Arsenal (Portefeuille de Bachaumont).

2. Mme de Sévigné, *Lettres*. Bibliothèque de la Pléiade, t. I, p. 742 et 756.

3. On trouvera ce texte à la troisième colonne du tableau des pages 316-319 dans lequel sont réunies, en regard les unes des autres, les quatre versions que nous nous proposons d'étudier. Disons bien que l'ordre dans lequel se présentent ces quatre versions ne correspond ni à leur degré d'importance, ni à une succession chronologique. Il a été choisi uniquement pour des raisons de commodité, que fera apparaître leur confrontation.

gine de sa découverte, qu'aucun lien objectif ne rattache au contexte de Mme de Sévigné, obligent à poser la question, mais la réponse affirmative a pour elle toutes les vraisemblances. D'abord la vraisemblance psychologique : ce portrait sévère, n'est-ce pas celui que l'on attend de la plume de La Rochefoucauld, à l'époque où il paraît composé, c'est-à-dire vers le milieu de 1675, peu de temps après que le bruit de la conversion du cardinal eût commencé à se répandre [1] ? A ce moment La Rochefoucauld a renoué avec Retz, sur le plan mondain, des relations extérieurement courtoises. Mais pouvait-il avoir oublié le passé, qui les avait si violemment opposés ? Pourquoi d'ailleurs l'aurait-il oublié davantage que Retz lui-même, qui — sans le dire — a bien fait sa place — et quelle place ! — à son vieil ennemi, dans la galerie de portraits que la publication de ses *Mémoires* révéla au public en 1717 [2] ? La page que Retz consacre à La Rochefoucauld authentifie, en quelque mesure, celle que Perrin attribue à La Rochefoucauld, en la faisant apparaître, selon la jolie formule de Lanson, comme « la réponse du Berger à la Bergère » [3].

Notons aussi les affinités remarquables entre la pensée de La Rochefoucauld et l'esprit de ce portrait, illustration de la doctrine du moraliste selon laquelle amour-propre, faux-semblant et vanité conduisent les hommes. Les rapprochements possibles abondent [4]. A-t-on remarqué, d'autre part, que la plupart des maximes qui rappellent ce portrait (apparemment composé, comme on l'a dit, en 1675) se trouvent dans la quatrième, et aussi la cinquième édition des *Maximes* (achevés d'imprimer : décembre 1674 et juillet 1678), c'est-à-dire que les traits marquants de ce texte coïncident avec les pensées contemporaines de La Rochefoucauld ? Donnons, parmi beaucoup d'autres, un exemple : « Ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts », dit notre portraitiste (l. 75), et nous lisons, dans la maxime 354 (4e édition) ; « Il y a de certains défauts, qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même » [5].

1. On ne peut préciser davantage la date de composition de ce portrait. Il n'a certainement pas été écrit avant les derniers jours de mai 1675 (c'est dans la deuxième quinzaine de mai qu'on commence à parler de la conversion de Retz : cf. Mme de Sévigné, lettre du 27 mai 1675, *op. cit.*, p. 722). Mais la seule indication chronologique que donne La Rochefoucauld (« la retraite qu'il *vient* de faire ») permet seulement de penser qu'il fut écrit dans les deux ou trois mois qui suivirent. Nous verrons que, malgré la lettre de Mme de Sévigné, il n'est pas sûr qu'il soit antérieur au 19 juin.

2. *Œuvres* du cardinal de Retz dans la Collection des Grands Écrivains, t. II, p. 180.

3. G. Lanson, *L'Art de la Prose*, Paris, 1911, p. 132. Encore faut-il noter que cette réponse fut involontaire, La Rochefoucauld n'ayant sans doute pas connu l'existence des *Mémoires* de Retz. Peut-on d'ailleurs affirmer que le portrait dû à Retz n'est pas postérieur à celui que La Rochefoucauld a fait de lui ?

4. Par ex. : « l'élévation » (l. 2) : cf. maximes 399 et 401 ; la paresse (l. 53) : cf. maximes 266, 487 et 630 ; l'orgueil, la fausse humilité (l. 94) : cf. maximes 254 et 358 ; la vanité (l. 24 et 84) : cf. maximes 388 et 467.

5. Cf. aussi les maximes 343, 383, 409, 412 (4e édition) ; 420, 433, 442, 453 (5e édition).

I. J.-F. Bernard.	II. Mercure.
Il étoit né *avec beaucoup d'esprit, et de courage,*	Paul de Gondy Cardinal de Retz, est né *avec beaucoup d'esprit et de courage ;*
il avoit une mémoire prodigieuse, plus de force, que de politesse dans ses paroles, l'humeur douce et bienfaisante, une docilité admirable à souffrir les plaintes, et les reproches de ses amis ; on a dit de lui qu'il avoit *peu de piété, mais beaucoup de Religion,* qu'il paroissait plus ambitieux, qu'il ne l'étoit en effet, et que la vanité seule lui fit entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession,	il *avoit* une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur douce, une admirable docilité à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, *peu de piété et beaucoup de Religion.* Il paroist plus ambitieux qu'il ne l'est en effet ; la vanité seule luy a fait entreprendre de grandes choses presque toutes opposées à sa profession,
mais s'il suscita de grands troubles dans l'État, ce ne fut jamais dans la vüe d'occuper, dans le ministère, la place du Cardinal Mazarin, ainsi que ce dernier le croyoit ; il n'eut jamais d'autre vue, que de le contrecarrer, de lui paroître redoutable, *et de se venger avec éclat, et distinction, du mépris, que ce premier Ministre avoit fait de son entremise dans le temps des barricades ;*	il a suscité les plus grands désordres de l'État : Ce n'est pas cependant qu'il ait songé à occuper la place du Cardinal Mazarin ; il prétendoit seulement luy paroistre redoutable et *se venger du mépris que Mazarin avoit fait de son entremise dans le temps des barricades.*
il faut pourtant avouer qu'il se servit fort *utilement* des malheurs publics, pour se procurer le chapeau de Cardinal,	Il s'est servi ensuite des malheurs publics avec beaucoup d'*utilité* pour se faire Cardinal ;
il souffrit la prison, et des traitements ignominieux, avec courage et fermeté, et il ne dût sa liberté qu'à sa seule hardiesse et aux ressources qu'il trouva dans son esprit, *la paresse autant que la force,* le soutint avec gloire dans l'obscurité *d'une retraite de six années,* mais une chose qu'on ne peut mettre que sur le compte de son courage, c'est sa longue résistance, à vouloir donner sa démission de l'Archevêché de Paris, qu'on luy demanda longtemps, il soutint toujours les attaques, et ne voulut jamais s'en démettre qu'après la mort du Cardinal Mazarin,	il a souffert la prison avec fermeté et n'a dû sa liberté à personne qu'à sa hardiesse. *La paresse autant que la force* l'ont soutenu avec gloire dans l'obscurité d'*une retraite de six années.* *Il n'a voulu se démettre de son Archevêché de Paris qu'après la mort du Cardinal Mazarin.*
il assista à divers conclaves, et sa conduite y donna toujours un nouveau relief à sa réputation.	Il est entré dans divers conclaves et sa conduite y a toujours augmenté sa réputation.

III. Perrin.	IV. Clairambault.
Paul de Gondi, cardinal de Retz, a *beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur de courage.*	Paul de Gondy, cardinal de Retz, naquit avec *beaucoup d'élévation et d'étendue d'esprit, et de grandeur de courage.*
Il a une mémoire extraordinaire ; plus de force que de politesse dans ses paroles ; l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis ; peu de piété, quelques apparences de religion.	Il eut une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, une docilité admirable à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, *peu de piété, beaucoup de religion.*
Il paraît ambitieux sans l'être ; la vanité, et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession ;	Il parut plus ambitieux qu'il ne l'était en effet ; la vanité seule lui a fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession ;
il a suscité les plus grands désordres de l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir, et bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé.	il a suscité les plus grands désordres de l'État, mais il songeait moins à occuper la place du Cardinal Mazarin, qu'à lui paraître redoutable, et *à le faire repentir du mépris qu'il avait fait de son entremise dans le temps des barricades.*
Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal ;	Il se servit ensuite, avec beaucoup d'habileté, des malheurs publics pour se faire cardinal ;
il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse.	il a souffert la prison avec fermeté et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse.
La paresse l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris, contre la puissance du cardinal Mazarin ; mais après la mort de ce ministre, il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait, et *sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres.*	*Sa paresse autant que sa force* l'ont soutenu avec gloire dans l'obscurité *d'une vie errante pendant six années. Il ne s'est jamais démis de l'archevêché de Paris qu'après la mort du cardinal Mazarin, et n'a point fait de conditions avec le Roi.*
Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation.	Il est entré dans divers conclaves et sa conduite a toujours augmenté sa réputation.

Il se livroit volontiers à l'oisiveté, et c'étoit sa pente naturelle, néanmoins il travailloit dans les grandes affaires, comme s'il n'avoit pu soutenir le repos et l'inaction, et il se rendoit à cette vie désoccupée, lorsqu'elles étoient finies, comme s'il n'avoit pu souffrir le travail. Il avoit une grande présence d'esprit, et sçavoit si bien tourner à son avantage, les occasions que la fortune luy présentoit, qu'il sembloit qu'il les eût prévües, ou désirées ;

L'oisiveté est sa pente naturelle. Il travaille néanmoins dans les grandes affaires, comme s'il ne pouvoit souffrir le repos, et il se repose quand elles sont finies comme s'il ne pouvoit souffrir le travail. Il a une grande présence d'esprit.

Il sçait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui présente, qu'il semble qu'il les ait prévües ou désirées.

il aimoit à compter (*) ce qu'il avoit vû, et très souvent son imagination lui offroit plus, que sa mémoire ne luy fournissoit.

Il aime à conter ce qu'il a vu et souvent son imagination lui offre plus que sa mémoire ne lui fournit.

Il étoit très (*) sensible à la haine et à l'amitié, bien qu'il aye paru en diverses occasions fort occupé de l'un [*sic*] et de l'autre de ces deux passions.
Il sçavoit donner un beau jour à ses défauts, et souvent il a cru être ce qu'il vouloit paroître aux autres.

Il est *peu sensible à la haine et à l'amitié*, bien qu'il ait paru occupé de l'une et de l'autre. Il sçait donner un beau jour à ses défauts et souvent il croît être tel qu'il veut paraître aux autres.

Il a plus emprunté de ses amis, qu'un particulier ne devoit espérer de pouvoir rendre, il s'acquitta cependant à leur égard avec beaucoup de justice et de fidélité (*) [...

Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devoit espérer de leur pouvoir rendre : Il s'est néanmoins acquitté envers eux avec beaucoup de justice et de fidélité.

...]
Sa bonne foi et sa retraite, *sont des plus éclatantes actions de sa vie. Il se démit généreusement de sa dignité d'Archevêque, et voulut aussi se démettre de celle de cardinal*, mais le Pape ne voulut jamais y consentir. Il partagea ce que ses créanciers lui laissèrent de bien, à ses amis, et ses domestiques ; que peut-on voir de plus héroïque ? Néanmoins en renonçant à tout, il demeura encore exposé à la malignité des jugemens du public, et il donna lieu dans sa retraite de douter, si c'étoit la piété ou la foiblesse humaine, qui lui *faisoit entreprendre et exécuter un dessein si grand, et si peu imité jusques à présent.*

Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie.
Il se démet généreusement de sa Dignité de Cardinal,

il partage *ce qui lui reste de biens à ses Amis, à ses Domestiques et aux Pauvres* ; Mais, en renonçant à tout, il demeure encore exposé à la malignité des jugemens du monde et il laisse en doute, *si c'est la Piété, ou la foiblesse humaine qui lui a fait entreprendre et exécuter un si grand dessein.*

III. Perrin *(suite)*.

Sa pente naturelle est l'oisiveté ; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies.

Il a une grande présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées.

Il aime à raconter ; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. *Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié,* quelques soins qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre ; il est *incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication.* Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de leur pouvoir rendre ; *il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter.*
Il n'a point de goût ni de délicatesse ; il s'amuse à tout et ne se plaît à rien ; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. *La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ;* c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion :

il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui.

IV. Clairambault *(suite)*.

Sa pente naturelle était l'oisiveté ; il travaillait néanmoins dans les grandes affaires comme s'il ne pouvait souffrir de repos, et il se reposait quand elles étaient finies, comme s'il ne pouvait souffrir le travail.

Il avait une grande présence d'esprit, et il savait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offrait, qu'il semblait qu'il les eût prévues et désirées.

Il était *incapable d'envie et d'avarice ;* il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devait espérer de leur pouvoir rendre, néanmoins il s'est acquitté envers eux avec toute la justice et la fidélité qu'il leur devait.

Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie, elle prouva sa foi et sa religion. Il se démit de sa dignité de cardinal ;

il partagea ce qui lui restait de bien avec ses amis, ses domestiques et les pauvres ; mais, en renonçant à tout, il demeura encore exposé à la malignité des jugements du monde, et il laissa en doute *si la piété seule ou la faiblesse humaine lui a fait entreprendre un si grand dessein.*

Enfin d'autres œuvres que les *Maximes* offrent des ressemblances aussi suggestives. Par exemple, dans les *Réflexions diverses*, on trouve à propos des vieillards « qu'ils oublient le monde, qui est si disposé à les oublier » [1], ce qui rappelle évidemment la fin du portrait. Et aussi dans les *Mémoires*, on lit à propos du cardinal, alors coadjuteur : « Il avait de l'élévation et de l'esprit, l'humeur facile et désintéressée [2] ». Comment ne pas évoquer notre début, selon lequel il a « beaucoup d'élévation et d'étendue d'esprit », et « l'humeur facile » ?

Peut-on, d'autre part, ne pas invoquer le style, non seulement pour la maîtrise, mais pour la « manière » dont il témoigne ? Psychologique et moral plutôt qu'historique, recherchant non seulement le trait brillant, mais aussi les oppositions et les formules raffinées, ce portrait est l'œuvre d'un moraliste sans doute, mais en même temps d'un maître en l'art des maximes. Avec toute la prudence requise en cette matière, on peut poser la question : qui d'autre que La Rochefoucauld eût été capable, à l'époque, d'écrire cette page ?

Enfin ces présomptions, qui reposent sur une critique interne, sont corroborées par les indications matérielles que nous donne un des manuscrits de cette version. Tenons pour rien l'attribution à La Rochefoucauld des feuillets manuscrits insérés dans l'édition de 1723 mentionnés plus haut [3] : l'insertion de ces feuillets peut être postérieure à l'édition Perrin de 1754 et en procéder. En revanche, le texte retrouvé au château de La Roche-Guyon [4] est d'une importance capitale : en effet, il fait partie d'un manuscrit qui, selon toute apparence, ne comporte que des œuvres de La Rochefoucauld. Pourquoi notre texte serait-il le seul à faire exception ? Lui aussi doit être de l'auteur commun.

Tant d'indices convergents permettent de conclure : l'attribution de ce portrait à La Rochefoucauld ne saurait être mise en doute.

b. En revanche, s'il est certain que ce texte est de La Rochefoucauld, *il est presque aussi certain qu'il n'est pas celui dont M^me^ de Sévigné fut dépositaire.*

En effet, reportons-nous à ce qu'elle en dit. Le 19 juin 1675, elle adresse un portrait à sa fille avec ce commentaire :

> Voilà un trait qui s'est fait brusquement sur le Cardinal : celui qui l'a fait n'est pas son intime ami ; il n'a aucun dessein qu'il le voie, ni que cet écrit coure ; il n'a point prétendu le louer. Il m'a paru bon pour toutes ces raisons : je vous l'envoie et vous prie de n'en donner aucune copie. *On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve.*

1. *De la Retraite*, *Œuvres complètes* de La Rochefoucauld, dans la Bibliothèque de la Pléiade, p. 400.
2. *Mémoires*, *ibid.*, p. 84.
3. Cf. *supra*, p. 314, note 1, 2°.
4. Cf. *supra*, p. 314, note 1, 1°.

Et dix jours plus tard, parlant de La Rochefoucauld, elle précise :

> Ce portrait vient de lui ; et ce qui me le fit trouver bon, et le montrer au Cardinal, c'est qu'il n'a jamais été fait pour être vu. C'étoit un secret que j'ai forcé, *par le goût que je trouve à des louanges en absence*, par un homme qui n'est ni intime ami, ni flatteur. *Son Eminence trouva le même plaisir que moi à voir que c'étoit ainsi que la vérité forçoit à parler de lui*, quand on ne l'aimoit guère, et qu'on croyoit qu'on ne le sauroit jamais. Voilà tout le goût que je trouve à le montrer, mais c'est à vous et à lui, car on m'en a priée fortement, et je suis ponctuelle, je vous prie de l'être aussi [1].

Ces textes parlent d'eux-mêmes. Bornons-nous à formuler brièvement les commentaires qu'ils appellent.

Tout d'abord, ce que Madame de Sévigné dit expressément du portrait qui lui fut remis, les allusions qu'elle y fait, suggèrent un texte fort différent de celui fourni par Perrin. Sans doute reconnaît-elle qu'il n'est pas tout uniment élogieux, et « le ragoût » qu'elle y trouve, — et qu'elle fait partager à Retz, — vient en partie de la franchise avec laquelle s'est exprimé l'auteur, comptant sur le secret. Mais il vient aussi de ce que ce portrait, qui n'a pas prétendu flatter, est malgré tout assez flatteur : cette vérité « toute nue, toute naïve » ne semble pas trop désagréable à entendre. Ne parle-t-elle pas d'ailleurs de « louanges en absence » ? Or, on cherche en vain de francs éloges dans ce portrait : les qualités intellectuelles et l'élévation concédées au modèle ne pèsent guère, en face des réticences qui les suivent et des censures impitoyables qui les accompagnent. Il y a là dans l'ordre des faits une contradiction implicite.

Ensuite, psychologiquement, les réactions des personnages intéressés sont, avec notre texte, proprement inexplicables. Que Retz ait essayé de faire bonne contenance, qu'il ait feint d'estimer que ce portrait, sorti d'une plume ennemie, était somme toute fort recevable, c'est déjà difficile à admettre. Mais qu'il y ait vu une peinture pleine de « vérité », et qu'il y ait « trouvé plaisir », cela dépasse l'entendement. Quant aux sentiments affichés par Mme de Sévigné, comment les concilier avec la tendresse si vive, si démonstrative, qu'elle a toujours témoignée à son cher cardinal, comment les accorder surtout avec la fougue qu'elle a mise à défendre la sincérité d'une conversion que le texte de Perrin rejette catégoriquement ?

D'autre part, il nous semble que la conduite de Mme de Sévigné dans cette affaire appelle d'autres réflexions du même ordre : à supposer qu'elle ait bien reçu, de La Rochefoucauld, le texte de Perrin, l'eût-elle communiqué à Retz (alors surtout qu'on l'avait priée de n'en rien faire), à la veille d'une séparation douloureuse, et au risque de troubler la sérénité, si fraîchement conquise, de son vieil ami ? L'eût-elle surtout communiqué à Mme de Grignan ? Pour le croire, il faudrait avoir oublié certains aspects des rapports entre la mère

1. *Lettres* de Mme de Sévigné, *op. cit.*, t. I, p. 742 et 756.

et la fille : Mme de Grignan, qui eut parfois à se défendre contre la tendresse envahissante de sa mère, avait adopté à l'égard des amis de celle-ci une attitude de réserve. En face de Retz, en particulier, qui pourtant l'aimait beaucoup, et ne lui ménageait pas les preuves d'affection et de sollicitude, elle s'était toujours montrée réticente. Or, pour des raisons qui ne sont pas toutes claires, il n'est pas d'ami que la marquise ait cherché à rapprocher davantage de sa fille. Sans cesse, et singulièrement à cette époque, où le cardinal apparaît dans presque toutes les lettres, elle fait son éloge, parle de l'affection qu'il leur porte à elles deux, invite Mme de Grignan à lui écrire et à le payer de retour [1]. Ainsi l'envoi du portrait Perrin à Mme de Grignan, dont elle n'ignore pas les préventions, irait à l'encontre d'une attitude constante. Il serait extrêmement surprenant.

Reste enfin le comportement de La Rochefoucauld lui-même. A-t-on pensé à la triste figure qu'il ferait, s'il avait — de son propre chef ou sur commande — remis ce portrait à Mme de Sévigné ? Sans doute il est amer, défiant à l'égard des actes vertueux qui ne se cachent pas assez, et, de surcroît, il déteste Retz. Mais c'est aussi, dans son âge mûr, l'ami fidèle de Mme de La Fayette et de Mme de Sévigné, un homme chez qui une délicatesse vraie s'allie à une rare courtoisie ; aurait-il eu ce manque de tact, aurait-il pris le risque de blesser Mme de Sévigné dans ses plus chères amitiés ? Nous l'admettrons difficilement [2].

Remarquons pour terminer que tous ces arguments se trouvent renforcés par la lettre même du texte. La Rochefoucauld parle de « la retraite qu'il vient de faire ». Or, le portrait dont Mme de Sévigné fait état le 19 juin 1675 a été nécessairement composé plusieurs jours auparavant, et il est antérieur au départ pour Saint-Mihiel de Retz, — à qui il a d'ailleurs été montré à Paris même. Dira-t-on que La Rochefoucauld, instruit des intentions du cardinal, considère ce projet de retraite comme pratiquement réalisé ? Cette interprétation est purement gratuite, et ne saurait effacer l'impression, imposée par tant d'indices, que notre portrait, — ou tout au moins cet état de notre portrait, — est postérieur à la retraite *effective* de Retz, et n'est donc pas celui auquel se réfère Mme de Sévigné.

En face de tant de faits probants, on a pu faire valoir le secret que Mme de Sévigné demande à sa fille avec tant d'insistance : ce serait la preuve que ce portrait est susceptible de nuire à celui qu'il représente, et donc qu'il est très sévère. Faible argument, puisque Mme de Sévigné a mis dans la confidence les deux personnes les moins faites pour la recevoir ! Au reste, le simple désir de paraître « ponctuelle » aux yeux de La Rochefoucauld peut suffire à expliquer cet

1. Cf. les lettres de Mme de Sévigné de l'année 1675, *op. cit.*, t. I, p. 721 à 956, *passim*.

2. Cf. les paroles émues que Mme de Sévigné a sur lui, au moment de sa mort : lettre à Mme de Grignan du 17 mars 1680, *ibid.*, t. II, p. 647.

appel à la discrétion de Mme de Grignan [1]. On pourrait invoquer aussi le fait que le portrait a été publié par Perrin : où donc l'aurait-il trouvé, sinon dans les papiers de Mme de Sévigné ? Mais cet argument aussi est sans valeur : si ce texte accompagnait les papiers de Mme de Sévigné, pourquoi Perrin, qui les détenait bien avant 1734, ne les aurait-il pas publiés dans sa première édition [2] ? Cette publication tardive pourrait bien indiquer, au contraire, que la découverte de Perrin provient non pas de l'étude des papiers de Mme de Sévigné, mais de recherches *autour* de ces papiers. En fait rien ne permet de soutenir que Mme de Sévigné eut connaissance du portrait sous cette forme. Imaginons que Perrin ne l'ait pas trouvé : ne s'en ferait-on pas, d'après ce qu'en disent les lettres, une idée toute différente ? On conclura donc qu'il est hautement improbable que le texte de Perrin soit celui dont Mme de Sévigné fut l'indiscrète dépositaire.

Ainsi, on voit comment se pose le problème : d'une part, on a un portrait de Retz, certainement dû à La Rochefoucauld, sensiblement contemporain de la conversion du cardinal et des lettres de Mme de Sévigné. D'autre part, compte tenu de ce que dit Mme de Sévigné, et de certaines particularités du texte, ce portrait ne peut pas être, malgré la caution fournie par Perrin, celui dont elle eut connaissance. La difficulté est certaine. Mais la formuler ainsi, c'est du même coup indiquer la voie dans laquelle la solution doit être cherchée : pour concilier ces deux données, il faut nécessairement qu'il existe, de la main de La Rochefoucauld, une autre version de ce portrait [3].

II

Dans cette recherche d'une seconde version, deux textes ont jusqu'ici retenu l'attention :

A. La version de la Collection Clairambault.

En 1883, les éditeurs de La Rochefoucauld dans la Collection des Grands Écrivains publiaient dans leur Appendice une nouvelle version

1. L'édition de la Bibliothèque de la Pléiade (édition Gérard-Gailly) est la seule à donner le texte intégral de ces recommandations. Dans les éditions antérieures, les lignes où Mme de Sévigné demande une discrétion absolue sont tronquées.

2. On objectera qu'en 1734 Perrin était contraint par Mme de Simiane à de nombreuses corrections et suppressions. Ce portrait pourrait donc avoir été retrouvé dès ce moment, et non publié. Mais quel aurait été le motif de cette censure ? Ni la décence, ni le souvenir de Mme de Sévigné n'étaient en cause. Le nom de Gondi s'était éteint en France avec le cardinal ; le nom de Retz était passé chez les Neufville-Villeroy en 1716, et la duchesse de Lesdiguières, seule héritière de Retz, était morte, ainsi que son fils, qui n'avait pas laissé d'enfant. On ne voit donc pas quelles considérations auraient empêché Perrin de publier le portrait dès 1734, s'il l'avait eu.

3. Cf. *Œuvres* de Mme de Sévigné, Collection des Grands Écrivains, t. 3, p. 505, note 17. *Œuvres* de La Rochefoucauld, édition Chassang, t. I, p. 14.

du portrait de Retz [1]. Dépourvue de nom d'auteur, sensiblement différente de notre texte par l'esprit, elle en était néanmoins assez proche par la forme pour se laisser identifier facilement. On comprend, à la lire, l'intérêt, vite déçu, qu'elle suscita [2].

Que fallait-il penser de ce texte ?

Très remarquable par l'indulgence dont il témoigne, il levait apparemment la difficulté essentielle du portrait Perrin, puisque, tout en étant très voisin de lui par la rédaction, il donnait de son modèle une image nettement différente. Les qualités étaient présentées sans contrepartie, les défauts supprimés ou atténués, des traits élogieux ajoutés : de l'élévation, de l'étendue d'esprit, la grandeur du courage, mais pas d'ostentation. La paresse l'avait bien aidé à soutenir sa disgrâce, mais elle avait été étayée par la force. S'il avait entrepris de rembourser ses dettes, ce n'était pas par vanité, mais par esprit de justice et de fidélité envers ses amis. Il avait tout donné. Sa retraite était « la plus éclatante action de sa vie », elle n'était pas en même temps « la plus fausse ». C'est tout au plus si elle laissait planer un doute sur les motifs qui l'avaient déterminée. En vérité, il y avait bien là de quoi contenter et Mme de Sévigné, et le cardinal lui-même.

Il y avait, ou plutôt, il y aurait eu de quoi les contenter. Mais en réalité, ce portrait ne pouvait être, lui non plus, celui auquel faisaient allusion les lettres de Mme de Sévigné. Rédigé au passé, évoquant le souvenir du cardinal, c'était évidemment un portrait après décès. Était-il sûr seulement qu'il fût bien de La Rochefoucauld — soit mise à jour, à la mort de Retz, par simple transposition des temps, d'un morceau qui aurait été composé en 1675 [3], soit portrait posthume destiné à retoucher le texte féroce que nous connaissons ? En fait, son authenticité paraissait fortement suspecte. En effet, pour être de La Rochefoucauld, il aurait dû être écrit pendant les quelques mois qui séparent les morts des deux anciens Frondeurs : exactement entre le 24 août 1679 et le 17 mars 1680. Or, à cette époque, La Rochefoucauld, cloué par la maladie sur son fauteuil d'infirme, était bien

1. Découverte par de Boislile dans le manuscrit 1136 de la Collection Clairambault (Ordre du Saint-Esprit, 26, f° 170), cette version existe, elle aussi, en plusieurs exemplaires manuscrits. Outre le texte Clairambault, on en connaît un dans les Archives des Affaires Étrangères (découvert et recopié par Régis de Chantelauze, qui n'en avait pas parlé à l'époque, et retrouvé par M. Watts dans les papiers que celui-ci a légués à la Bibliothèque de l'Institut), et un autre à la Bibliothèque Nationale (manuscrit français 9364, f° 97) signalé par Louis Batiffol dans sa *Biographie du cardinal de Retz*, Paris, Hachette, 1929, p. 23.

2. Voir le tableau des pages 316-319, colonne IV.

3. Il nous semble d'ailleurs que cette hypothèse doit être écartée, en tout état de cause, pour des raisons psychologiques. En effet, cette page est systématiquement élogieuse. A supposer qu'elle procède, aux temps près, d'un morceau aussi uniment flatteur, qu'auraient lu Retz et Mme de Sévigné, on ne comprendrait pas leurs réserves, qui impliquent évidemment un texte où se mêlent les éloges et les critiques. Son excessive sévérité conduit à éliminer le portrait Perrin, mais une trop grande indulgence doit entraîner ici la même disqualification.

éloigné de toute préoccupation littéraire. De plus, cette page était entachée d'une lourde erreur : on lit, en effet, à la ligne 94 que Retz « se démit de sa dignité de cardinal », ce qui est faux. Retz offrit bien sa démission, mais devant le refus du Pape et du Sacré Collège, qui craignaient de laisser s'établir un précédent fâcheux, il s'inclina et se résigna, selon la malicieuse expression de l'abbé de Pontcarré [1], « à user ses vieilles calottes ». Cette erreur s'expliquerait fort bien dans l'hypothèse d'une rédaction très postérieure à l'événement [2], mais il était évidemment impossible que La Rochefoucauld se fût ainsi trompé.

Ces considérations, et un parti-pris systématiquement élogieux, bien peu vraisemblable de la part de notre moraliste — quelque bonne volonté qu'on lui prêtât pour la circonstance — conduisaient naturellement à conclure que ce portrait était un texte largement posthume [3], démarquage grossier et maladroit de la version Perrin, dénaturée à des fins d'apologie, en dehors bien entendu, de toute intervention de La Rochefoucauld. Malheureusement cette conclusion se heurtait à une objection majeure [4]. On trouvait, en effet, dans cette page, une phrase au moins, absente du texte Perrin, et qui ne pouvait être que de La Rochefoucauld : « Il songeait à lui (Mazarin) paraître redoutable, et à le faire repentir du mépris qu'il avait fait de son entremise dans le temps des barricades » (l. 22). Ouvrons maintenant les *Mémoires* de La Rochefoucauld, nous lisons au livre II : « Le mépris que la Reine et le cardinal avaient fait de son entremise (de Gondi) pour apaiser le désordre des barricades l'avait mortellement irrité... » [5]. La ressemblance était trop littérale pour qu'on pût y voir l'effet d'un hasard, et comme, par ailleurs, cette partie des *Mémoires* n'avait été publiée qu'en 1817 [6], il fallait bien admettre que La Rochefoucauld, directement ou indirectement, *avait eu part aussi* à ce portrait, pourtant si suspect. Encore restait-il à savoir comment.

1. Lettre de M^me^ de Sévigné du 12 juillet 1675, *op. cit.*, I, p. 764.

2. Signalons une autre inconséquence, qu'on ne s'expliquerait pas chez un écrivain comme La Rochefoucauld : la contradiction implicite entre l'affirmation selon laquelle « sa retraite... prouva sa foi et sa religion » (l. 93), et la phrase finale où il est dit qu'il laissa en doute « si la piété seule ou la faiblesse humaine lui a fait entreprendre un si grand dessein ».

3. Cette supposition se trouvait étayée par le fait qu'un détail élogieux du texte (le partage de ses biens « aux amis, aux domestiques et aux pauvres ») ne semble pas avoir été mentionné — et pour cause — par les contemporains de Retz, alors que des textes postérieurs y font une allusion, assez vague il est vrai : cf. une oraison funèbre anonyme du cardinal (Bibliothèque Nationale, manuscrit français 19455, f° 220/232) et une page des *Saint-Evremoniana*, éd. Brunet, p. 157.

4. Cette remarque très importante, faite par M. Maurice Allem, dans son édition des *Mémoires* du cardinal de Retz (Bibl. de la Pléiade, 2^e^ édition, p. 1036), a été faite également et pertinemment commentée par M. Watts, *op. cit.*

5. *Œuvres complètes* de La Rochefoucauld, *op. cit.*, p. 84.

6. Par l'éditeur Renouard. Cf. *Œuvres complètes* de La Rochefoucauld, *op. cit.*, Introduction, p. 5.

Au total, la découverte de la version Clairambault n'élucidait pas le problème du texte Perrin. Au contraire, elle y ajoutait son propre problème.

B. La notice de J.-F. Bernard.

Aucune clarté nouvelle n'est sortie de l'examen d'un autre texte : une *notice* imprimée en tête d'une des premières éditions du cardinal de Retz, l'édition d'Amsterdam, 1718, et reproduite dans les éditions ultérieures sous la signature de l'éditeur, *Jean-Frédéric Bernard* [1]. Signalée et analysée par M. Watts dans l'étude citée plus haut, elle présente avec nos deux portraits des rapports étroits, sensibles à première lecture [2].

Cette notice appelle deux observations :

En premier lieu, aussi médiocre littérairement qu'elle était mal présentée matériellement (avec ses fautes d'impression et sa ponctuation aberrante), elle apparaissait à son tour comme un démarquage hâtif du portrait Clairambault. Dès les premières lignes, la formule : « on a dit de lui que... » attestait la rédaction tardive, sans doute contemporaine de l'édition, et faite comme elle dans la précipitation, pour des raisons d'ordre commercial. L'auteur s'était borné à délayer son modèle, à l'enrichir d'une anecdote édifiante, issue sans doute d'autres traditions, et ces « manipulations » n'en avaient pas amélioré la qualité.

Elle devait pourtant retenir l'attention sur un point particulier : on y rencontrait un passage (« il aimait à compter... ce qu'il voulait paraître aux autres », l. 67 à 79), qui ne figurait pas dans le Clairambault, mais qui reprenait presque textuellement deux phrases du portrait Perrin (l. 66 à 79). L'éditeur hollandais — si tant est qu'il fût hollandais — avait donc puisé à ces deux sources *à la fois* ? Mais comment alors n'avait-il pas dissipé, au moins en partie, le mystère qui les entourait ? Il était surprenant qu'il en eût tout ignoré, qu'il n'eût pas été au moins en état de donner le nom de La Rochefoucauld. Son silence étonnait de la part d'un homme qui apparemment n'était pas dépourvu de tout esprit critique, puisqu'il avait été capable de supprimer l'erreur qui grevait la fin du texte Clairambault, sans que le portrait Perrin ait pu l'y aider. (En effet, chez Jean-Frédéric Bernard,

1. Conservée à la Bibliothèque Nationale sous la cote Lb. 37 208 B. Plus ou moins modifié, ce morceau se retrouve dans l'édition des *Mémoires* de Guy Joly de 1718, et dans toutes les éditions de Retz jusqu'en 1731. L'édition de 1718 que nous citons, ne comporte pas de nom d'éditeur, et la préface n'est pas signée, mais il ne fait pas de doute, — les éditions ultérieures le prouvent, — qu'elles sont l'une et l'autre de J.-F. Bernard.

2. Voir page 316, colonne I. On notera qu'aux lignes 67 et 71, les astérisques correspondent à des fautes de transcription ou d'impression manifestes (lire : *conter*, et *peu* sensible). A la ligne 85, l'astérisque indique une coupure faite par nous : il s'agit d'une anecdote édifiante sans rapport avec les autres textes, et dépourvue d'intérêt pour notre propos.

« il se démit de sa dignité de cardinal » devient : « il se démit généreusement de sa dignité d'Archevêque, et voulut aussi se démettre de celle de cardinal, mais le Pape ne voulut jamais y consentir », l. 94 à 97. L'intention de corriger paraît manifeste.) Au bout du compte, la notice de Bernard, elle aussi, était décevante. Elle rapprochait bizarrement les deux versions précédentes, elle ne les éclairait pas. Bien plus, elle aussi amenait avec elle ses propres difficultés.

Ainsi la question posée par le portrait de Perrin restait sans réponse. Les deux autres rédactions de ce portrait, découvertes ultérieurement, n'avaient fait que compliquer le problème, en multipliant les inconnues. Tirant la leçon de ces incertitudes, M. Watts, au terme de l'étude minutieuse dont nous avons parlé, se refusait à formuler une interprétation.

Fallait-il alors se borner à dresser un procès-verbal de carence ? C'eût été peut-être ignorer certains enseignements qu'on pouvait tirer du manuscrit Clairambault et de la Préface de Bernard. A bien les apprécier, ces deux textes ont partie liée avec celui de Perrin non seulement parce qu'ils traitent en termes voisins le même sujet, mais parce qu'ils acheminent à la même conclusion négative. Du portrait Perrin on déduit qu'il doit exister une autre version, également de La Rochefoucauld. Mais n'est-ce pas aussi une leçon à tirer du manuscrit Clairambault, ce texte apocryphe, où il y a pourtant du La Rochefoucauld ? Ne doit-il pas procéder lui aussi d'une autre version, authentique celle-là, et qui pourrait être la même que celle dont le texte de Perrin suggère l'existence ? Enfin les difficultés nées de la double filiation prêtée au texte de Bernard ne sont-elles pas susceptibles d'être dissipées, si intervenait une autre version, qui pourrait remettre en cause cette filiation ? Ces considérations nous ont paru justifier d'autres recherches, et tout d'abord le recensement et l'examen méthodique de tous les exemplaires déjà inventoriés, fussent-ils tenus pour identiques. L'un d'eux nous a paru capable de nous rapprocher d'une solution. Il s'agit maintenant de l'éprouver.

III

Cette version, passée inaperçue jusqu'ici, est pourtant celle qui a été offerte la première au public dans des conditions qui méritent d'être signalées [1]. En avril 1717, c'est-à-dire à un moment où on ignorait

1. On ne peut pas dire qu'elle ait été totalement ignorée, puisque Batiffol en a mentionné l'existence dans sa *Biographie du cardinal de Retz*, publiée en 1919 à la suite des œuvres de Retz dans la Collection des Grands Écrivains (ch. II, p. 23, note 2), mais il n'en a pas vu l'intérêt et la confond avec le manuscrit français 9364 de la Bibliothèque Nationale, cité plus haut, et lui-même semblable au manuscrit Clairambault ; d'autre part, il n'en a pas su l'origine, car il se borne à signaler sa présence dans le tome XXIII, p. 236, du recueil Fontanieu, conservé à la Réserve de la Bibliothèque Nationale. Or, si l'on se reporte à la page indiquée,

encore l'existence des *Mémoires* de Retz, le *Nouveau Mercure* publiait une lettre d'un lecteur (?) de Lunéville, lui déclarant qu'il avait mis la main sur un manuscrit intitulé : *Histoire ou Mémoires de M. le Cardinal de Retz* ; la lecture de cet ouvrage, « écrit de la propre main de son Éminence », l'avait tellement transporté, qu'il en envoyait plusieurs passages au *Mercure*, aux fins de publication. Effectivement, cette lettre était suivie de plusieurs extraits de la première partie des *Mémoires*. Puis les numéros de mai et juin donnèrent encore deux extraits de la seconde partie, en indiquant que le manuscrit s'achevait sur le dernier extrait. En juillet il n'y eut rien. Mais le numéro d'août comportait un extrait de la troisième partie, tiré, disait-on, d'une copie plus complète qu'on avait pu retrouver. En septembre enfin, c'est-à-dire à peu près au moment où la première édition des *Mémoires* commençait à se vendre à Nancy, avec un succès foudroyant, c'était, sous l'intitulé : *Caractère du Cardinal de Retz*, le portrait que nous voulons étudier, précédé de la note suivante :

> Après avoir donné, dans les *Mercures* précédents, plusieurs extraits des *Mémoires* du Cardinal de Retz, qui ont été favorablement reçus du public, je suis persuadé que ce même public me saura gré de lui faire connaître ce grand homme plus particulièrement, en lui présentant son portrait ; ses mœurs, son esprit, ses talents, ses défauts mêmes y sont si bien peints qu'on serait tenté de soupçonner qu'il en est l'auteur [1].

Qu'on se reporte au tableau par colonnes [2], où notre portrait, placé en deuxième position, se prête facilement à toutes les confrontations nécessaires : on constatera que l'intérêt de cette version, beaucoup moins malveillante que celle fournie par Perrin, écrite — à une exception près — au présent et au passé composé, évitant la lourde erreur qui disqualifie le texte Clairambault, et, pour toutes ces raisons, susceptible, à première vue, d'être le texte de La Rochefoucauld communiqué à Mme de Sévigné, s'impose d'emblée. Examinons-la méthodiquement.

Elle rejoint dans la catégorie des textes « indulgents », le Clairambault et le J.-F. Bernard. Nous avons là trois textes dont la parenté de forme et d'esprit est évidente ; des filiations sont probables. Qu'apporte le nouveau venu ?

on constate que le portrait s'y trouve effectivement, mais qu'il est fait de feuillets imprimés, rapportés et recollés sur les pages de format supérieur dont ce tome est constitué. La partie recto du premier feuillet, condamnée par cette opération de collage, laisse lire par transparence le début du préambule que nous citons. On y apprend donc qu'il s'agit d'un fragment du *Mercure*, et comme, en bas du second feuillet, est portée la date : 1717, il est facile de retrouver ce portrait dans la Collection des *Mercures*. C'est ce qui nous a permis d'en déterminer l'origine.

1. Cette hypothèse est-elle un artifice de présentation ? C'est peu probable. On en déduira alors que l'éditeur du *Mercure* a ignoré lui aussi l'auteur du portrait, et aussi que le manuscrit dont procède son texte devait se trouver avec la copie d'où est tiré l'extrait d'août.

Par l'expression : portrait du *Mercure*, nous entendrons évidemment : le texte manuscrit sur lequel a été fait l'imprimé.

2. Cf. le tableau de la page 316, colonne II.

1° *A l'égard de la notice de Jean-Frédéric Bernard*, poser la question, c'est la résoudre : la notice de Bernard est le « délayage » pur et simple du portrait donné dans le *Mercure*, transposé au passé et « enrichi », si l'on peut dire, de quelques gloses. Alors qu'aucun trait spécifique du Clairambault ou du Perrin ne se retrouve chez elle, elle reproduit bien des détails qui sont le fait du seul *Mercure*. Référons-nous aux colonnes I et II de notre tableau. L'impression laissée par la première phrase, identique de part et d'autre, est confirmée sans exception par la comparaison systématique. Bornons-nous à signaler quelques indices indiscutables : *Ligne 30* : « avec beaucoup d'*utilité* » dans le *Mercure* est très probablement une faute d'impression au lieu de « habileté », qu'on lit chez Perrin et dans le recueil Clairambault. Que trouvons-nous chez J.-F. Bernard ? « très *utilement* » (répété dans les éditions ultérieures).

Lignes 67 à 79 : ce passage n'avait pas à être tiré du texte de Perrin, car s'il manque dans le Clairambault, il se trouve dans le *Mercure*.

Ligne 79 : dans le Perrin et le Clairambault, on lit : « il est incapable d'envie et d'avarice » ; dans le *Mercure* cette phrase manque (on croirait volontiers à une omission involontaire). Chez J.-F. Bernard, elle manque aussi.

Ligne 105 : le Clairambault porte seulement : « lui a fait entreprendre un si grand dessein » ; dans le *Mercure* on a : « entreprendre et exécuter », c'est-à-dire les deux termes dont use Bernard.

Le doute n'est pas permis ; faut-il d'ailleurs être surpris ? Considérons les faits et les dates : après avoir publié des extraits des *Mémoires*, le *Mercure* donne en septembre 1717 le portrait non attribué. En 1718, un éditeur des *Mémoires* s'avise de présenter son auteur au public. Il dispose évidemment des *Mercures* de l'année antérieure, qui l'intéressent au premier chef. L'un d'eux lui offre la matière première désirée ; en un temps où la notion de propriété littéraire était singulièrement imprécise, que peut-il faire de mieux que de reprendre le portrait du *Mercure*, le mettre au passé, et l'allonger un peu à l'aide de ce qu'il sait ou a entendu dire de son héros [1] ?

Bernard s'est donc inspiré d'un seul modèle, et il en ignorait l'auteur. Sa notice, une fois son origine repérée, ne nous intéresse plus. Un premier point est ainsi réglé. Nous ne sommes plus en présence que de trois textes.

2° *A l'égard du texte de Clairambault.* Le Clairambault et le *Mercure*,

1. Il en sait assez pour éviter de tomber dans un piège. Le texte qu'il transcrit au passé porte : « Il se démet de sa dignité de cardinal », phrase parfaitement explicable si le portrait (entendons le manuscrit que reproduit le *Mercure*) est écrit entre le moment où l'on sait que Retz a offert sa démission, et celui où on sait qu'elle est refusée, c'est-à-dire entre la fin mai et les premiers jours de juillet 1675 (cf. lettres des 5 et 10 juillet 1675, *op. cit.*, p. 758-759). « Il se démet » signifie : il offre de se démettre. Mais la démission ayant été refusée, la transcription au passé entraîne une erreur. J.-F. Bernard le sait ; il corrige et, comme il est normal, corrige en développant (l. 94 à 97).

sont extrêmement proches, malgré la différence des temps. Indulgents l'un et l'autre, ils se rencontrent constamment dans l'éloge, exprimé avec une frappante similitude de termes. En gros, on peut dire que presque tout ce qui fait l'originalité du portrait Clairambault par rapport à celui de Perrin, c'est-à-dire en somme son parti pris de bienveillance, se trouve aussi dans le *Mercure*, avec quelques lacunes ou additions de part et d'autre. Retz eut (a) « peu de piété et beaucoup de religion » (l. 10) ; a été soutenu par « sa (la) paresse autant que par sa (la) force » (l. 38) ; « s'est acquitté envers ses amis avec justice et fidélité » (l. 84 à 86). Il faudrait presque tout citer. Conclurons-nous qu'ils procèdent tous deux d'un même texte qui serait à retrouver ? L'hypothèse est improbable et inutile [1]. Bien plutôt nous devons penser que le premier composé des deux a inspiré, dans une large mesure, le second. Il faut donc rechercher lequel put servir de modèle à l'autre.

La version du *Mercure* est-elle susceptible d'avoir été composée à partir de celle de Clairambault ? L'hypothèse, peu vraisemblable étant donné les temps respectifs des deux morceaux, n'est pas absurde malgré tout. Le journaliste du *Mercure* a pu faire passer au présent (ou au passé composé) un texte rédigé à l'imparfait ou au passé simple, pour donner à ce qu'il écrit un cachet d'authenticité. A cet égard, le curieux imparfait : « il avait » (l. 5), pourrait être interprété comme une bévue dans la transcription. Néanmoins on répondra par la négative, et l'on jugera, qu'au contraire, c'est le portrait Clairambault qui dérive, au moins pour partie, de celui qu'offre le *Mercure*. En effet :

— Le texte du *Mercure* comporte une dizaine de lignes qui manquent dans le Clairambault (cf. l. 67 à 79 : « il aimait à conter... »). Ce n'est qu'un indice, puisque le portrait du *Mercure* pourrait procéder à la fois du Clairambault et d'un autre texte (par exemple, le portrait Perrin), mais cet indice se trouve corroboré par d'autres arguments :

— Certains passages du portrait Clairambault se rencontrent sous une forme plus pauvre dans le *Mercure*. Ainsi, la première phrase du *Mercure*, où l'on apprend qu'il « est né avec beaucoup d'esprit et de courage », correspond à : « (il) naquit avec beaucoup d'élévation, et d'étendue d'esprit, et de grandeur de courage ». Ce fait se répète à plusieurs reprises (cf. l. 43-47 et 84). Or, il s'agit de traits sympathiques ; l'auteur de la version fournie par le *Mercure*, qui se veut élogieuse, les aurait-il éliminés s'il en avait eu connaissance ? A contrario on doit donc déduire que c'est lui qui a influencé celui du texte

1. Rien, en effet, ne permet de supposer l'existence d'une telle version, et rien n'invite à la supposer, puisqu'une action directe sur le portrait Clairambault du portrait du *Mercure* tel que nous le connaissons est plausible, et même suggérée par les textes. D'ailleurs, à supposer qu'elle existe, une telle version, qui devrait être conforme aux données du *Mercure* et de plus rédigée au présent (cf. plus loin), ne pourrait guère en différer. Elle se confondrait donc avec la tradition manuscrite — ignorée de nous — dont procède l'imprimé du *Mercure*. Pratiquement, il n'y aurait rien de changé.

Clairambault. N'est-ce pas une loi générale de l'imitation qu'elle tend à allonger plutôt qu'à abréger ?

Un exemple précis lève d'ailleurs toute hésitation. A la ligne 94 du texte de Clairambault, nous lisons l'erreur déjà signalée : « Il se démit de sa dignité de cardinal... » ; à cette phrase correspond au présent dans le *Mercure* : « Il se démet de sa dignité de cardinal... », affirmation qui, elle, est recevable, puisqu'on peut l'entendre : « il offre de se démettre... », ce qui est vrai au moment où elle est censée prononcée [1]. Va-t-on imaginer que, par une chance inouïe, un passage du passé au présent a fait miraculeusement disparaître une erreur préexistante ? Il est bien évident, au contraire, que seule une transcription peu minutieuse du présent au passé est une explication satisfaisante de cette erreur du Clairambault. Ainsi se trouve démontré que ce dernier texte a pris modèle sur une version rédigée au présent, qui, selon toute vraisemblance, est celle transmise par le *Mercure*. Notons d'ailleurs que ce n'est pas le seul modèle qu'il ait suivi. Démarquage du portrait donné par le *Mercure*, il comporte aussi certaines indications qu'on retrouve dans le seul portrait Perrin. Confrontons-le à ces deux textes à la fois, il perd aussitôt tout mystère : c'est un amalgame de l'un et de l'autre, fait dans un esprit systématiquement élogieux. Tantôt il corrige ou complète le second par le premier, ou en fonction de lui, et c'est le cas le plus fréquent (l. 10, 38, etc.), fût-ce au prix d'une contradiction (l. 92-93) [2] ; tantôt il reprend les développements qui leurs sont communs (l. 33-34) ; tantôt il les écarte tous deux, lorsqu'ils paraissent trop sévères (l. 66-78). Citons pour finir un exemple dépourvu d'intentions, mais typique de cette double filiation : à la ligne 39, on lit chez Perrin : « *dans l'obscurité d'une vie errante et cachée* » ; dans le *Mercure* : « *dans l'obscurité d'une retraite de six années* » ; le texte de *Clairambault* réunit le tout : « *dans l'obscurité d'une vie errante pendant six années* ».

Le texte Clairambault n'est donc pas un texte authentique. Ce n'est pas à lui qu'il faut demander des comptes sur la difficulté majeure qu'il soulève, cette phrase des *Mémoires* de La Rochefoucauld qui lui est incorporée : c'est au texte du *Mercure*, d'où il la tient (l. 21-25). Réduit de la sorte à ses composantes, lui aussi perd tout intérêt pour

1. Cf. *supra*, p. 329, note 1.

2. Le texte de Perrin porte : « La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ». Quant au *Mercure*, il donne simplement : « Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie ». L'auteur du manuscrit Clairambault conserve la proposition laudative, et s'aligne ainsi sur le *Mercure*. Mais en même temps, la fin si féroce de la phrase de Perrin lui fait sentir combien le terme « éclatante » est équivoque. Il entreprend donc de rectifier cette fin dans le sens d'un éloge, et cela donne : « Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie, elle prouva sa foi et sa religion ». Malheureusement, comme il a conservé dans les dernières lignes du morceau le passage où il est dit que Retz laisse en doute s'il a agi « par piété ou par faiblesse humaine », le parti pris d'apologie aboutit à une incohérence. Comme on l'a déjà noté (cf. *supra*, p. 325, note 2), une telle inconséquence suffirait, s'il en était besoin, à montrer que cette page n'est pas de La Rochefoucauld.

nous. Un second point se trouve donc acquis : nous n'avons plus affaire qu'à deux textes [1].

Ainsi, nous retrouvons le problème dans sa simplicité première : le portrait du *Mercure* est-il celui dont les difficultés suscitées par le texte de Perrin ont fait soupçonner l'existence ? Il faut, pour en décider, le soumettre à un double examen : d'une part, remplit-il toutes les conditions auxquelles doit satisfaire le texte dont parle Mme de Sévigné ? d'autre part, dans l'affirmative, est-ce bien le texte authentique que nous recherchons ?

A la première question, on répondra par l'affirmative, en s'appuyant sur trois remarques :

D'abord, la date de composition que son contenu suggère coïncide avec celle que les indications de Mme de Sévigné assignent au portrait qu'elle détint. En effet, notre texte est rédigé, à une exception près, au présent, et sa confrontation avec celui du Clairambault nous a déjà amenés à penser [2] que ce présent n'est pas un artifice de style, qu'il est, si l'on peut dire, d'origine ; on le croira d'autant plus volontiers qu'il est exempt des contradictions et des inconséquences si habituelles aux œuvres antidatées ou postdatées, — l'exemple du Clairambault est là pour le prouver. Il est donc composé du vivant du cardinal [3], et contemporain des derniers événements qu'il relate. Plus précisément, comme on l'a vu [4], la phrase où il est dit qu' « il se démet de sa dignité de cardinal » (l. 94) permet de situer sa rédaction entre la fin de mai et le début de juillet 1675. Or, c'est le 19 juin 1675 que Mme de Sévigné envoie à Mme de Grignan « un trait, qui s'est fait brusquement sur le cardinal » ; ce « trait » a donc dû être écrit dans la semaine qui précède : au milieu même de la période où se situe la composition de celui que nous révèle le *Mercure*.

Ensuite, le ton de ce portrait est exactement adapté aux réactions que suscite, chez Mme de Sévigné et chez Retz, le texte de La Rochefoucauld dont ils ont connaissance, c'est-à-dire qu'il est susceptible de rendre compte à la fois du « ragoût » qu'ils y trouvent et des réti-

1. Il resterait évidemment à déterminer dans quelles conditions l'auteur du manuscrit Clairambault a eu accès à ces deux sources. Remarquons toutefois que l'une, le *Mercure*, était à la disposition du public depuis 1717. Mais pour l'autre, il faut admettre qu'il l'a connue en manuscrit, les documents du fonds Clairambault étant antérieurs à 1754.

2. Cf. *supra*, p. 331.

3. Reste alors à justifier l'imparfait : « il avait... » de la ligne 5. Mais ne peut-on pas l'expliquer par des considérations psychologiques ? L'auteur du portrait a pour modèle un vieillard, mais à travers ce vieillard, il décrit aussi l'homme que fut Retz dans les grands moments de sa vie, tel qu'il l'a connu lorsque cette forte personnalité s'imposait à tous. D'où le recours à un imparfait, qui en fait intéresse tout le paragraphe, et qui d'ailleurs apparaît moins choquant, lorsqu'on remarque que tous les verbes qui précèdent sont au passé composé, non au présent ; c'est après seulement que le portrait, s'éloignant de la manière historique, recourt au présent. Notons de plus qu'un présent à la ligne 5 s'accorderait mal avec les insinuations que contiennent les lignes 67-69 : au moment où le portrait est fait, les souvenirs qu'évoque Retz participent autant de l'imagination que de la mémoire.

4. Cf. *supra*, p. 329, note 1.

cences dont ils l'accompagnent (« celui qui l'a fait n'est pas son intime ami.... Son Éminence trouva le même plaisir que moi à voir que c'était ainsi que la vérité forçait à parler de lui quand on ne l'aimait guère... ») [1]. En effet, il est somme toute assez indulgent, et telles notations, particulièrement dures, du portrait Perrin, — celles-là mêmes qui ont conduit à l'écarter, — n'y figurent pas, ou sont corrigées, ou sont excusées en fonction des circonstances ; surtout l'impitoyable trait final est adouci, et la sincérité de la conversion n'est pas formellement contestée ; en bref, tout ce qui, de lui, est passé au portrait Clairambault [2], en fait un texte assez modéré. Mais il faut bien voir en même temps que cette modération ne va pas sans sévérité. Le texte du *Mercure*, moins systématiquement élogieux que celui du Clairambault, comporte, aussi, bien des traits blessants : des différences légères en témoignent (cf. l. 1 à 3 ; l'absence des l. 43-44 et 93-94 du Clairambault), mais essentiellement le passage qui couvre les lignes 67 à 77, très dur sous un ton apparemment neutre : le cardinal ? un hâbleur, un cœur sec, simplement habile à se faire valoir. En vérité, l'indulgence — il y en a — n'est pas seule à avoir inspiré ce morceau. Éloges dispensés à regret, ou réquisitoire qui ne veut pas s'avouer ? En tout cas, cette page somme toute ambiguë, n'est-ce pas exactement celle dont on comprendrait qu'elle ait provoqué, chez M^me^ de Sévigné et le cardinal, venant d'une plume hostile, une approbation tempérée ?

Enfin, on tirera un préjugé favorable des quelques indications qu'on peut avoir sur le manuscrit dont procède notre portrait. Rappelons [3] qu'en avril, mai et juin 1717, le *Mercure* publie des extraits des *Mémoires* de Retz, tirés, explique-t-il, d'un manuscrit autographe. Puis en août, après un mois d'interruption, paraît un nouvel extrait, venu cette fois, nous assure-t-on, — et c'est probable, — d'une copie trouvée entre temps. Enfin, en septembre, c'est le portrait. N'est-il pas alors vraisemblable que ce portrait a été découvert en même temps que la copie [4] ? On le croirait d'autant plus volontiers qu'il est précédé d'une notice suggérant que Retz lui-même en est peut-être l'auteur [5] ; supposition erronée, mais qui laisse entendre qu'il accom-

1. Cf. *supra*, p. 320-321 et p. 324, note 3.
2. Cf. *supra*, p. 324.
3. Cf. *supra*, p. 327-328.
4. On pourrait objecter que, l'extrait de la copie ayant paru en août, un texte si court n'avait pas besoin d'être remis à septembre, et aurait dû être joint à la livraison d'août, s'il avait été trouvé avec la copie. Mais la réponse nous est fournie par le journaliste du *Mercure :* il expose, en effet, que le texte d'août est si long (il s'agit du conclave d'Alexandre VII), qu'il a songé à en renvoyer la moitié à septembre, et qu'il y a renoncé seulement par crainte d'en briser l'unité. Il avait donc une raison majeure de ne pas insérer le portrait dès le mois d'août, même s'il le détenait déjà. Au surplus, le conserver pour septembre, n'était-ce pas le moyen de maintenir le lecteur en haleine, jusqu'à la première édition des *Mémoires* de Retz, qui intervient justement en septembre 1717 ?

   On remarquera que cette situation s'est déjà rencontrée à propos du portrait Perrin (cf. p. 323, note 2). Mais les circonstances différentes imposent des interprétations différentes, en face de cas apparemment identiques.
5. Cf. *supra*, p. 328, note 1.

pagnait la copie. Or, cette copie elle-même, d'où pouvait-elle venir, plus ou moins directement, sinon des papiers de Retz ? Et alors, n'est-ce pas l'origine du portrait qui se trouve ainsi indiquée, prouvant par là que cette version est bien celle que Retz reçut de la marquise ?

Voilà donc un portrait de Retz :

1° Qui paraît avoir été composé dans le mois même où Mme de Sévigné en reçoit un de La Rochefoucauld, et le communique à Mme de Grignan et à Retz.

2° Dont le contenu correspond parfaitement à ce que l'attitude de Mme de Sévigné et de Retz laisse deviner du portrait qu'ils eurent.

3° Dont un exemplaire a toute chance d'avoir fait partie des papiers du cardinal.

Ainsi, il répond exactement aux conditions requises pour être le portrait qui nous manque. Est-ce donc ce morceau de La Rochefoucauld que nous recherchons ? C'est le problème de l'authenticité de notre texte que nous rencontrons maintenant.

A vrai dire, cette authenticité apparaît désormais bien probable. Elle demande pourtant, en bonne méthode, à être examinée à un triple point de vue :

1° Notre portrait se confond-il effectivement avec celui auquel fait allusion Mme de Sévigné ?

2° Est-il bien de La Rochefoucauld ?

3° Dans quelle mesure le texte qui nous est parvenu reproduit-il fidèlement l'original dont il procède ?

A la première question on répondra sans hésiter par l'affirmative. Les présomptions qui viennent d'être relevées ne constituent-elles pas, en effet, par leur convergence, une véritable preuve ? Il suffit de constater que s'il en était autrement, on devrait admettre que trois versions du même portrait (celle de Perrin, celle du *Mercure*, et la manquante) ont été conçues presque en même temps : supposition toute gratuite, et même, compte tenu des éléments d'information dont on dispose, absurde. Qu'il soit donc entendu que le texte du *Mercure est* cette version du portrait dont la correspondance de Mme de Sévigné postulait l'existence.

Ce point tenu pour acquis, notre portrait est-il de La Rochefoucauld ? Cette deuxième question doit être posée parce qu'il apparaît surprenant que La Rochefoucauld, auteur certain du portrait Perrin, en ait composé concurremment une autre version, à la fois si proche et si différente, et aussi parce que les assertions de Mme de Sévigné, manifestement intéressée dans cette affaire, n'offrent pas une garantie de véracité absolue. Néanmoins, là encore une réponse positive s'impose.

Qu'on songe, en effet, à cette réminiscence des *Mémoires* de la Rochefoucauld, déjà signalée dans le Clairambault, qui l'avait tirée du *Mercure* : « il prétendait seulement... se venger du mépris que Maza-

rin avait fait de son entremise dans le temps des barricades » (l. 21-25) [1]. Ce qu'on a dit pour le Clairambault est valable pour le *Mercure* : en dehors de La Rochefoucauld, cette page ne peut avoir été écrite, semble-t-il, que par quelqu'un ayant eu accès au manuscrit des *Mémoires*, et bien entendu, ayant connu aussi le portrait Perrin. On citera comme possibles, théoriquement du moins, les noms de Mme de Grignan, de Mme de La Fayette et de Mme de Sévigné. Mais la première est évidemment à éliminer, puisque le portrait lui est envoyé dans sa Provence lointaine. Et quant à la seconde, à supposer qu'elle ait eu la primeur du portrait Perrin, ce qui est possible, elle se serait sans doute bornée à conseiller à La Rochefoucauld de le garder pour lui, au lieu de s'amuser à le retoucher elle-même. Reste Mme de Sévigné : hypothèse plus séduisante. Elle était bien capable, après tout, pour faire pièce à La Rochefoucauld, raviver la sympathie de Mme de Grignan pour le cardinal, et être agréable à son vieil ami, d'adoucir un portrait sévère et de recommander à tous la discrétion qui éviterait à la supercherie d'être découverte. Mais alors, il faudrait admettre, comme nous l'avons noté plus haut [2], que La Rochefoucauld aurait été assez discourtois pour lui montrer le texte Perrin. Et puis, imagine-t-on la vive marquise se mettant laborieusement à refaire un portrait, sur le canevas du Perrin, en se référant aux *Mémoires* de La Rochefoucauld, empruntés pour la circonstance ? Et croit-on qu'à ce compte elle ne l'aurait pas fait plus bienveillant encore, qu'elle aurait pu écrire de sa propre main que Retz était « peu sensible à l'amitié » ? Aurait-elle été capable d'ailleurs d'une étude de caractère si rudement intellectuelle, si peu féminine, et pour tout dire, si peu « Sévigné » ? On est donc ramené à La Rochefoucauld, et il faut avouer que la composition de ce portrait suppose la rencontre de conditions qu'on ne peut trouver réunies chez nul autre.

On dira donc que le portrait du *Mercure* est lui aussi, selon toute vraisemblance, de La Rochefoucauld, et qu'*ainsi il y a bien eu, de La Rochefoucauld, deux versions du même portrait.*

On aimerait alors conclure à l'authenticité absolue de notre texte, mais malheureusement, il faut atténuer ici cette conclusion par quelques réserves.

En effet, cette version est connue uniquement par un imprimé postérieur de quarante-deux ans à un original que l'on ignore. Comment la tradition en a-t-elle été assurée ? Dans quelles conditions la transcription s'est-elle faite ? Sur l'original ou sur une copie intermédiaire ? Pendant ce long laps de temps, le texte de La Rochefoucauld ne risque-t-il pas d'avoir été altéré par des erreurs involontaires, ou par des retouches volontaires qui l'auraient assez modifié pour qu'il ne soit plus tout à fait du La Rochefoucauld ? En face de ce problème, qui n'est pas propre à notre matière, et qui se pose chaque

1. Cf. *supra*, p. 325.
2. Cf. *supra*, p. 322.

fois que l'original d'une œuvre fait défaut, la sagesse est de tenir pour authentique, tant que rien ne vient l'infirmer, l'état du texte que l'on détient. Néanmoins, en l'espèce, il convient de souligner qu'il y a des raisons de craindre que le portrait dû au *Mercure* ne soit pas tout à fait conforme au modèle dont il procède.

En de certains endroits, en effet, le texte apparaît suspect : on a déjà noté qu'à la ligne 30 le mot *utilité* est très probablement une faute de transcription au lieu de : *habileté* [1] ; et, de même, que la phrase : « il était incapable d'envie et d'avarice » (l. 79-80 du Perrin et du Clairambault) [2] doit avoir été oubliée. Encore ces lapsus, bien qu'ils montrent que des erreurs matérielles ont pu déformer notre texte, sont-ils sans grande gravité, puisqu'ils n'ont pas été, sans doute, intentionnels. Mais on n'en saurait dire autant pour les deux passages qui suivent :

à la ligne 98 : « il partage ce qui lui reste de biens à ses amis, à ses domestiques et aux pauvres » ;

et à la ligne 103 : « ... si c'est la piété ou la faiblesse humaine qui lui a fait entreprendre et *exécuter* un si grand dessein ».

La première de ces phrases, déjà rencontrée dans l'étude du portrait Clairambault [3], est surprenante : elle ne correspond pas à la réalité, et il n'apparaît pas que le bruit en ait couru au moment même où est annoncée la conversion de Retz. D'autre part, quelque complaisance mondaine qu'on prête à La Rochefoucauld dans la rédaction de ce portrait, aurait-il inséré ainsi une contre-vérité évidente pour tous les lecteurs éventuels, et au premier chef pour M^me^ de Sévigné? Au contraire, cette affirmation s'explique beaucoup mieux si on la situe après la mort du cardinal, c'est-à-dire à un moment où elle avait une apparence de vérité, puisque dans ses dernières années, Retz, tout en s'occupant de payer ses dettes, avait fait quelques libéralités à ses amis et domestiques, résilié en faveur de leurs proches deux de ses abbayes, et même fondé des institutions charitables. Aussi bien est-ce après une mort que ce genre d'éloges — qui touchent à la légende — se décerne le plus aisément : témoin la mention faite de la charité du cardinal dans son Oraison funèbre anonyme, et dans le recueil des *Saint-Evremoniana* de 1700, déjà signalés [4].

Quant à la phrase de la ligne 102, elle appelle la même remarque. Retz, est-il dit, a entrepris et *exécuté* son dessein. Ce terme d'*exécuter* qu'on ne trouve pas dans le Perrin, est lui aussi inexact au moment de la rédaction : jusqu'alors les fréquents séjours de Retz à Saint-Mihiel n'ont pas pris l'allure d'une retraite éclatante, qui reste à réaliser. La formule « entreprendre et exécuter » ne deviendra donc valable qu'ultérieurement.

1. Cf. *supra*, p. 329.
2. Cf. *supra*, p. 329.
3. Cf. *supra*, p. 325, note 3.
4. *Ibid.*

Ces deux passages incitent à avancer l'hypothèse que le portrait retrouvé dans les papiers de Retz après sa mort a dû être retouché, pour être mis à jour et complété, dans l'intention évidente de servir sa mémoire [1]. Initiative du journaliste du *Mercure*, ou pieuse addition d'un moine copiste ou d'un intime au lendemain de la mort du grand homme ? Il est difficile de le dire. Mais il reste que ces altérations soupçonnées n'étaient peut-être pas les seules, et il est possible et même probable que notre portrait ne nous restitue pas en toute rigueur le texte qu'avait écrit La Rochefoucauld.

Est-ce à dire que cette recherche aboutisse à une impasse ? En fait, malgré ces réserves nécessaires, on peut penser que ces « coups de pouce », — même si on ne les a pas tous repérés, — n'ont pas dû transformer beaucoup le ton original du texte. Comment pourrait-il en être autrement, une fois admise l'existence de deux versions ? Dès l'instant que celle fournie par Perrin est authentique, un second texte n'est possible que s'il manifeste avec le premier la différence qu'accuse la version du *Mercure*. Que çà et là la lettre en ait été modifiée, c'est possible ; l'essentiel demeure, qui est l'esprit de ce portrait. *On conclura donc que, presque certainement, le Mercure offre une transposition valable, dans l'ensemble, d'un original de La Rochefoucauld, autre version du texte du même auteur révélé par Perrin.* Dès lors, si une question se pose encore, c'est celle de savoir comment et pourquoi La Rochefoucauld a composé ces deux versions.

Dans ce domaine il n'y a place que pour des hypothèses. Compte tenu des éléments que l'on possède, celle-ci paraîtra peut-être la plus plausible :

Vers la fin du mois de mai 1675, le bruit se répand dans Paris que Retz, qui depuis quelques années délaisse souvent sa seigneurie de Commercy pour l'abbaye de Saint-Mihiel, a décidé d'y faire une définitive retraite, et de remettre au Pape son chapeau de cardinal, si mal acquis autrefois. La Rochefoucauld, qui a renoué des rapports avec son ancien adversaire, au hasard de leurs rencontres dans des salons amis, est intéressé, comme moraliste, par une conversion retentissante ; mais au fond de lui-même, comme bien des contemporains, il doute de la sincérité de ce geste théâtral, de la part d'un homme qu'il n'a jamais aimé. C'est le moment qu'il choisit pour en fixer le caractère dans un portrait. Le fait-il de sa propre initiative, pour lui seul, ou, comme il est plus probable, à la demande de M^me^ de Sévigné ? Peu importe. Il était trop homme de lettres, sans doute, pour ne pas avoir la secrète intention de se faire lire, au moins par les intimes,

1. On le croira d'autant plus volontiers que, sur ces deux points précis, des rumeurs malveillantes coururent sur le cardinal à la fin de sa vie. D'une part, ses soucis financiers l'empêchèrent de récompenser comme il l'aurait dû les nombreux dévouements qu'il avait suscités. D'autre part, il avait dans les derniers mois quitté Saint-Mihiel pour Saint-Denis, et les mauvaises langues, comme Bussy-Rabutin, ne s'étaient pas privées de dauber sur cette retraite, dont le zèle se relâchait si vite....

et cette considération va déterminer la ligne générale du portrait ; sans dissimuler tout à fait les préventions de l'auteur contre Retz, sans trop flatter un modèle dont le comportement lui est extrêmement suspect, il devra pourtant éviter de manifester un parti pris qui serait malséant et passerait pour petitesse, éviter aussi de choquer cette grande amie du cardinal, Mme de Sévigné, à qui il sera soumis. Mêlant aux vues du moraliste les souvenirs de sa vie passée, s'aidant même de ce qu'il a écrit sur Retz dans ses *Mémoires*, — et justement dans la partie des *Mémoires* qu'il a gardée par devers lui, — La Rochefoucauld brosse, assez rapidement, un premier portrait : ce texte ambigu, où s'équilibrent l'éloge et le blâme, qui tâche de ménager les susceptibilités sans que l'auteur ait à y formuler expressément le contraire de ce qu'il pense au fond de son cœur, — ce texte qui sera lu par Mme de Sévigné, et, sait-on jamais avec elle, par d'autres aussi, peut-être, c'est le portrait repris par le *Mercure* : celui que Mme de Sévigné communiquera au cardinal, dans les papiers de qui on retrouvera un jour le seul exemplaire jamais signalé.

Mais notre moraliste n'a pas dit son dernier mot. Peut-il accepter d'ailleurs d'avoir subi la contrainte imposée par les règles de la courtoisie et de la prudence mondaines, et d'avoir dû recouvrir ses véritables sentiments d'un voile d'hypocrisie, alors que justement il s'agissait de dénoncer l'hypocrisie ? Là-dessus le refus que le Pape oppose à la démission du cardinal vient le confirmer dans l'idée qu'il s'agit d'une comédie. Alors, quelques semaines ou quelques mois après, il reprend son premier portrait et, sur ce canevas, compose un nouveau portrait, qui soit pour lui, et pour lui seul. Dans cette page, plus élaborée, plus minutieuse, plus travaillée dans sa forme, plus détachée des sources où il a puisé (la phrase tirée des *Mémoires* n'y figure plus), La Rochefoucauld n'hésite pas à mettre tout ce qu'il pense : Retz a des qualités sans doute, mais il est « faux » dans la plupart d'entre elles. Et à côté, que de défauts ! ostentation, vanité, égoïsme, indifférence, fourberie, indélicatesse, légèreté, en est-il un seul qu'il n'ait pas ? Enfin le bénéfice du doute est cette fois retiré à sa conversion : « Sa retraite est la plus éclatante et *la plus fausse* action de sa vie ». Et par là, satisfaisant sa rancœur, La Rochefoucauld, curieusement, retrouve les idées-forces de son système, selon lequel il n'y a pas d'action vertueuse qui ne procède d'un mobile égoïste, que ce mobile soit l'intérêt, l'orgueil ou la vanité. On comprend alors que le portrait mis au jour par Perrin, né de la rencontre du ressentiment propre à La Rochefoucauld et des exigences de sa pensée, ce portrait dans lequel il s'est mis tout entier, il ne l'ait écrit que pour lui. Ce n'est pas dans les papiers du cardinal, ni dans ceux de Mme de Sévigné qu'on risquait de le découvrir ; c'est bel et bien là où, en effet, on en a trouvé un exemplaire : chez La Rochefoucauld lui-même, au château de La Roche-Guyon, parmi d'autres écrits de lui [1].

1. Cf. *supra*, p. 314, note 1, 1°.

A l'appui de cette reconstitution, qui ne prétend évidemment pas à l'exactitude du détail, on peut invoquer qu'elle est fonction d'un ordre chronologique entre les portraits qui n'a pas été choisi arbitrairement, et que leur texte même invite à adopter :

En premier lieu, la comparaison de leurs deux styles nous y convie. La version sévère est plus travaillée, plus recherchée, plus dense que la version indulgente. On doit donc présumer qu'elle est la plus tardive, sinon il faudrait admettre que La Rochefoucauld a affaibli un texte en le remaniant, ce qui est fort peu vraisemblable. D'autre part, un argument décisif nous est fourni par la lettre même des textes. Référons-nous à deux passages déjà utilisés : dans le portrait du *Mercure*, on lit (l. 92-95) : « Sa retraite *est* la plus éclatante action de sa vie. *Il se démet... de sa dignité de cardinal* » ; et dans le portrait Perrin (l. 92-94) : « La retraite *qu'il vient de faire* est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie », sans allusion à la démission du cardinalat. Or, la lettre de M^me^ de Sévigné annonçant que Retz, dont les projets de retraite sont connus depuis un mois, a quitté Paris la veille, est du 19 juin 1675. Et c'est au début de juillet qu'on apprend que le Pape a refusé la démission de Retz. Qu'est-ce à dire, sinon que le portrait Perrin est certainement postérieur au 18 juin, et même probablement au 1^er^ juillet, alors que le portrait du *Mercure*, qui fut montré à Retz avant son départ, est certainement antérieur, lui, au 18 juin [1].

Ainsi *il apparaît que de deux versions dues à La Rochefoucauld, celle du Mercure a été faite la première*, et aussitôt communiquée à M^me^ de Sévigné, au cardinal, et à M^me^ de Grignan, et que celle qu'a retrouvée Perrin, légèrement postérieure, n'a connu aucune diffusion ; et seule la substitution de la seconde à la première a suscité les difficultés qui viennent d'être exposées [2].

Cette démarche de La Rochefoucauld, composant successivement

1. « Sa retraite », dans le *Mercure*, signifie évidemment : sa décision de faire retraite.

2. Le schéma suivant rend compte de la façon dont ces deux originaux ont pu donner naissance aux textes que nous avons rencontrés :

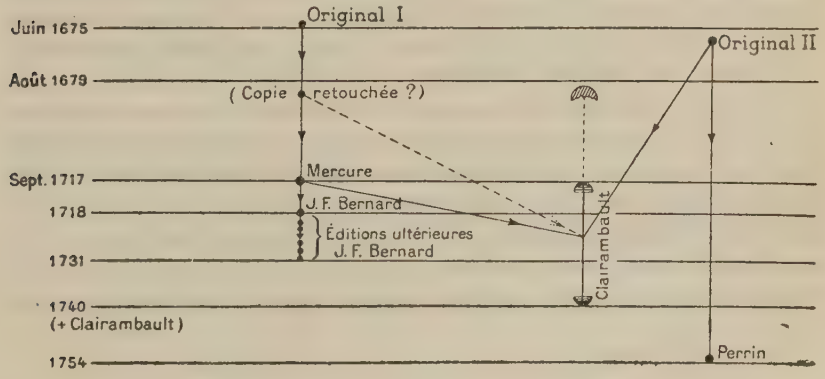

deux portraits et allant du plus indulgent au plus sévère, on voudrait, pour finir, indiquer d'un mot combien elle est conforme au « génie » de l'auteur des *Maximes :*

D'abord au point de vue de la forme. Qu'est-ce qui, à cet égard, distingue la version du *Mercure* et la version Perrin ? C'est, de l'une à l'autre, un effort vers un style plus travaillé et plus incisif ; et le résultat de cet effort, c'est une densité et une brièveté encore accrues, la multiplication des alliances de mots surprenantes et des oppositions fortement frappées, la mise en valeur du trait qui porte : en bref, un portrait qui résulte d'une juxtaposition de maximes. Perfectionnant littérairement son portrait alors qu'il en renouvelle l'inspiration, La Rochefoucauld rejoint, par une fatalité de sa nature, le seul mode d'expression qui convînt à sa forme d'esprit : la maxime.

Mais, d'autre part, la maxime n'est pas seulement une forme d'expression, elle est un jugement sur les hommes, et, à cet égard, aussi, un enseignement se dégage de nos versions. On a dit déjà comment, du texte du *Mercure* au texte de Perrin, La Rochefoucauld, après un mouvement de demi-complaisance, retrouve pour juger Retz la pureté et la dureté de sa doctrine [1]. Mais il faut préciser davantage : La Rochefoucauld est un moraliste mondain, entendons par là non seulement un moraliste qui juge les gens du monde, mais un moraliste qui vit dans le monde. Or, être du monde, c'est en accepter les règles de jeu, c'est consentir à se plier à ses accommodements, à ses hypocrisies, à ses mensonges mêmes. Et être moraliste, surtout quand on l'est à la manière de La Rochefoucauld, c'est censurer avec une impitoyable franchise tous les vices humains. Peut-on faire l'un et l'autre en même temps ? Peut-on être à la fois Philinte et Alceste ? L'histoire de ces deux versions inciterait à répondre non. Lorsqu'il compose le portrait du *Mercure*, La Rochefoucauld agit en mondain. Mais ne trahit-il pas alors les devoirs du moraliste ? et n'est-ce point pour cela que, par une sorte de compensation, — on dirait presque par esprit de réparation, — il rédige la version Perrin, dure, excessive même, et d'une insupportable brutalité, s'agissant d'une personne vivante nommément désignée ? Le résultat en tout cas, c'est qu'il doit garder pour lui cette version qu'il ne saurait divulguer : le moraliste s'est exclu du monde. En vérité, il n'est pas besoin de forcer la signification de ces deux répliques, si différentes, d'un même modèle, pour deviner à travers elles un La Rochefoucauld secrètement déchiré, et peut-être cet aperçu nous fait-il mieux comprendre ce que fut pour lui la maxime : un refuge, un moyen terme qui permet de vivre dans le Monde, tout en le jugeant sans faiblesse. Parce qu'elle est absolument générale, parce qu'elle ignore les personnalités, et aussi parce qu'elle réprime la passion du moraliste en lui imposant le corset d'une forme stricte, la maxime, si cruelle soit-elle, est reçue partout :

1. Cf. *supra*, p. 338.

tous les hommes tombant sous ses coups, personne ne se sent visé, et le moraliste peut ainsi fustiger le Monde, tout en se faisant accepter de lui parce qu'il en respecte les lois. La maxime, et elle seule, réalise ce miracle qu'elle permet d'être à la fois Philinte et Alceste. A ce titre aussi, elle était le vrai moyen d'expression de La Rochefoucauld, et il appartenait à ces deux versions de nous le rappeler. La Rochefoucauld vécut-il lucidement ce débat à propos du cas précis que lui posa Retz ? Mesura-t-il que le genre du portrait ne lui convenait pas, qu'il l'obligeait ou à se renier, ou à se cacher, et à en dire ou trop peu, ou trop ? On n'oserait l'affirmer, mais il n'est pas interdit pourtant de voir se profiler l'ombre du cardinal derrière cette maxime tirée de la 5e édition, c'est-à-dire suivant de fort près, justement, la rédaction de ces deux versions : « Il n'y a guère d'occasion où l'on fît un mauvais marché en renonçant au bien qu'on dit de nous, à condition de n'en point dire de mal. [1] »

Les quelques analyses qui précèdent n'appellent pas une ample conclusion ; leur propos était limité, et elles tendent seulement à montrer comment la difficulté soulevée par un texte de La Rochefoucauld est sensiblement aplanie par le recours à une version mal connue du même texte ; encore la solution proposée a-t-elle dû s'accompagner de quelques réserves. Mais, telle quelle, cette étude permet pourtant de serrer la réalité d'un peu plus près, et peut-être même voudra-t-on bien juger que son intérêt n'est pas seulement d'érudition, et que, dans la modeste mesure où elle peut aider à la connaissance de La Rochefoucauld, l'écrivain et l'homme, elle témoigne que la recherche érudite et la littérature ne sont pas nécessairement des sœurs ennemies [2].

André Bertière.

1. *Œuvres complètes* de La Rochefoucauld, *op. cit.*, p. 311, maxime 454.

2. Il convient de noter ici que l'intérêt porté par le *Mercure* au cardinal de Retz est remarquable à deux autres égards :

a. La première édition des *Mémoires* de Retz parut sans doute en septembre 1717, sous la rubrique Nancy et Amsterdam (cf. la notice du tome I des *Œuvres* du cardinal de Retz dans la Collection des Grands Écrivains, p. 3). Elle fut donc précédée par les extraits de ces *Mémoires* parus dans le *Mercure* d'avril, de mai, de juin et d'août 1717. De plus, le préambule de l'extrait de juin appelait une publication rapide de l'œuvre complète, et la livraison d'août se terminait par cette note : « Cet extrait ne fera pas sans doute moins souhaiter l'édition complète de ces *Mémoires* que les précédents ». S'agit-il d'une opération de « lancement » par les soins du *Mercure* ?

b. Le journaliste présentant ces extraits signale que, si celui d'août a été pris sur une copie, ceux d'avril, mai et juin ont été faits d'après un manuscrit autographe, comportant des fragments de la première partie, et toute la seconde partie des *Mémoires* ; les renseignements fournis par l'examen des copies que l'on possède, et certaines indications contenues dans le texte même des *Mémoires* confirment cette assertion ; or, les passages produits ne procèdent manifestement pas de l'autographe des *Mémoires* déposé à la Bibliothèque Nationale (manuscrits français 10325-27). Il s'agirait donc d'une seconde version autographe, dont un des éditeurs de la Collection des Grands Écrivains, Alphonse Feillet, avait d'ailleurs soupçonné l'existence (cf. *Œuvres* de Retz, Collection des Grands Écrivains, tome I, p. 39 et suiv.).

Ces deux questions seront reprises dans une étude ultérieure.

SUR UN ÉCRIT DE JEUNESSE D'AUGUSTIN THIERRY

Le sixième volume du *Censeur Européen*, en date de 1818, dans sa revue des livres, où les rédacteurs, Charles Comte et Charles Dunoyer, font état des ouvrages dont la police a interdit l'annonce par les journaux, — réserve une place importante à l'écrit suivant : *Le Ministère vengé, ou Apologie victorieuse de la nécessité d'une législation de la Presse, des Lois, Ordonnances et Règlemens sur la presse, et de la Loi du 9 novembre 1815, dans son application aux écrits ; par un Constitutionnel salarié* [1]. L'épaisseur de l'ouvrage ne répond guère à la longueur démesurée du titre, et plutôt que d'un livre il s'agit d'une petite brochure in-8°, de 95 pages, réduites, en réalité, à 90 pages de texte et à une page de notes et d'errata.

Nous avons retrouvé l'indication de cet écrit anonyme en dépouillant le *Catalogue de l'Histoire de France* pour l'année 1818. Le *Catalogue* fournit le titre exact de l'ouvrage et dévoile le nom de l'auteur mystérieux. Seulement, l'orthographe du nom varie d'un guide bibliographique à l'autre. Notre curiosité nous a poussé à consulter successivement les Catalogues de la Bibliothèque Nationale aussi bien que les Dictionnaires des ouvrages anonymes. Elle s'est trouvée de ce fait pleinement récompensée.

C'est ainsi que le *Catalogue de l'Histoire de France*, dans son troisième volume, publié en *1856*, attribue le *Ministère vengé* à A. Thierry, d'après Barbier [2]. Au contraire, la *Table des auteurs* du même Catalogue, publiée en *1895*, porte ce nom d'auteur : Thiéry (le G^{al} Alfred) [3]. Ainsi, de 1856 à 1895, quelques changements notables se sont produits : le prénom ajouté par le troisième volume du Catalogue ne garde plus l'anonymat d'une initiale, il prend de la consistance et s'affirme en pleines lettres, *Alfred* ; le nom patronymique, par contre, subit une amputation douloureuse durant son long parcours temporel, et perd une lettre, *r*, non sans s'enrichir d'un accent aigu sur l'*e*, par le jeu phonétique naturel de dommages et compensations.

Les auteurs du troisième volume du *Catalogue* et les rédacteurs de

1. Cote B. N., Lb. 48, 991.
2. Vol. III, 377 a.
3. P. 748.

la *Table* se sont probablement inspirés de sources différentes. Ceux-ci ont pu consulter le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier, dans la troisième édition (1872-1879). Ce privilège a été refusé aux auteurs du troisième volume du *Catalogue* : la rigueur des dates ne leur a permis de bénéficier que de la deuxième édition (1822-1827) du *Dictionnaire* de Barbier, et de *La France littéraire* de Quérard.

Quérard attribue, en 1838, la paternité du *Ministère vengé* à A. Thierry, capitaine d'artillerie. Il va même plus loin, il assimile A. Thierry, avec *deux r*, à A. Thiéry, avec un *seul r*, auteur d'ouvrages militaires. Remarquons tout de suite qu'il fournit un renseignement précieux sur le capitaine d'artillerie A. Thierry : il le dit rédacteur, en 1826, de la *Revue américaine* [1].

Bourquelot, le continuateur de Quérard, adopte définitivement, dans sa *Littérature française contemporaine*, la leçon de Quérard : il renvoie simplement d'A. Thierry, lieutenant-colonel d'artillerie, à A. Thiéry [2].

La troisième édition de Barbier attribue le *Ministère vengé* à Alfred Thiery, sans même le gratifier d'un accent aigu, en précisant sa profession : capitaine d'artillerie [3].

Résumons-nous. Les auteurs du troisième volume du *Catalogue de l'Histoire de France* se sont inspirés, soit de la seconde édition de Barbier [4], comme leur indication porterait à le croire, soit de Quérard. Ils ont profité de la leçon de ce dernier pour affubler Thierry d'un prénom, *A.*, tout en indiquant Barbier comme source. Les auteurs de la *Table* ont admis sans conteste l'enseignement de la troisième édition de Barbier. Enfin, les rédacteurs de cette dernière édition ont puisé leur science dans les manuels de Quérard et de Bourquelot. Cette filiation nous permet d'éliminer, pour simplifier la discussion, les auteurs des Catalogues de la Bibliothèque Nationale.

Quérard et Bourquelot affirment donc que l'auteur du *Ministère vengé* est un militaire dont le nom s'orthographie, soit avec *deux r*, soit avec un *seul r*. Le grade du militaire varie d'un manuel à l'autre, selon ses dernières promotions en date ou selon les sources respectives des bibliographes. Les complications d'ordre orthographique finissent par disparaître complètement pour les auteurs de la troisième édition de Barbier : l'auteur présumé du *Ministère* est Alfred Thiery *(sic)*.

En regard de ces affirmations nous avons relevé les indications de quelques sources contemporaines. Le *Censeur Européen*, nous l'avons dit, mentionne le *Ministère vengé*, en 1818, dans son sixième volume. Il en donne de larges extraits qui ne laissent pas d'étonner vu les dimensions réduites de la Revue des livres du périodique et surtout par rapport au peu de place qu'il accorde aux écrits de Benjamin

1. Cf. tome IX, p. 426.
2. Cf. tome VI, p. 467.
3. Cf. vol. III, lettres *M-Q*, p. 305.
4. Nous traiterons plus loin de la leçon de cette édition.

Constant, d'Arnold Scheffer et même à celui de Comte, le rédacteur en personne du journal. Après avoir analysé et loué la brochure, les auteurs du *Censeur Européen* finissent par en révéler l'auteur : « L'auteur de cette Apologie est M. Thierry » [1]. Ils ne fournissent aucun détail ni sur le prénom ni sur la profession, non plus que sur d'autres ouvrages du même auteur.

Comte et Dunoyer ne sont pas les seuls témoins contemporains à mentionner le *Ministère vengé* et à l'attribuer à Thierry avec *deux r.* Un libéral emporté sinon républicain incorrigible, placé plus à gauche que les rédacteurs du *Censeur Européen*, Lebrun-Tossa, serait l'auteur, d'après Barbier, d'un livre fort curieux, publié en fin 1818 : *Consciences littéraires d'à présent, avec un tableau de leurs valeurs comparées, indiquant, de plus, les degrés de talent et d'esprit, par un jury de vrais libéraux* [2]. Dans ses tableaux amusants et cruels à la fois, où toutes les célébrités contemporaines trouvent leur compte sinon leur mécompte, Lebrun-Tossa a dressé une échelle de valeurs, à l'aide de laquelle il distribue le maximum de degrés (points), selon la *conscience littéraire*, le *talent* et l'*esprit*. Notons, en passant, que Chateaubriand ne récolte que 0 et 10 points, respectivement, pour la *conscience* et le *talent*, contre 10 et 10 à Benjamin Constant, 10 et 8 à Comte et à Dunoyer, 10 et 3 à Saint-Simon, 0 et 7 à Fiévée, 7 et 4 à Royer-Collard, 0 et 3 à Guizot, contre 10 et 2 à Arnold Scheffer. Thierry obtient 10 et 4 : la rubrique *Écrits* porte *Ministère vengé, etc....* Le redoutable Lebrun-Tossa ne gratifie aucun des auteurs cités d'une mention quelconque pour l'esprit. Ajoutons seulement, pour la défense de ce dispensateur de points, que lui-même ne s'est accordé que 0 et 2. Lebrun-Tossa non plus ne fournit aucun détail sur le prénom et la profession de Thierry ni sur sa production littéraire autre que le *Ministère.*

Que sommes-nous en droit de conclure de ces deux témoignages contemporains ? L'auteur du *Ministère vengé* est un certain *Thierry* qui orthographie son nom avec *deux r.* Il est un auteur assez connu, du moins dans les milieux libéraux, pour que le *Censeur Européen* aussi bien que Lebrun-Tossa estiment devoir faire état de sa brochure. S'il s'agit d'un Thierry libéral, ne serait-ce pas le futur historien de la *Conquête d'Angleterre* à qui reviendrait de droit la paternité contestée du *Ministère vengé* ? L'indication du *Censeur Européen* laisserait entendre que l'auteur n'est autre que le jeune polémiste libéral Augustin Thierry, collaborateur de Comte et de Dunoyer, libéré depuis peu de la tutelle de son fougueux maître, Saint-Simon.

En effet, une note inédite d'Augustin Thierry mentionne la brochure anonyme. Il songe, après 1830, et malgré des infirmités et des souffrances déchirantes, à réunir en deux tomes son œuvre journalistique dont le premier serait intitulé *Mélanges historiques* et le second

1. *Censeur Européen*, Paris, 1817-1819, 12 vol. in-8°, vol. VI, p. 395.
2. Cote B. N. : Z. 53073.

Mélanges politiques et littéraires, le tout précédé d'un avant-propos portant sur ses relations avec Saint-Simon. Augustin Thierry n'a pas mis à exécution son projet sous cette forme, et il n'a pas, malheureusement, éclairé la postérité quant à ses rapports avec son ancien maître, mais la note qu'il a laissée précise la nature des articles qu'il a voulu réunir en volume : « En voici la nomenclature, dit son biographe, dressée par Augustin Thierry, dans une note à Just Tessier, son libraire : I. Des nations et de leurs rapports mutuels (1816) ; II. Principes pour les élections de 1817 ; III. Sur l'ouvrage de M. le comte Destutt de Tracy, intitulé : *Commentaire sur l'* « *Esprit des lois* » *de Montesquieu* (1818) ; IV. Le ministère vengé (1818) ; [...] » [1].

Le texte d'Augustin Thierry offre, assurément, une preuve concluante. Le *Ministère vengé* est l'œuvre de l'historien. Comment se fait-il que toute une lignée de bibliographes accrédités se soient trompés au point d'attribuer l'écrit anonyme à un militaire, homonyme d'Augustin Thierry, et même à un homonyme estropié, privé d'une lettre, *r* ? Les auteurs des manuels bibliographiques ne pouvaient guère connaître un ouvrage critique récent qui reconstitue la vie du rénovateur de l'histoire de France ni retrouver la note inédite qui se rapporte au *Ministère*. Force leur a été de se contenter des données fournies par leurs devanciers et par l'écrit anonyme. D'autre part, pour être en mesure de comprendre et d'éclaircir les attributions des bibliographes, il faudrait faire abstraction de la note inédite d'Augustin Thierry et poursuivre l'enquête sans en tenir compte.

Ce qui ressort facilement de la leçon de Quérard, de Bourquelot et de Barbier — troisième édition —, c'est qu'ils se sont copiés les uns les autres. C'est un procédé qui est parfois de rigueur pour d'aussi vastes recueils, mais qui ne laisse pas de comporter en même temps de graves dangers. Une erreur initiale se trouverait à l'origine de toutes ces affirmations gratuites. Il faudrait remonter à la source même de ces manuels, à la seconde édition du *Dictionnaire* de Barbier, publiée entre 1822 et 1827. L'index du quatrième volume, publié par Louis Barbier, fils aîné de Barbier, contient trois mentions de trois Thierry — avec *deux r* tous les trois : 1. Thierry — *Médecine* — 10980 ; 2. Thierry — *Manœuvres* — 17576 ; 3. Thierry — *Ministère* — 22980 — Rédacteur de la *Revue américaine*, 1826, in-8°. Le premier Thierry a publié en *1755* un ouvrage de *Médecine expérimentale*, ce qui nous permet de le passer sous silence, vu la date de publication. Le second Thierry aurait fait partie d'une commission dont les *Ma-*

1. A. Augustin-Thierry, *Augustin Thierry d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, Paris, 1922, in-8°, p. 143, note 1.

nœuvres des batteries de campagne auraient inspiré un ouvrage du même genre [1].

Barbier — seconde édition — peut être considéré comme une source presque contemporaine du *Ministère*. Il est même fort probable qu'il ait emprunté ses renseignements au *Censeur Européen* ou à Lebrun-Tossa. Placé entre les témoins de 1818 et les découvreurs postérieurs d'anonymats, il constitue, en somme, un point de repère lumineux et un moyen excellent de vérification pour identifier l'auteur inconnu du *Ministère*. La deuxième édition de Barbier corrobore la leçon de Comte et de Lebrun-Tossa, mais elle éclaire en même temps, d'une façon curieuse, l'histoire amusante d'une confusion invraisemblable. Pour Barbier père et fils, il n'y eut jamais confusion entre Thierry du *Ministère* et Thierry *(sic)* des *Manœuvres*. S'ils orthographient le nom du militaire avec *deux r*, c'est qu'il s'agit d'un auteur peu connu et dont la profession leur est complètement étrangère. Eux non plus n'ont pas indiqué le prénom de notre Thierry, mais ils ont ajouté une donnée précieuse : le Thierry du *Ministère* serait le rédacteur de la *Revue américaine*. L'erreur orthographique qu'ils ont commise à l'endroit du militaire, sera adoptée, amplifiée et sanctifiée par Quérard et ses continuateurs. C'est cette méprise qui se trouve à l'origine des fausses attributions et des variantes patronymiques.

Lisant mal le texte de Barbier, Quérard a confondu les deux Thierry. Il a résolu la question en l'éludant. Et comme le militaire a publié, par la suite et bien après la publication de la deuxième édition de Barbier, les ouvrages militaires qui portent son nom, dûment orthographié, il a renvoyé de *Thiéry* à *Thierry*.

Pour juger de la valeur de la leçon de Quérard et de Bourquelot, vérifions les données qu'ils fournissent sur le militaire. Il est évident que les ouvrages militaires qui portent le nom d'Alfred Thiéry lui appartiennent [2], mais rien ne prouve qu'il soit l'auteur de la traduction de l'ouvrage de John Russell que Quérard lui attribue [3]. On

1. Vol. III, 17576, « *Tableaux de commandemens des manœuvres des batteries de campagne* (par M. Bousson), Paris, Anselin et Pochard (1823), in-fol. oblong. », Cote B. N. : V. 9514. « Ces tableaux se rapportent aux *Manœuvres des batteries de campagne*, à l'usage de l'artillerie de la garde royale, Paris, Anselin et Pochard, 1822 (rédigées, d'après celles que l'on connaissait déjà, avec quelques additions, par une commission composée de MM. Tournemine, Bousson, Legendre, De Sers et Thierry). »

2. « *Affûts en fer* [...], Paris, de l'impr. de Dezauche, 1835, in-8° de 16 pag. » ; « *Application du fer aux constructions de l'artillerie* [...], Paris, *Anselin*, 1834, in-4° [...] ». (Quérard, tome IX, p. 432). « *Description des divers systèmes à percussion* [...]. Paris, Corréard, 1839, in-8° de 24 pag. [...]. » « *Applications du fer aux constructions de l'artillerie. 2e partie.* Paris, A. Corréard, 1840, in-4° [...]. » (Bourquelot, tome VI, p. 467).

3. « *Essai sur les mœurs et la littérature des Anglais et des Français, trad. de l'angl.* (1822). Voy. John Russel » [*sic*]. (Quérard, p. 426.)

Remarquons qu'en 1821 ont paru deux traductions différentes d'un autre ouvrage de Russell : *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la Constitution d'Angleterre, depuis le règne d'Henri VII jusqu'à nos jours, par Lord John Russel* [*sic*], Paris,

peut à la rigueur admettre qu'il ait traduit le *Journal* de Thomas Walsh [1].

Les dictionnaires biographiques gardent un silence obstiné à l'égard du militaire. Ce n'est que grâce au *Service historique* du Ministère de la guerre que nous sommes à même de fournir quelques renseignements. L'acte de naissance du militaire comme ses signatures autographes portent Alfred Thiéry [2]. Né le 30 janvier 1794, il fait ses études à l'École polytechnique à la fin de 1812. Il participe à la défense de Paris en 1814 et il est affecté, le 16 juin 1814, avec le grade de lieutenant d'artillerie, aux gardes du corps du Roi. Signalons que le jeune Alfred Thiéry suit Louis XVIII à Gand et qu'il demande même, au mois de janvier 1816, et non sans insistance, la légion d'honneur. Le mois d'août 1818 le trouve capitaine en second de l'artillerie à pied de la Garde Royale. Le dossier de Thiéry prouve qu'il s'agit d'un militaire tout adonné à sa carrière et dont les chefs sont fort contents. Rien n'y laisse soup-

Rosa, 1821, in-8°. Le nom du traducteur ne figure pas ; *Essai historique sur la Constitution et le Gouvernement anglais, par Lord John Russell, traduit de l'anglais par A. Roi,* Paris, A. Chasseriau, 1821, in-8°.

Pour identifier le traducteur de l'*Essai sur les mœurs*, il faudrait interroger les deux dernières traductions mentionnées, de préférence celle où le traducteur anonyme écorche le nom de Russell.

1. « *Journal de l'expédition anglaise en Égypte, dans l'année 1800,* trad. de l'angl. (1823). Voy. Th. Walls » [*sic*] (Quérard, *ibid.*). Cotes B. N. : Ge.FF. 5566 ; Nj. 72 ; 8° Z. Larrey. 702. Le nom du traducteur ne figure qu'en initiales : A. T.***. L'auteur mentionné : Th. Walls *(sic)*. La traduction a paru chez l'éditeur J.-A.-S. Collin de Plancy et a été publié par la Société de Traduction, rue Montmartre, n° 121.

Une deuxième édition a paru en 1829, reproduisant le nom de l'auteur, Th. Walls *(sic)*, et le nom du traducteur en initiales, mais sans astérisques : A. T. Cote B. N. : 8° Nc. 4223.

Décidément, mal en a pris à Quérard de porter son attention sur le militaire Alfred Thiéry ; la Bibliothèque Nationale possède l'original du *Journal*. En voici le titre : *Journal |of the late |Campaign in Egypt : | Including |Descriptions of that country, | And of |Gibraltar, Minorca, Malta, Marmorice, and Macri ; |With |An Appendix ; | Containing |Official papers and documents |By |Thomas Walsh, |Captain in his Majesty's ninety-third regiment of foot, aide-de-camp |To major-general Sir Eyre Coote, K. B. and K. C.* M. P., etc. [...], London, 1803, in-4°. Cote B. N. : 4° Nj. 69.

Le titre de l'ouvrage ainsi que les titres de l'auteur ne sont pas sans offrir une certaine saveur britannique. Toutefois, le fait à signaler, c'est que l'auteur s'appelle Walsh et non pas Walls. Le Catalogue du British Museum corrobore cette leçon. Quérard est tout à fait excusable en cette occurrence. Comment concevoir que le traducteur, la Société de Traduction et les éditeurs des deux éditions aient commis une aussi grosse erreur ?

L'attribution à Alfred Thiéry de la traduction du *Journal* peut à la rigueur s'expliquer : le traducteur a constamment recours aux sources militaires françaises, et fait preuve de connaissances militaires étendues. La traduction paraît en 1823. Thiéry s'est trouvé en Espagne du 1er avril 1823 au 1er janvier 1825, mais il aurait pu traduire l'ouvrage de Walsh avant son départ. Par contre, on voit mal les raisons pour lesquelles il se serait attaché au livre de Russell. Même dans le cas de la traduction du *Journal*, la paternité est loin d'être certaine. Notons, toutefois, que dans la 3e éd. de son *Nouveau dictionnaire des ouvrages anonymes*, Lyon, 1868, in-8°, De Manne attribue la traduction du *Journal* de Th. Walls *(sic)* à Alfred Thiéry.

Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance aux bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale qui nous ont aidé à retrouver les ouvrages authentiques aussi bien que les prétendus travaux d'Alfred Thiéry.

2. L'accent aigu n'est pas toujours respecté par les autorités militaires.

çonner un révolté ou un opposant. On n'y trouve pas la moindre allusion aux traductions et à l'ouvrage politique qu'on lui attribue, pas plus qu'à ses relations avec des personnages politiques en dehors des rapports qu'il entretiendra, après 1830, avec la famille d'Orléans [1].

Pour quelles raisons Comte et Dunoyer auraient-ils réservé une place de choix dans leur rubrique réduite d'ouvrages nouveaux à un auteur militaire présumé que le public ignorait tout à fait ? Nous croyons même être fondé à affirmer que les auteurs du *Censeur Européen* connaissaient aussi mal le militaire que leurs abonnés. Nous n'avons pas relevé la moindre trace d'Alfred Thiéry dans le *Censeur* (1814-1815) ni dans le *Censeur Européen* (1817-1819). Le seul militaire avec lequel les auteurs de cette publication aient entretenu des relations suivies, en dehors de La Fayette bien entendu, c'est le lieutenant-général Tarayre, collaborateur du *Censeur Européen*, dont les vues originales sur l'organisation de l'armée, lesquelles rappellent celle de l'armée suisse actuelle, étaient conformes à la tendance « industrialiste » et libérale de l'avant-garde bourgeoise [2].

La leçon de Quérard, qui suit toujours à sa façon le texte de Barbier — deuxième édition —, se révèle non moins erronée, lorsqu'il attribue au militaire la rédaction de la *Revue américaine*.

Alfred Thiéry n'a jamais été le rédacteur de la *Revue américaine*. Il a participé à la croisade légitimiste de la Restauration en Espagne, et il y est resté du 1er avril 1823 au 1er janvier 1825, pour être employé, par la suite, près du général Tirlet, à la commission d'armes des places de guerre. On conçoit mal, d'ailleurs, qu'un militaire de carrière ait profité de ses loisirs pour assumer une besogne aussi absorbante et aussi compromettante que la rédaction d'une *Revue* que le gouvernement de Charles X n'a pas dû affectionner particulièrement. Les faits que nous avons relevés au sujet de la *Revue américaine* militent contre cette attribution plus que douteuse. Le rédacteur de la *Revue*

1. Cf. dossier Alfred Thiéry, G. b. 3108, *Service historique* du Ministère de la Guerre.

2. Jean-Joseph Tarayre, 1770-1855. Il a fait une brillante carrière militaire sous la Révolution, le Consulat et l'Empire. Signalons la part qu'il a prise à l'expédition d'Égypte : il a administré la ville de Suez pendant un an. C'est lui qui a été chargé, après la campagne de Russie, d'organiser en bataillons les gardes champêtres. La première Restauration lui a confié l'inspection des gardes nationales de la première division militaire. Ceci lui a permis de se former une opinion personnelle sur l'organisation de l'armée. Il a siégé avec l'opposition en 1820, jusqu'à la dissolution de la Chambre en 1823. (Nous avons emprunté ces renseignements à la Biographie Michaud.)

Tarayre s'est offert comme caution pour Charles Comte et Charles Dunoyer, — lors de la saisie du troisième volume et de leur arrestation arbitraire, le 18 juin 1817, — avec le duc de Broglie, Laffitte, Ternaux, La Fayette, Destutt de Tracy, Chaptal fils, Auguste de Staël, Benjamin Constant, d'Argenson, J.-B. Say, Basterrêche et d'autres. Il a publié un article dans le *Censeur Européen : De la nature et de l'organisation de la force armée qui convient à un gouvernement représentatif*, vol. VI, p. 1-29 ; le douzième volume contient un compte rendu, de la plume de Dunoyer, p. 89-126, de son ouvrage intitulé : *De la force des gouvernemens ou du rapport que la force des gouvernemens doit avoir avec leur nature et leur constitution* (1819).

éphémère n'était ni Alfred Thiéry le militaire ni Augustin Thierry l'historien, mais le secrétaire de celui-ci, Armand Carrel.

Au retour de son voyage triomphal d'Amérique, en octobre 1825, dans sa maison de La Grange, lieu de rencontre des libéraux ardents, La Fayette caresse le projet de fonder une *Revue américaine* qui fera connaître et admirer les républiques du Nouveau Monde. Avec d'Argenson, il trouve quelques actionnaires et offre la rédaction de la *Revue* à Armand Carrel [1]. Nous sommes portés à croire que cette offre a été faite sur la proposition d'Augustin Thierry, qui professait une véritable admiration pour le vénérable patriarche et l'inspirateur reconnu des jeunes libéraux [2], et qui entretenait des relations fort amicales avec lui [3]. Thierry a guidé les premiers pas vers l'indépendance de son secrétaire impétueux, et lui a conservé toute son amitié [4].

Rien d'étonnant, donc, à ce que Barbier fils ait pris le maître pour le secrétaire, surtout aux débuts de la publication de la *Revue américaine* [5].

Si Quérard avait médité la leçon de Barbier père et le texte du *Ministère*, il y aurait trouvé des indices matériels suffisamment abondants pour attribuer l'ouvrage à Augustin Thierry. On peut concevoir à la rigueur qu'un polytechnicien, tourné dès l'âge de vingt ans vers la carrière militaire, consacre ses loisirs à l'étude de la Bible et des auteurs latins. Théoriquement, ceci n'a rien d'improbable. Pourtant, des citations empruntées aux *Psaumes*, à Saint Luc, à Juvénal ou à l'*Émile* de Rousseau, ne sont pas à première vue le fait d'un militaire. Les ouvrages qui portent le nom d'Alfred Thiéry ne le laissent pas croire. Ces rappels proviennent plutôt d'un humaniste, doué d'une culture classique appréciable et d'une mémoire remarquable, bref, d'Augustin Thierry [6].

Un militaire de carrière, même s'il occupe ses loisirs à cultiver la liberté, ne saurait avoir la même connaissance que l'auteur du *Ministère* des écrits politiques de Benjamin Constant et du rôle qu'il a joué dans les milieux libéraux, à moins de négliger tout à fait son devoir. Le *Constitutionnel salarié* considère Constant comme l'inspirateur des Indépendants et c'est à lui que vont ses arguments ministériels.

1. Cf. R.-G. Nobécourt, *La Vie d'Armand Carrel*, Paris, 1930, in-8°, p. 74.
2. Cf. Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*, *Préface*.
3. Cf. A. Augustin-Thierry, *op. cit.*, ch. VIII.
4. Cf. *ibid.*, ch. IX et Nobécourt, *op. cit.*, p. 68.
5. *La Revue américaine*, cote B. N. : P. 494, paraît de juillet 1826 à mai 1827, et comprend 11 numéros en trois volumes in-8°. A part Armand Carrel dont la contribution est la plus importante, signalons qu'Arnold Scheffer et Charles Comte figurent parmi les collaborateurs. Nous n'avons pas relevé une seule fois le nom d'Augustin Thierry ni, bien entendu, celui d'Alfred Thiéry.
6. Cf. par exemple : *Ministère*, citation de Saint Luc, p. 8 ; citation de Juvenal, p. 27 ; citation des *Psaumes*, p. 61-62, citation de Rousseau, p. 80.

L'auteur du *Ministère* est un écrivain qui a subi l'influence de Constant et qui professe pour lui une admiration profonde [1].

La même argumentation vaut beaucoup plus pour la mention d'un auteur d'une envergure bien moindre. L'auteur anonyme cite tous les écrits de Charles-Arnold Scheffer [2]. Il sait que *De l'état de la Liberté en France* a été le motif de sa mise en jugement [3], écrit où le jeune Arnold Scheffer s'est révélé partisan des principes de 89 [4]. Traduit en justice, en janvier 1818, devant le tribunal de police correctionnelle, Scheffer a été condamné à trois mois d'emprisonnement, à une amende de deux cents francs et à la surveillance de la haute police pendant un an, après l'expiration de la peine. L'appel du jugement a valu à l'écrivain juvénile une condamnation beaucoup plus sévère [5]. L'auteur du *Ministère* a dû porter un intérêt fort particulier à l'écrivain condamné pour connaître ses écrits et les arguments invoqués par Marchangy, le procureur du Roi [6]. En effet, des liens d'une amitié étroite unissaient le jeune Augustin Thierry aux frères Scheffer. Le futur historien a même publié, dans le *Censeur Européen*, un compte rendu élogieux de l'*Essai sur la politique de la nation anglaise* d'Arnold Scheffer [7].

1. Citation des *Annales de la Session de 1817 à 1818* [Paris, Béchet, 1818], *Ministère*, p. 5 ; rappel de Constant, p. 27 ; l'intérêt pris par Constant au procès de Comte et de Dunoyer, p. 69-70, note 1 ; citation des *Questions sur la législation actuelle de la presse* [Paris, 1817], p. 77 ; prétendue discussion avec Constant, p. 77-79.

2. *Tableau politique de l'Allemagne* [Paris, *Plancher*, 1816, in-8°] ; *Essai[s] sur quatre [grandes] questions politiques* [Paris, *Plancher*, 1817, in-8°] ; *de la [Essai sur la] Politique de la nation anglaise* [Paris, *L'Huillier*, 1817, in-8°] ; *Considérations sur l'état [actuel] de l'Europe* [Paris, *l'Huillier*, 1817, in-8°] ; *De l'état de la liberté en France* [Bruxelles, *Demat*, 1818, in-8°] ; *Observations sur la nouvelle loi de recrutement [Observations relatives au projet de loi sur le recrutement*, Paris, *Plancher*, 1817, in-8°]. Les six écrits politiques de Charles-Arnold Scheffer sont cités en *note* par l'auteur du *Ministère*, p. 63. Il n'en donne pas toujours les titres exacts, ce qui laisserait croire qu'il les cite de mémoire. C.-A. Scheffer a été traduit devant le tribunal de police correctionnelle, le 10 janvier 1818, et condamné le 24. Il a comparu devant la cour d'appel, le 26 mars 1818. Nous n'avons relevé aucune mention dans le *Ministère* de l'appel en jugement de Scheffer, d'où l'on pourrait conclure que la brochure de Thierry a paru fin janvier ou au début de février 1818. Le sixième volume du *Censeur Européen* a dû paraître vers les mêmes dates.

3. Cf. *ibid.*

4. Cf. Marthe Kolb, *Ary Scheffer et son temps*, Paris, 1937, in-8°, p. 75.

5. Cf. Jouslin de la Salle, *Petit cours de jurisprudence littéraire, ou répertoire de police correctionnelle à l'usage des gens de lettres, selon MM. Hua, Vatismenil, Marchangy, etc.*, Paris, L'Huillier, 2 vol. in-8°, vol. I, 2e partie, p. 1-40. (Ailleurs, l'auteur écrit Vatimesnil, même orthographe que celle de la Biographie Didot. L'auteur du *Ministère* orthographie Vatismenil.)

Pour les procès de 1817 et 1818 on peut consulter avec profit : Prosper Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France, 1814-1848*, Paris, 1857-1871, 10 vol. in-8°, vol. IV ; Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, 1859-1861, 8 vol. in-8°, vol. VIII, et *Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse*, Paris, 1868, 2 vol. in-8°, vol. I.

6. Marchangy a insisté sur la qualité d'étranger d'Arnold Scheffer, quoique naturalisé français, et l'a invité à quitter la politique pour l'agriculture. Cf. *Ministère*, p. 62-64 et p. 91.

7. Cf. vol. IV, p. 165-184. Pour l'amitié qui liait Thierry aux Scheffer, cf. A. Augustin-Thierry, *op. cit.*, ch. VIII.

Sans insister sur le rappel des procès de Rioust et de Chevalier, qui occupent une place considérable dans l'histoire de la liberté [1], il faudra souligner l'importance attachée par l'auteur du *Ministère* aux démêlés célèbres de Charles Comte et de Charles Dunoyer avec la Justice de leur temps.

Le 6 juin 1817, ont été saisis, avant d'être mis en vente, tous les exemplaires brochés ou sous presse, de même que les formes et les manuscrits du troisième volume du *Censeur Européen*, quoique l'imprimeur ait satisfait à toutes les exigences de la loi, en déclarant l'impression du volume au Ministère de la police, le 11 mai 1817, et en y déposant les cinq exemplaires requis, avant que le tirage ne soit terminé. Le 17 juin, les auteurs ont comparu devant Reverdin, juge d'instruction, qui, après l'interrogatoire qu'il leur a fait subir, a lancé contre eux un mandat d'arrêt. Comte et Dunoyer ont été conduits à la Force comme des malfaiteurs. Leur emprisonnement fut maintenu et leur demande de mise en liberté provisoire refusée, bien qu'un grand nombre de personnes éminentes se fussent portées caution [2]. Les auteurs ont été incriminés surtout pour avoir reproduit le *Manuscrit venu de l'île Sainte-Hélène*, malgré la réfutation accablante qu'ils y avaient jointe. Le *Manuscrit*, publié par l'éditeur John Murray en Angleterre, vers le mois de mars 1817 [3], a connu en l'espace de quelques mois une fortune exceptionnelle [4]. Les avis étaient partagés quant à l'authenticité de cet écrit, dès l'époque de sa publication. Certains ont voulu y voir le jugement porté par Napoléon lui-même sur son œuvre, d'autres l'ont attribué à ses partisans ou à ses adversaires [5]. Toujours est-il que le Manuscrit a attisé les passions bonapartistes et les haines royalistes. Comte a estimé devoir le reproduire pour le réfuter. Personne ne pouvait se méprendre sur les véritables intentions des auteurs du *Censeur Européen*, et les autorités de la Restauration surtout, étant donné l'inimitié farouche qu'ils avaient professée à l'égard du despotisme impérial et l'attitude courageuse sinon unique qu'ils avaient eue pendant les Cent-Jours [6]. Les accuser d'invoquer l'Usurpateur et de porter atteinte à l'autorité du Roi, était un nonsens flagrant. — Autres chefs d'accusation retenus contre les auteurs :

1. Cf. *Ministère*, p. 68 et p. 72. M.-N. Rioust a été cité en justice le 21 mars 1817, pour avoir imprimé son *Carnot* (Gand, 1817, 2 parties en un vol. in-8°), et A.-Th.-F. Chevalier, le 15 avril 1817, pour sa *Première lettre à M. le comte de Cazes, ou Réponse à son discours sur la liberté individuelle* (Paris, 1817, in-8°). Cf. Jouslin de la Salle, *op. cit.*, vol. I, p. 8-65 pour Rioust et p. 66-126 quant à Chevalier.

2. Cf. *supra*, page 348, *note* 2.

3. Cf. Mérilhou, *Mémoire adressé à la sixième Chambre du tribunal de première instance de la Seine* [...], Paris, s. d. [1817], in-8°, p. 27.

4. Cf. *ibid.* et du même auteur, *Plaidoyer prononcé pour MM. Comte et Dunoyer* [...], *audience du tribunal de police correctionnelle de la Seine, du 5 août 1817*, Paris, in-8°, p. 72.

5. Cf. l'introduction d'Édouard Driault, intitulée *Un mystère d'histoire*, à son édition du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*, Paris, 1929, in-8°.

6. Cf. *Mémoire adressé à la chambre du conseil du tribunal de la Seine, sur la saisie de divers écrits, par les auteurs du Censeur*, Paris, 1817, in-8°.

un article de Dunoyer sur les finances, des articles sur l'œuvre des missionnaires en France et à propos de l'émeute de la légion vendéenne à Lille. Sans entrer dans le détail de ce procès, voire de ces procès compliqués, soulignons que les arguments invoqués par les Avocats du Roi, qui se sont mis sous l'égide de l'autorité du Monarque et des saintes dispositions de la Charte, étaient vraiment inquiétants pour l'avenir de la liberté de la pensée et de la parole. D'autre part, certain texte contemporain laisserait entendre, sans que nous adoptions entièrement l'affirmation catégorique de Duvergier de Hauranne et de Hatin, que quelques renseignements auraient été livrés aux auteurs du *Censeur Européen* par un confident de Decazes [1]. Les débats ont porté beaucoup plus sur les formes que sur le fond. Comte et Dunoyer ont préféré payer de leur personne pour servir la cause de la liberté. Ils ont épuisé toutes les possibilités que la procédure mettait à leur disposition, au lieu de bénéficier des facilités que le procureur Vatimesnil leur eût volontiers accordées s'ils se bornaient à rester dans les limites de la légalité, paternellement prescrites par lui. Le 19 août 1817, les vaillants auteurs ont été condamnés chacun à une année d'emprisonnement et à trois mille francs d'amende, avec, en plus, l'interdiction des droits civiques pendant cinq années et l'obligation de rester, pendant le même temps, sous la surveillance de la haute police. Les condamnés se sont pourvus en appel : la peine d'emprisonnement fut réduite à trois mois, l'amende réduite à mille francs, et l'interdiction des droits civiques supprimée. Enfin, un arrêt de la cour de cassation, en date du 20 novembre 1817, a rejeté le dernier appel des auteurs et couvert ainsi les irrégularités de la procédure [2].

1. Duvergier de Hauranne dit que parmi les textes incriminés se trouvaient deux passages qui avaient été inspirés par Mirbel, rédacteur du *Journal des Maires* et confident de Decazes. Le même Mirbel a été nommé secrétaire général du Ministère de la police, au moment même où a commencé le procès des auteurs du *Censeur Européen*. « Aux moyens qu'ils avaient déjà fait valoir, les auteurs joignirent, alors, sous le titre de *dernières conclusions*, un mémoire dans lequel, révélant tout ce qui s'était passé entre eux et M. Mirbel, ils offraient de produire les manuscrits qui leur avaient été remis et sur lesquels l'impression avait été faite. » (*Op. cit., 1860*, vol. IV, p. 198.) Hatin énonce les mêmes idées que Duvergier de Hauranne sur le *Censeur Européen*, le paraphrase ou le reproduit même, sans le citer. Ceci nous permet de considérer les deux auteurs comme une seule source (cf. Hatin, *Histoire politique de la presse en France, 1861*, vol. VIII, p. 283-299). Nous n'avons pas retrouvé le *Mémoire* dont parle Duvergier de Hauranne. Par contre, dans leurs *Conclusions motivées*, Paris [1817], in-8°, Comte et Dunoyer, tout en reconnaissant la paternité du troisième volume du *Censeur Européen*, contestent, à plusieurs reprises, celle de maints passages qu'on leur attribue. Un texte du *Ministère*, reproduit plus loin, laisserait entendre que le Ministère de la police a, en effet, craint de se voir compromettre. Enfin, d'après un écrit contemporain, composé par Furet, *Dernières conclusions de MM. Comte et Dunoyer, suivies de quelques notes importantes*, Paris, 1818, in-8°, tous les passages incriminés seraient de la fabrication du Ministère de la police. Mais il s'agit d'une diatribe violente contre Decazes, écrite vraisemblablement par un ultra et dont Comte et Dunoyer ne sont certainement pas les auteurs.

2. Pour le procès, cf. *Censeur Européen*, vol. IV-VI, 3e partie, *Actes de gouvernement* ; Jouslin de la Salle, *op. cit.*, tout le vol. II. Les passages sur le procès sont extra its de notre article sur le *Censeur Européen (R. S. H.)*.

Pour rappeler sans cesse les noms de Comte et de Dunoyer [1], renvoyer aux parties des volumes IV et V du *Censeur Européen* qui se rapportent au procès [2], citer les noms de Reverdin et de Vatismenil *(sic)* [3] ainsi que les arguments invoqués de part et d'autre [4], et pour se référer à une brochure de Comte [5] et en donner des extraits, — il a fallu non seulement suivre de près les procès qui ont passionné le public en 1817, mais être surtout un ami intime et un collaborateur assidu des rédacteurs du périodique. Dernier indice révélateur : nous avons dit qu'un certain texte contemporain laisserait entendre que Comte et Dunoyer ont profité des renseignements d'un confident et collaborateur de Decazes. L'auteur du *Ministère* y fait allusion en parlant de la commutation de peine des auteurs : « L'éloquence de M. Benjamin de Constant n'a pas eu le pouvoir de faire rétrograder d'un seul pas, en faveur de MM. Comte et Dunoyer, la jurisprudence qui menaçait les auteurs ; une alarme jetée dans un bureau de la police, et apportée par le vent jusqu'au palais, d'abord, a réduit leur peine, et ensuite, les en a exemptés » [6].

Un coup d'œil rapide sur le *Ministère* eût vite convaincu Quérard et ses continuateurs que l'auteur en était Augustin Thierry. Le *Censeur Européen* ne s'est pas trompé en orthographiant le nom de Thierry avec *deux r*. « M. Thierry » n'est pas, en 1818, un inconnu. Il a servi de 1814 à 1817 de secrétaire à Saint-Simon : c'est avec lui qu'il compose certaines brochures [7] et quelques articles [8] adressés au *Censeur* de Comte et de Dunoyer. En 1816 et au début de 1817, il compose et publie, cette fois sous son nom seul, dans l'*Industrie* de Saint-Simon, son écrit *Des Nations et de leurs rapports* [9]. Il se sépare peu après de son maître pour devenir le collaborateur des rédacteurs du *Censeur Européen*, avec toute une série d'articles sur l'Angleterre [10] et quelques comptes rendus d'ouvrages politiques [11]. Si Comte et Dunoyer réservent

1. *Ministère*, p. 7, *note*, p. 27, p. 30, p. 61-62, p. 68-70, p. 87.
2. P. 7, *note*, p. 65 ; *note*, p. 74, p. 87.
3. P. 91 et p. 87.
4. P. 7, p. 30, p. 61-62, p. 65, p. 68-70, p. 75, p. 87.
5. *Du nouveau projet de loi sur la presse*, Paris, 1817, in-8°.
6. *Ministère*, p. 69-70.
7. *De la réorganisation de la société européenne*, Paris, 1814 ; *Profession de foi*, Paris, 1815 ; *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de 1815*, Paris, 1815.
8. *Du ministère et de l'opposition*, *Censeur*, vol. III, 7e partie ; *Projet d'une association des propriétaires de domaines nationaux*, *Censeur*, vol. IV, p. 10.
Pour la collaboration d'Augustin Thierry et de Saint-Simon, cf. A. Augustin-Thierry, *op. cit.*, ch. III-V ; Henri Gouhier, *Auguste Comte et Saint-Simon*, Paris, 1941, gr. in-8°, ch. I-II.
9. Cf. H. Gouhier, ch. II.
10. *Vue des Révolutions d'Angleterre*, *Censeur Européen*, 1817, vol. IV, p. 1-73 et vol. V, p. 1-80. Nous n'indiquons pas la contribution d'Augustin Thierry postérieure au vol. VI du périodique.
11. *Manuel électoral*, compte rendu critique, *Censeur Européen*, 1817, vol. II, p. 107-168 ; *Correspondance inédite de Franklin*, c. r., vol. IV, p. 97-122 ; *Essai sur la politique de la nation anglaise*, d'Arnold Scheffer, c. r., vol. IV, p. 165-184.

au *Ministère* une place importante dans les quelques pages qu'ils consacrent aux ouvrages traitant de politique, dans le sens très large du terme, c'est qu'ils tiennent à assurer la publicité à la brochure de leur collaborateur dévoué, d'autant plus que le titre du *Ministère* peut induire en erreur. Il n'est même pas improbable qu'Augustin Thierry ait préparé lui-même la note à insérer dans le sixième volume du périodique.

En conclusion, la note inédite d'Augustin Thierry qui mentionne le *Ministère vengé*, confirme le relevé des indices matériels. Obsédés par l'anonymat, induits en erreur par une lecture inattentive, Quérard et ses continuateurs ont attribué l'ouvrage à un militaire tout à fait ignoré du public. Ils ont négligé d'interroger les textes et les milieux qui auraient pu leur offrir sans peine la clé de l'énigme.

Il reste à examiner le contenu de cette brochure pour voir dans quelle mesure elle répond aux opinions que le jeune Augustin Thierry professait à l'époque. Le *Ministère vengé* est un écrit polémique dirigé contre le ministère Richelieu de 1817. Il faudra attendre la dislocation de ce ministère au cours de l'année 1818 et la formation du ministère Dessolles-Decazes, fin décembre, pour assister à la grande expérience libérale de la Restauration et à la participation au régime, soit active, soit passive, des libéraux [1].

Diatribe anti-gouvernementale, sous forme de satire mordante, l'ouvrage du jeune Thierry ne laisse pas d'être fondé en même temps sur une philosophie sociale et politique que partagent Saint-Simon et les auteurs du *Censeur Européen*. Il n'entre pas dans notre propos de développer la question des origines de l'industrialisme [2]. Il suffirait de rappeler que la tendance libérale de Saint-Simon et d'Augustin Thierry, telle qu'elle se manifeste dans leurs écrits pendant la première Restauration et les Cent-Jours, fait place à une pensée plus complexe, à l'évolution de laquelle les ouvrages de Benjamin Constant, de Montlosier et surtout de J.-B. Say n'auraient pas été étrangers [3]. En 1814 et en 1815, le maître et son secrétaire ainsi que les

1. Cf. Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, Paris, 1955, in-16, 2e partie, ch. III-IV.

2. Cf. à ce sujet Élie Halévy, *La doctrine économique saint-simonienne*, dans la *Revue du Mois*, Paris, 1908, article recueilli dans *L'ère des tyrannies*, Paris, 1938 ; Edgard Allix, *J.-B. Say et les origines de l'industrialisme*, dans la *Revue d'économie politique*, Paris, 1910, et *La déformation de l'économie politique libérale après J.-B. Say : Charles Dunoyer*, dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, Paris, 1911 ; Ernest Teilhac, *L'œuvre économique de Jean-Baptiste Say*, Paris, 1927, in-8°, 2e partie, ch. III et V ; H. Gouhier, *op. cit.*, ch. II, § IV.

3. Cf. le texte capital de Charles Dunoyer, *Notice historique sur l'industrialisme*, publié en 1827 dans la *Revue Encyclopédique*, tome XXXIII, et recueilli plus tard dans les *Œuvres* de Dunoyer, Paris, 1870(-1886), 3 vol. in-8°, vol. III.

Dunoyer y porte un jugement rétrospectif sur les années 1814-1815 et 1817. Il cherche à en expliquer la différence de caractère et d'ambiance, et il attribue l'industrialisme à l'action des ouvrages de Constant, de Montlosier et de Say. Cf. également, Benjamin Constant, *De M. Dunoyer et de quelques-uns de ses ouvrages*, dans *Mélanges de littérature et de politique*, Paris, 1829, in-8°.

rédacteurs du *Censeur* pensent la France et l'Europe selon une formule magique dont l'exemple d'outre-Manche et d'outre-Atlantique assure le caractère universel : les institutions parlementaires. Ils croient que le régime de la représentation nationale, appuyé par une opinion publique fortement enracinée est de nature à résoudre les problèmes douloureux de la France et de l'Europe, après les cataclysmes de la Révolution et de l'Empire. Tel est le sens de la *Réorganisation de la société européenne* et même des écrits que Saint-Simon et Augustin Thierry lancent à la veille et en pleine crise des Cent-Jours. Tel est, à n'en pas douter, l'enseignement des sept volumes du *Censeur* qui se sont succédé de juin 1814 à septembre 1815 [1]. Les écrits de Constant, de Montlosier et de Say leur ont donné matière à réflexion. L'échec cuisant de l'expérience parlementaire et de la royauté constitutionnelle devant le retour foudroyant de Bonaparte a révoqué en doute l'excellence des formules abstraites et des institutions purement politiques. Tout un courant d'idées et tout un concours de circonstances alimentent la pensée de Saint-Simon et d'Augustin Thierry aussi bien que de Comte et de Dunoyer. L'écrit *Des Nations* d'Augustin Thierry, composé à la fin de 1816 et publié au début de 1817 [2], ainsi que le premier volume du *Censeur Européen*, imprimé en décembre 1816 [3] et mis en vente au début de 1817, sont des écrits manifestement industrialistes. La société est fondée sur la propriété, laquelle à son tour est constituée par l'industrie agricole, commerciale et manufacturière. C'est là le trait distinctif de la civilisation moderne par rapport aux sociétés guerrières de l'antiquité et du moyen âge. Cette simple vérité, enseignée par J.-B. Say, est appliquée par ses adeptes à la politique, et elle devient sous leur plume la science de la cité que le XVIII^e^ siècle avait rêvée.

Pour le jeune auteur *Des Nations*, la société signifie une association de producteurs, travaillant pour le bien-être de chacun et de tous, pour la paix nationale et européenne. Une société productive comporte nécessairement la paix, donc la liberté et les institutions parlementaires. Ce sont des termes identiques, synonymes. De là aussi un pas à franchir pour discréditer les fonctions publiques, pour les juger par rapport aux producteurs, à la lumière de l'aide que le gouvernement apporte à la bourgeoisie ou des obstacles qu'il impose au

1. Le septième volume a été confisqué par les autorités, le 4 septembre 1815, et il est resté de ce fait lettre morte pour les abonnés.

2. Cf. Gouhier, *op. cit.*, ch. II, § III.

3. L'imprimeur de Comte et de Dunoyer, Renaudière, a déclaré aux autorités l'impression du 1^er^ vol. du *Censeur Européen*, le 19 décembre 1816. (Cf. Archives nationales, F 18*. II 3, 6514.) La date offre un certain intérêt pour prouver que nous nous trouvons en présence de plusieurs tendances industrialistes et non pas d'une seule. Les articles que Comte et Dunoyer publient, fin 1816, dans le 1^er^ vol. de leur recueil, sont nettement industrialistes : cf. Comte, *Considérations sur l'état moral de la nation française, et sur les causes de l'instabilité de ses institutions*, p. 1-92 ; Dunoyer, *Du système d'équilibre des puissances européennes*, p. 93-142.

progrès de la civilisation « industrieuse ». A en croire les auteurs du *Censeur Européen*, le gouvernement est presque superflu, il devrait être réduit au strict nécessaire, ramené à des proportions raisonnables, au point de remplir sa fonction naturelle : protéger l'État et assurer aux individus leurs garanties. L'histoire prouve qu'un antagonisme constant a mis aux prises les gouvernants « oisifs » avec les « possédants industrieux ». C'est aux derniers à s'organiser et à s'éclairer, à assurer la défense de leurs intérêts, lesquels s'identifient avec le véritable intérêt de la civilisation tout entière [1].

La philosophie sociale et politique qui étaie le *Ministère vengé* puise son inspiration à la même source. La même thèse est sous-entendue dans la *Vue des révolutions d'Angleterre*, doublée d'une théorie de la conquête, qu'Augustin Thierry publie dans le *Censeur Européen*, et c'est la même opinion qui est exposée, sous la forme d'une diatribe violente, dans le *Ministère*. Le ministère, les fonctionnaires et les députés ministériels n'ont qu'un seul intérêt : conserver leurs places, avec tous les honneurs et les honoraires qu'elles comportent. La nation « importante » des gens à place se dresse contre la nation « méprisable » des producteurs. « Quelques misérables, végétant loin de la société polie, et rompus d'avance au besoin, sont les seuls qui payent sans rien recevoir, et que l'impôt des ministres appauvrit sans que la profusion des salaires les dédommage. Mais cette minorité ignoble ne doit-elle pas s'anéantir devant la majorité brillante ? Et quand cette majorité elle-même ne ferait qu'un gain apparent, qui masquerait vainement la disette réelle, ne devrait-elle pas encore s'anéantir devant l'État ? Que l'État trouve son compte, voilà l'objet. Point de société sans l'État, point d'État sans les places, point de places sans les employés » [2].

Chaque ministère se doit de tirer le maximum de profit de sa situation présente, car le passé appartient au ministère démissionnaire et l'avenir à celui qui remplacera le présent. L'armée ou la nation des ministériels seule devrait compter, car c'est elle seule qui représente les intérêts positifs des personnes réelles, face aux intérêts vagues et factices d'une société mal définie. Le principal souci de tous les ministères est de lever de l'argent : « Un ministère est une compagnie d'hommes choisis, lesquels, assistés d'une nombreuse troupe de commis, emploient de concert leur esprit, et l'esprit ou les bras de leurs commis, à tirer d'une grande masse d'hommes qu'on appelle *peuple*, des sommes d'argent qu'on appelle *impôts* » [3]. L'auteur abonde dans ce genre d'aménités : « L'état de ministre se rapporte donc, par la

1. Cf. E. Allix, *La déformation de l'économie politique libérale après J.-B. Say, article cité.*
2. *Ministère vengé*, p. 15-16.
3. P. 34.

nature même des choses, aux trois états, de brigand public, de trafiquant public, de harangueur public » [1].

Le *Ministère* satirique ne tend pas seulement à mettre en évidence la théorie de l'industrialisme militant, à savoir que les producteurs feront bien de se débarrasser du peuple des « oisifs », mais il cherche aussi à combattre, sous la même forme d'apologie à rebours, les projets de lois du ministère de 1817. Écrit théorique, le *Ministère* est surtout un pamphlet d'actualité. Dans son ensemble, et comme son titre l'indique d'ailleurs, il vise le régime de contrainte auquel était soumise la presse. C'est en amplifiant le débat sur les lois répressives que le fougueux polémiste s'attaque aussi au nouveau concordat, conclu, en 1817, avec Rome.

Le grand problème des années 1814-1818, et des années suivantes, c'est la liberté de la presse. Elle constitue pour le public libéral la plus importante et la plus passionnante des questions constitutionnelles. C'est une véritable pierre de touche quant à l'intention du gouvernement et de la Monarchie de respecter à la lettre la charte et d'accepter sans ambages les valeurs matérielles et spirituelles que la Révolution avait instaurées à ses débuts. Après la servitude complète que l'Empire avait imposée aux auteurs, aux éditeurs et aux imprimeurs, la Restauration semblait inaugurer l'ère de la liberté de la presse : la Charte l'a promise en établissant un régime purement régressif [2]. Mais le gouvernement de Louis XVIII est vite revenu sur ses engagements. Par la loi du 21 octobre 1814 et les ordonnances qui l'ont suivie, chaque imprimé de 20 feuilles et au-dessous était soumis à la censure, avec l'obligation d'une déclaration, avant l'impression, et d'un dépôt d'exemplaires, avant la mise en vente. Les journaux et les écrits périodiques étaient astreints à l'autorisation préalable. Si la censure est pratiquement abolie par la seconde Restauration, l'autorisation préalable est maintenue, par contre, pour les journaux et les écrits périodiques. De plus, la loi du 9 novembre 1815, relative à la répression des cris séditieux et des provocations à la révolte, a établi un régime draconien. Elle a laissé une grande latitude aux autorités policières et judiciaires pour définir à leur guise les écrits séditieux et infliger des peines sévères aux délinquants. Les procès de 1817 le prouvent abondamment. A la fin de la session de 1817, le Garde des Sceaux Pasquier a présenté à la Chambre un projet de loi comportant une répartition de responsabilités et de sanctions entre les auteurs, les éditeurs et les imprimeurs et le maintien de l'autorisation préalable pour les journaux jusqu'au 1er janvier 1821. De toutes les dispositions

1. P. 35.
2. Article 8 : « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté ».

de ce projet, les Chambres n'ont retenu que la dernière, en réduisant ses effets jusqu'à la fin de la session de 1818 [1].

Le polémiste du *Ministère* applique sa théorie industrialiste au régime de la presse. Les intérêts invétérés des ministres se trouvent à l'origine des lois et des projets de lois destinés à brimer la presse. Un nombre réduit de députés et une presse acquise à la cause des ministériels ou rendue muette par les lois répressives, constituent un état rêvé pour un ministère et lui permettent de mener à bon terme sa fonction, à savoir, pressurer les imposables. L'apologiste s'engage à prouver que le projet de loi de Pasquier n'est qu'un échafaudage de mensonges et qu'il s'encadre, naturellement, dans toute la série de lois arbitraires qui ont jalonné les annales de la lutte pour la conquête des libertés publiques, depuis 1814. « A-t-on bien senti avec quelle complaisance ingénieuse il [Pasquier] s'étend d'abord sur l'inviolabilité du droit de publier, sur la généreuse indépendance de l'imprimerie, sur l'excellence d'une bonne procédure, sur la garantie protectrice du jury, pour affadir le goût de son auditoire et le rendre insensible à la saveur d'un projet de loi qui enchaîne la publication, enrégimente les imprimeurs dans la troupe des valets de police, fonde une procédure plus remplie de détours, plus dangereuse que le labyrinthe, et donne licence aux jurés d'intervenir comme ci-devant dans les procès criminels [2]. »

Le projet de Pasquier n'a pas abouti, mais l'auteur anonyme s'y attache, à l'exemple de Comte et de Benjamin Constant [3]. Il fait sienne la thèse de Comte que la presse peut se passer de lois spécifiques, à l'instar de toute autre activité humaine, à condition de garantir la société de ses atteintes par un code pénal adéquat. « Nos ministres auteurs, dit l'apologiste impénitent, ont raison de vouloir qu'il n'y ait d'imprimeries que pour eux, et pour leurs familiers. Voilà le véritable principe pratique de la législation [*sic*] de la presse ; voilà le démenti formel au grand principe de nos adversaires, que toute loi sur la presse est inutile et ridicule » [4]. Les réclamations des imprimeurs et des libraires n'ont pas le sens commun ou du moins le sens ministériel : « L'industrie, dit-on encore, s'indigne des attentats commis contre son indépendance sur la personne des imprimeurs et des libraires. La nation des travailleurs, la nation des producteurs s'élève et réclame tout entière. Mais je le demande, est-ce que nous, commis, nous qui serrons la chaîne des imprimeurs, nous ne sommes pas aussi des gens

1. Nous avons suivi sur le régime de la presse de la Restauration, Paul Bastid, *Les institutions politiques de la monarchie parlementaire française (1814-1848)*, Paris, 1954, gr. in-8°, 2e partie, ch. VII, § 4. Cf. également Hatin, *op. cit.*

2. *Ministère*, p. 21.

3. Cf. Comte, *Du nouveau projet de loi sur la presse*, *op. cit.* ; Benjamin Constant, *Annales de la session de 1817 à 1818*, Paris, 1818, in-8°.

4. *Ministère*, p. 46.

à industrie ? Est-ce que notre nation n'est pas une nation de producteurs ? Chaque ministère, chaque bureau est un atelier » [1].

Un autre acte politique qui a marqué, en 1817, la scène parlementaire et passionné le public fut le nouveau concordat. Dès sa rentrée en scène, la Restauration s'est activement occupée de l'abolition du Concordat de 1801, témoignage humiliant de l'œuvre de l'Usurpateur, et du retour au Concordat de 1516, adapté aux nouvelles conditions ecclésiastiques complexes, issues de la Révolution et de l'Empire. Les négociations se sont révélées extrêmement difficiles. Ce n'est qu'au mois de juin 1817, et après maintes péripéties de part et d'autre, que le concordat élaboré par Blacas, ambassadeur du roi auprès du Saint-Siège, et le cardinal Consalvi, secrétaire d'État, fut ratifié par Louis XVIII et Pie VII. Aux termes de cet accord, le Concordat de 1801 cesserait d'avoir son effet, un certain nombre des anciens évêchés serait rétabli et ceux de 1801 maintenus, grâce à une dotation en bien-fonds ou en rentes sur l'État. Dès le 27 juillet, le Pape a publié une bulle établissant quarante-deux nouveaux diocèses français. Le 28 juillet, ont été préconisés trois cardinaux français et trente-quatre nouveaux évêques nommés par Louis XVIII. La publication de la bulle papale fut le signe en France d'une levée de boucliers gallicans et libéraux. Il y eut une véritable inondation de pamphlets et d'écrits contre le nouveau concordat. Sous la pression de Decazes et de Pasquier, Richelieu consentit à ce que le traité fût présenté à la Chambre sous la forme d'un projet de loi rédigé de façon à apaiser l'opinion. Lainé, le ministre de l'Intérieur, introduisit le Projet à la Chambre, le 22 novembre 1817 [2], par un discours modéré, mais qui, néanmoins, donna lieu à des débats et à des critiques passionnés. Ce fut une aubaine pour les libéraux de s'ériger en défenseurs de la légalité et de la souveraineté de la France, et, d'autre part, en adversaires de l'autorité du gouvernement [3].

Le concordat n'a pas abouti non plus, mais l'auteur du *Ministère* suit l'exemple de Comte et de Dunoyer et de l'opposition libérale tout entière, pour flétrir l'ingérence de Rome dans les affaires de la France et s'élever contre les atteintes portées à la souveraineté de la représentation nationale par le ministère Richelieu. « Le discours de S. Excellence fut composé pour servir d'introduction à un projet de loi destiné à légitimer une transaction diplomatique faite à Rome, entre M. le comte de Blacas, marquis d'Aulps, gentilhomme français,

1. P. 49-50.

2. P. 78, l'auteur du *Ministère* donne la date exacte du discours de Lainé, mais, page 82, il commet une erreur.

3. Nous avons suivi sur la question du concordat, Bertier de Sauvigny, *op. cit.*, 3e partie, ch. IV ; pour les débats à la Chambre et la polémique en général, cf. Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, p. 322 et suiv. Cf. également Ph. Sagnac, *Le Concordat de 1817*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1906, tome VII, p. 189-210, 269-288, 433-453 ; E. Le Marchand, *Un Concordat oublié*, dans *Revue des questions historiques*, 1923, n° 3, p. 62-126.

et un cardinal-prêtre italien. Cette transaction s'appelle *concordat* ; elle porte les noms de Sa M. et du prince-évêque de Rome [...]. [1] »

La critique du polémiste constitue, en réalité, un acte d'accusation de haute trahison à l'endroit des auteurs du Concordat et du Projet. Il leur reproche de faire dépendre la législation française des décrets de la Cour de Rome, de permettre au Pape d'inquiéter les acquéreurs des biens ecclésiastiques et de révoquer ainsi en doute l'abolition des privilèges de la noblesse. Une des bulles soumises par Lainé au visa de la Chambre — *bulle pour la nouvelle circonscription des diocèses* — est séditieuse au premier chef, parce qu'elle dote l'Église en biens-fonds et en rentes sur l'État. De plus, la même bulle proteste contre l'occupation par la France du « duché » d'Avignon et du « comtat » venaissin. C'est en d'autres termes faire appel à un « usurpateur » et inviter les provinces françaises à la révolte [2].

Écrit industrialiste et pamphlet d'actualité, le *Ministère* est pénétré en même temps, d'un bout à l'autre, d'un esprit satirique virulent. Pour porter condamnation sur le gouvernement de 1817 et se hausser au rôle de justicier des magistrats prévaricateurs, Augustin Thierry aurait pu adopter les procédés ordinaires des grands doctrinaires libéraux et consigner sa critique dans un écrit pesant. Il a préféré traduire ses idées sous une forme ironique : les quelques citations que nous avons rapportées en témoignent. Composer une satire contre le gouvernement, c'est atteindre deux objectifs à la fois : rendre ridicule le ministère et faire goûter au grand public les théories industrialistes et les idées de l'avant-garde libérale. C'est aussi s'engager sur un terrain où le jeune Augustin Thierry — il a à peine vingt-trois ans — peut paraître à son avantage à côté de ses aînés et conquérir la célébrité grâce à une verve endiablée. Le constitutionnel salarié entreprend la défense des ministériels. Pour atteindre ce but, et tel un ingénu ou un simple d'esprit, il expose à nu les véritables motifs qui se trouvent à l'origine des lois répressives et des violences exercées contre les publicistes. Le *Ministère* est une apologie, mais un plaidoyer à rebours, où tous les actes ministériels sont réduits aux mobiles intéressés des jouissances et des plaisirs du moment. En se plaçant au siège même des facteurs déterminants de la nature ministérielle, d'après les meilleures traditions des Philosophes et des Idéologues, le polémiste peut se lancer dans des considérations générales piquantes. Si la vérité pratique des ministériels c'est de lever de l'argent, la fonction publique doit être organisée en conséquence et l'appareil juridique approprié à la même fin. Les ministres de l'antiquité étaient des brigands et des voleurs de grands chemins. L'ère moderne a vu se perfectionner les méthodes ministérielles concurremment avec les progrès de la civilisation : les ministres sont devenus orateurs ou

1. *Ministère*, p. 82.
2. Cf. p. 79-88.

auteurs, ils cherchent à gagner la confiance des députés par la parole et les écrits qu'ils inspirent. Les ornements de style et la persuasion ont remplacé les moyens brutaux des temps antiques et moyenâgeux. Pour être seuls à se faire entendre, les ministériels ont créé la Direction de l'imprimerie et de la librairie. Cette sage institution assure la propagation de la parole ministérielle et empêche celle des écrits oppositionnels. Une opposition ministérielle, c'est-à-dire une opposition qui cherche à remplacer le ministère, peut se comprendre et se défendre. Elle se distingue des gouvernants par sa position et non pas par ses principes. La même philosophie positive dicte son comportement. Elle aspire à puiser aux mêmes sources vivifiantes de plaisirs que les ministériels, elle fait, en somme, partie de la vaste armée des commis. C'est pourquoi le polémiste, après avoir décoché ce trait à l'adresse des ultras, limite le débat aux oppositionnels doctrinaires, à ceux qui ont raison sur le plan de la vérité pure. Les formules abstraites ne sauraient tenir contre la vérité pratique, synonyme de la vérité ministérielle. Le bonheur ici-bas dépend de la joie et celle-ci du front ridé ou déridé des ministres. Comme les écrits oppositionnels rendent les ministres soucieux et que la tristesse, telle une maladie contagieuse, gagne les commis, les courtisans, et la place publique, la conclusion s'impose d'elle-même : il faut proscrire les écrits des Indépendants. Le salut des libéraux les attend dans les antichambres des ministres. Il est temps qu'ils se rendent à l'évidence de cette vérité pratique lumineuse et qu'ils renoncent à désenchanter les charges publiques au nom d'un bien public et d'un patriotisme factices. « Ah ! si vous désenchantez les places, où sera le refuge contre les travaux utiles sans honneur ? Il y a bien assez d'hommes condamnés à opérer obscurément sur la matière brute et insensible ; n'envions pas à quelques mains privilégiées l'emploi de tailler noblement l'étoffe humaine. Il y a bien assez d'hommes dans le besoin, et à la chaîne ; souffrons qu'au moins quelques-uns de nos semblables soient riches et libres, même à nos dépens [1]. »

La deuxième partie de l'Apologie est l'application, par les mêmes procédés, des considérations générales et des lois sur la presse aux procès intentés en 1817 et au début de 1818 à Rioust, Chevalier, Comte et Dunoyer et à Scheffer. Le grand tort des publicistes, c'est de pousser la naïveté jusqu'à prendre à la lettre la Loi du 9 novembre 1815. Il faut comprendre l'esprit qui a dicté les lois sur la presse et cesser d'être dupe de leurs dispositions apparentes. « Quels trésors de consolations le ministère ouvre ainsi à peu de frais aux victimes de sa prudence ! Il les berce d'illusions qui ôtent le mal jusqu'au réveil. Nous souhaiterons que nos adversaires voulussent tous apprendre l'art de se duper soi-même, et d'être dupe de bonne grâce ; nous souhaiterons que la France l'apprît d'eux ! La France en a tant

1. P. 54.

besoin ! [1] » Les lois n'ont été instituées que pour permettre aux autorités de condamner d'après l'intention, sans intention, un mot douteux, un passage isolé du contexte. Les procès de Comte et de Dunoyer en portent témoignage.

D'ailleurs, si les publicistes se trompent quant à l'esprit des lois, ils ne se font pas moins d'illusions au sujet de la liberté. Celle-ci consiste à étendre les lois à tout le monde. Les lois sont l'émanation de la volonté ministérielle, traduite en ordonnances et en règlements. Toute la science de la liberté est là. La preuve de l'universalité des lois est fournie par le Ministre de l'Intérieur en personne. De par son discours du 22 novembre 1817, il est passible de toutes les peines sévères prévues par la loi de novembre 1815. Les arguments qu'on a invoqués contre les auteurs du *Censeur Européen* sont encore plus valables à son égard. Et pourtant, la magnanimité des ministériels ne connaît pas de bornes. Elle n'admet pas d'exceptions. C'est grâce à sa qualité de député et non pas de ministre que Lainé n'est pas poursuivi pour haute trahison. Les écrivains qui ont été frappés par les lois répressives n'ont pas le droit de se plaindre, puisque leur sort aurait pu être partagé par un confrère-ministre.

La morale de l'*Apologie*, c'est qu'il vaut mieux être ultra qu'indépendant, et ministériel qu'oppositionnel. Les réformateurs de la cité livrent une bataille perdue d'avance pour une drôle de vérité. La leçon de la conclusion rejoint ainsi la philosophie du début. « Le ministre est un fermier ; il n'est fermier que pour un jour ; la possession de la veille ne lui garantit point celle du lendemain. Rien n'est sûr pour lui, si ce n'est la jouissance du moment présent, et il y sacrifie sans peine l'espoir d'un avenir incertain. Que lui importe de perdre son brevet, parce que le maître le lui retire, ou parce que la terre change de maître ? C'est un même revers, c'est un seul danger [2]. »

L'*Apologie* sent son auteur normalien. Précédée d'un Avant-propos et d'une Exposition du sujet, elle comprend deux parties qui comportent, respectivement, huit et six sous-chapitres, avec quelques mots d'introduction pour chaque division, et une Conclusion qui reprend l'Exposition. Elle est à rapprocher, sous cet aspect, des œuvres qu'Augustin Thierry a composées en collaboration avec Saint-Simon, de son écrit *Des Nations* et des articles qu'il a publiés dans le *Censeur Européen*. Une construction apparemment logique qui cherche à déduire clairement les conclusions des données initiales, caractérise le *Ministère* comme les autres ouvrages.

L'*Apologie* est aussi marquée par l'âge du polémiste. Il faudra attendre les *Lettres*, remaniées, *sur l'histoire de France* et les *Récits des temps mérovingiens* pour assister à l'éclosion du grand art de l'historien. Il ignore encore le secret de la phrase ciselée, harmonieusement cadencée, où la précision et la force de l'expression, le choix de mots

1. P. 66.
2. P. 93-94.

appropriés et l'emploi d'images évocatrices le classeront parmi les grands écrivains. En 1817, il écrit au courant de la plume. Journaliste, il néglige ses phrases et il n'hésite pas longtemps entre deux termes. Les répétitions ne l'effrayent pas ni les tournures obscures.

Le *Ministère* ne laisse pas, pourtant, d'offrir un certain charme. A un âge où l'on croit posséder la vérité, le jeune Augustin Thierry l'administre à ses aînés avec emportement et sans pitié. Les réalités complexes de la vie politique lui échappent. A l'aide de la science industrialiste et de la psychologie du XVIII^e siècle, il réduit tous les problèmes à leurs mobiles originels. Les arguments qu'il invoque contre les ministériels sont des armes que toutes les générations ont brandies contre leurs gouvernants. Saurait-on affirmer que les honoraires et les honneurs n'entrent pour rien dans l'ambition et dans la politique des aspirants ministériels ? De plus, la campagne intrépide qu'il a entreprise contre la Justice de commande lui mérite tous les éloges. C'est un haut témoignage d'une âme généreuse.

Enfin, le *Ministère* nous permet de saisir sur le vif un Augustin Thierry méconnu. Nous aimons nous le représenter sous les traits figés qu'une légende conventionnelle a fixés et d'après le portrait qu'une souffrance et une gloire précoces ont tracé. Le *Ministère* nous révèle un Thierry espiègle, d'un naturel gai, frondeur et conspirateur-né.

L'analyse du contenu concorde avec l'examen des circonstances de la publication du *Ministère*. Cette restitution d'une œuvre de jeunesse à son auteur légitime n'est pas sans éclairer les étapes industrialistes de Thierry et le climat intellectuel dans lequel il a évolué en 1817-1818. Il a renoncé au projet de réimprimer le *Ministère* ainsi que son écrit *Des Nations*. Ce ne sont pas les seules œuvres de jeunesse vouées à l'oubli, car nombreux sont les articles ensevelis dans les colonnes du *Censeur Européen* et que l'historien n'a pas jugé opportun de réunir en volume, avec la partie qu'il a réimprimée dans *Dix ans d'études historiques*.

Cette restitution nous permet enfin de suggérer une solution à l'énigme d'un autre écrit anonyme que ni le biographe récent de Thierry ni H. Gouhier, à sa suite, n'ont réussi à retrouver. En analysant les écrits de Saint-Simon et d'Augustin Thierry, publiés pendant les Cent-Jours, le biographe A. Augustin-Thierry mentionne un pamphlet anonyme de son héros : *Lettre d'un fonctionnaire salarié*, « amère diatribe contre le gouvernement impérial [...]. Fouché néanmoins enquêta, parvint jusqu'à l'auteur. Déjà l'homme aux lèvres pâles sentait passer le vent des catastrophes prochaines. Aux aveux du coupable, il répondit, en lui remettant dix louis, par cette louange inattendue : « Bravo, jeune homme ! continuez d'écrire, mais prenez garde à vous, vous avez blessé au vif le cœur du tyran » [1]. Une note

1. A. Augustin-Thierry, *op. cit.*, p. 32-33.

ajoute qu'il s'agit d'une anecdote recueillie par M. de la Saussaye de la bouche de M. Jacques Thierry — le père de l'historien.

M. H. Gouhier a cherché la trace de la *Lettre* dans le *Journal de la librairie*, pour l'année 1815, et dans le *Dictionnaire* de Barbier. Nous avons consulté aussi, pour la même année, le *Catalogue de l'Histoire de France*, sans y relever la moindre indication ayant trait au pamphlet en question. Le dépouillement des dossiers de la police aux Archives Nationales s'est montré tout aussi vain.

La note inédite d'Augustin Thierry, où il fait état de ses publications antérieures, n'en porte pas mention. Nous nous trouvons en présence d'une anecdote transmise par un tiers et que les biographes ont peut-être embellie. Le titre lui-même est suspect : la *Lettre d'un fonctionnaire salarié* est un nom industrialiste. Il constitue un mot de guerre et il traduit une doctrine qui se propage bien après 1815, lorsque les enseignements de Jérémie Bentham, de J.-B. Say, des auteur du *Censeur Européen* et de Saint-Simon ont pris racine dans les milieux avancés de la bourgeoisie. Bref, c'est un titre qui se conçoit en 1817, mais non pas en 1815.

Rappelons le titre du *Ministère : Le Ministère vengé ou Apologie victorieuse* [...] *Par un Constitutionnel salarié.* Jacques Thierry aurait pu facilement confondre le constitutionnel salarié avec le fonctionnaire salarié, d'autant plus que l'écart entre les deux n'est pas infranchissable. Avec le recul du temps, le père aurait gardé quelques vagues souvenirs du pamphlet et d'une rencontre éventuelle d'Augustin Thierry, en 1818, avec le directeur du ministère de la police ou le ministre lui-même. C'est ainsi qu'il aurait mis son fils aîné aux prises avec le redoutable Empereur, par l'entremise de son ministre non moins dangereux. La vieillesse aime parfois associer les gloires familiales au prestige des conquérants.

La preuve n'est pas concluante, mais tout nous porte à croire qu'il y eut confusion et que l'anecdote relève de la pure légende. A moins d'une nouvelle révélation, il ne faudrait guère, nous semble-t-il, considérer la *Lettre d'un fonctionnaire salarié* comme le titre d'un ouvrage réel. Il n'y aurait eu qu'un seul écrit anonyme d'un seul salarié : celui de 1818.

Éphraïm Harpaz.

UNE ÉNIGME NERVALIENNE : " ÉRYTHRÉA "

Au nombre des pièces que, dans ses récentes éditions des poésies de Nerval [1], Albert Béguin a groupées sous le titre d'*Autres Chimères*, figurent les deux états d'un sonnet jusqu'ici peu connu. La première version intitulée *A Madame Aguado* a été révélée au public, d'après le manuscrit Dumesnil de Gramont, dans l'édition parue en 1924 chez Helleu et Sergent. La seconde version qui porte pour titre *Erythréa* a été publiée en 1941, d'après un manuscrit appartenant à Paul Éluard, dans l'édition à tirage restreint parue chez Corti. La sagacité des commentateurs ne s'est guère exercée encore sur ces textes qui pourtant ne le cèdent pas en obscurité aux plus hermétiques des *Chimères*. A. Béguin ne cite d'autre étude qu'un article de M. André Rousseaux, *Sur trois manuscrits de Gérard de Nerval* [2]. On n'y trouve pas de grandes lumières, le critique s'étant borné à comparer les deux états du texte et à apprécier la valeur esthétique des variantes, sans chercher à élucider le sens et sans se mettre en quête des sources. Il est vrai que le manuscrit Éluard porte un certain nombre de notes de la main du poète : ces gloses ne contribuent que faiblement à dissiper l'obscurité, si même, pour certaines, elles ne l'accroissent pas.

Ma propre enquête ne m'a pas mis en mesure de faire de point en point l'exégèse du poème, mais seulement de rassembler quelques données dont un interprète plus averti pourra peut-être tirer parti pour une explication plus complète.

Voici le texte du manuscrit Éluard [3], le plus révélateur à mon sens :

ERYTHRÉA.

Colonne de Saphir, d'arabesques brodée
— Reparais ! — *Les Ramiers* pleurent, cherchant leur nid :
Et de ton pied d'azur à ton front de granit
Se déroule à longs plis la pourpre de Judée !

1. GÉRARD DE NERVAL, *Poésies*, texte établi et présenté par Albert Béguin (Mermod, 1947). — GÉRARD DE NERVAL, *Œuvres*, texte établi, annoté et présenté par Albert Béguin et Jean Richer (Bibl. de la Pléiade, N. R. F., 2e éd., 1956).
2. Dans le recueil collectif *Domaine Français*. Édition des Trois Collines, Genève, 1943.
3. Pléiade, p. 40.

Si tu vois Bénarès sur son fleuve accoudée
Prends ton arc et revêts ton corset d'or bruni :
Car voici le *Vautour*, volant sur Patani,
Et de *papillons blancs* la mer est inondée

MAHDÉWA. Fais flotter tes voiles sur les eaux
Livre des fleurs de pourpre au courant des ruisseaux :
La neige du Cathay tombe sur l'Atlantique :

Cependant la prêtresse au visage vermeil
Est endormie encore sous *l'Arche du Soleil*
— Et rien n'a dérangé le sévère portique.

J'essaierai de discerner quelques-uns des motifs qui se fondent dans cette pièce et d'en retrouver l'origine, sans me flatter pour autant de résoudre l'énigme, car le vrai mystère est la magie qui a fait s'appeler et s'unir les thèmes dans l'esprit du poète.

L'un de ces motifs vient sans aucun doute, comme l'a naguère montré M. Gilbert Rouger [1], d'un pantoum malais dont Nerval avait pu lire la traduction dans l'appendice des *Orientales*, — traduction due à Ernest Fouinet. Au poète oriental, Nerval a pris les papillons, le vautour, les pigeons qui, cités en dernier lieu et à peine nommés dans le pantoum, prennent dans le sonnet sous le nom plus noble de ramiers la première place. Peut-on garder le moindre doute sur cette filiation, alors qu'on voit, dans les deux pièces le vautour survoler Patani ? Nerval, d'ailleurs, montre un superbe mépris pour la géographie, en transportant dans les Indes la ville malaise de Patani, ou plutôt en l'assimilant indûment à la ville hindoue de Patna, comme le montre cette glose du manuscrit Éluard : « Patani-Patna ou hiéro-solime la ville sainte » [2]. Ce n'est là que le signe le plus visible de la liberté dont fait preuve dans l'imitation le poète des *Chimères*. Les détails qu'il emprunte prennent chez lui une valeur toute nouvelle. Si les images du pantoum donnent au sonnet leur couleur, Nerval leur confère en revanche on ne sait quelle mystérieuse et profonde résonance. On songe au musicien de génie qui mêle à une composition savante quelques mesures d'une mélodie populaire. Ou, si l'on veut une autre comparaison, papillons, vautours et ramiers sont, dans *Erythréa*, traités comme des hiéroglyphes, c'est-à-dire chargés d'une signification secrète. Le poète use de cet alphabet d'images, comme il a fait, si l'on en croit un critique récent, des symboles de l'alchimie ou de ceux du jeu des tarots.

Après le motif des ailes, celui de la mer. Il est essentiel : c'est la mer Érythrée qui a donné son nom au sonnet, c'est elle qui relie la Judée aux Indes, car sous le nom d' Ἐρυθρά — ou — Ἐρυθραία Θάλασσα,

1. « En marge des *Chimères* », *Cahiers du Sud*, n° 292.
2. Pléiade, p. 1123.

les Grecs comprenaient la Mer Rouge et la Mer des Indes. Mais, semble-t-il, le vers 11 nous dépayse brusquement :

La neige du Cathay tombe sur l'Atlantique,

Que vient faire ici l'Atlantique ? La solution de ce problème géographique est toute simple : l'Atlantique n'est qu'un autre nom de la mer Érythrée. J'ai trouvé la clef de ce petit mystère dans un ouvrage oublié aujourd'hui, mais que Nerval devait connaître : *Les Lettres sur l'Atlantide* de Bailly. Ces lettres adressées à Voltaire tendent à établir que le fabuleux continent dont a parlé Platon, doit être placé dans la haute Asie, — ce qui est fort loin de l'océan Atlantique, mais Bailly croit avoir trouvé une mer Atlantique plus proche du séjour qu'il assigne à ses Atlantes :

Si l'on a nommé Atlantique, écrit-il, la mer où sont les Canaries, d'où l'on a voulu faire sortir les Atlantes, cette dénomination est moderne : l'Asie nous offre aussi une mer Atlantique, revêtue de ce nom depuis un temps qui remonte à Hérodote, il y a près de 2200 ans. Cet historien dit que la mer Atlantique gisante au delà des colonnes d'Hercule n'est autre chose que la mer Rouge. Strabon et Diodore de Sicile ont placé l'Arabie sur les bords de cette mer, à laquelle les enfants d'Atlas ont donné leur nom [1].

Bailly doit son érudition à un autre chercheur d'Atlantide, un savant du nom de Baer, auquel il renvoie en note, et qui, d'ailleurs, soutient une thèse fort différente de la sienne, puisqu'il place l'Atlantide en Judée. L'ouvrage que Baer a consacré à ce problème s'intitule pompeusement : *Essai historique et critique sur l'Atlantique des Anciens, dans lequel on se propose de faire voir la conformité qu'il y a entre l'histoire des atlantiques et des Hébreux* [2]. L'auteur montre à grand renfort de textes grecs que la Mer Rouge fut anciennement nommée l'Atlantique :

Commençons par un passage d'Hérodote. Cet historien dit que la mer qui est par delà les Colonnes, appelée Atlantique et la Mer Rouge sont la même chose. Cette vérité est confirmée par Strabon qui dit que « l'Arabie heureuse est située sur les bords de la Mer Atlantique et qu'elle est occupée par les premiers cultivateurs après les Syriens et les Juifs ». Qui ne reconnaît là dedans la Mer Rouge ? A ce témoignage nous pouvons ajouter celui de Denys le Périégète, qui dit que les Éthiopiens habitaient le pays d'Érythia qui est fertile en bœufs et proche de la Mer Atlantique.

Baer ajoute qu'Ἐρυθρός, en grec, veut dire rouge et se rapporte au pays appelé dans l'Écriture le pays d'Edom qui signifie la même chose. Or, ce pays d'Edom appartient au domaine d'Israël considéré

1. Bailly, *Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie. Pour servir de suite aux Lettres sur l'origine des sciences adressées à M. de Voltaire par M. Bailly.* Nouvelle Édition. Paris, chez Debure père et fils, An XIII, 1805, p. 98.

2. J'emprunte mes citations à la seconde édition de cet ouvrage. Frédéric-Charles Baer : *Essai historique et critique, etc.* Seconde édition, Avignon, Seguin aîné, 1835. Le passage cité plus bas s'y lit p. 36-37.

dans toute son étendue : « Selon la promesse que Dieu fit aux Israëlites les bornes de la domination devaient s'étendre, quant à la longueur d'un côté jusqu'au mont Liban, et de l'autre jusqu'à la Mer Rouge ; et quant à ce dernier terme, Moïse posa pour dernière limite le pays d'Edom dans lequel se trouve la ville d'Élath, située sur la Mer Rouge. » (*Op. cit.*, p. 47.) Enfin Baer cherche les colonnes d'Hercule dans le voisinage de la Palestine et de l'Égypte ; il croit les avoir découvertes dans un temple consacré à l'Hercule phénicien et bâti à l'embouchure du Nil, car, dit-il, il y avait ordinairement dans les temples élevés à cette divinité deux colonnes, « dont l'une était consacrée au feu, l'autre aux nuées et aux vents » (*op. cit.*, p. 42).

Nerval avait dû lire Baer ; par là s'expliquerait qu'après avoir évoqué la Judée, il mentionne l'Atlantique, parant ainsi son vers du mystérieux prestige d'une appellation inusitée. Peut-être aussi, plus vaguement, avait-il gardé en mémoire quelques images, la couleur du pays d'Edom et la colonne consacrée aux nuées.

Déjà nous pouvons entrevoir le travail qui s'est accompli en l'esprit de Nerval, prendre quelque idée de l'étrange alchimie d'où est sorti l'or du poème. Pour cette transmutation, il fallait des éléments peu communs, des combinaisons inattendues ; il fallait qu'à des images nées sous le ciel d'Extrême-Orient s'alliât la bizarre érudition puisée dans d'obscurs ouvrages du XVIII^e siècle.

Je n'ai pas encore touché au vrai secret qui est d'ordre religieux. *Erythréa* est une prière, ou plutôt une conjuration, un appel sans doute à la divinité féminine aux multiples formes qui hante toute l'œuvre du poète. Elle se métamorphose ici d'une strophe à l'autre de singulière façon.

Et, tout d'abord, n'est-ce pas son image, la colonne dressée au seuil du sonnet ?

Colonne de saphir d'arabesques brodée.

Une telle représentation ne doit pas étonner : que l'on songe, par exemple, aux mystiques métaphores des litanies à la Vierge, tour d'ivoire, porte du ciel.... Nerval invoque la déesse sous le symbole d'une colonne, parce qu'elle est pour lui le support, le soutien de l'univers [1]. En même temps, il l'identifie avec la nature ou du moins avec le ciel étoilé : si la symbolique colonne est de saphir, c'est sans doute pour rappeler la couleur du firmament nocturne, les arabesques dont elle est brodée figurant les constellations [2]. Ainsi se fondent ensemble

1. Sur la colonne, ou l'arbre cosmique centre et soutien de l'univers, cf. Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions* (Paris, Payot, 1949), notamment p. 259. Il semble que Nerval ait spontanément retrouvé un symbole religieux de valeur universelle.

2. Au livre VII de *La République*, Platon appelle les constellations des broderies, ποικιλματα.

la colonne, la déesse et le ciel, comme, dans *Aurélia*, le paysage ne fait plus qu'un avec le corps d'une femme apparue en rêve au poète :

La dame que je suivais... se mit à grandir sous un clair rayon de lumière, de telle sorte que peu à peu le jardin prenait sa forme, et les parterres et les arbres devenaient les rosaces et les festons de ses vêtements, tandis que sa figure et ses bras imprimaient leurs contours aux nuages pourprés du ciel [1].

Peut-être, en composant Erythréa, Nerval a-t-il songé à l'Astarté phénicienne. Il me semble percevoir dans le premier quatrain l'écho d'un passage que Quinet en son *Génie des Religions* a consacré à cette figure mythique de la nature :

Que faisaient les Phéniciens lorsqu'ils déployaient de rivage en rivage la pourpre de Tyr ? Ils embellissaient le manteau de la grande mère des montagnes ; et ces villes industrieuses Tyr, Sidon, Carthage, Smyrne, assises au bord de la mer, étaient autant de desservantes continuellement occupées d'orner, de réparer, de broder le pan de la robe de l'épousée qui cachait dans la nue son front chargé de créneaux [2].

Les analogies sont sensibles. C'est d'abord la pourpre qui vêt la déesse : selon Quinet, « les Phéniciens la déployaient de rivage en rivage » ; chez Nerval, elle se « déroule à longs plis ». Il est vrai que, dans un cas, elle est de Tyr, et dans l'autre de Judée. Mais, après avoir vu Nerval transporter Patani de la Malaisie dans les Indes, faut-il nous étonner d'une nouvelle transposition ? Quinet, en un certain sens, l'autorise, quand il rappelle que le culte idolâtrique d'Astarté tendait à s'introduire en Judée. Après avoir décrit les séductions de cette « madone du panthéisme », l'historien du *Génie des Religions* ajoute :

C'est ce qui rendait si glissante la pente à l'idolâtrie dans la Judée. Je me persuade que Salomon et les rois d'Israël, de Samarie, en associant la Vénus orientale à Jéhovah, croyaient achever, consommer la divinité loin de vouloir la détruire [3].

La colonne de Nerval a un « pied d'azur » et un « front de granit ». Le « pied d'azur » ne seraient-ce point les flots qui, selon Quinet, baignent les « desservantes » d'Astarté, et au bord desquels elle dresse sa haute stature ? Le « front de granit » n'aurait-il pas été suggéré par la couronne de créneaux qui d'après le texte du *Génie des Religions*, ceignait la tête divine ?

Astarté enfin a été identifiée avec l'Aphrodite des Grecs et la Vénus latine. Or, les ramiers, qui dans *Erythréa* pleurent la divinité tutélaire, appartiennent à la même famille que les colombes consacrées à la déesse de l'amour.

1. Pléiade, p. 374.
2. Quinet, *Le Génie des Religions*, 2e édition, Paris, Chamerot, 1851, p. 278.
3. *Op. cit.*, p. 279

Porté sur les flots de « l'Atlantique », le poète passe de la Judée dans les Indes en quête des avatars de celle à qui il a voué son culte et son amour. Elle est pour lui lumière et vie. Déesse de la lumière, elle est armée d'un arc, selon l'antique symbolisme, pour combattre le principe des ténèbres, que représente ici le Vautour. D'après une des notes du manuscrit Éluard, ce vautour se nomme Typhon : Typhon, « le Satan égyptien », nous dit Quinet, « l'esprit de mort, celui dont le souffle empoisonné obscurcit la lumière et tarit les eaux saintes » [1]. Que l'on ne soit pas surpris de voir Nerval mêler les mythologies : ce syncrétisme est, chez lui, coutumier.

L'opposition de la divinité bienfaisante et des forces maléfiques se présente ensuite sous une nouvelle forme :

> Livre tes fleurs de pourpre au courant des ruisseaux
> La neige du Cathay tombe sur l'Atlantique.

En ces fleurs, teintées de la même pourpre qui, au début, vêtait la déesse, sans doute faut-il voir un hiéroglyphe de la fécondité : le lotos porté sur les ondes joue un grand rôle, dans la symbolique religieuse de l'Inde, comme figure de la vie cosmique. Avec l'éclatant coloris des fleurs, avec les eaux vives des ruisseaux contraste la neige du Cathay. Cathay, selon une des notes du manuscrit Éluard, désigne le Thibet, c'est-à-dire un monde glacé, figé, stérile. Et, pour le poète, le froid de la mort menace sans cesse d'éteindre son domaine, de recouvrir enfin toute la terre, puisque

> La neige du Cathay tombe sur l'Atlantique.

C'est un thème qui revient avec insistance dans l'œuvre nervalienne que celui de la fin du monde, soit par épuisement des sources de la vie, soit par une catastrophe soudaine. Dans l'*Histoire de la Reine du Matin*, Tubal-Kaïn prophétise : « La terre mourra comme ses habitants. Elle vieillit déjà : la fraîcheur la pénètre de plus en plus.... Le soleil lui-même pâlit » [2]. Le Christ, au Jardin des Oliviers, évoque aussi un refroidissement graduel, un progrès inexorable de la mort :

> Hasard qui t'avançant
> Parmi les mondes morts sous la neige éternelle,
> Refroidis, par degrés, l'univers pâlissant [3].

Jusque dans *Sylvie*, parmi les paysages et les scènes d'idylle, Nerval a trouvé le moyen d'insérer une image de cette fin des temps dont il a la hantise. Il a vu à Chaalis les pensionnaires d'un couvent représenter « un mystère des anciens temps » :

1. Quinet, *op. cit.*, p. 265.
2. *Voyage en Orient*, Les nuits du Ramazan. III, Les conteurs. Histoire de la Reine du Matin et de Soliman prince des Génies. Pléiade, t. II, p. 559.
3. *Les Chimères*, Le Christ aux Oliviers, t. I, p. 33.

La scène se passait entre les anges, sur les débris du monde détruit. Chaque voix chantait une des splendeurs de ce globe éteint, et l'ange de la mort définissait les causes de sa destruction [1].

Enfin les visions d'*Aurélia* montrent à quel point la pensée de Nerval était obsédée par une angoisse cosmique qui se reliait étrangement à l'angoisse de son destin personnel. Dès la première partie, la menace apparaît au foyer même de la vie, que Nerval explore en son rêve. Le « feu central » qui anime la terre « déjà s'est affaibli » [2]. Ou encore « le feu primitif qui anima les premiers êtres... jadis s'élançait à la surface de la terre, mais les sources en sont taries » [3]. Un pressentiment analogue est traduit d'autre manière par l'image d'Isis-Aurélia qui semblait s'évanouir dans sa propre grandeur : « Oh ! ne fuis pas ! s'écrie Nerval..., car la nature meurt avec toi » [4].

Dans la seconde partie, menaces et pressentiments paraissent s'accomplir et Nerval croit par deux fois assister à la catastrophe où doit périr le monde. Il faut, pour dissiper ces terreurs, que se manifeste à lui celle que jadis il avait vu s'enfuir, la garante de la vie, la dispensatrice de la fécondité :

La divinité de nos rêves m'apparut souriante, dans un costume presque indien, telle que je l'avais vue autrefois.... Les prés verdissaient, les fleurs et les feuillages s'élevaient de terre sur la trace de ses pas [5].

Voilà qui n'est pas sans analogie avec le premier tercet d'*Erythréa*. Pris dans son ensemble, le sonnet me paraît une expression, entre beaucoup d'autres, du drame cosmique, que Nerval a intensément vécu jusqu'à s'y attribuer un rôle [6]. Contre les forces de destruction, représentées ici par le vautour ou les neiges du Cathay [7], il invoque la divinité salvatrice avec autant de ferveur qu'il faisait dans la vision d'*Aurélia*, mais, moins heureux, il ne la voit pas reparaître : l'invocation reste vaine.

Le sonnet, en effet, s'achève sur une note désenchantée :

> Cependant la prêtresse au visage vermeil
> Est endormie encor sous l'Arche du Soleil
> — Et rien n'a dérangé le sévère portique.

1. *Sylvie*, Pléiade, t. I, p. 277.
2. *Aurélia*, Pléiade, t. I, p. 368.
3. *Aurélia*, Pléiade, t. I, p. 383.
4. *Ibid.*, p. 374.
5. *Ibid.*, p. 408.
6. Un rôle bienfaisant ou maléfique, bienfaisant dans *Aurélia*, puisqu'il se figure que par son intervention les eaux du déluge s'arrêtent de tomber, maléfique peut-être dans une des versions d'*Erythréa* : « Car je suis le Vautour... ».
7. Les « papillons blancs » du second quatrain, étroitement associées au « vautour », semblent bien une figure destinée à traduire « la neige du Cathay ».

Cette conclusion est fort analogue et même, pour le dernier vers, identique au second tercet d'une des plus célèbres *Chimères*, qui a pour titre *Delfica* :

> Cependant la Sibylle au visage latin
> Est endormie encor sous l'Arc de Constantin
> — Et rien n'a dérangé le sévère portique.

Le poète a voulu établir une correspondance étroite entre les deux pièces, et le rapprochement qu'il nous impose ainsi éclaire le titre d'*Erythréa* d'un jour nouveau et inattendu : Delfica, Erythréa, la Delphique, l'Érythréenne, ce sont les noms de deux illustres Sibylles. Faudra-t-il renoncer à l'interprétation géographique que je donnais tout à l'heure ? Je ne le pense pas. Le titre est à double entente : Erythréa est bien la Mer Rouge, mais elle est *aussi* la Sibylle d'Érythrée, et Nerval joue de cette ambiguïté, comme s'il faisait chatoyer une pierre précieuse qui, selon l'éclairage, jette des feux de différentes couleurs.

Mais quel rôle le poète assigne-t-il aux Sibylles ? Pour répondre à cette question, il n'est pas inutile de rappeler que le Romantisme a remis en honneur ces inspirées, les vengeant des railleries que le XVIII^e^ siècle avait prodiguées contre elles. Le mystique Ballanche, si curieux des secrets récelés par les mythes de l'antiquité, se demande « si, en considérant la longue vie attribuée aux diverses Sibylles, il ne serait pas permis de présumer que le nom de chacune fut celui d'un Cycle de civilisation » [1].

Il illustre cette hypothèse par un épisode de son Orphée : on y voit la Sibylle de Samothrace, poursuivie par Orphée dans les cavernes de l'île, prédire la fin de son règne et annoncer que de nouvelles prophétesses sont destinées à lui succéder : « Mon règne est fini. D'autres Sibylles, en sympathie avec les cycles nouveaux vont s'emparer des croyances humaines, et gouverner les peuples par des superstitions moins sinistres que les miennes. » L'une, poursuit-elle, « va s'emparer de Delphes, séjour consacré à Apollon, et qui deviendra la ville sacrée d'un peuple tout poétique. Une autre encore, sous le nom de Sibylle d'Érythrée portera partout la puissance du trépied fatidique » [2].

Pour Nerval aussi, les Sibylles sont liées aux « cycles de la civilisation ». Les dieux du passé, dont il attend et implore le retour, ne reparaîtront pas que la Sibylle ne se soit réveillée :

> Ils reviendront ces dieux que tu pleures toujours,

1. Ballanche, *Œuvres complètes*, Paris, Barbezat, 1830, vol. III, *Essais de Palingénésie sociale*, tome premier, *Prolégomènes*, p. 133.

2. *Ibid.*, vol. IV, *Essais de Palingénésie sociale*, t. 2, *Orphée*, p. 181.

L'univers de Nerval offre plus d'une analogie avec celui de Ballanche, on ne l'a peut-être pas assez remarqué. Orphée est le héros de Ballanche comme celui de Nerval, et tous deux s'identifient avec le fabuleux inspiré. Tous deux ont mis au centre de leur pensée ou plutôt de leur vie l'idée d'initiation ; tous deux sont attirés par le secret des sanctuaires d'Égypte comme par le mystère des Sibylles, etc...

Rappelons que l'Érythréenne est originaire de la ville d'Erythrae, en Ionie.

annonce-t-il dans Delfica. Puis, après ce mouvement d'espoir, il constate, désappointé, que rien ne fait prévoir le réveil de la Sibylle. Des phases analogues se retrouvent dans *Erythréa* : « Reparais », implore le poète, mais sa prière est sans effet, puisque

la prêtresse au visage vermeil
Est endormie encor sous l'arche du soleil

La différence capitale entre Ballanche et Nerval, c'est que, pour le premier, les cycles achevés ne recommencent pas, tandis que l'autre paraît croire à un retour éternel, comme Virgile, en cette quatrième Églogue à laquelle le poète des *Chimères* a, par deux fois, emprunté une phrase pour servir d'épigraphe à *Delfica* [1].

Associées au règne des anciens dieux, Delfica et Erythréa paraissent avoir dans l'esprit de Nerval deux domaines distincts : à l'une, sont réservées l'Hellade et l'Italie, à l'autre, qui est une Sibylle asiatique, le proche et lointain Orient. Peut-être le poète, aussi aventureux dans ses hypothèses linguistiques qu'en sa géographie, a-t-il établi un lien étymologique entre le nom de la Mer Rouge et celui de la Sibylle. En tout cas une des clefs du sonnet semble bien être dans une homonymie que le poète, attentif au mystère des noms, a dû juger pleine de sens.

Je ne prétendais pas dissiper toutes les obscurités du texte, et j'ai laissé, en effet, bien des détails dans l'ombre. Si certaines des sources que j'ai indiquées sont incontestables, d'autres sont plus douteuses. Il reste qu'*Erythréa* est une œuvre complexe, où des souvenirs d'origine diverse se sont associés. La pièce a néanmoins une unité profonde : elle la doit au thème de la déesse mère, de « la primitive Isis, au voile éternel, au masque changeant », du « féminin céleste » [2], que le poète veut retrouver dans toutes les mythologies et dans toutes les religions. Cette divine présence illumine de mystique clarté toutes les images du poème, colonne, ramiers, fleurs de pourpre, et leur confère la valeur de symboles religieux. Nous avons pu çà et là dévoiler le jeu secret de métamorphoses et de substitutions auquel s'est livré le poète. Les lieux, les êtres, les choses n'ont pas chez lui de contours définis, de frontières immuables, ne sont pas soumis aux lois de notre logique, et cette fluidité de l'univers nervalien en fait, sans aucun doute, l'étrange séduction.

M. LARROUTIS.

1. Dans *L'Artiste* du 28 décembre 1845, *Delfica* porte en épigraphe : « Ultima Cumaei venit jam carminis aetas », et dans les *Petits Châteaux de Bohème* : « Jam redit et virgo ».
2. *Voyage en Orient*, Paris, Charpentier, 1851, p. LXXII.

NOTES ET DOCUMENTS

DEUX LETTRES DE MADAME HELVÉTIUS (1760)

En août 1758 paraissait l'*Esprit*, qui devait déchaîner une véritable tempête. Mélancolique anniversaire : qui peut aujourd'hui se vanter d'avoir lu en entier l'ouvrage d'Helvétius ? On sait qu'Helvétius, plus imprudent que Montesquieu, fut pour son livre exilé sur sa terre de Voré [1] et que Palissot le désigna dans sa comédie des *Philosophes*, représentée en mai 1760 [2]. L'abbé Morellet publia alors une prétendue *Préface de la comédie des Philosophes* (20 mai) qui lui coûta deux mois de Bastille. Ces faits sont bien connus : aussi nous ont-ils permis d'identifier et de dater deux lettres non signées adressées à Levesque de Burigny et conservées à la Bibliothèque de la Ville de Besançon [3] : nous les publions *in extenso*, non sans avoir rétabli — et modernisé — la graphie, pour le moins fantaisiste !

F. Weil.

à Voré ce 18 mai [1760]

Vos lettres, mon ami, me paraissent toujours [? *un mot illisible*], puisque je vous aime ; nous sommes très sensibles aux marques d'amitié que vous nous donnez, et vous nous feriez grand plaisir de nous en donner plus souvent. La pièce de Palissot m'a paru comme à vous la honte de la nation, mais les Aristophane ont beau faire ils ne déshonoreront pas les Socrate ; il me semble qu'il y a plus loin des Romains aux Français que du siècle de Sylla au nôtre ; cependant je suis bien aise qu'il se trouve encore des âmes vertueuses à qui il ne manque que d'être nées dans un gouvernement libre pour refaire revivre les vertus romaines.

Il est bien singulier que, dans le moment même où mon mari reçoit de Londres les marques d'estime les plus flatteuses, il soit exposé à la risée des sots de Paris : vous sentez bien que cela augmente encore mon goût pour ma solitude ; vous devriez bien partager notre bonheur [4], vous seriez

1. Aujourd'hui dans l'Orne. « Je suis dans une de mes terres à trente lieues de Paris », écrit Helvétius à Voltaire, sans doute en sept. 1758. Voir éd. Besterman, n° 7130.

2. Palissot s'en défendit plus tard : « Lorsqu'il était à la mode de calomnier tous les jours l'auteur de la comédie des *Philosophes*, on ne manqua pas de dire qu'il avait eu l'intention de désigner M. Helvétius dans cette pièce.... Il n'avait aucune raison pour ménager ce philosophe plus qu'un autre, mais cette imputation était fausse » (*Mémoires* de Palissot).

3. Ms. 607, f° 51 et suiv. La première de ces lettres porte le cachet de Remalard, près duquel se trouve Voré (aujourd'hui au comte d'Andlau).

4. Helvétius avait épousé le 17 août 1751, Anne Catherine de Ligneville, nièce de Madame de Graffigny, belle et sans fortune. Pour elle il renonça à sa place de fermier général. Elle mourra en 1800. A l'époque de ces lettres, elle a quarante ans et attend son quatrième enfant.

reçu dans la cabane de Baucis et de Philémon par l'estime et par l'amitié [?] et nous y attendrions le soir d'un beau jour. Adieu, mon ami, mon mari vous remercie bien de votre amitié et des notes que vous lui avez envoyées.

Mes amours à Madame de Geoffrin. Comme nous avons été tous joués ensemble, j'espère que nous en rirons tous ensemble cet hiver. Embrassez la bien fort pour moi et pour vous.

[Suscription :] *Monsieur, Monsieur de Burigny, rue St Honoré, à Paris.*

A Voré ce 29 juin [1760]

Je vous remercie bien, mon ami, nous avons toujours pensé ce que vous m'assurez, mais nous n'en avions point de certitude et il nous est intéressant d'en avoir. En vérité je ne vois pas pourquoi l'on met l'abbé Morellet à la Bastille tandis que Palissot court les rues ; je n'ai rien trouvé dans la *Préface* qui le mérite, il faut bien de la sagacité pour y apercevoir les deux ou trois bouts de phrase qui ont pu choquer ; je suis de l'avis de mon mari et cet emprisonnement me rappelle le conte des *Mille et une Nuits* où l'on pend un vizir pour avoir mis trois grains de poivre dans une tarte à la crème. Puisque les bigots s'arment contre les gens de lettres, il faut bien que les gens de lettres se soutiennent et surtout ceux qui, comme vous et mon mari, font honneur à leur nation. C'est pour vous fournir des armes que je veux vous envoyer copie de ce qu'on pense de l'*Esprit* à Londres et en Allemagne.

Première copie : Je vous dirai qu'il m'est tombé entre les mains un *Monthly Review* où l'on trouve un extrait de la traduction anglaise de votre livre ; vous y êtes partout porté aux nues et pour ne vous point flatter je ne vous extrais que l'endroit où l'on vous traite le moins bien et vous verrez si c'est injurieux pour vous : voici le passage :

« Dans cet ouvrage où l'auteur donne les plus fortes preuves d'un génie « supérieur et déploie la connaissance la plus étendue du cœur humain, « nous ne pouvons cependant entièrement souscrire à l'opinion de ceux « qui le prétendent préférable à tous les philosophes qui ont traité ce sujet. « Quant à la connaissance de l'homme et à celle des motifs des actions « humaines, nul ne peut être comparé avec Helvétius, et Locke à cet égard « lui est sans doute fort inférieur. »

Quel aveu pour un Anglais ! Je vous laisse à juger comme on vous loue si c'est ainsi qu'on vous critique ! Croyez qu'avant peu Paris pensera comme Londres.

Copie d'Allemagne : J'arrive à Francfort et le premier livre qu'on m'a présenté est une traduction allemande de votre ouvrage, précédée d'un avertissement où l'on vous complimente, et d'un discours préliminaire du célèbre Gottsched dans lequel on examine si la condamnation de votre livre par la Sorbonne et le Parlement est un préjugé pour ou contre l'ouvrage et où l'on conclut pour la première opinion [1]. Rien de plus fort et de plus singulier que ces morceaux : comme c'est ce même M. Gottsched qui en a permis l'impression, voici en deux mots le raisonnement qu'il fait pour s'excuser auprès des dévôts :

« Ce livre, ainsi que tous les ouvrages métaphysiques, peut contenir « peut-être quelque passage dangereux, mais il a la plus grande célébrité « d'ailleurs ; il serait donc impossible, quand on le voudrait, d'empêcher « qu'il ne se répande malgré les défenses les plus rigoureuses. C'est donc « remplir le devoir d'un censeur d'en permettre une édition publique en « avertissant le lecteur d'être en garde contre ce qui pourrait donner atteinte « à la religion. »

Voilà quelles sont les têtes allemandes qu'on dit si lourdes : il est vrai que nos têtes françaises vont bien plus vite au fait. Brûlez ouvrage et auteur et l'on examinera ensuite.

Vous voyez, mon ami, qu'il n'y a que dans son pays où mon mari n'est pas prophète, car vous savez qu'il n'a pas été moins bien traité dans un journal italien ; il est je crois de l'intérêt des lettres qu'on sache ce que

1. La censure de la Sorbonne est du 9 avril 1759, l'arrêt du Parlement du 6 février 1759.

l'Angleterre et l'Allemagne pensent du livre de l'*Esprit* : je vous le mande à cette intention.

Je meurs d'envie de voir les quatre cents vers de Voltaire contre mes ennemis, je lui sais bien bon gré de n'avoir pas oublié le plat abbé Trublet. Si vous pouvez avoir cet ouvrage, je vous prie de me l'envoyer. Je voudrais bien aussi la copie de la lettre de Voltaire à Palissot, comment la [*illisible*].

Adieu, mon ami, nous vous embrassons tous les deux et vous aimons de tout notre cœur. Mille choses à Madame Geoffrin.

UNE LETTRE INÉDITE DE JEAN D'ALEMBERT

Les rapports bien connus de d'Alembert avec le roi Frédéric le Grand et l'impératrice Catherine II ont peut-être éclipsé son admiration pour d'autres souverains qui s'intéressaient à la cause de la « philosophie ». Dans sa correspondance avec Voltaire, par exemple, il loue les monarques scandinaves, surtout ceux de Suède et de Danemark : il parle de « la reine de Suède et du prince royal qui protègent dans le Nord la philosophie si mal accueillie par les princes du Midi » (à Voltaire, le 19 janvier 1769). En 1778, l'ambassadeur suédois à Paris, le poète Gustave-Philippe Creutz (1731-1785), avait envoyé à d'Alembert l'exemplaire d'un discours prononcé par le roi Gustave III, qui est très digne, à bien des points de vue, de compter parmi les monarques éclairés du siècle des lumières. Nous publions ci-dessous la réponse de d'Alembert [1].

RONALD GRIMSLEY.

Monsieur l'ambassadeur

Permettez moi de ne pas vous renvoyer, et de garder bien pretieusement pour moi, l'admirable discours que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer. Je prendrois la liberté de refuser de vous le rendre quand vous me le redemanderiez, tant j'ai besoin d'avoir dans ma bibliothèque ce monument si cher à la Philosophie, à l'humanité, à la justice, et à tout ce qui peut intéresser les hommes. Je ne connois pas de plus beau discours dans toute l'histoire ancienne et moderne. Il devroit être signé *Gustave Trajan*, et le digne Roi qui l'a fait et prononcé devroit être distingué par ce nom des deux autres Gustaves, Adolphe et Vasa. Ces trois Gustaves là passeront avec gloire à la postérité, et celui de notre siècle y passera de plus avec amour et vénération. Les despotes qui liront ce discours, et qui n'en ont fait pas de pareils, devroient en le lisant dire comme Rhadamisthe, *quel exemple pour moi ?* Malheureusement ils ne le diront pas, mais n'importe, il est beau de leur donner cet exemple, quoiqu'ils n'ayent ni l'esprit, ni l'equité de le suivre. Ce discours doit rendre votre auguste Roi plus cher que jamais à tous ceux qui sentent et qui pensent. Je n'ose me mettre du nombre, mais du moins je lui paie de bon cœur le denier de la veuve.

J'ai l'honneur d'être avec respect
Monsieur l'ambassadeur
votre très humble et très obeissant serviteur
d'Alembert.

à Paris ce 11 décembre 1778

1. Cette lettre autographe se trouve à la bibliothèque de l'université d'Upsal, qui m'a très obligeamment permis de la copier sur l'original lors d'un voyage en Suède. Les autres lettres de d'Alembert conservées dans cette bibliothèque ont déjà été publiées par Charles Henry dans sa *Correspondance inédite de d'Alembert avec Cramer, etc.* (Paris, 1886).

LETTRES INÉDITES DE BALZAC ET DE GEORGE SAND

La correspondance privée des comtes Potocki [1] constitue une part importante des archives du palais de Wawel à Cracovie. L'on y trouve bon nombre de manuscrits français, parmi lesquels des écrits de la main de Béranger, Chateaubriand, Alexandre Dumas père, Delacroix, etc. Il est vrai que ce ne sont en général que de courtes lettres, des autographes, pièces néanmoins très intéressantes et valant la peine d'une description plus détaillée.

Il serait difficile d'expliquer d'une façon précise par quelles voies ces documents se sont trouvés ici, car sans aucun doute chacun d'eux a son histoire propre, mais il est certain que les Potocki, tout comme les autres nobles de Pologne, avaient grand soin de leurs archives — et leurs étroites relations avec la France et les émigrés polonais y résidant, surtout après 1831, ont fait que celles-ci renferment également de précieux manuscrits français. Toutefois le fait que les Potocki étaient en relations personnelles suivies avec d'éminents personnages français de l'époque, nous est prouvé par les lettres se trouvant dans lesdites archives, et entre autres, celle adressée à Arthur Potocki en 1830, par René de Chateaubriand, qui était l'un des plus illustres et des plus influents personnages non seulement en tant que célèbre écrivain, mais aussi comme homme d'État. C'est Catherine Potocka, épouse de l'un des plus éminents hommes politiques de Galicie du milieu du XIXe siècle — Adam Potocki — qui était la principale collectionneuse de toutes espèces de souvenirs conservés dans les archives des Potocki. Si je cite ce nom au passage, c'est parce que cette personne avait la bonne habitude de munir d'explications la plupart des manuscrits (surtout ceux qui étaient rédigés en français), ce qui permet la compréhension de bien des circonstances.

Parmi les manuscrits français, deux surtout semblent être particulièrement intéressants et c'est pour cela que je voudrais les transcrire dans le présent article. Ce sont : une lettre de Balzac et une autre de George Sand. La première, adressée à Eve Hanska [2], est rédigée comme suit :

Jeudi, 24 avril [1845]

Chère comtesse, j'ai une petite affaire à traiter à Leipzig, il s'agit d'une réimpression de mes œuvres en Allemagne, dans le genre Charpentier ; mais la grande affaire sera d'aller vous faire une petite visite puisque vous êtes à Dresde, et y mettre à vos pieds les hommages de la plus vive et la plus sincère affection, qui jamais ait animé un cœur, enfin, pour tout dire, un sentiment digne de celle qui l'inspire. Anna reconnaitra-t-elle son vieil ami de Genève dans un vieillard à cheveux blancs que les gamins appellent un *gros patapouf* quand il passe, ceci me semble inquiétant, mais dites-lui que pour faire accepter ma décadence, je me suis muni de parfums et des reliques de Lirette [3].

Permettez-moi de glisser ce mot *à Bientôt* dans le *Selam* le plus respectueux de votre vieil ami

de Balzac

1. La famille des Potocki dont il est question avait sa résidence principale à Krzeszowice (Kchéchovicé) près de Cracovie, et une seconde résidence à Cracovie nommée « Palais aux béliers ».

2. Cette lettre manque au tome III des *Lettres à l'Étrangère* (Paris, Calmann-Lévy, 1933). L'autographe se compose d'une feuille de petit format, remplie d'un côté et portant au verso une annotation, sans doute de la main de Catherine Potocka, ainsi rédigée : « Lettre de Balzac le fameux romancier, adressée à Mme Hanska, née comtesse Rzewuska qui après cela a épousé Mr de Balzac. »

3. Henriette Borel, dite Lirette, la Suissesse institutrice d'Anna qui, en 1844, était entrée au couvent de la Visitation à Paris.

Cette lettre n'est qu'imparfaitement datée : jeudi, 24 avril. Mais il est facile de deviner d'après le texte, qu'il s'agit de l'année 1845. Il y est question d'une rencontre de Balzac avec Mme Hanska à Dresde (la quatrième), rencontre qui devait avoir lieu sur l'invitation de celle-ci. En effet, le 18 avril de cette même année, Balzac avait envoyé à sa maîtresse une lettre dans laquelle on lit entre autres : « Ma Linette adorée, tu m'écris : " *Je voudrais te voir !* " eh bien, quand tu tiendras cette lettre entre tes doigts si mignons, ils trembleront sans doute, car je serai bien près de toi, à Eisenach, à Erfurth, que sais-je ! car je suis ma lettre à trois jours. [1] »

Le 24 avril, nouvelle lettre à l'Étrangère ; la nécessité de se faire envoyer des épreuves lui a fait perdre en démarches quatre jours, il part le lendemain, mais, ajoute-t-il : « A cause de ta sœur, je t'écris une lettre que tu peux laisser voir. [2] »

Ainsi la lettre des archives Potocki était une lettre « ostensible », ce qui explique son ton cérémonieux et guindé ; Mme Hanska suivant le conseil de Balzac la montra si bien qu'elle l'offrit comme autographe [3].

La rencontre devait bientôt avoir lieu. Mme Hanska attend Balzac provisoirement à Dresde avec Anna et le comte Georges Mniszech, qui est le fiancé de sa fille. Balzac arrive à Dresde le 1er mai 1845. Il franchit avec allégresse « le plus beau pont d'Allemagne jeté sur l'Elbe entre la ville neuve et la vieille ville » [4]. Il est accueilli avec enthousiasme et fait avec eux un plaisant voyage de quatre mois à travers l'Allemagne, la France, la Belgique et la Hollande. A la fin d'août, Balzac quitta ses compagnons de voyage à Bruxelles pour rentrer seul à Passy, où il arriva le 30 août au matin [5].

Dans le début de sa lettre, Balzac parle d' « une petite affaire » qu'il avait à traiter à Leipzig, concernant la publication de ses œuvres « dans le genre Charpentier ». En effet, dans les années 1841-1846, les œuvres de Balzac étaient éditées en Allemagne, en quelques dizaines de petits volumes, mais ce n'est qu'un prétexte, vis-à-vis de l'entourage de Mme Hanska, pour justifier son voyage. De même cette phrase : « Vous direz à tout votre monde qu'étant venu à Leipzig pour affaires, je viens à Dresde par politesse et pour vous faire mes adieux avant votre retour dans vos foyers. »

Le second manuscrit est tout aussi intéressant, c'est une lettre de George Sand à Adalbert Grzymala [6], le plus ancien et le meilleur ami de Chopin. Après les événements tragiques de novembre 1831, Grzymala s'est trouvé en France et pendant de longues années il réside à Paris, où il se lie d'amitié avec de nombreuses personnes du milieu mondain et du monde artistique, et tout particulièrement avec George Sand. Grzymala se trouvait être un hôte assidu de la rue Pigalle et

1. *Lettres à l'Étrangère*, III, 56. Ce texte conforme à l'autographe est très différent du texte tronqué et arrangé par Mme Hanska figurant dans la *Correspondance* de Balzac (Paris, C. Lévy, 1876, II, 144).

2. *Ibid.*, III, 58.

3. Ces précisions et plusieurs autres détails de l'annotation sont dus à M. Roger Pierrot, qui a bien voulu nous faire profiter de sa vaste et sûre connaissance de la *Correspondance* de Balzac. *(N. D. L. R.)*

4. Albert Arrault, *Madame Hanska. Le Dernier amour de Balzac*, Tours, 1949, p. 148.

5. *Lettres à l'Étrangère*, III, 70. La série des lettres à Mme Hanska, interrompue par la réunion des deux amants, reprend le 31 août.

6. D'amples détails sur Adalbert Grzymala sont donnés par Wladimir Karénine dans *George Sand, sa vie et ses œuvres*, t. III, p. 185-186. Plus exacte et plus complète est la notice insérée dans la *Correspondance de Frédéric Chopin*, éd. Richard-Masse, t. II, p. 38, n. 31.

du square d'Orléans. Il y occupait, aux côtés de Chopin et de Mickiewicz, les meilleures places, ce dont elle parle souvent dans ses lettres, s'exprimant d'un ton très amical et même affectueux. Il fit également des séjours à Nohant. Voici quelques fragments de lettres qui le concernent :

D'une lettre adressée à Mme d'Agoult en 1837 : « ... Ainsi, ne vous occupez de rien. Nommez-vous seulement, ou nommez-moi, et on vous servira. A revoir bientôt, tout de suite, n'est-ce pas ? Si le bon Grzymala veut vous accompagner, emmenez-le. Sa présence augmentera (s'il est possible) l'honneur et le bonheur de la vôtre [1]. »

Dans une autre lettre à Mme d'Agoult, George Sand écrivait :

Dites à Mick... (manière non compromettante d'écrire les noms polonais) que ma plume et ma maison sont à son service et trop heureuses d'y être, à Grrr... que je l'adore, à Chopin que je l'idolâtre, à tous ceux que vous aimez, que je les aime, et qu'ils seront les bienvenus, amenés par vous [2].

Encore une autre fois, à cette même amie, Sand écrivait :

Je veux les *fellows*, je les veux le plus tôt et le plus *longtemps* possible. Je les veux *à mort*. Je veux aussi le Chopin et tous les Mickiewicz et Grzymala du monde [3].

L'on trouve des mentions identiques dans d'autres nombreuses lettres de George Sand prouvant que Grzymala était de ses amis très proches. D'ailleurs, ils s'écrivaient mutuellement, quoique de cette correspondance l'on ne connaisse en général que les lettres de George Sand à Grzymala publiées par Wladimir Karénine dans *George Sand, sa vie et ses œuvres* [4]. La première de ces lettres fut écrite par Sand en 1838, c'est-à-dire au moment de l'épanouissement de son grand amour pour Chopin, amour capable de surmonter tous les obstacles empêchant la réciprocité. C'est dans cette vue d'ailleurs que ladite lettre fut rédigée et envoyée à Grzymala, pour lui demander d'une façon discrète, mais décidée, des renseignements sur l'amour de Chopin et de Marie Wodzinska [5].

La seconde lettre de George Sand à Grzymala, publiée dans l'ouvrage de Karénine fut écrite neuf ans plus tard seulement (12 mai 1847) et se trouve entièrement consacrée à Chopin, mais non plus sous le signe de l'amour. A cette époque, celui-ci prend fin, et la lettre de George est un douloureux constat de faillite.

La correspondance de George Sand avec Grzymala est toutefois beaucoup plus suivie. L'on en trouve des témoignages dans certaines lettres de George Sand ; à Grzymala du 12 mai 1847 : « Merci, cher ami, pour tes bonnes lettres » ; à Franz Liszt du 28 mars 1837 : « J'écrirai à Grzymala personnellement pour le décider aussi, si je peux, à venir nous voir [6]. »

Pendant toute la période Chopin, George écrit constamment à Grzymala, la plupart du temps sous forme de billets amusants, fami-

1. G. Sand, *Correspondance, 1812-1876*. Paris, 1882, t. II, p. 40. Lettre écrite de Nohant le 18 janvier 1837.
2. *Ibid.*, p. 60, lettre du 5 avril 1837.
3. *Ibid.*, p. 61, lettre du 10 avril 1837.
4. T. III, Paris, 1912. Première lettre (de l'été 1838), publiée *in extenso*, aux pages 44-53 ; la seconde, du 12 mai 1847, aux pages 570-572.
5. Cette question a été amplement traitée dans le livre d'André Maurois, *Lélia ou la vie de George Sand*, Hachette, 1952, p. 301 et suiv.
6. G. Sand, *Correspondance*, t. II, p. 55.

liers et taquins, ajoutés en post-scriptum aux lettres de Frédéric à son ami. On en trouvera, écrits de Palma, de Marseille, de Nohant, dans les diverses éditions de la *Correspondance* de Chopin.

Nous venons de retrouver une lettre [1] de George Sand dans les archives de Cracovie dont nous avons parlé au début de cet article. En voici le texte :

Mercredi soir [8 avril 1846]

Cher ami, tu as eu la bonté de penser à moi aujourd'hui, et j'étais si occupée dans ce moment-là que je n'ai pas eu le tems de t'écrire un mot. Je me suis fiée à l'intelligence de *ton petit* [2] pour t'expliquer que j'avais une loge au vaudeville, et que si tu pouvais, comme je le pensais, faire changer la loge de l'opéra pour un autre jour, j'aimais mieux que cela fut ainsi.

Comme il n'est pas revenu, je pense qu'en effet tu as pu changer cette loge. Mais si tu en as disposé pour quelques autres amis, je ne veux pas que tu te donnes la peine d'en demander une autre pour moi. Surtout je ne veux pas que tu en *loues* une. Nous irons voir le ballet un de ces jours, peut-être pas cette semaine parce que nous allons vendredi soir au conservatoire, et que c'est assez de deux soirées de *lumières* aussi rapprochées, pour mes mauvais yeux et ma mauvaise tête. Mais la semaine prochaine, nous prendrons une loge nous-mêmes et tu viendras causer avec nous et nous dire les noms des mollets.

J'ai lu dans la *réforme* avec plaisir, que ce n'étaient pas les paysans, mais des brigands sans aveu, qui commettaient ces cruautés en Gallicie. Dieu veuille que ce soit vrai, mais c'est au moins probable. Le bruit se confirme qu'a présent les résistances se tournent contre le pouvoir. Sais-tu quelque chose de particulier ? Viens donc nous voir et diner avec nous, un de ces jours, quand tu auras le tems.

à toi de cœur

G. Sand.

Cette lettre n'est pas datée et les mots : « Mercredi soir » ne nous disent absolument pas quand elle a été rédigée. Il est toutefois un détail qui, tout en ne permettant pas de déterminer la date en question d'une façon absolue, peut la situer dans une époque définie. Notamment, George mentionne vers la fin de la lettre des révoltes paysannes en Galicie, qui ont eu lieu en hiver, vers le début de 1846 (février), ce qui nous permet de déterminer l'année de la rédaction de la lettre. Le fait que Sand ait parlé des événements de Galicie n'est pas sans importance, il prouverait — si besoin était — son intérêt pour la situation politique de l'époque dans les territoires polonais.

Julian Maslanka.

Nous avons montré cet article à M. Georges Lubin, pour qui la Correspondance de G. Sand a peu de secrets. Il a bien voulu nous faire parvenir le texte suivant, qu'il nous autorise à publier. Nous le remercions vivement de ces précisions. (N. D. L. R.).

1. Le manuscrit de cette lettre se compose d'une feuille de papier pliée en deux. Ce sont les trois premières pages de cette feuille pliée de la sorte qui renferment le texte ; sur la quatrième se trouve le nom et l'adresse de Grzymala, qu'une main étrangère a rayé, en inscrivant au-dessus : « Grzymala ». La rature mise à part l'adresse est ainsi conçue : « Monsieur Grzymala, rue [deux mots raturés] 10 ». Il faut souligner que cette lettre est rédigée sur une feuille de papier aux initiales G S (George Sand) lisibles en relief dans le coin gauche supérieur de la feuille.

2. Chopin. C'est très souvent ainsi que George fait allusion à Chopin dans ses lettres à Grzymala.

M. Julian Maslanka a tout à fait raison de penser que cette lettre est de 1846. Il est même possible de la situer de façon beaucoup plus précise grâce à des recoupements dont la découverte, sans mérite à Paris, aurait constitué une épreuve de haute voltige acrobatique à Cracovie, où l'on ne peut évidemment trouver ni le registre des représentations de l'Opéra, ni les collections de certains journaux français.

Seule la date du 8 avril peut convenir :

— nous sommes un mercredi, et Sand se dispose à aller le surlendemain à un concert du Conservatoire : or ces concerts avaient toujours lieu le dimanche *sauf* celui du Vendredi-saint qui se place, en 1846, le 10 avril (cf. Elwart, *Histoire du Conservatoire national de Musique*). Figuraient au programme Beethoven (Symphonie Pastorale et Fugue du 9e quatuor), Mozart (fragments du Requiem), Weber (Divertissement d'Obéron) ;

— le mercredi 8, on donne à l'Opéra, avec Carlotta Grisi pour « mollet » principal, le ballet *Paquita*, de création toute récente (première, le 1er avril) ;

— le même jour, la *Réforme* imprime : « Des correspondances particulières s'accordent à dire que la masse des paysans de Galicie est innocente des atrocités commises. Ce sont des bandes de miliciens ou de soldats en congé [...] les bandes d'assassins avaient été organisées par le colonel Benedek », etc. On voit que c'est exactement le sens de la phrase de Sand sur les auteurs des cruautés ;

— toujours le 8, le Vaudeville joue, avec deux autres pièces sans intérêt, *Les malheurs d'un joli garçon*, qui sans doute n'en a pas davantage, mais Étienne Arago a collaboré à ce petit acte. On sait qu'il est des amis de George, et elle ne pouvait se dispenser d'occuper la loge que, sans doute, il lui avait fait tenir.

Plût au ciel que nous eussions toujours une telle surabondance de preuves !

J'ajouterai que je ne crois pas les ratures de l'adresse dues à une main « étrangère » ; c'est à la main de Grzymala lui-même que je les imputerai. Pour des raisons que je n'ai pas encore éclaircies, Grzymala fut inquiété ou poursuivi à une certaine époque, et vécut dans une clandestinité dont fait foi une lettre conservée à la collection Lovenjoul (E. 913, fol. 532-534). Elle est adressée à *Monsieur Albert* et George écrit : « Sois tranquille, je ne donnerai pas ton adresse... » Ceci est du 23 mars 1853. Voudra-t-on supposer avec moi que le Polonais pourchassé, écartelé entre la crainte d'être démasqué et celle de perdre les précieux autographes de son amie, avait trouvé un moyen terme en zébrant d'épaisses hachures son nom et le nom de la rue (de Rohan), se bornant, pour le numéro, à le maquiller de 16 en 10 ?

TOPONYMES ET PATRONYMES CHEZ RENÉ BOYLESVE

Si un auteur est souvent embarrassé pour nommer ses personnages, les désignations de lieux le gênent moins. Lalande, par exemple, ville ou bourgade, choisi comme lieu de scène, ne blessera aucun des messieurs ni aucune des dames qui s'appellent Lalande ; mais il peut en aller différemment si Lalande est choisi comme patronyme. Nous nous sommes laissé dire que chaque Dupont ou chaque Durand est en droit d'attaquer un romancier qui baptise un de ses héros Durand ou Dupont, l'orthographe eût-elle été par précaution modifiée soit en Dupond soit en Duran. Il convient d'ajouter que, même invo-

lontaire, une certaine conformité entre un quelconque Durand réel et le Duran fictif, entre leurs situations, leurs gestes, leurs marches, peut déclancher un vilain bruit.

Flaubert aurait pu être inquiété à cause de son Frédéric Moreau, héros de *L'Éducation sentimentale*, par les Moreau de Nogent-sur-Seine ; mais il passa outre à cette alerte. René Boylesve faillit avoir un procès, en eut même le commencement d'un, pour avoir suscité, dans *La Jeune Fille bien élevée*, un « Grodeville » qui s'apparentait à un « Grodvolle » de Tours. Aventure judiciaire heureusement avortée.

Noms de lieux.

Dans ses romans, lorsqu'une action se passe à Granville, à Tours, à Chinon, à Langeais, Boylesve n'avait aucune raison d'imposer des poteaux-indicateurs de fantaisie à ces villes : elles restent Granville, Tours, Chinon ou Langeais. Autre chose quand il s'agit de localités moindres, dont le personnel *abondant*, et encore vivant peut-être, serait dénoncé de façon dangereuse si l'on conservait l'exacte étiquette. C'est pourquoi, né à La Haye-Descartes et racontant La Haye-Descartes, Boylesve a remplacé le nom qui lui était le plus cher successivement par « Néans » dans *Le Médecin des dames de Néans*, par « Beaumont » dans *La Becquée* et dans *L'Enfant à la balustrade*. « Néans » est de sa seule fabrique, bien qu'il existe un Néant dans le Morbihan, et symbolise, semble-t-il, l'existence vide qu'on devait mener là, surtout les dames. Et « Beaumont », par sa banalité pullulante, dissipe dès l'abord toute hypothèse d'un emprunt toponymique précis. Quand même ! il se peut que « Beaumont » ait été un choix tourangeau de l'auteur et non un facile hasard de plume : il y a, en effet, une bourgade et une forêt de Beaumont à vingt kilomètres au nord de Tours.

Nous voulons dire l'emploi singulier que Boylesve a fait de deux noms de lieu. Dans une première version de *La Leçon d'amour dans un parc*, version fragmentaire et inédite, il a baptisé son château La Croix-Canaple. Rien ici de la Touraine et de l'Anjou ; et ce double nom ne décore en aucun point du territoire le fronton d'aucune gentilhommière. Mais nous avons, par ci par là, en France, des villages et des villes ayant nom Croix et ayant nom Canaple : il était aisé de les joindre. En revanche, dans cette première version, se rencontre cette donnée géographique : « Il y avait des fées qui se faufilaient entre des peupliers en se donnant la main, jusqu'à La Chapelle-Blanche ou jusqu'à Saint-Clément-des-levées-en-Vallée ». Précisons que ces fées-là sont une vision de la toute petite Jacquette. Et La Chapelle-Blanche existe bien, en Indre-et-Loire, canton de Ligueil, assez proche de La Haye-Descartes ; et existe aussi un Saint-Clément-des-levées, sur la Loire, en aval de Saumur. Boylesve a complété le nom déjà long par « en-Vallée », qu'on trouve d'ailleurs accolé à certaines communes environnantes. Mais croquez maintenant un plan sommaire, avec Montsoreau comme centre, puisque Montsoreau, au confluent de la Loire et de la Vienne, est le point du château fameux. Saint-Clément-des-levées-en-Vallée se trouve à vingt-trois kilomètres vers l'ouest, et La Chapelle-Blanche à une cinquantaine vers l'est, ni sur la Loire ni sur la Vienne, mais au milieu d'un plateau. Par conséquent, nulle théorie de fées ne se peut faufiler de l'un jusqu'à l'autre en suivant un chemin d'eau, ni parcourir une telle distance, dix-huit lieues, même aux regards nocturnes et enchantés d'une fillette.

Ici, j'entends Boylesve me dire : « Très bien, mon ami, et j'admets que même la libre fantaisie d'un conte ne peut contraindre de la sorte une géographie précise. Mais veuillez reprendre votre loupe, en par-

tant encore de Montsoreau. Un peu en amont, *sur la Loire*, vous rencontrerez un village La Chapelle, qui n'est pas « Blanche » en vérité, mais à qui j'ai attribué cet adjectif, que possède seule La Chapelle près de Ligueil, — ceci pour équilibrer un peu les deux vocables mis en question. Et ainsi la distance du premier point au second permettait cette théorie de fées qui enchantait Jacquette. Au reste, ajoutez que j'ai supprimé l'épisode et le détail des deux villages dans la version définitive de *La Leçon d'amour.* »

Il a même supprimé toute cartographie dans cette version définitive, hormis certain château de Rochecotte. C'est là que réside Mme de Matefelon la pointue, et la désignation de Rochecotte n'est pas de fantaisie. Partant de Montsoreau, remontez à nouveau la Loire sur une vingtaine de kilomètres, jusqu'à Saint-Patrice. Au contact immédiat de ce village, un château de Rochecotte regarde le fleuve, et au nord de ce château se déploie la forêt de Rochecotte. Mme de Matefelon n'avait pas grand chemin à parcourir pour aller voir sa filleule Jacquette chez les Chamarande. Mais si Rochecotte a été préféré à tout autre château pour la résidence d'une Matefelon, ce n'est pas dû au petit bonheur d'un regard qui explore une carte tourangelle. Il faut dire que sous le second Empire la châtelaine de Rochecotte, duchesse de Dino, avait été une vive amie du grand-oncle Boylesve, maire de Langeais (c'est l'oncle Goislard de *La Becquée*). Le souvenir s'en était maintenu avec honneur dans la famille, s'appuyant sur des lettres nombreuses et affectueuses de la duchesse à son ami, — aujourd'hui encore conservées. Nul doute que ce souvenir familial n'ait complaisamment poussé l'écrivain à ce choix de Rochecotte.

Autre château : celui que M. et Mme de Chanclos *(Le Meilleur Ami)* possèdent près de Langeais, également en bordure de Loire, et où, chaque automne, ils passent la saison des chasses. Ce château s'appelle La Tourmeulière. Mais s'il est au proche voisinage du très réel Rochecotte, il n'en est pas moins fictif, du moins en ce lieu-là. Cependant il existe, à une lettre près : La Tourmellière, encore près de Ligueil, comme La Chapelle-Blanche. Boylesve n'a opéré qu'un second déménagement, d'un même lieu à un même lieu, sans quitter le département.

Autre château : Fontaine l'Abbé, qui décore certains épisodes de ce maître livre, *Madeleine jeune femme*, étant spécifié que c'est en Normandie. Il nous est décrit avec soin, et une leçon d'amour se joue dans son parc, comme à Montsoreau-sur-Loire, mais d'un tout autre sens. Or un village normand, Fontaine l'Abbé, dresse bel et bien son château à la sortie de Serquigny, département de l'Eure. Simple coïncidence entre un nom que l'auteur a cru forger et celui d'une réalité préalable ? Nulle coïncidence. René Boylesve, se rendant à Deauville par la route, a visité la région : Beaumont-le-Roger, Serquigny, Bernay, bien avant de composer *Madeleine jeune femme*, et a noté la chose dans ses carnets. Il a donc « choisi » Fontaine l'Abbé, sans changement ni transfert géographique.

Enfin, dans *Je vous ai désirée un soir*, autres châteaux, qui sont en même temps des fermes, et qui nous réintroduisent en Maine-et-Loire. A Mme de Blou, l'héroïne, le domaine de La Fuie ; au comte d'Egmont, son antagoniste, le domaine de La Lande : il est indiqué — chose très importante pour l'intelligence des faits — que dix kilomètres les séparent. Des La Fuie, on en compte trois en Indre-et-Loire, deux en Maine-et-Loire. Des La Lande, il en fourmille aux quatre coins de toutes les provinces. Mais un des cinq La Fuie, tout près de Baugé, regarde un des mille La Lande, exactement à *dix* kilomètres au sud-

ouest. Il semble bien que Boylesve ait eu l'œil attiré par cette petite étoile double, comme ç'avait été le cas pour Fontaine l'Abbé. Il a, en effet, visité en voiture cette région de Baugé, venant de Sablé, ce qu'il mentionne dans ses carnets.

Nous n'étendrons pas davantage ce chapitre des noms de lieux, utilisés en tant que noms de lieux. Passons des choses aux êtres.

Noms de personnages.

On peut distinguer trois sources où puiser, pour désigner ses personnages : primo, les noms qu'on invente, même s'ils se retrouvent dans les bottins ; secundo, les patronymes, altérés ou non, c'est-à-dire les noms des familles qui ont fourni les modèles de votre création romanesque ; tertio, les toponymes ou noms de lieux. Il va de soi que bien des patronymes sont aussi des toponymes. Enfin n'oublions pas que certaines lectures d'ouvrages peuvent également vous fournir, nous en verrons plus loin, de curieux exemples.

Dans *Mademoiselle Cloque*, Boylesve s'inspire plutôt des patronymes. Il les modifie assez pour écarter le grief des identifications ; mais il leur conserve assez de leur sonorité première pour se charmer de leur écho, et conséquemment pour se charmer d'une présence tandis qu'il écrit. Une vieille demoiselle, amie personnelle et fort pieuse, Adélaïde Blaque, devient l'héroïne Athénaïs Cloque. Le plombier rouge et borgne Compaing, voisin immédiat des Boylesve dans la rue de la Bourde, devient le plombier rouge et borgne Loupaing, voisin de M^lle^ Cloque, même rue. M. Salmon, qui s'arrondissait en Salmon de Maisonrouge, organiste de la chapelle Saint-Martin, demeure dans le roman cet organiste sous la bannière de M. Houblon de Saint-Eusèbe, puis de Saint-Gilles. Encore l'écho, ici accru d'une rallonge symétrique, mais rallonge que l'auteur a finalement supprimée. L'abbé Sellier, vicaire général de l'archevêché, reparaît sous la figure d'un abbé Janvier ; et l'authentique médecin Chauvet, qui soigna Boylesve jeune, reparaît sous la figure du docteur Cornet, qui soignait M^lle^ Cloque. Toujours l'écho ! M^me^ de Montalembert, fille du célèbre comte et supérieure du couvent de Marmoutier, est reproduite dans M^me^ de Montgommery : cette fois, c'est le début du nom et non plus sa finale qui se fait réentendre, dans un même nombre de quatre syllabes. Il arrive enfin que certains patronymes ont été conservés tels quels, comme celui de la mendiante Pelet, comme ceux des dentistes concurrents Mönick et Wiesowski.

Il en va autrement dans *La Becquée*, dont la composition suivit, sans un jour d'arrêt, l'achèvement de *Mademoiselle Cloque*. Boylesve n'emprunte plus aux patronymes, et on ne voit pas qu'il recoure à la toponymie. Il invente, si bien qu'il n'y a même pas à affronter aux noms des personnages les noms véritables de leurs modèles. Aucune relation des uns aux autres, fût-ce de vague rappel consonantique, sauf dans un prénom : l'oncle Albert du romancier est devenu l'oncle Philibert dans le roman. Pourquoi un si brusque changement de méthode ? Sans doute parce que la troupe de *La Becquée* lui était beaucoup plus proche que celle de *Mademoiselle Cloque*.

Qu'il me soit permis d'avouer ici mon admiration de première heure, et d'aujourd'hui encore, pour ce nom de Félicie Planté, l'inoubliable grand-tante et le personnage central du chef-d'œuvre. « Planté », vieux mot bien connu de ceux qui ont quelque peu pratiqué la philologie médiévale. « Planté », c'est-à-dire abondance. « A grand' planté », avec grande abondance. La tante Félicie, justement c'est

cela, l'abondance, qui vient de la terre. Elle dispense la nourriture, la « becquée » aux affamés qui s'agrippent à elle. Aussi ne pouvait-elle mieux s'appeler que Planté.

Quand je connus Boylesve, je le félicitai de sa trouvaille. Il s'étonna : qu'est-ce que j'estimais de si heureux dans ces deux syllabes ? Je le lui découvris. Il me répondit qu'il avait forgé le mot au hasard, sans la moindre intention symbolique, et que même il ignorait l'existence de ce vieux mot français.

Même remarque pour *L'Enfant à la balustrade* que pour *La Becquée*. Les noms semblent inventés, sans appui de toponymes. Cependant il y a M. Plancoulaine, le redoutable homme, qui eut un modèle ; il y a la fameuse maison Plancoulaine, qui subsiste toujours, et qui présentement s'orne du vocable utilisé par Boylesve : « Villa Plancoulaine ». Eh bien ! Plancoulaine, lui, s'inspire d'un toponyme. Plancoulaine est un rien de village qui appartient à la commune de Soubrebost, près de Bourganeuf, dans le département de la Creuse ; et nulle part on n'en trouve d'autre. Croira-t-on que, ce nom si particulier, Boylesve l'ait imaginé, miraculeusement identique à celui du village ? Croyons plutôt à une prise.

Tant pour sa composition que pour sa publication, *La Leçon d'amour dans un parc* s'intercale entre *La Becquée* et *L'Enfant à la balustrade*. Son auteur a écarté toute ressemblance du nom de ses personnages au nom de ses modèles inspirateurs, voire tout écho. De la plupart, il a forgé les désignations romanesques ; pour une autre part, il a recouru à la toponymie, angevine ou tourangelle, mais pas toujours.

A tout seigneur tout honneur : les maîtres du château, Foulques et Ninon de Chamarande. Il y a six Chamarande en France, depuis l'humble hameau de vingt habitants jusqu'à l'assez gros bourg ; aucun n'appartient aux fiefs de Boylesve, et tous en sont même éloignés. Nous croyons cependant qu'il a puisé dans ces six, et nommément le Chamarande que longe la voie ferrée de Paris à Orléans. On se trouve là dans le fief de Jacques des Gachons, fief qui est Étampes. René Boylesve y vint, y séjourna chez son intime ami, se promena avec lui d'un nom à l'autre, et capta au passage celui de Chamarande, qui est beau [1].

Après Foulques et Ninon, voici M. de Chemillé, parrain de la petite Jacquette, et philosophe, *id est* René Boylesve lui-même. Avec lui nous rentrons dans la région privilégiée. Il y a trois Chemillé, l'un en Maine-et-Loire, arrondissement de Cholet, quatre mille habitants environ ; un autre, beaucoup plus humble, en Indre-et-Loire, près de Montrésor, dans un coin pittoresque ; et le troisième également en Indre-et-Loire, au confluent de la Dème et de la Demée, vingt-cinq kilomètres au nord de Tours. Inclinerons-nous vers ce troisième Chemillé, à cause de la forêt et de la bourgade de Beaumont toutes proches, et signalées plus haut, ou vers la ville de Chemillé, que marque fortement une bataille des temps révolutionnaires contre la chouannerie (11 avril 1795) ? Mais un choix entre les trois n'importe guère.

Nous avons cité la douairière de Matefelon à propos de son château de Rochecotte. Si Boylesve n'a pas inventé le château, aurait-il inventé le patronyme Matefelon, qui convient si bien au personnage ? Non. Il l'a rencontré, lui aussi, sur les routes : un village de trois

1. A remarquer que Boylesve écrit « Chamarande » dans *La Leçon d'amour dans un parc*, puis « Chamarante » dans les *Nouvelles Leçons d'amour* ; et il n'existe aucun lieu Chamarante en France.

cents habitants existe, Matefelon, qui se rattache à Seiches, en Maine-et-Loire, sur la Nationale 23.

Parmi les objets de scandale qui secouent ladite Matefelon dans le parc de Ninon, il faut comprendre Mme de La Vallée-Chourie et Mme de La Vallée-Malitourne. La première nous a complètement échappé ; mais nous avons découvert Malitourne (orthographe officielle : Malietourne) à l'est de Vendôme, dans une localité faisant partie de la commune d'Oucques, sur la Nationale 817.

On se rappelle le couple au nom musical de « Chandoyseau » qui s'agite dans *Le Parfum des îles Borromées* et à nouveau dans *Le Français en voyage*. On pourrait croire ce vocable inventé par l'auteur, tant il exprime bien l'âme voletante et le pépiement futile du couple.

« Chandoyseau » n'est pas une création de l'auteur. L'aurait-il donc piqué dans une carte de Maine-et-Loire ? On relève, en effet, un hameau de trente habitants, Chant-d'oiseau ou Chantdoiseau *ad libitum*, commune de Faveraye, à trois kilomètres de Thouarcé. Mais ce n'est pas cela, bien que nous devions y aboutir tout à l'heure. Il a déniché le mot dans une indication historique, qui intéressait son propre nom. Au XVIIIe siècle, un Boylesve, conseiller au présidial d'Angers, avait une sœur appelée Mlle de Chantdoiseau, qui devait épouser La Rèvellière-Lépeaux [1]. Amusé par cette rencontre de patronymes où figurait le sien et celui d'un des cinq membres du futur Directoire, René Boylesve la nota, sans plus, et sans référence, au début de 1895 (carnet n° 2, p. 81). Quelques semaines après, lorsqu'il commença *Le Parfum*, il s'en souvint et baptisa Chandoyseau son couple futile.

Mais où a-t-il découvert ce triangle onomastique : Boylesve — Chandoyseau — La Rèvellière-Lépeaux ? Nous croyons ou plutôt nous sommes sûr que ce fut dans les *Mémoires* mêmes de La Rèvellière-Lépeaux, dont la seconde édition parut précisément au début de 1895. La première remontait à 1873. Le futur Directeur raconte (t. I, p. 48-49) son mariage avec une sœur cadette du conseiller, Jeanne Boylesve ; et parce qu'elle était cadette, elle avait adopté, selon l'usage du temps, un autre nom que celui de famille, lequel avait été laissé à sa sœur aînée, et à savoir le nom du domaine de Chandoyseau, sur la paroisse de Faveraye, qui appartenait à son père. Le mariage fut célébré dans la chapelle de Chandoyseau le 14 février 1781. — Notons que la petite-fille de cette Jeanne Boylesve épousera le célèbre statuaire David d'Angers.

Il est un autre texte que celui de La Rèvellière-Lépeaux, où Boylesve a recueilli divers noms ; mais avant même de citer cette autre source, résumons la longue nouvelle où il en a fait l'emploi. Cette longue nouvelle, *Les Trois Personnes*, se trouve dans le recueil, *Le Dangereux Jeune Homme*.

Trois amis mûrissants, réunis à la « Potinière » de Deauville, racontent chacun une histoire de jeunesse qui se dénoua par une déconvenue. En hommes de la vieille et discrète école, ils modifieront « les noms propres et la topographie ».

M. Briçonnet commença. Son héroïne, désignée Mme des Gaudrées (« le nom d'une ferme que j'ai possédée en Anjou »), était mariée à un balourd dont toute la vie se bornait à pêcher à la ligne. Elle l'adorait, lui et tout ce qu'il adorait. Et Briçonnet échoua dans son élan

1. Il est vrai qu'il a relevé le mot « Boyleau » et non « Boylesve », mais nous savons que c'est la même chose, et que toutes les pièces d'archives qui nomment ce conseiller au présidial d'Angers, le nomment « Boylesve », et tant d'autres.

vers elle. Il n'eut de consolation que dans la compagnie d'un vicomte d'Espluchard (nom imaginé lui aussi, « parce que ce vocable me vient à l'esprit »), qui animait de musique le stupide château des Gaudrées, etc.

Le second narrateur, M. Bernereau, présente sa dulcinée : Mme des Noullis (« c'est le nom d'un hameau où j'ai pris hier un bol de lait »). Ces Noullis sont des gens affolés de vitesse. Ils ne vivent que pour cela. Ils se rendaient au circuit automobile de Vienne, quand Bernereau les rencontra en panne sur la route. Il les accompagna désormais. Les Noullis voyageaient avec un couple de cousins, dont la femme avait une figure de chèvre, ce pourquoi le narrateur les baptise M. et Mme de La Biquerie. La suite importe peu ici, et la déconvenue finale de Bernereau répète celle de Briçonnet.

M. de Soucelles, troisième narrateur, nous présente une Mme X, et ce ne sera pas lui le héros déconfit, c'est son fils Stanislas, blessé pendant la guerre et soigné par cette Mme X, infirmière, dont il devint amoureux. Mme X se roulait avec délices dans l'étude du latin et vivait entourée de vieux bocaux de pharmacie qui portaient sur leur panse les anciennes inscriptions : *Axungia ursini*, *extract*, etc. Le pauvre jeune homme échoue devant un « potard », dont Mme X est la maîtresse. Or ledit Stanislas de Soucelles survient au meilleur moment du récit de son père, qui ne le voit pas, et il s'écrie : « Mais c'est l'histoire de la mère Chantepie que tu racontes là, papa ! »

Surprise générale, Chantepie était le nom véritable et caché de Mme des Gaudrées et de Mme des Noullis et de Mme X. Une même et seule femme, devenue trois personnes absolument différentes selon les goûts des hommes qu'elle avait successivement aimés.

Or, en 1901, Paul de Farcy publia à Angers un fort in-octavo sur l'*Histoire généalogique de la famille de Boylesve*. Ouvrons-le. Nous y lisons, page 23, qu'un Michel Boylesve, chevalier, était seigneur des *Gaudrées* ; pages 32 et 73, qu'un certain Jacques de Born était seigneur des *Noullis*, terre située à Saint-Aubin de Luigné ; p. 63, que Pierre Evaillon était seigneur d'*Espluchard* ; pages 75 et 137, que Maurice Boylesve, écuyer, seigneur de *La Biquerie*, fut nommé conseiller au parlement de Rennes en 1576; page 75, que les Boylesve de La Marouzière possédaient une terre dans la commune de *Soucelles*, canton de Tiercé. Enfin, pages 20 et 21, nous rencontrons le nom de *Chantepie*.

Notre auteur a indubitablement lu Farcy, et pour cause, avec le plus grand soin. Peut-être espérait-il y découvrir quelque chose concernant ses ascendances. Il n'y découvrit rien ; mais il était si sensible aux noms propres — il nous l'avoue dans ses *Feuilles tombées* — qu'il en ramassa au passage toute une gerbe, en réserve pour un usage littéraire. Et toute cette gerbe, bien entendu, est de terroir angevin ou limitrophe de l'Anjou.

Mme de Blou, la pénible et périlleuse héroïne de *Je vous ai désirée un soir*, rappelle par son nom un village de Maine-et-Loire situé à deux lieues et demie de Saumur, sur la voie ferrée reliant cette ville à Château-la-Vallière, canton de Longué. Pas très loin, par conséquent, des points, La Fuie et La Lande, où se déroule la péripétie finale, et dont nous avons parlé ci-dessus. Mais nous croyons ici à la source livresque, qui se confond d'ailleurs avec la donnée géographique ; nous croyons à ce même Paul de Farcy, où l'écrivain a lu, page 76, que les Boylesve de La Marouzière possédaient une terre de plus dans la commune de *Blou*, canton de Longué. A noter que *Je vous ai désirée un soir* fut écrit peu après *Les Trois Personnes*.

Cette Mme de Blou, que refuse le comte d'Egmont, pousse la fureur

jusqu'à le faire tuer (cela nous est suggéré plutôt que montré) par un fermier à elle, Taurin. Et vingt ans plus tard, la fille d'Egmont, ayant découvert des papiers qui ne laissent aucun doute, vient les confier au romancier pour qu'il dénonce le vieux crime et qu'il la venge.

D'Egmont n'était qu'un pseudonyme. Il s'appelait Querrevégant, nom sous lequel sa fille s'est présentée à l'écrivain. Si nous bretonnisons l'orthographe de ce nom, où il y a d'ailleurs un *e* muet, nous obtenons avec une exactitude phonétique parfaite Kervégant. Il y a quatre Kervégant en Bretagne, et seulement là, deux dans le Morbihan, un dans les Côtes-du-Nord, un dans le Finistère. Au cours d'un voyage ou d'une lecture, Boylesve a pu tomber sur ce vocable. Car eût-il tiré de son cru quelque chose de si peu conforme à la toponymie de ce Maine-et-Loire où il situe ses personnages et leurs gentilhommières ?

Trois toponymes encore.

M. de La Villaumer, le philosophe pitoyable de *Tu n'es plus rien*, doit son nom à un hameau ou à un château qui relève de Huismes, au nord de Chinon. Château adopté au moment actuel par une artiste célèbre, M^me^ Alice Cocéa.

Septime de Jallais, l'adolescent pathétique du *Médecin des dames de Néans*, rappelle la petite ville de Jallais, voisine de Beaupréau, en Maine-et-Loire une fois de plus.

Dans *Le Bel Avenir*, parmi les trois jeunes gens que leurs mères rivales pousseront vers les hautes études, le parisien Paul Chef-Boutonne doit son nom au nœud ferroviaire de Chef-Boutonne, dans le département des Deux-Sèvres.

Pour finir, voici une complaisance secrète de l'écrivain envers lui-même. Il y a dans ce *Bel Avenir* un notaire provincial dont le nom trisyllabique, avec dentale initiale, se termine par *eau* : maître Tiffeneau. En Tiffeneau, Boylesve évoquait à coup sûr et s'évoquait son propre père, le notaire provincial Tardiveau, dont le nom trisyllabique commence par la même dentale et s'achève dans la même résonance.

Notre prospection à travers les noms que René Boylesve attribue à ses personnages, est tout à fait fragmentaire. Du moins pourrait-elle inciter un chercheur à entreprendre l'enquête générale. Nous pensons que ses résultats ne démentiraient pas les nôtres, les confirmeraient au contraire, et qu'une carte où seraient étoilés tous les toponymes recueillis, cernerait essentiellement la Touraine et l'Anjou, provinces d'élection et d'inspiration, avec quelques points égarés çà et là hors de leurs frontières.

GÉRARD-GAILLY.

COMPTES RENDUS

JEAN LEMAIRE DE BELGES, **Le Temple d'Honneur et de Vertus,** édition critique publiée par HENRI HORNIK. Genève, Droz, Paris, Minard, 1957 (Collection des « Textes littéraires français », 76). Un vol. in-12 de 136 p.

Jean Lemaire de Belges composa le *Temple d'Honneur et de Vertus* pendant l'automne de 1503. Il avait alors une trentaine d'années. Cette déploration allégorique et pastorale où il célèbre la mémoire de son protecteur Pierre II de Bourbon, mari d'Anne de Beaujeu, mort le 10 octobre 1503, constitue, sinon son coup d'essai, du moins sa première œuvre de quelque envergure. Mêlant la prose et les vers, variant les strophes, employant la forme, nouvelle chez nous, de la *terza rima*, il s'y montre tout à fait initié à l'art de « seconde rhétorique ». Son style n'est certes pas exempt de raideur et de gaucherie, mais sa muse bucolique introduit par endroits de la grâce et de la fraîcheur dans beaucoup de convention et de factice mythologie. Enfin, si ampoulée soit-elle et noblement truffée de latinismes, sa langue, qui ne dédaigne pas non plus les termes familiers, ne manque pas de saveur et révèle déjà le sens du rythme oratoire et de la période clairement ordonnée. Bref, ce *chef-d'œuvre* de « rhétorique » n'est nullement indigne d'attention.

On comprend que M. Henri Hornik ait voulu le rééditer, en nous procurant un texte critique préférable à la mauvaise édition de J. Stecher [1]. Pourvu d'une Introduction, de Notes, d'un Index des noms propres et d'un Glossaire, son ouvrage offre toutes les apparences d'un bon instrument de travail. Cependant un peu plus de compétence ou de soin aurait suffi à l'améliorer grandement.

Utile et sobre, l'Introduction renseigne suffisamment sur la biographie de Jean Lemaire ainsi que sur la date, la structure, les thèmes, les sources et la versification du *Temple*. On peut supposer non sans vraisemblance avec Alice Hulubei (*L'Églogue en France au XVI^e siècle*, p. 155-162) que la première partie, de caractère allègre et pastoral, fut composée dès le printemps de 1503 en guise de divertissement de cour et que l'auteur, ne voulant pas laisser perdre cette production, a jugé bon de la faire préluder à la funèbre déploration, complétée, comme il se doit, par la consolante vision de la béatitude céleste accordée au défunt. Par contre, je ne crois pas qu'il convienne de compter Théocrite au nombre des sources que Jean Lemaire exploita : peu significatifs, les rapprochements faits aux notes 34, 58 et 113 avec l'Idylle à la louange de Ptolémée et de Bérénice ne me semblent pas de nature à emporter la conviction.

Avec raison M. Hornik a choisi pour son texte de base l'édition originale publiée à Paris en 1504 chez Antoine Vérard et conservée par un seul exemplaire que possède la Bibliothèque de la Ville à Berne. Dans l'ensemble elle paraît supérieure à l'autre édition de 1504 (*L*) parue chez Michel Le Noir et à celle de 1520 (*P*). Cependant sa qualité n'est pas exceptionnelle au point de mériter une entière confiance. Sans excès de témérité, M. Hornik a corrigé d'évidentes fautes d'impression (*n* à la place de *u*, ou inversement). Il aurait bien fait de pousser la hardiesse plus loin et de ne pas respecter

1. J. Stecher, *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*, Louvain, 1882-1891, 4 vol., t. IV, p. 183-242.

d'absurdes leçons (*pas*, à corriger en *par* au vers 140 ; *plus*, au vers 1408, à lire *plume*) [1]. En revanche *tristresse* (l. 861 et n. 94) pouvait ou devait être gardé.

Je ne saurais blâmer M. Hornik d'avoir adopté un usage que j'ai moi-même suivi, comme bien d'autres éditeurs, en résolvant les abréviations, en introduisant l'apostrophe, la cédille et le tréma, en modernisant la ponctuation. Mais il faut regretter son emploi trop fréquemment incertain des virgules et des points [2], l'oubli des apostrophes qui risque de rendre peu compréhensibles le v. 20, p. 46 (lire *l'or* et non *lor*), le v. 493 (lire *d'esbat* et non *desbat*), le v. 445 où *Nonc*, barbarisme admis à l'honneur du Glossaire, est à lire *N'onc*, la l. 980 (lire *l'a semons*, p. p. de *semondre*, inviter, et non *la semons*).

Les Notes et l'Index des noms propres fournissent de louables éclaircissements. Mais on peut aussi leur reprocher des lacunes et d'étranges bévues. La note 116 confond Camille, Marcus Furius Camillus, tribun militaire et dictateur, « second fondateur de Rome », avec la Camille de Virgile dans l'*Énéide* (erreur répétée dans l'Index). — La note 119 identifie « Othon le premier » avec l'empereur romain Othon, qui régna en 69, alors qu'il s'agit d'Othon Ier le Grand (912-973), le fondateur du Saint-Empire romain germanique, comme du reste le dit exactement l'Index. — « Jehanne de France, duchesse de Berry » (p. 97, l. 1327-28) serait d'après la note 142 « Jeanne de Valois, veuve de Charles VIII et femme de Louis XII » (elle est ainsi substituée à Anne de Bretagne), et, d'après l'Index, « Jeanne de Valois, femme du roi Charles VII, mère d'Anne de Beaujeu » ! Ces assertions contradictoires sont fausses toutes les deux. Le contexte (l. 1328-29) prouve assez qu'il faut reconnaître dans cette « Jehanne de France, duchesse de Berry » une sœur d'Anne de Beaujeu et par conséquent une fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie. — Une autre « Jehanne de France » citée dans le *Temple d'Honneur* (p. 88, l. 1073-75), fille de Charles VII et tante d'Anne de Beaujeu, n'est pas mentionnée à l'Index. Il en va de même pour Jehan de Bourbon (cf. p. 86, l. 1006-1008), frère de Pierre II de Bourbon. — Les notes 148 et 149 doivent être interverties : *Calabre* désigne en réalité René II de Lorraine et *Foix* Jean d'Albret (et non *d'Albert*, n. 148). La même confusion se reproduit dans l'Index. De telles négligences ont de quoi déconcerter.

Autres observations : les notes 29 et 51 sur les rimes *corbillettes/chappelet*, *heure/prospere* sont tout à fait erronées. Les mots en cause ne riment pas entre eux, comme on s'en aperçoit aisément en regardant avec un peu d'attention le schéma strophique. — Une note rappelant qu'*Esperance* était la devise des ducs de Bourbon permettrait de mieux comprendre les lignes 975-977, p. 85 : « Mesmement dame Esperance, qui portoit la parolle *comme la plusdigne et la plusprivée de luy* [sa confidente la plus intime]... » — Il est bien douteux qu'il faille attribuer une valeur adverbiale à *bon* (p. 45, l. 3), comme l'admet la note 4. — On ne saisit pas l'utilité de la note 111. — On regrette enfin de constater l'inexactitude d'un assez grand nombre de références aux Notes, dans l'Index ou au Glossaire.

Ce dernier laisse à désirer lui aussi. *S'adjouster* est mal traduit par « approcher ». Il faut lire *attaine* et non *attaïne*. *D'avecques*, signalé à la lettre *d*, ne

1. Il est probable qu'il faut lire *Là Pan* au lieu de *Le Pan* au v. 34, *me* au lieu de *ne* au v. 776, *promptes* (ou *propres ?*) *vertus* au lieu de *promps vertus* à la l. 1049. *Distrepance*, à la l. 1171 et au Glossaire, est une faute de lecture, ou d'impression, pour *discrepance*.

2. Voici une liste, incomplète, de passages où la ponctuation est à modifier : p. 45, l. 18, supprimer la virgule après *censure* ; p. 49, l. 13, ajouter une virgule après *benivolente* ; p. 56, supprimer la virgule à la fin des vers 164, 166, 167, et en mettre une à la fin du vers 165 ; ajouter une virgule à la fin des vers 269, 387, 409 ; p. 66, supprimer les deux points à la fin du vers 444, mettre un point à la fin du vers 445 et un point, ou un point-virgule, à la fin du vers 448 ; p. 69, mettre une virgule après *horrible* au vers 537, après *griefve* au vers 540 ; p. 74, l. 668, mettre une virgule après *sembla* ; p. 77, mettre une virgule à la fin du vers 745, un point à la fin du vers 746, une virgule à la fin du vers 748, supprimer le point à la fin du vers 747 et la virgule à la fin du vers 763 ; l. 819, remplacer le point-virgule par une virgule après *Aurora*, l. 825 et 849 le point par une virgule après *affluence* et *estimation* ; p. 98, l. 1346, supprimer la virgule après *tellement*. — A la même page, v. 1362, lire *fuïr*, dissyllabique, avec un tréma.

signifie pas « avec ». *Defaillant*, adjectif, est rendu maladroitement par les infinitifs « manquer, faire défaut », comme *reflamboyance* par « flamboyer de nouveau », *Denomination* ne veut pas dire « nomination ». *Impropere* a le sens de « honte, déshonneur » plutôt que de « malheur ». *Lautrier* doit être lu *l'autrier*. *Luitin* est à traduire par « être malfaisant ». On attend *mouvoir* et non *mouver* comme infinitif de *meuz*, *meue*. *Perilz* (p. 45, l. 1) n'est qu'une graphie de « péris » et n'a rien à voir avec un adjectif *peril*, « en danger », qui n'existe pas. *Propret* signifie « distingué, élégant », et non « approprié ». Le sens de « récent » donné à *prouchain* ne convient à aucun des trois passages signalés. *Recorder* [quelqu'un], au vers 750, a le sens de « lui remettre en l'esprit, l'instruire ». *Heurter* rend très inexactement le *rencontrer* du vers 241. Un *rieu* est un « ruisseau », et non une « rivière ». Lire *retraire* (*se*) au lieu de *restraire*, *spectable* au lieu de *spectacle*. *Seclus* serait mieux traduit par « à l'exclusion de, excepté ». Le sens adversatif de *si*, « pourtant », au vers 270, n'est pas indiqué. Une *targe* n'est pas spécialement « un bouclier carré ». *Tref*, au vers 346, signifie « tente », et non « mât, vergue d'un navire », *umbrageux*, à la ligne 1178, « sans éclat, terne », et non « ombreux ». Suffit-il de traduire *vaner* (v. 359) par « vanner, nettoyer des grains », alors qu'il s'agit de moutons *vanez*, c'est-à-dire « tourmentés, fortement fatigués » ? Ce sens figuré de *vanner* [1], attesté aussi chez Molinet (*Faictz et Dictz*, éd. Dupire), et toujours vivant dans le français populaire, se révèle ainsi bien antérieur à 1744, date d'apparition que lui assigne le *Dictionnaire étymologique* d'O. Bloch et W. von Wartburg (2e éd., 1950).

On regrettera aussi que des mots intéressants, à des titres divers, manquent à ce Glossaire : *voille* (p. 43, l. 8), voile de navire, encore au masculin ; *couvers* (p. 49, l. 23) dans l'expression « termes ruraux et couvers », en rapport avec l'emploi de l'allégorie et le déguisement mythologique et pastoral des personnages (cf. « termes de bergerie », p. 80, l. 831-832 et l'explication qui suit sur le nom de Pan) ; *cytharisans* (p. 54, v. 120) ; *tauldiz* (p. 67, v. 466), abris ; *s'absconde* (p. 69, v. 531), se cache ; *redolence* (p. 74, l. 675), odeur, parfum ; *sur bout* (p. 76, l. 725 ; p. 88, l. 1080), debout ; *latrie*, *une culture appellée latrie* (p. 78, v. 777), culte de latrie ; *archanes*, adjectif (p. 79, l. 806) ; *flambeau*, employé dans un sens péjoratif à propos de Néron, « surnommé flambeau du genre humain » (p. 92, l. 1190). Et encore : *aubade* (p. 53, v. 93) ; *s'espart* (p. 96, v. 1283), s'éparpille, se répand ; *ethimologie* (p. 84, l. 960) ; *gambade* (p. 53, v. 93) ; *preau* (p. 62, v. 343).

On aimerait savoir comment M. Hornik construit grammaticalement et comprend les vers 164-168 (p. 56). La première moitié de la strophe décrit Pan (Pierre de Bourbon), assis sur l'herbe et priant d'amour, « non pas pour neant, Aurora la belle » (Anne de Beaujeu). Suit le passage en cause que nous citons en gardant la mauvaise ponctuation de l'éditeur :

> Celle au corps bruyant,
> Ne le va fuyant
> Ains luy est triant,
> Espy, bien criant,
> Pour notte nouvelle.

Au Glossaire, M. Hornik rattache *espy* au verbe *espier* qu'il traduit par « chercher à obtenir ». Ou je m'abuse fort, ou cette interprétation ne fait qu'obscurcir davantage le sens. Je me risquerais à comprendre, en modifiant la ponctuation comme je l'ai indiqué plus haut et en substituant *traiant* (de *traire*, lancer des flèches et, par extension, n'importe quel projectile), leçon de *P*, à *triant* [2] : Aurora ne le fuit pas, mais, par agacerie, elle lui lance un épi (épi de blé ou fleur en forme d'épi), en criant pour réclamer un nouveau chant [3].

1. Pour d'autres sens de *vané*, *vanné* en ancien français et au XVIe siècle, cf. le *Dictionnaire* de Godefroy, t. VIII, p. 144-145 et t. X (*Complément*), p. 829, col. 2.
2. On peut du reste se demander si *triant* n'est pas une faute d'impression pour *tirant*, synonyme de *traiant*.
3. Il est vrai que *triant* offre un sens acceptable, si l'on comprend qu'elle s'occupe à lui choisir, en guise de chalumeau, une paille de *bonne sonorité* (ce que signifierait, faute de mieux, « bien criant ») pour qu'il fasse entendre un nouveau chant. Mais il me paraît très douteux que le mot « épi » puisse désigner spécialement la tige du blé.

On cherche en vain au Glossaire le mot *barcez* (très rare et même non attesté dans les dictionnaires) qualifiant *bois* (p. 62, v. 344) :

> Preaux plaisans, parcz par tout bien parez,
> Boys bien barcez...

Ne mérite-t-il pas cependant une tentative d'explication ? Je croirais volontiers que Jean Lemaire fait allusion aux bois bien entretenus du Bourbonnais et aux feuillages en forme de voûte, de *berceau* (la forme *barcez* pour *bercez* ne présente aucune difficulté phonétique) [1].

Aronde au masculin (« volant plus viste que ung aronde », p. 96, l. 1302) ne peut manquer de surprendre.

Regrettons encore la présence de quelques fautes d'orthographe, l'emploi d'un anglicisme (*sophistiqué*, p. 20), d'un barbarisme comme « théologue » (p. 124) et d'assez fréquentes gaucheries de style. Il reste que malgré ses défauts trop évidents l'édition de M. Hornik marque un appréciable progrès sur celle de Stecher.

JEAN FRAPPIER.

ANNE-MARIE GILLIS, **Edmond Breuché de la Croix, Aumônier de la duchesse d'Orléans et curé de Flémalle. Contribution à l'histoire de la poésie et de l'éloquence au XVII^e siècle.** Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique, Palais des Académies, Bruxelles, 1957. Un vol. in-8° de 172 pages.

Sans vouloir contester que le XVII^e siècle ait été, selon l'heureuse expression de M. G. Charlier, « l'âge ingrat des lettres belges » et sans prétendre donner à son héros un rôle de premier plan dans leur histoire, M^me Gillis a jugé qu'il méritait une monographie, non seulement en tant que « témoin significatif » des idées et des goûts de son époque, mais aussi, « par quelques côtés non négligeables », en qualité de précurseur. Bien que ses six volumes aient été publiés à Liège, de 1641 à 1653, il appartenait à une bonne famille de Troyes. Admis à l'Oratoire de Paris, en 1623, il fut affecté à la maison de Nancy : là il entra, en 1631 ou en 1634, au service de la princesse de Phalsbourg, sœur du duc de Lorraine et belle-sœur de Gaston d'Orléans : cette rencontre devait décider de sa vie. Elle le mêla d'abord très activement aux intrigues contre Richelieu, si bien qu'en 1637, ses confrères jugèrent d'autant plus prudent de l'exclure que le fait était moins rare parmi eux. Réfugié avec sa princesse à la cour de Bruxelles, il fut victime d'une disgrâce, peut-être causée par la conduite de celle-ci. Les relations qu'il s'y était faites lui procurèrent cependant, en 1642, la cure de Flémalle près de Liège qui dépendait de l'ordre de Malte. Il y établit vers 1647 une « Académie » pour jeunes cavaliers et résigna, en 1661, son bénéfice pour raison de santé : il se retira alors en France où l'on perd ses traces.

On avait jusqu'ici loué dans ses poèmes (*Le divertissement d'Ergaste*, 1642, etc.) une aisance en matière de versification qui le distingue avantageusement des poètes belges de la même époque, attardés dans l'imitation du XVI^e siècle. M^me Gillis réduit beaucoup la portée de ce mérite en montrant qu'il est dû à des emprunts fort peu discrets à Racan, à Godeau et à Lemaître de Saci. Reste à l'actif de l'ex-oratorien : un goût de la solitude déjà noté par H. Bremond, « de la souplesse et du goût..., de la clarté, de l'harmonie, de l'éloquence aussi, une certaine sincérité de sentiments, une dignité de ton rare alors » (p. 58, 80). Plus importants sont heureusement ses écrits en prose : *De la tranquillité du sage ministre d'état* (1641), consolation plus philosophique que chrétienne sur une disgrâce ; *La maison d'Aristée* (1642), descriptions de jardins qui célèbrent la nature... embellie par l'art, mais qui montrent un sens de la campagne liégeoise qui manquait aux auteurs liégeois contemporains ; *L'Académie de Flémal* (1653), description de l'institution que M^me Gillis rapproche trop rapidement des Académies de Plu-

1. Le *FEW* de W. von Wartburg, I, p. 338, col. 1, indique une forme du Centre, *barcé*, au sens de « bossu ».

vinel et de Juilly. Mais les œuvres majeures de Breuché restent *La Vierge souffrante au pié de la Croix* (1641) (malgré sa faiblesse théologique, elle supporte avantageusement la comparaison avec les livres des mariologues jésuites contemporains et, quoiqu'elle se rattache évidemment à l'école oratorienne, elle manifeste plus de dons oratoires que les « discours » de Bérulle) et surtout *La paraphrase sur le tableau de Michel-Ange du Dernier Jugement* (1644). Bien que l'auteur connût Florence et Rome, elle n'appartient pas au genre de la critique d'art, mais, comme l'écrit précédent, à celui de la prédication. Y adaptant le théocentrisme bérullien à un niveau spirituel beaucoup moins élevé, Breuché nous invite à préférer les intérêts de Dieu aux nôtres et, par conséquent, sa justice à sa miséricorde. La « crainte » qui doit en résulter serait déjà une manifestation de jansénisme (Saint-Cyran venait cependant de faire cinq ans de prison pour avoir soutenu qu'elle n'avait en elle-même aucune valeur pour le salut !). Mais les préoccupations de Mme Gillis sont essentiellement littéraires et de brèves analyses de sermons contemporains l'amènent à conclure qu'on trouve chez Breuché « une justesse, une aisance harmonieuse », une liberté d'allures et une vivacité, jointes à une correction et à une sincérité, qui font que « mieux qu'aucun autre orateur de son époque il semble annoncer Bossuet ». « L'éloge n'est pas mince » et l'on soupçonnera peut-être celle qui l'accorde d'un peu d'indulgence. Il est du moins certain qu'il faut rattacher les sermons de Bossuet à l'école oratorienne qui ne cherchait plus son inspiration dans l'arsenal de l'humanisme, mais dans l'Écriture.

En résumé, cette thèse, toujours précise, fait preuve de beaucoup de méthode. On lui reprochera peut-être de ne guère approfondir les problèmes biographiques, historiques ou littéraires qu'elle rencontre, mais elle dit l'essentiel et il est douteux que Breuché méritât de longues années de travail. Page 31, « Henirette », à qui « sa Cour déplaît avec tous ses plaisirs », ne nous paraît pas « un prêtre », mais Henriette de Lorraine, duchesse de Phalsbourg.

J. Orcibal.

Georges Couton, **La poétique de La Fontaine. Deux études : La Fontaine et l'art des emblèmes. — Du pensum aux fables.** Paris, Presses universitaires de France, 1957 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont). Une plaquette in-8° de 40 p.

En rattachant les tragédies de Corneille à l'histoire de son temps, M. Georges Couton les a mises dans un jour nouveau. Abordant aujourd'hui La Fontaine, il étudie l'influence que put avoir sur le style et la composition de la fable, le genre, tout voisin, de l'emblème, si goûté au XVIe et au début du XVIIe siècle. Il cherche ensuite dans la formation scolaire du fabuliste quelques-uns des secrets de sa poétique.

L'emblème comprend essentiellement une gravure, un « mot » (proverbe, sentence, servant de titre à l'image) et un récit suivi d'un long commentaire moral ou politique. Rééditant en 1684 son *Art des emblèmes*, le jésuite Ménestrier assure que certaines fables de La Fontaine répondent à cette description. Tel est l'avis de M. Couton qui étudie de ce point de vue *Les membres et l'estomac*. L'exemple est bien choisi. D'autres me semblent moins convaincants. *L'astrologue qui se laisse tomber dans un puits*, *La Laitière*, *Les deux Pigeons*, *Le songe d'un habitant du Mogol* s'achèvent sans doute sur une méditation philosophique ou élégiaque. Mais ces échappées d'une liberté souveraine où le poète nous livre le meilleur de lui-même, en quoi s'apparentent-elles aux « discours » bavards et pédants de Baudoin, d'Audin et de Patru ? On retiendra les remarques de M. Couton sur la « peinture », partie intégrante de l'emblème (La Fontaine aussi recourra à des illustrateurs, mais le texte chez lui est plus parlant que l'image), ou encore sur la moralité de la fable, sèche quand elle précède le récit, développée au contraire et parfois double quand elle le suit : dans le premier cas, elle rappelle le « mot » des emblèmes, dans le second, leur commentaire.

La deuxième « étude » de cette plaquette commence par un exposé très précis de l'enseignement littéraire tel qu'il était donné dans les classes de

grammaire, d'humanités et de rhétorique au début du XVIIe siècle. Mais l'influence des années de collège sur le génie d'un grand écrivain est bien difficile à mesurer. J'hésiterais à conclure avec M. Couton que « La Fontaine est arrivé à la poésie par les voies étroites de la rhétorique » et que, s'il a donné la vie à l'apologue ésopique, c'est parce qu'il s'était initié de bonne heure aux méthodes scolaires de l' « amplification ».

Je fais part à M. Couton de mes doutes ; je n'en suis pas moins le premier à souhaiter qu'il poursuive ses enquêtes. Elles lui ont déjà permis d'éclairer certains aspects d'un sujet difficile et encore mal exploré [1].

Pierre Clarac.

Alfred Simon, **Molière par lui-même.** Éditions du Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1957. Un vol. in-16 de 192 p.

Ce petit volume débute par une chronologie moliéresque émaillée de trop d'erreurs : Malherbe mort en 1622, *Mélite* datée de 1631, Molière faisant son droit en 1636 (à quatorze ans), le *Discours de la méthode* daté de 1638, la mort de Louis XIII de 1642, la Paix des Pyrénées de 1658, la fondation de la Comédie-Française de 1677. Ces fautes, qui eussent été faciles à éviter, auraient rendu suspecte une étude d'histoire littéraire. Mais le dessein de M. Alfred Simon est différent. Ayant lu de très près le dernier livre de René Bray sur *Molière homme de théâtre*, il a voulu « substituer à la traditionnelle étude des idées et des caractères, qui soustrait Molière à la magie du théâtre, une analyse des thèmes, moins arrogante et plus féconde ».

Ces grands thèmes de la comédie moliéresque, il est allé les chercher chez ses principaux personnages de comédie, pris, non pas comme des porte-parole, mais comme des dépositaires de la pensée de Molière sur les différents problèmes qu'il a abordés dans un « refus de l'anonymat, de l'irresponsabilité, de l'intemporel ». M. Simon met vigoureusement en relief l'actualité du théâtre de Molière, ses racines profondes dans la société et les mœurs de son temps. Sans dogmatisme, par ses analyses pénétrantes des personnages, il me semble bien se classer parmi les partisans du « subjectivisme » de l'œuvre de Molière.

Peut-être y a-t-il une part d'arbitraire dans la méthode qui consiste à interroger le personnage de théâtre plutôt que l'auteur lui-même ; je ne suis pas très sûr qu'il soit possible de cerner exactement l'évolution du personnage de Sganarelle, dans ses différentes incarnations. Dans chacune d'elles, Molière ne s'est pas senti obligé par la précédente. On relèverait aisément des contradictions entre les différents Sganarelle. Mais la méthode m'a paru très valable pour les grands rôles, Tartuffe, Dom Juan et Alceste qui fournissent à M. Alfred Simon l'occasion d'analyses fines, aux conclusions très valables.

1. Quelques notes sur des points de détail :

P. 13. « Je ne vois pas qu'elles (les fables d'Audin) aient eu l'honneur d'une seconde édition. » — Une « seconde édition, corrigée et augmentée » (2 vol. in-8°) a paru à Paris chez Jean Guignard, en 1660 (B. N. : Ye. 12587-8) ; une troisième, en 1664 ; une autre encore au moins, en 1669.

P. 24. « ... le seul des livres de classe possédés par La Fontaine qui ait été conservé. » — Je crois que le livre avait appartenu d'abord à Louis Maucroix, puis à son frère François. D'ailleurs il est perdu. Aucune preuve certaine que La Fontaine ait su le grec, ni même du grec ; aucune non plus qu'il n'en savait pas.

P. 27. Explication ingénieuse et convaincante de la phrase de l'Avertissement d'*Adonis* : « Le fonds que j'en avais fait... ».

P. 28. Le fait qu'une édition des *Exercices* d'Aphthonius ait paru à Reims, en 1636, ne prouve pas que Maucroix ait eu l'ouvrage entre les mains : le futur chanoine de Reims était de Noyon.

P. 29. Selon le P. Pajot, une fable peut débuter *ab ipsarum fabularum commendatione*. La Fontaine aurait suivi trois fois ce conseil. — Je ne vois aucun éloge des fables au début de IV, 18 ni de V, 17. Quant aux premiers vers du *Meunier, son fils et l'âne*, ils constituent en réalité le prologue du livre III, analogue à ceux qu'on trouve en tête des livres II, V et VI. Ces prologues sont imités de Phèdre.

Ce petit livre, intelligent, excitant pour l'esprit, est accompagné d'une excellente documentation iconographique, ancienne et contemporaine, due en partie à l'inlassable obligeance de Mme Horn-Monval.

GEORGES MONGRÉDIEN.

JEAN-JACQUES DEMOREST, **Pascal écrivain, étude sur les variantes de ses écrits.** Paris, Éditions de Minuit, 1957. Un vol. in-8° de 153 p.

Pascal écrivain n'attire pas beaucoup les chercheurs. Si nous possédons un excellent instrument de travail avec le *Vocabulaire de Pascal* de dom Jungo, nous manquons d'études approfondies sur les procédés techniques de l'artiste (thèmes, images, antithèses, rythmes, etc.). Aussi devons-nous savoir gré à M. Demorest de s'être attaqué à un sujet neuf et difficile : l'examen des variantes.

Il entend par *variante* toute espèce de correction, jusqu'aux moindres ratures. Un premier chapitre expose les conditions générales du travail de Pascal, et contient une bonne mise au point de la question de ses *secrétaires*, question moins étrangère qu'on ne pourrait croire à la connaissance de l'artiste : tel passage *dicté* (p. 34) semble bien reproduire le rythme respiratoire de Pascal. — Viennent ensuite les variantes (imprimées) des *Provinciales*, et les corrections (manuscrites) des *Pensées*, qui seules nous retiendront ici.

Le classement adopté par l'auteur est quelque peu incertain, en raison sans doute de l'abondance des matériaux, mais aussi de la subtilité d'esprit de Pascal, dont il n'est pas toujours facile de deviner les intentions. Ainsi la retouche « misères de grand seigneur », rattachée au *rythme* (p. 116), ne serait-elle pas mieux placée sous la rubrique *images* ? — Mais l'enquête de M. Demorest n'en dégage pas moins quelques conclusions positives : et d'abord la peine extrême que coûtait à Pascal la mise au point du début et de la fin des fragments de quelque importance ; puis sa poursuite acharnée du mot juste, du terme concret, de l'image expressive, de la concision ; surtout enfin sa recherche constante du *mouvement* par l'emploi de procédés variés (forme interrogative, symétries, répétitions...). — Une autre conclusion, négative celle-là, n'est pas moins importante : *aucune variante ne possède une valeur proprement lyrique* : « l'équilibre de la pensée prime le chant des mots » (p. 113). Donc le chant, qui pourtant se fait entendre en maint endroit, échappe au travail de revision. Pascal est poète sans le savoir.

Remarques de détail [1]. — P. 48 : il ne faut pas dire que les notes du fragment 432 (Lafuma) sont « sans rapport entre elles ». Elles ont servi à rédiger le fragment 427, ce qui explique les ratures. — P. 90-92 : le mot *chercher* est-il vraiment « le seul terme privilégié chez Pascal », le seul mot-clef ? On pense à *grandeur*, *infini*, *raison*, *nature*... Un peu de statistique, ici, ne serait pas inutile. — P. 104 : Pascal ayant remplacé les *Gascons* par les *Perses*, M. Demorest déclare : « Va pour les Perses ! » Mais ces Perses-là viennent de Montaigne (II, 12), en compagnie des *Indiens*, biffés aussi par Pascal et omis dans la citation. — P. 115, M. Demorest insiste avec raison sur le rythme *haché*, si caractéristique du style pascalien. Il serait bon d'ajouter que ce rythme n'est pas unique, et que si « la phrase respire », c'est que Pascal dispose de tout un jeu de cadences qu'il sait employer à propos. Le mouvement *uniforme* d'un cours d'eau est très simplement rendu par le distique : « Les rivières sont des chemins qui marchent — et qui portent où l'on veut aller ».

Remercions M. Demorest et souhaitons qu'il poursuive son enquête.

GEORGES BRUNET.

1. Peu de lapsus. — Page 12, lire *9203* au lieu de *9023* ; page 118 (3e citation), *on sent couler le temps* au lieu de *on sent le temps* ; page 119 (3e citation), *indivisible* au lieu de *invisible*.

JEAN ORCIBAL, **Port-Royal, Entre le miracle et l'obéissance. Flavie Passart et Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly.** Paris, Desclée de Brouwer, 1957. Un vol. in-8° de 200 p.

La sœur Catherine de Sainte-Flavie Passart n'avait pas jusqu'ici trouvé de biographe. Les apologistes de Port-Royal ne pouvaient prendre pour modèle cette « signeuse » qui faisait piètre figure auprès d'une Angélique de Saint-Jean. Le petit nombre des documents empêchait de préciser son rôle et de dégager les grandes lignes de sa personnalité. Or M. J. Orcibal a trouvé dans les manuscrits des « Amis de Port-Royal » une copie de Mémoires écrits en 1666, par Angélique de Saint-Jean avec l'intention évidente de déconsidérer la sœur Flavie ; source très hostile, mais dont une prudente interprétation permet d'éclairer les aspects humains de la grave crise de 1664 : comment Flavie en vient-elle à signer le Formulaire, tandis que la plupart des sœurs et Angélique s'y refusent avec obstination ?

Curieuse figure que cette sœur Flavie : elle semble d'abord tendre à l'illuminisme ; divinations, miracles, guérisons subites jalonnent sa carrière ; ses directeurs restent attachés à l'esprit de Saint-Cyran auxquels vont s'opposer les tendances plus intellectuelles de la Mère Angélique et d'Antoine Arnauld. Esprit de « tout ou rien », la sœur Flavie ne conçoit pas la légitimité d'une subtile distinction entre le fait et le droit ; elle défend en elles-mêmes les cinq Propositions, ce qui heurte la tactique bien plus souple des conseillers de Port-Royal. Le naturel nerveux de Flavie transforme ces réticences en accusations qu'elle justifiera ensuite de façon paradoxale. Isolée, elle ne peut se confier qu'à l'archevêque Péréfixe ; encore soupçonnée en août 1664, lors de l'enlèvement des douze religieuses, elle signera le mois suivant et acceptera la charge de sous-prieure du monastère de Paris. Mais ce n'est pas le terme de ses difficultés ; si elle est fort attachée à la Mère Eugénie de Fontaine que l'on a mise à la tête du monastère, elle ne réussit pas à convaincre les sœurs qui refusent toujours de signer en la considérant comme un nouveau « Judas ».

Comment expliquer la déconcertante évolution de cette religieuse qui, après s'être montrée plus intransigeante que ses compagnes, signe résolument le Formulaire ? Ici, la méthode de M. Orcibal dont nous avions eu un exemple dans le dernier chapitre de son « Saint-Cyran » permet de comprendre par l'intérieur la conduite de la sœur Flavie. Ses fréquentes maladies, ses crises de nerfs, ses larmes, son agitation, ses miracles mêmes permettent de déceler en elle une malheureuse victime de sa faiblesse nerveuse, livrée à des enthousiasmes successifs aux retournements imprévus. Maladie réelle de la personnalité qui en fait une âme souffrante avide de s'appuyer sur un milieu hostile qui ne lui permet qu'une attitude de « surcompensation » : ses miracles lui redonnent aux yeux d'autrui un moi qui se dérobe sans cesse. Les travaux les plus récents de la caractériologie permettent à M. Orcibal de définir le psychisme de la sœur Flavie à partir de la formule des « nerveux », mais il nuance toujours des conclusions que l'application imprudente des schèmes caractériologiques risquerait de rendre trop dures.

La même méthode rend compte de l'attitude d'Angélique : son bel équilibre et sa régularité qui semblent contraster avec le désordre de Flavie ne sont qu'une des tendances de son esprit « passionné » ; elle aussi a recours aux miracles et aux prophéties et le désarroi survient vite quand sa résistance nerveuse faiblit. Opposition et ressemblances entre deux esprits et entre deux époques : au premier Port-Royal tout d'humilité où les grands esprits devaient se vouer au silence, s'oppose un Port-Royal où, conscientes de leur valeur, des intelligences brillantes peuvent vivre à l'aise, juger, agir.

A cette étude appuyée sur une très importante documentation sont joints deux Appendices : huit lettres inédites de la sœur Flavie [1], et une monographie de la sœur Marie-Gabrielle Houel, pittoresque figure qui, d'abord proche de Flavie, s'affermit dans la résistance par goût de la discussion et

1. Le lecteur rectifiera aisément une erreur typographique qui s'est glissée dans la numérotation des notes de cet Appendice I : la note 10 de la page 137 est en réalité la 9e.

esprit de contradiction, puis, après une année d'intense activité intellectuelle, se replonge pour quarante ans dans le silence propre à son état.

Souhaitons que M. Orcibal puisse élargir cette étude et nous donner bientôt sur le Port-Royal janséniste le pendant de l'ouvrage qu'il a consacré au Port-Royal cyranien à la mystique « théocentriste ».

JACQUES LE BRUN.

M. DESCOTES, **Les grands rôles du théâtre de Jean Racine.** Paris, P. U. F., 1958. Un vol. in-8° de 208 p.

En face du Racine des commentateurs littéraires et des historiens, M. Descotes dresse le Racine des comédiens qui en ont interprété les grands rôles, de la création à nos jours. Comment ont-ils compris les personnages qu'ils incarnaient ? Pour tout le XVII^e siècle et le début du XVIII^e, les documents sont singulièrement rares ou vagues. Cependant, en les rassemblant tous, en les confrontant sur ce point précis, on peut, même pour l'époque de la création, ajouter à ce que suggère l'examen du texte le sens que prêtait au personnage l'interprétation de l'acteur. Prenant les pièces de Racine dans l'ordre chronologique, après exclusion de *La Thébaïde* et d'*Alexandre*, M. Descotes dessine ainsi, pour les protagonistes de toutes les autres tragédies, la courbe de leur interprétation. A travers les critiques rendant compte d'une nouvelle présentation de la pièce, à travers les notes laissées par tel ou tel comédien, on voit comment évolue le sens d'un personnage, et, par suite, le sens d'un texte dramatique. On saisit également à quel point l'engouement ou l'oubli dépendent d'un renouvellement du jeu par un grand comédien, plus encore que de l'interprétation plus riche ou plus neuve qu'en donne un critique ou un historien.

Utile pour l'histoire littéraire, l'ouvrage l'est également pour nos jeunes comédiens du Conservatoire, qui y trouveront, commodément réunies, toute la gamme des interprétations passées, entre lesquelles ils pourront choisir celle qui s'accorde le mieux avec leurs moyens.

Il est dommage qu'un index ne permette pas de retrouver la trace d'un acteur dans les différents rôles du théâtre de Racine qu'il a tenus. Il eût été intéressant de pouvoir, par le rapprochement de ses interprétations distribuées entre les chapitres, selon les pièces, saisir mieux les caractères généraux d'un comédien. Enfin, on peut regretter que l'étude des interprétations ne se soit pas étendue aux scènes étrangères. La littérature comparée eût aimé voir comment l'optique des différents pays imposait une interprétation originale du texte. Pour Racine, si peu joué par des troupes étrangères, la tâche n'eût pas été écrasante.

En tous cas l'étude littéraire d'un personnage de Racine ou d'un rôle tiré de ses tragédies doit désormais recourir à l'ouvrage de M. Descotes, sous peine de désincarner le personnage en l'abstrayant de l'interprétation pour laquelle il a été créé.

PH. VAN TIEGHEM.

H. T. BARNWELL, **Les Idées morales et critiques de Saint-Évremond.** Paris, Presses Universitaires de France, 1957. Un vol. in-8° de 236 p.

M. Barnwell s'est refusé à écrire une vie de Saint-Évremond. Faut-il l'en louer ? On hésite, à lire l'excellente analyse qu'il nous propose de la pensée et des livres du grand seigneur bel esprit : mieux que personne il était à même de rédiger une biographie précise et vivante, que ne saurait remplacer la chronologie placée en appendice. L'écrira-t-il un jour ? On le souhaite.

Tenons-nous en pour l'instant au livre qu'il publie. M. Barnwell a voulu « lire les textes et suivre la pensée de Saint-Évremond », « expliquer plutôt que juger », nous offrir une « exégèse » plus qu'une « évaluation ». Ces réserves sincères soulignent une volonté d'objectivité à laquelle on a plaisir à rendre hommage. J'ajoute tout de suite que, dans sa modestie voulue, cet exposé est excellent.

Deux parties, définies dès la page de titre : il y a dans Saint-Évremond un moraliste et un critique. Deux aspects d'une pensée dont l'unité consiste dans une franchise totale, une franchise faite de sagesse et d'honnêteté qui s'appuient sur une expérience étendue et vivante : Saint-Évremond observe plus qu'il ne médite ; il dit ce qu'il constate, sans s'indigner, sans rire, sans se leurrer. Il a ainsi sa place près des plus grands de ses contemporains, entre La Rochefoucauld et La Bruyère. A signaler dans la première partie de ce livre les pages serrées où le critique analyse la conception toute moderne que Saint-Évremond s'est faite de l'histoire, — celles aussi où, étudiant ce qu'il a pu y avoir en lui de non conformisme, il définit son attitude devant le problème majeur : celui de l'immortalité. M. Barnwell est ainsi conduit à poser une question difficile : Saint-Évremond fut-il ou non un libertin ? Le chapitre V de la première partie est consacré à cette question : le critique procède à une analyse serrée où il montre comment Saint-Évremond a cherché à jouir de la vie, en toute liberté d'esprit ; il définit heureusement ce qu'il doit à Hobbes ou à Spinoza, à Montaigne aussi (dont il est l'héritier) ; il est amené, au terme de cet examen, à définir la religion toute « sentimentale » de cet « épicurien » : contre G. Lanson, il croit pouvoir affirmer que Saint-Évremond, pour sceptique qu'il fût à certains égards, n'en demeura pas moins chrétien à la manière de Montaigne ; c'est un fidéiste pour qui « l'envie de croire (comme il l'écrit) tient lieu de créance ». On discutera, peut-être, cette conclusion : au terme de l'examen de M. Barnwell, on l'accepte. Entre l'indifférence et l'inquiétude, il a choisi un moyen terme.

L'examen de la critique littéraire dans l'œuvre de Saint-Évremond permet aussi plus d'une découverte. On sait, en gros, la position de ce juge qui a eu vingt ans l'année du *Cid* et qui, mourant en 1703, a pu lire Bayle et Fontenelle : il a vu se dérouler tout le XVII^e^ siècle. Il est, en gros, resté fidèle à ses admirations de jeunesse, même si, dans les nouveaux écrivains, il a pu sentir de nouveaux talents et voir s'ouvrir de nouveaux chemins. Ici, on s'en doute, le point essentiel est le parallèle Corneille-Racine que M. Barnwell se devait de tracer à son tour. Il le fait, en s'appuyant sur les réflexions de son héros, avec beaucoup de tact : ses conclusions (p. 176-178) paraissent d'une exacte sagesse. Les deux chapitres sur l'opéra et sur la querelle des Anciens et des Modernes sont, eux aussi, très attachants. A propos de l'opéra, M. Barnwell note plus d'un trait peu connu — jusque-là que Saint-Évremond apparaît comme un critique capable de prévoir l'avenir : n'a-t-il pas écrit, avec une parfaite précision, que l'opéra allait « ruiner la tragédie », « qui est la plus belle chose que nous ayons » ? C'était, en 1677, voir loin...

Le livre de M. Barnwell — qui nous manquait (on s'en aperçoit brusquement quand on arrive aux dernières pages) — permet de mesurer avec exactitude et le sens et la portée d'une œuvre dont on parle de confiance, le plus souvent sans en avoir lu grand chose. On lui souhaite une large audience.

PIERRE JOURDA.

MARIVAUX, **La Vie de Marianne.** Texte établi, avec introduction, chronologie, bibliographie, notes et glossaire par F. DELOFFRE. Paris, Garnier [1957]. Un vol. in-16 de CVII-654 p.

M. Deloffre, à qui nous devons une belle étude de l'œuvre de Marivaux et du marivaudage, nous a déjà donné une édition critique du *Petit-Maître corrigé* et du *Télémaque travesti* dont il a retrouvé et réimprimé pour la première fois les treize derniers livres ; il nous offre aujourd'hui une *Vie de Marianne* qui, venant d'un tel spécialiste, doit retenir l'attention. Le texte qu'il reproduit est celui de l'édition originale, alors que depuis le début du XIX^e^ siècle et jusqu'à maintenant on se contentait de reprendre la vulgate revue par Duviquet, en 1825. M. Deloffre nous présente donc fidèlement, à défaut du manuscrit, la seule version authentique, puisque Marivaux ne l'a jamais retouchée.

L'introduction, très copieuse, permet de bien situer l'ouvrage dans la

production de Marivaux et parmi les romans de l'époque ; elle en dégage ainsi toute l'originalité. La première partie constitue un apport entièrement nouveau ; elle étudie de façon précise la genèse de l'œuvre et sa lente élaboration pendant les onze années que dura sa publication, en neuf livraisons, de 1731 à 1742. Marivaux, au cours de son adolescence, avait lu avec ferveur les œuvres de Mlle de Scudéry, de La Calprenède, de Mme de Villedieu et les nouvelles espagnoles ; aussi ses réminiscences sont-elles nombreuses ; elles sont analysées avec soin ; les rapprochements effectués sont convaincants et marquent fortement l'indépendance avec laquelle l'auteur a utilisé ses sources. Au reste, c'est surtout à lui-même qu'il emprunte, développant et approfondissant des thèmes ou des caractères esquissés dans ses premières pièces et dans ses essais de jeunesse, *Les Effets surprenants de la sympathie* ou *Le Pharsamon* [1]. Mais ici les situations romanesques sont intégrées dans un cadre plus réaliste, à la manière de Robert Challes envers qui il a contracté des dettes certaines. Marivaux, peintre véridique de son temps, nous rend présent tout un monde de boutiquiers et de petites gens ; il leur fait parler, et c'est bien la première fois dans le roman français, leur langage ordinaire, au grand scandale de Desfontaines et de Crébillon fils, sans pourtant tomber dans les crudités du genre poissard ou dans les conventions traditionnelles. A d'autres occasions, il nous introduit dans les salons de Mme de Tencin et de Mme de Lambert dont les visages apparaissent sous les pseudonymes qui les masquent ; pour tel ou tel personnage, M. Deloffre nous propose des identifications plausibles : il reconnaît Mlle Aïssé dans Mlle de Fare, Fleury dans le ministre de la sixième partie, Saint-Foix dans l'officier de la huitième partie.

L'introduction envisage ensuite l'univers romanesque de Marivaux dans ce qu'il a de plus essentiel. Le destin suscite autour de l'héroïne nombre de difficultés propres à nous la montrer aux prises avec les embarras les plus divers, mais il n'est ni l'aveugle et implacable fatalité qui écrase une victime sans défense, ni l'occasion d'une belle lutte dramatique où l'âme s'exalte à le forcer. Son rôle est de créer un pathétique en demi-teinte qui allie la lucidité dans la souffrance à la mesure dans l'émotion et ne se dégrade jamais dans l'abus des larmes longuement savourées. Il laisse au contraire toute sa place au plaisir de l'analyse ; à travers des épreuves successives, Marianne atteint la complète révélation d'elle-même à la lumière de l'intelligence qui n'ignore pas les raisons du cœur. On se prend à regretter que M. Deloffre n'ait pas rassemblé les nombreuses remarques éparses au fil du livre en quelques pages aussi denses que les précédentes afin de faire le portrait moral des principaux personnages. La technique de Marivaux romancier est particulière ; on n'apprendrait rien d'elle en étudiant l'architecture de l'ouvrage ; l'auteur utilise, en effet, un mode de composition tout linéaire et le seul problème qu'il ait à résoudre est un problème de style. Il doit sans cesse entrelacer la narration des événements et le commentaire psychologique qu'ils entraînent ; les fameuses « réflexions » de Marianne ne sont pas sans faire songer à la manière de Proust. Tout ce que dit M. Deloffre à ce sujet est excellent ; on ne peut que se féliciter aussi des éclaircissements abondamment placés au bas des pages et du glossaire qui, de façon commode, groupe les explications de langue ; quelques articles, très développés, comme l'article *mouvement*, permettent de mieux saisir la valeur exacte de certains mots pour Marivaux.

Quand nous aurons ajouté que l'ouvrage comprend encore une chronologie assez étendue, mise à jour grâce aux recherches récentes de M. Deloffre, une revue complète de l'accueil fait au roman par les contemporains, la reproduction de l'illustration ancienne et une intéressante bibliographie critique, on comprendra que cette édition doive désormais faire autorité.

R. Lathuillère.

1. On pourra voir à ce sujet : F. Deloffre, « Sources romanesques et création dramatique chez Marivaux », in *Mélanges d'histoire littéraire offerts à M. Paul Dimoff*, 1954.

JEAN POMMIER, **L'Invention et l'écriture dans « la Torpille » d'Honoré de Balzac.** Genève, Droz, 1957. Un vol. in-8° de 246 p.

Sans doute le propos de Gœthe ne fut-il jamais mieux illustré que par la courte scène balzacienne intitulée *La Torpille*, lue à la lumière de cette étude de M. Jean Pommier. Gœthe disait : « On ne connaît pas les œuvres d'art quand on ne les voit que terminées, il faut les avoir connues aussi dans leur devenir. » Faisant de ses lecteurs les spectateurs de ce devenir, M. Jean Pommier leur ouvre tous les chemins de la connaissance de *La Torpille*. Le but étant d'apprendre à mieux connaître l'œuvre en pénétrant le secret de sa création, il ne s'agit pas ici d'une étude « contemplative », mais « dynamique », grâce à laquelle le lecteur ne se contente plus de regarder l'œuvre achevée, mais assiste à sa genèse et à tous les modelages qui l'ont conduite à sa forme dernière.

L'entreprise, toujours difficile, se révèle particulièrement périlleuse avec Balzac. Bien sûr, l'auteur de *La Comédie Humaine*, dans sa *Théorie de la démarche*, a exposé avec ordre la succession des trois âges de la pensée. Après la « verve pindarique » de l'inspiration première, vient « l'affaissement » du sujet et des idées, qui prélude à l'heure du mûrissement où l'on voit « dans la grâce de ses floraisons, de ses frondaisons, l'idée malicieuse, luxuriante, belle ». Mais sur le jardin des idées balzaciennes ne devait pas régner ce cycle rassurant des saisons, qui permet à une germination harmonieusement progressive de s'achever en une triomphante éclosion. Il faut beaucoup compter avec les imprévisions météorologiques de l'inspiration, qui provoquent ce que M. Jean Pommier appelle « les coups de volant de l'invention » (p. 172). A voir cet incorrigible rêveur unitaire incapable d'une conception unique, ce « bourreau de soi-même », qui, en proie à un constant besoin d'améliorer, faisait et défaisait sans cesse, on est bien d'accord pour reconnaître que cette création ne pouvait être que « successive et discontinue ».

Pour saisir cette invention et cette écriture en marche, il fallait donc se livrer à une étude *technique* : d'abord déchiffrer intégralement le manuscrit, les épreuves, et relever minutieusement toutes les variantes jusqu'à celles de l'édition Furne corrigée, qu'elles soient de l'ordre de la pensée, du style, de la ponctuation ou simplement de la typographie ; puis, sur cette base solide, argumenter, interpréter, deviner, et projeter l'éclairage d'une connaissance intime de la vie de Balzac. Ainsi a fait M. Jean Pommier. Ainsi, voulant « surprendre... quand ils se dessinent et se colorent les premiers linéaments des intrigues et des caractères » (p. 9), et voir comment s'acquièrent et se mettent en place les matériaux, a-t-il rencontré Balzac. Il l'amène jusqu'à nous, à l'aube de cette année 1835, où il inscrit *La Torpille* à son programme, et, dès lors, nous accompagnons le romancier, lorsqu'il rêve à son sujet, à travers sa vie quotidienne, peuplée de lectures, de spectacles, de visites et de rencontres.

Oui, l'expérience de la vie est là. La nostalgie de Balzac inspire la mélancolie d'Esther ; le « houka » de l'auteur est fumé par Lucien de Rubempré ; l'habitation d'Esther ressemble aux Jardies. Quant à l'intrigue, naquit-elle vraiment d'une aspiration d'homme sous un ciel trop ensoleillé ou d'un désir d'auteur rêvant de donner une revanche à Lucien et de faire rentrer Vautrin dans *La Comédie Humaine* ? Fut-elle plutôt souvenir d'une lecture de Hugo ou de Musset, comme tend à le prouver une certaine parenté avec *Marion Delorme* et *Frédéric et Bernerette* ? ou encore tentation de la mode, à une époque où les bals masqués dans la vie parisienne et l'Espagne dans la production littéraire faisaient fureur [1] ? Elle fut tout cela, et Balzac subit en outre... sa propre influence. On ne saurait insister sans danger sur un rapprochement avec *Imprudence et bonheur*, dont la date et l'authenticité même gardent un certain mystère [2], mais les preuves de self-imitation et d'in-

1. Il est amusant de rappeler qu'un condisciple de Balzac à Vendôme, Adrien Brun, avait, dans une lettre de 1831 (Lovenioul, A. 379, fol. 367), suggéré à son ami le sujet d'une touchante histoire d'amour, dans laquelle un bal masqué jouait un grand rôle.

2. Voir à ce sujet P.-G. Castex, Introduction à *La Fille aux yeux d'or*, p. 361, dans son excellente édition de *L'Histoire des Treize*, Garnier, 1956.

fluence par « contagion », que M. Jean Pommier apporte à propos de *La Maison Nucingen*, ne sont pas douteuses.

Il est un domaine d'influence auquel on s'était assez peu attaché jusqu'ici et dont l'auteur de cette étude ne cesse de souligner l'importance [1] : c'est celui du théâtre et plus encore des arts plastiques. On a bien souvent l'impression, en effet, que Balzac se livre à de véritables transpositions d'art. Dans *La Torpille*, les comparaisons picturales et sculpturales sont assez peu nombreuses. Il y a pourtant un tableau que Balzac peint, nous dit-on, « avec un acharnement à la Frenhofer » : celui d'Esther en face d'Herrera, affaissée et repentie. Balzac évoque à son propos une Vénus accroupie et une Madeleine. Ces allusions ne peuvent-elles s'éclairer à l'aide d'un balzacien retour en arrière ? Par une lettre de son cousin Edouard Malus [2], en date du 26 mars 1820, nous savons que Balzac désirait visiter la galerie du Comte Sommariva. Or, on peut voir figurer dans le catalogue de cette collection une *Vénus accroupie*, plusieurs sculptures de Canova dont *La Madeleine*, le corps « flétri », « affaissé », sa blonde chevelure répandue sur ses épaules, et aussi un tableau de « la Madeleine repentante, la tête inclinée, les cheveux en désordre sur ses épaules, la bouche semblant expirer un dernier soupir, et les yeux fatigués par les larmes ». Ce sont là les propres termes de la notice qui signale l'intérêt que le comte Sommariva portait à cette œuvre, signée du Corrège, et considérée par le chevalier Visconti comme l'expression de la douleur « portée au plus haut point de perfection ». Dans le texte de *La Torpille*, Balzac parle de Raphaël, mais, M. Jean Pommier nous l'apprend, sur le manuscrit il avait tout d'abord écrit le nom du Corrège. Si l'on observe, d'une part, la parenté entre les qualificatifs du catalogue et ceux du texte, d'autre part, le fait que tous les journaux annoncèrent la mort du comte Sommariva, survenue le 22 janvier 1838, en rappelant qu'il possédait « une des plus belles galeries de tableaux qu'on ait jamais vues », ne peut-on voir dans ce souvenir de jeunesse, ravivé par un fait contemporain, la source plastique d'Esther dans cette scène ?

Esther eut successivement bien d'autres modèles et, avant qu'elle naquît au jour balzacien, devant les yeux de son créateur passèrent ces figures que nous propose M. Jean Pommier, La Fille de Jephté, peinte par Lehmann, Ruth, l'héroïne de Cooper, et, plus importants encore, des modèles vivants : Olympe Pélissier (la Juive Esther a commencé par s'appeler « Olympe »), Juliette Drouet surtout, mais aussi, comme l'établit M. Antoine Adam dans son édition si riche en observations nouvelles sur les sources livresques de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* [3], Désirée Rond *** et Esther Guimond, l'amie de Girardin. A cette série d' « Esthers » peut-être pourrait-on même ajouter M^lle^ Esther, l'actrice des Variétés qui, au début de 1838, triompha dans *Les Saltimbanques* et défraya ensuite la chronique par ses amours avec Alexandre de Würtemberg « le prince naïf » ; au dire de ses contemporains, M^lle^ Esther était petite, avec des yeux noirs et des cheveux noirs, pleine de grâce et de séduction. Quoi qu'il en soit, il faut conclure qu'à l'image de l'œuvre dont elle est l'héroïne, Esther est une création composite, qui, au surplus, incarne aux yeux de Balzac (influencé là par les idées paternelles) un type. Elle est « la courtisane, la repentie et la Juive » (p. 58).

En ce qui concerne Vautrin, l'autre héros de *La Torpille*, M. Jean Pommier montre (I, 3) comment, dans ses quatre apparences, le personnage ressemble à Anthelme Collet et à Pierre Coignard, sources vivantes ; mais aussi comment l'importance de l'Espagne dans la littérature du temps, l'amitié de Balzac avec Henri Monnier, sa rivalité avec Eugène Sue, et son expérience d'auteur dramatique dans *Vautrin*, ont « coloré » diversement le personnage.

Pourtant, la créature de Balzac qui a le plus intéressé M. Jean Pommier est à coup sûr Lucien de Rubempré. Avec une sûreté un peu écrasante, il mène son lecteur à travers le dédale des différents Luciens qui apparaissent

1. Cf. notamment *Créations en littérature*, Hachette, 1955, pp. 43-44.
2. Lovenjoul, A. 378, fol. 280.
3. Garnier, 1958. « A. Adam », avait écrit M. Jean Pommier (p. 55), « nous dira sans doute, dans l'édition de *Splendeurs* qu'il prépare, les modèles vivants d'Esther ».

dans *La Comédie Humaine.* — Il y a Lucien I, celui des *Illusions Perdues*, publiées en 1837 et dont l'intrigue se situe entre 1819 et 1821 — Lucien III, celui de 1824, dont la vie est racontée dans *La Torpille*, publiée en 1838 — Lucien II, celui de 1822 (en distinguant Lucien IIa, celui qu'on devine d'après les allusions à son passé dans *La Torpille* et Lucien IIb, celui qu'il a été et dont *Un grand homme de province à Paris*, publié en 1839, conte l'histoire), — enfin Lucien IV, en distinguant là encore le Lucien IVa, fictif, qui prolongerait Lucien III, et le Lucien IVb, réel, dont le suicide en 1829 est raconté dans *Esther* en 1843. Mais de cette impitoyable confrontation technique, qui met en lumière les graves incohérences de la chronologie balzacienne, surgissent d'importantes conclusions, entre autres celle-ci : Balzac s'intéresse assez peu à l'unité de ses personnages, il les plonge à volonté dans les eaux du Léthé.

Balzac, donc, en juillet 1838, mit au jour le sujet et les personnages qui l'accompagnaient depuis trois ans dans sa vie. Comment il rédigea, nous le voyons, puisque le texte du manuscrit original, jusqu'alors inédit, nous est donné intégralement, avec les effacés et les corrections spontanées de l'auteur. On peut seulement regretter que cette lecture précieuse se présente avec moins de netteté que celle du chapitre suivant, où la présence de caractères gras favorise la clarté. Dans ce chapitre (II, 3), intitulé « La Bataille des épreuves », la lecture des retouches sur placards est encore facilitée par des commentaires précis et rapides qui projettent l'éclairage de la vie sur le travail de l'écrivain. Enfin, il convient de souligner la valeur générale de la conclusion qui succède à cette minutieuse analyse où se dégage avec force l'image d'un Balzac, poussé sans cesse par le besoin de mieux composer, « l'instinct dramatique toujours éveillé » (p. 143), qu'il s'agisse d'animer le décor de la rue des Orties ou de vivifier de son puissant souffle vital cette masse d'argile qui deviendra Finot ou Blondet.

L'étude technique de l'écriture supposait un relevé méthodique et complet des hésitations, des repentirs, des manies de l'auteur. M. Jean Pommier, considérant que « comme des organismes, les phrases et les passages se transforment » (p. 222), s'emploie à montrer comment vivent, luttent, meurent ou triomphent, à travers les vicissitudes des épreuves et des éditions, les phrases de Balzac. Il fait la même démonstration pour les mots, et le lecteur peut voir, par exemple, après cinq étapes laborieuses, l'arrivée victorieuse de l'adjectif « lancéolé » (p. 167). C'est bien là une étude « dynamique » du style. Devant nous se dresse Balzac, en proie aux affres du grammairien, hésitant sur le genre d'un nom, le mode d'un verbe, ou partant brusquement en guerre contre l'adjectif possessif ou les pronoms, ces « détachements de cavalerie légère » que lui reprochait Chaudesaigues. Puis c'est la lutte pathétique du styliste, guidé par un souci de propriété, de clarté, — ce qui explique la disproportion entre les raccourcissements et les élongations, dont tout le détail nous est énuméré. Il ressort de là que ce travail de style porte peu sur les adjectifs et les images, mais essentiellement sur les verbes. Les descriptions commencent, en effet, souvent par être des récits en terrain plat, sur lesquels s'inscrit ensuite le relief. Il faut que Balzac se relise pour que, son imagination une fois mise en branle, la troisième dimension surgisse devant ses yeux, et ensuite devant ceux du lecteur grâce aux verbes. Cette étude des jeux de l'idée et de la plume nous conduit à celle des variations, nées des caprices de l'auteur, et provoquées par un changement dans la pensée, les sentiments ou la situation d'un personnage : c'est le cas pour Vautrin, pp. 194-195. Cette analyse, vivifiée par l'exemple d'un détail ou d'un ensemble, trouve son couronnement dans la « biographie » de certains passages comme celui du portrait de la pensionnaire (p. 155) ou de la conversation de Lucien à l'Opéra (p. 230.)

Ainsi se trouve pleinement justifié le titre de l'ouvrage : « *L'invention et l'écriture...* ». Il est clair que, du fait même de son importance et de sa densité, sa lecture ne va pas sans difficulté et requiert une attention soutenue. Au lecteur d'apprendre à s'y retrouver entre W, Pa, Po, F et F', qui repèrent les différentes éditions de *La Torpille*, et à se reporter aisément « infra » et « supra ». Cet apprentissage n'offrira d'épines qu'aux gens pressés. Une étude « dynamique » suppose une lecture « dynamique ». Qui l'entreprendra ne sera pas déçu.

Comment, en terminant, ne pas faire un dernier rapprochement ? M. Jean Pommier écrit de Balzac : « On dirait d'un artiste qui ne donne qu'un coup de pouce à sa glaise chaque fois qu'il s'en approche pour avoir un motif d'y revenir » (p. 231). Or, en septembre 1819, parlant de son *Cromwell*, le jeune Honoré confiait à sa sœur Laure : « Il va être fini en cinq à six mois, mais grossièrement et d'un seul jet, parce que je veux pouvoir, le tableau une fois dessiné, y mettre le coloris à mon aise » [1]. « A mon aise... » ô Balzac, était-ce illusion de vos vingt ans, ou voile pudique jeté sur les souffrances de l'inventeur ?

Un souhait pour conclure : qu'à côté des nécessaires œuvres de synthèse, beaucoup d'études balzaciennes viennent s'inscrire dans le sillage de celle-ci ! Que la création balzacienne se découvre à nous dans ses arabesques de pensée et d'écriture ! Qu'il nous soit donné de voir les personnages de *La Comédie Humaine* se lever comme le jour, et, pâles ombres virgiliennes, prendre peu à peu l'épaisseur de la vie ! En un mot, que devant nous vienne encore Balzac, rêvant à une œuvre, la préparant, l'écrivant et y mettant le coloris... « à son aise ».

MADELEINE FARGEAUD.

ALEXANDRE DUMAS, **Mes Mémoires.** Texte présenté et annoté par PIERRE JOSSERAND. Tome II, Paris, Gallimard, [1957]. Un vol. in-8° carré de 478 p.

« Je le rosserais tous les jours, s'il n'était bâti en athlète », ainsi s'exprime, en 1847, dans son *Journal*, le prudent Victor de Balabine. Cette impression, le lecteur des *Mémoires* l'éprouve bien souvent, mais il ne peut s'empêcher de penser au mot de Michelet que Dumas rapporte avec complaisance (p. 410) : « c'est une force de la nature ». Parmi beaucoup de vantardises et d'erreurs, il y a cependant bien des indications à retenir dans ce deuxième volume : sur l'usage de plier une lettre en respectant les préséances (p. 151) ; sur la ponctuation (p. 186) ; sur la presse de la Restauration (p. 103). Et particulièrement sur le théâtre de cette époque, si mal connu encore : Dumas fait revivre pour nous Lucien Arnauld, Étienne Jouy, Talma, etc. Les Leuven père et fils reçoivent belle part : Stendhal, en peignant l'amitié de François et de Lucien Leuwen, s'est-il souvenu de ces autres Leuven [2] ?

Les principes qui ont guidé M. Josserand dans l'établissement de son édition ont été exposés dans un précédent compte rendu (1956, p. 430). On se bornera donc à regretter que les notes ne soient pas assez nombreuses et notamment que M. Josserand ne nous montre pas comment Dumas « fabriquait » ses *Mémoires*. Car le romancier ne se contente pas d'égrener ses souvenirs ; il tire à la ligne, il multiplie les copies. Avait-il à sa disposition, fournis par ses nègres, des extraits de journaux, de capricieuses éphémérides ? On le croirait à lire à la fin d'un chapitre (p. 321) : « Constatons, avant de prendre congé de l'année 1824, que, le 2 décembre de la susdite année, M. Droz et M. de Lamartine étant sur les rangs pour entrer à l'Académie, ce fut M. Droz qui fut élu et M. de Lamartine repoussé. » Il n'est pas de mémoire qui puisse fixer avec une telle précision ce fait et bien d'autres [3].

CLAUDE PICHOIS.

1. Honoré de Balzac, *Lettres à sa famille* (Albin Michel, 1950), p. 13.
2. Seulement, d'ailleurs, dans l'amitié qui unit le père et le fils, car Domenico di Fiore a prêté son caractère à Leuven père (voir les *Études stendhaliennes* de Fr. Michel, p. 46) et Stendhal lui-même, ses propres rêves à Lucien.
3. P. 218, lorsque Dumas fait allusion à un critique « dont la police correctionnelle a fait justice deux ou trois fois », M. Josserand pense à Duvicquet ou à Adolphe Granier de Cassagnac ; je penserais plutôt à Charles Maurice. On s'étonne de voir citer dans les notes J. Bertaut qui n'a le choix qu'entre la médiocrité et l'emprunt. La place gagnée par la suppression des références à ses rhapsodies eût permis sans plus de frais de rapprocher la réponse de Bossange à Dumas : « Faites-vous un nom, et je vous imprimerai » (p. 392), des propos que tient Dauriat devant Lucien de Rubempré : « On n'entre ici qu'avec une réputation faite ! Devenez célèbre, et vous y trouverez des flots d'or. » (*Pléiade*, t. IV, p. 701.)

SAINTE-BEUVE, **Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme,** édition avec Introduction, Notes et Lexique, par GÉRALD ANTOINE, professeur à la Sorbonne. Paris, Nouvelles Éditions latines, 1957. Un vol. in-8° de 301 p.

Les thèses de doctorat ont cet avantage de nous apporter parfois habillés de neuf des ouvrages introuvables, et des éditions dont les commentaires ne sont pas moins précieux que certains inédits. Les inédits d'ailleurs, lettres ou extraits des fameux Cahiers conservés à Chantilly [1], ne manquent pas dans ce beau travail consacré au premier recueil poétique de Sainte-Beuve.

L'introduction s'ouvre par une chronologie des poèmes qui est en fin de compte une séduisante et précise biographie intellectuelle : on y voit sous l'effet des influences et des circonstances naître un poète, se former et se transformer une esthétique. La vie de l'homme est étudiée avec la même minutie, sans détails inutiles et toujours dans l'éclairage de *Joseph Delorme.* A l'occasion, le commentateur dissipe quelques légendes, et précise, par exemple, que les connaissances en anglais de Sainte-Beuve restèrent toujours médiocres, qu'il ne connut les Lakistes que « par le biais des traductions, des conversations ». Aux preuves qui nous sont données, on pourrait ajouter maintenant une lettre du 27 juin 1848, à Abraham Hayward, publiée dans le tome VII de la *Correspondance générale.*

Pour montrer l'originalité des *Poésies*, M. G. Antoine met en lumière les thèmes qu'elles ne contiennent pas. Il est remarquable, en effet, de voir, en 1829, un recueil où il n'est question ni de la Grèce, ni de Napoléon, ni de l'Orient, ni du Moyen Age, où le fantastique n'a pas sa place. Si des ouvrages qui réunissent le récit d'une brève existence, des poèmes et des réflexions sur l'art, sont assez dans le goût du jour, M. G. Antoine souligne fortement la place trop méconnue qu'occupent les *Pensées* dans l'histoire littéraire. Elles ne sont pas simplement, comme la Préface de *Cromwell*, une retentissante profession de foi, mais « un art poétique du second romantisme ». Il y a sur l'emploi de la couleur, sur le dosage du précis et de l'imprécis, des conseils, et dans les poèmes des exemples, qui iront plus loin même que le romantisme, jusqu'à Verlaine. Ces pensées d'ailleurs ont leur importance aussi dans l'histoire propre de Sainte-Beuve, car chez le jeune poète, on devine déjà le critique. Il n'attend pas le cours de Liège pour mettre Chateaubriand à l'écart. Déjà s'annoncent les groupes et les familles d'esprits, l'école prosaïste avec Mme de Staël qui aboutit au *Globe*, et l'école d'André Chénier dont le Cénacle est l'épanouissement. Quelques-unes de ces pensées complètent, adoucissent le *Tableau de la Poésie Française* qui faisait bon marché du XVIIe siècle en rattachant directement le romantisme à Ronsard. Or voici que Sainte-Beuve, avide de nuances, découvre l'entre-deux : « Sur vingt bons vers de l'École Moderne, il y en aura toujours quinze qu'à la rigueur Racine aurait pu faire ».

Mais la partie la plus attachante peut-être est l'étude des rapports de Sainte-Beuve et de Baudelaire. Proust nous avait montré pourquoi l'Oncle et le Cher enfant eurent un dialogue de sourds, et MM. Gérald Antoine et Claude Pichois, dans un article de la *Revue des Sciences Humaines* (janvier-mars 1957), nous ont apporté d'autres preuves de cette nécessaire et tragique incompréhension. Sainte-Beuve embourgeoisé rougit officiellement de ses audaces passées, et comme il est gêné maintenant par *Joseph Delorme* — et cette gêne est venue très tôt, — à plus forte raison *Les Fleurs du Mal* de 1857 lui paraissent monstrueuses. Ce classificateur, victime d'une mauvaise classification, ne voit dans Baudelaire que le rejeton difforme des romantiques et l'avoue même implicitement. M. G. Antoine rappelle d'ailleurs que Chateaubriand, Baudelaire lui-même, Verlaine, ne furent pas moins ingrats pour ceux qui se croyaient leurs successeurs. Pourtant que d'accords parfaits ! Même ennui, mêmes muses malades, vénales ou mûrissantes, mêmes paysages mouillés, même méthode où l'intelligence conduit et ordonne l'inspiration. Le fondu est de fait assez réussi. « On pourrait entremêler tels vers de Sainte-Beuve et de Baudelaire sans donner l'impression du moindre changement de registre ».

1. Un travail essentiel de celui qui éditera ces Cahiers sera de dater les réflexions de Sainte-Beuve. Cela ne paraît pas impossible.

Toutefois cet unisson que souligne le commentateur cache de singulières discordances. Car au delà des mots, des images presque semblables, la soif de dépassement, l'angoisse, la torture de soi-même ont une autre profondeur chez Baudelaire. Enfin Sainte-Beuve fut-il si piètre musicien, si dépourvu de sens pictural ? Certains vers ne recèlent-ils pas déjà les fluides sonorités verlainiennes, et d'autres n'ont-ils pas une insistance monocorde et lancinante ? On rencontre aussi des grisailles, des teintes voilées, et certains coins de nature (ne serait-ce que *Le Creux de la Vallée*), certaines scènes de bal, certaines têtes laissent le souvenir de crayons heureusement appuyés.

M. G. Antoine, qui a trouvé un très grand nombre de sources, ne se pique pas cependant de les avoir toutes relevées. En souriant, il nous incite à la prudence et conclut du reste qu'une telle quantité d'imitations finit par former une originalité. Un utile lexique des mots termine le livre.

Les notes, les remarques de détail sont copieuses, peut-être quelquefois un peu sévères [1]. M. G. Antoine relève scrupuleusement toutes les maladresses, toutes les gaucheries. Mais cette intraitable lucidité nous vaut aussi des révélations fines et indispensables qui font de ce *Joseph Delorme* un parfait instrument de travail et un plaisir pour l'esprit.

MAURICE REGARD.

MICHAEL RIFFATERRE, **Le style des Pléiades de Gobineau. Essai d'application d'une méthode stylistique.** Genève, Libr. E. Droz ; Paris, Libr. Minard, 1957. Gr. in-8° de 239 p.

Dans l'excellente introduction qu'il a donnée à son édition critique des *Pléiades*, M. Jean Mistler déclarait qu'on ferait tenir « sur une carte à jouer » le peu de choses utiles qui ont été écrites sur ce grand roman. C'est dire que l'étude de M. Riffaterre comble une lacune ; en choisissant d'étudier Gobineau dans son style — c'est-à-dire, estime-t-il justement, dans ce qui lui est plus personnel encore que ses idées — et dans son œuvre romanesque la plus achevée, il adopte un point de vue assez neuf. En effet, en s'attachant à Gobineau *écrivain*, il prend le contrepied d'une opinion généralement reçue et qui méritait d'être sérieusement revisée : celle qui veut que l'auteur des *Pléiades*, esprit original et brillant, théoricien puissant de l'inégalité des races et de la décadence de l'Occident, homme de vaste culture et personnalité attachante, soit, sur le plan purement formel, un écrivain médiocre ou du moins très inégal. (Opinion qui témoigne, soit dit en passant, de la fâcheuse pérennité d'une opposition scolaire et artificielle entre le « fond » et la « forme ».) Parce qu'il s'élève avec vigueur, et en s'appuyant sur un très grand nombre de citations, contre un préjugé paresseux, on pardonne bien volontiers à M. Riffaterre de sauter de l'autre côté de la barrière et de faire de Gobineau un artiste beaucoup plus conscient qu'il ne l'a vraisemblablement été. Véritable écrivain, certes, et grand écrivain, mais « écrivain d'humeur », et toute analyse qui nous fait perdre de vue le caractère jaillissant, spontanément expressif, du langage gobinien, nous induirait en erreur.

Le livre de M. Riffaterre a deux aspects : étude littéraire des *Pléiades*, il est en même temps un essai d'application d'une méthode stylistique neuve. Après avoir écarté successivement comme instruments d'investigation l'analyse cursive du livre, ligne à ligne, ainsi que le relevé méthodique et statistique, dans le texte de Gobineau, des procédés stylistiques tels que les inventorie Marouzeau ou Cressot, après avoir exprimé sa méfiance à l'égard d'une critique purement impressionniste, l'auteur s'en tient au parti apparemment raisonnable de prendre pour point de départ le lecteur moyen : celui-ci ne perçoit-il rien, il n'y a pas d'intention stylistique ; ressent-il au contraire quelque impression, alors l'analyse peut commencer. Mais qui ne voit que ce « lecteur moyen » est une fiction bien trompeuse ! En fait, ce n'est pas

1. Est-ce vraiment brouiller les espèces grammaticales, par exemple, que d'écrire (p. LXXVII) : « Il dort son sommeil d'innocence » ? Est-ce « un charmant abus » que de « bercer ses ennuis » (p. LXVII) ?

tant à lui que nous avons affaire qu'à M. Riffaterre dont l'œil d'aigle perçoit des intentions stylistiques subtiles là où le commun des mortels (et la signataire de ces lignes en particulier) ne voit parfois rien du tout... (Qui eût soupçonné, par exemple, qu'un passage comme celui-ci : *Wilfrid venait quelquefois au chalet (...). Son arrivée était une grande affaire. D'autres fois apparaissait Laudon*, enfermait une foule d'intentions expressives que M. Riffaterre dégage avec maestria ?)

« La présente étude, écrit M. Riffaterre, est donc une description de ce que l'auteur a tenté pour faire sentir au lecteur ce qu'il voulait qu'il sentît ; la description des pièges tendus, en quelque sorte. » N'allons pas plus avant, et relevons sans tarder l'erreur fondamentale de ce livre : quiconque connaît d'expérience, si modestement que ce soit, ce qu'est la création littéraire, sait qu'il ne s'agit presque jamais pour l'écrivain d'obtenir un certain effet sur le lecteur, en mettant en œuvre, sciemment, un procédé donné. Le *procédé* n'existe que pour le critique (le lecteur). C'est lui qui, analysant l'impression perçue, peut s'en expliquer après coup le pourquoi et le comment par telle construction hardie, telle rupture de ton, telle particularité rythmique de la phrase. Quant à l'auteur, même s'il a beaucoup travaillé son texte, il est infiniment probable qu'il n'a pas voulu et agencé cet effet de la façon toute délibérée que M. Riffaterre nous fait imaginer, qu'il n'a pas du tout pensé à « tendre un piège » à la sensibilité de son lecteur, mais qu'il s'est attaché, bien plutôt, à plier son langage aux mouvements de sa sensibilité à lui. Que cette phrase, une fois écrite, fasse éprouver au lecteur certaines impressions, certaines émotions (qui, du reste, ne seront pas nécessairement identiques à celles que l'auteur lui-même a ressenties), c'est là le mystère du talent.

Est-ce à dire que l'explication de texte, telle que la pratique avec une subtilité rare M. Riffaterre, et telle qu'elle est en honneur, sous une forme moins approfondie, dans les écoles, soit un exercice stérile ? Loin de là ; mais, précieuse lorsque, aidant le lecteur à analyser une impression fugitive, elle lui permet de la percevoir avec plus d'intensité et de netteté, elle est bien dangereuse, me semble-t-il, lorsqu'elle l'engage à prêter à l'écrivain des « intentions » explicites. Réduite, en effet, à un ensemble de recettes, si variées, si savamment appliquées soient-elles, la création littéraire ne serait plus que la caricature d'elle-même : une habile fabrication.

Il n'y aurait pas lieu d'insister sur ce point si M. Riffaterre, à plusieurs reprises, ne revenait sur l'idée que le style procède d'un parti-pris expressif ou esthétique de l'auteur. « Quel que soit le degré de spontanéité ou d'artifice qu'il comporte, écrit-il, le choix entre les diverses possibilités qu'offre la langue, *dans une intention donnée* [1] et en fonction d'une certaine attitude d'esprit, constitue le style. » Et encore : « Ce que le lecteur, dont l'attention est paresseuse ou mal disposée, peut voir, l'auteur l'a certainement vu ; et puisque l'auteur crée de façon réfléchie, il l'a certainement voulu. » Syllogisme contestable : car il est d'expérience courante que l'on juge souvent mieux quand on est « hors du jeu ». Mais surtout, est-il vrai que l'auteur « crée de manière réfléchie » ?

Gobineau, en particulier ? M. Riffaterre appuie son analyse sur l'édition Mistler, édition qui donne le texte complet du manuscrit et toutes ses variantes pour le premier chapitre, et pour la suite du roman, opère un choix. Or, de l'aveu même de M. Riffaterre, tout indique que le manuscrit des *Pléiades*, actuellement conservé à Strasbourg, qui fut envoyé à l'imprimeur, est un premier jet, un brouillon, et que Gobineau s'est borné à biffer certains passages et à corriger par dessus. Que pèse, à côté de cette certitude, la phrase où Gobineau, écrivant à Don Pedro en octobre 1873, affirme qu'il corrige son texte pour la septième fois ? Il est évident qu'il s'agit de sept relectures du même texte, que Gobineau n'a pas recopié et corrigé plusieurs fois de suite. L'analyse que fait M. Riffaterre dans son chapitre consacré au travail du style chez Gobineau, fait ressortir que celui-ci, brillant causeur, conteur né, écrivait comme il parlait, avec une verve et une abondance, une force satirique et une émotion qui sont des traits de sa nature enthousiaste et généreuse. Son style à l'état « brut » avait les défauts

1. C'est nous qui soulignons.

du style parlé : prolixité, surabondance d'adjectifs et d'adverbes, clichés, etc. Se relisant, il s'est borné à resserrer son texte, à donner, en variant la structure de la phrase, plus de relief à ce qui était plat, et à supprimer des qualificatifs inutiles. Corrections banales, et parmi les plus fréquentes : lorsqu'un écrivain corrige une page écrite au courant de la plume, c'est neuf fois sur dix dans le sens de la concision ; c'est pour l'alléger, et non pour la surcharger. Valait-il, dans ces conditions, la peine d'épiloguer sur ces retouches avec une minutie qui va parfois, il faut l'avouer, jusqu'au pédantisme ? Un inventaire si pointilleux, et pas toujours convaincant, des intentions de l'auteur était-il vraiment indispensable pour arriver à la conclusion raisonnable que chez lui, « le travail du style n'altère pas la spontanéité de l'expression (...), mais se contente de dépouiller la première coulée de ses scories, en en écartant les banalités » ?

Il est un point que M. Riffaterre laisse dans l'ombre, et c'est celui des lectures de Gobineau, — domaine pourtant étroitement lié au travail du style. Non pas qu'une minutieuse recherche d'influences pût nous apporter beaucoup. Mais il valait la peine de relever que, lecteur, sa vie durant, des plus grandes œuvres de la littérature universelle, — la Bible, les tragiques grecs, Dante, Shakespeare, Gœthe, — Gobineau n'avait pas peu contribué, de la sorte, à affermir chez lui ce sens de la noblesse et de la force, cette sûreté, cette ampleur, ce lyrisme spontané qui, en dépit de quelques négligences très évidentes, se manifestent avec tant de charme et d'éclat dans les *Pléiades*. Le sens littéraire, le goût, le don d'expression, quel que soit le nom qu'on lui donne, d'un homme nourri de chefs-d'œuvre, et naturellement doué lui-même du sentiment de la grandeur, devait avoir une promptitude, une sûreté instinctive que l'analyse de M. Riffaterre, faite à la loupe, ne nous laisse pas toujours percevoir.

Tel qu'il est, ce livre a l'immense mérite d'être le premier qui cherche à atteindre la personnalité de Gobineau à travers son génie d'artiste ; et si son aspect purement technique est parfois décevant par l'excès d'une minutie qui n'apparaît pas toujours justifiée, les remarques justes et profondes qu'il contient sur la sensibilité de Gobineau et sur les causes probables de la séduction qu'ont exercée les *Pléiades* sur les esprits les plus divers, devraient suffire à le signaler à l'attention du public lettré.

JANINE BUENZOD.

JOHANNES TIELROOY, **Ernest Renan, sa vie et ses œuvres**, traduit du hollandais par LOUIS LAURENT, préface de RENÉ LALOU. Paris, Mercure de France, 1958. Un vol. in-12 de 214 p.

Après deux gros livres récents sur Renan, l'un d'un chanoine (1949, 670 p.), l'autre d'un professeur de faculté (1956, 511 p.), aussi empreints de sectarisme l'un que l'autre, on ne peut que faire un accueil des plus favorables à celui de Johannes Tielrooy. Grâce à une excellente préface de René Lalou, nous entrons immédiatement dans le vif du sujet. Il dessine avec finesse le caractère de ce professeur hollandais ami de la France qui « exigeait qu'à chaque être soit accordée la liberté de conscience et d'expression ». J. Tielrooy était donc tout désigné pour juger et comprendre Renan.

L'idée maîtresse de Johannes Tielrooy est que les œuvres de Renan sont dépassées scientifiquement, mais qu'elles sont exactes psychologiquement et historiquement et que là réside le principe de leur pérennité. La *Vie de Jésus*, par exemple, « n'apporte certes pas la vérité historique », mais qui, depuis, l'a apportée ? Cette vérité-là, on ne peut la trouver nulle part. Les documents sur lesquels Renan s'appuyait il y a plus de quatre-vingts ans ont été déclarés caducs ou douteux. Et par surcroît, actuellement, toute une école d'historiens estime qu'on ne peut prouver qu'un Jésus ait jamais vécu, encore moins qu'il ait pensé être le messie annoncé par l'Ancien Testament. Qu'importe, dit M. Tielrooy, si nous ne pouvons pas résoudre ce problème. Renan nous dépeint « la destinée terrestre d'un génie moral, il apporte ainsi à sa façon une vérité largement humaine ». C'est un point de vue, ce n'était pas celui de Renan. Il est curieux de constater que dans les innombrables références des *Origines du christianisme*, il n'est cité qu'une

infime proportion d'ouvrages de seconde main et que les sources sur lesquelles l'auteur construit sa thèse sont toutes des documents du temps. Cela n'empêche pas Renan de se méfier. Il sait fort bien que les dates ne sont pas certaines, que l'écrit apocryphe est presqu'une loi de l'époque (voir le ch. XXVI des *Évangiles*, O. C., V, p. 686), que les traductions sont sujettes à caution (voir le ch. sur les traductions dans l'*Histoire du peuple d'Israël*, O. C., VI, p. 1142), qu'il faut se méfier de la véracité de Flavius Josèphe et que les Pères de l'Église se laissaient entraîner par l'obligation de créer le dogme. L'accusation portée contre Renan d'avoir fait un roman en écrivant la *Vie de Jésus* irritait son auteur. Pourtant, c'est là précisément ce qui plaît à M. Tielrooy : « C'est un roman excellent, passionnant et attachant », écrit-il. Il a raison en ce sens qu'un roman est toujours le reflet de la personnalité de l'auteur et c'est le cas pour la *Vie de Jésus*. Mieux encore, ce « roman » est par endroit une identification de l'auteur et de son héros et en même temps une reconstitution éblouissante des lieux, du climat, des montagnes, des lacs, comme si dix-huit siècles s'effondraient tout à coup et que les barques des pêcheurs vues en 1860 sur le lac de Tibériade étaient de même forme que celles sur lesquelles voguaient les premiers chrétiens. Ne donnons pour preuve de cette étonnante superposition de deux personnalités que cette note des carnets de voyage de Renan : « Ici, il [Jésus] a pataugé dans les petitesses de la vie. Il en est sorti. Les petitesses où il s'est débattu [étaient] plus petites encore que celles où je me débats. » (B. N.)

Johannes Tielrooy s'étend longuement sur les idées politiques de Renan. Et dans le chapitre XVI, il relève fort justement ses contradictions, par exemple, entre le programme de l'affiche électorale de 1869 : « Pas de révolution, pas de guerre, progrès, liberté, séparation de l'Église et de l'État », et le fait qu'il soutient l'Empire, ce même gouvernement qui l'avait insolemment révoqué. Contradiction encore entre « le progrès de l'instruction publique et le développement de l'instruction du peuple » réclamés en 1869, et la proposition contenue dans la *Réforme* (1871) que les écoles rurales devraient être laissées au clergé. « Le caractère aristocratique de cette œuvre est indiscutable ! » s'écrie, navré, J. Tielrooy. Cela s'explique pourtant par le désarroi dans lequel la guerre de 1870, écroulement de toutes ses illusions, avait jeté Renan et aussi par une volonté constante d'objectivité que J. Tielrooy a fort bien décelée dans les *Dialogues*, objectivité bien exagérée à notre sens. La pesée exacte entre le bien et le mal n'est pas forcément la vérité, elle est en tout cas génératrice de non-action.

Un autre reproche que fait Johannes Tielrooy à Renan s'apparente à celui-ci. Comment se fait-il que Renan ait pu dire de Jésus : « Ton œuvre est fondée, ta divinité est achevée », alors qu'il nous a montré pendant vingt-huit chapitres les faiblesses humaines du personnage ? « On ne sait pas au juste ce que signifie le mot *divin* », conclut M. Tielrooy. On ne le sait pas davantage pour le mot Dieu dans la dédicace à Henriette : « ... le sein de Dieu où tu reposes » ou dans l'*Invocation à Ernestine* : « ... les bras du Père céleste » ou dans l'*Examen de conscience philosophique* : « Tout est possible, même Dieu ». Mais, par ailleurs, M. Tielrooy s'incline devant la célèbre phrase, pourtant assez sybilline, elle aussi : « Nous vivons de l'ombre d'une ombre, du parfum d'un vase vide ». « Il n'est pas possible, dit M. Tielrooy, de donner plus clairement son opinion sur la religion. » Donc les mots du vocabulaire religieux — vieille habitude de séminaire, peut-être ? — n'empêchent pas la rigueur rationaliste. Rappelons-nous « O abîme, tu es le dieu unique » de la *Prière* qui est peut-être la phrase de son œuvre où Renan a été le plus affirmatif.

Nous ne chicanerons pas M. Tielrooy sur plusieurs erreurs matérielles que l'on trouve çà et là. Signalons seulement que Cornélie Scheffer n'avait pas dix-huit ans au moment de son mariage (p. 73), mais vingt-trois ; que, en 1878, Renan ne se présenta pas aux élections (p. 171) ; un certain M. Barne lui fut préféré ; que Renan a parlé non des trois femmes dont il avait été aimé (p. 195), mais des quatre : sa mère, sa sœur, sa femme et sa fille, etc. N'insistons pas, ce sont là des erreurs qui peuvent se corriger à une prochaine édition, elles n'entachent en rien un ouvrage où l'auteur n'a pas écarté de l'étude des œuvres de l'écrivain, celle de son caractère et de son époque. Le plus grand mérite de J. Tielrooy est peut-être de n'avoir pas

considéré le maître qu'il aimait comme une idole. Pas toujours d'accord avec lui, il le discute et parfois le blâme, mais sur le ton de l'amitié et de la compréhension. Cela nous permet de voir apparaître la forte personnalité du professeur hollandais et d'apprécier la manière vraiment étonnante dont il comprend l'esprit français.

HENRIETTE PSICHARI.

JACQUES SCHERER, **Le « Livre » de Mallarmé. Premières recherches sur des documents inédits.** Préface de HENRI MONDOR, de l'Académie Française. Paris, Gallimard, 1957. Un vol. in-8° de XXIV + 382 p.

Ceci n'est pas le « Livre » de Mallarmé, comme on voudrait nous le faire croire. Evoquant le scepticisme des critiques, quant à l'existence de cette Œuvre rêvée, M. Scherer affirme hardiment : « La voici, devant nous. Le manuscrit apporte la preuve que Mallarmé avait longuement élaboré cette Œuvre et qu'il avait commencé à la réaliser. Nous avons ici l'esquisse du Livre » (p. 3). Il dit encore : « Il est certain que [Mallarmé] a souhaité, avant de mourir, que toutes ses esquisses soient brûlées. Ce vœu, on le sait, n'a pas été respecté et de nombreuses œuvres posthumes ont été publiées » (p. 145). — On le sait ? Que sait-on, au juste ? Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre la critique serrée des témoignages qui s'imposait, mais que M. Scherer s'est bien gardé de faire. Disons simplement que les uns affirment, les autres nient, l'accomplissement de cet holocauste ordonné par le poète [1]. Certains fragments ont été conservés : peut-on en conclure que rien n'ait été détruit ? Nous souhaitons vivement que l'avenir nous réserve des surprises. Mais nous ne croyons pas que les deux cent deux feuillets publiés ici représentent la totalité de ce que Mallarmé lui-même appelait le « monceau demi-séculaire » de ses notes. Henri de Régnier, pour ne citer que lui, parle de « notes innombrables », de « milliers de notes couvrant des milliers de feuillets » [2]. Rien là que de vraisemblable : songeons à Paul Valéry. Plume scrupuleuse aussi, il a laissé, lui, comme « monceau demi-séculaire », les trente-deux mille pages de ses *Cahiers*. Admettons que par demi-siècle, Mallarmé entendait une trentaine d'années ; qu'il avait moins de loisirs que Valéry ; qu'il travaillait moins vite : même alors, comment croire qu'il n'ait laissé que ces deux cent deux feuillets ? M. Mondor, lui, semble en douter : « S'il est vrai, écrit-il, qu'à la mort du poète il restait un " monceau " de notes, l'on doit déplorer que le feu ait tant détruit. Il n'a été retrouvé jusqu'à présent en effet, que très peu de feuillets, et ceux qu'a étudiés, avec des scrupules exemplaires, M. Scherer, ne font ensemble qu'un paquet léger » (p. XV).

Ces feuillets ne sont pas tous inédits, non plus. Le feuillet n° 2 est le brouillon de la lettre célèbre à Charles Morice (« Je révère l'opinion de Poe... » v. *OC*, p. 872). Le feuillet n° 3 est un brouillon fragmentaire d'une lettre destinée, semble-t-il, à remercier un critique d'avoir comparé un de ses livres (sans doute la conférence sur Villiers de l'Isle-Adam) à une Messe en Musique ou un Requiem, « qui rend musique tout ce que je souhaitai pur ». Les feuillets n^os^ 4 et 5 ont été reproduits en fac-similé par le D^r^ Bonniot dans la préface de son édition d'*Igitur* [3]. Les feuillets n^os^ 7 à 11 inclus, enfin, sont le

1. Cf. Édouard Dujardin, *Mallarmé par un des siens*, Paris, Messein, 1936, p. 70 : « ... Mallarmé avait ordonné la destruction de ses papiers après sa mort ; on sait également que sa femme et sa fille eurent le terrible courage d'obéir à cette volonté, ou, tout au moins, d'y obéir en partie » ; Charles Du Bos, *Journal 1921-1923*, Paris, Corrêa, 1946, p. 361 : « ... sa dernière injonction à sa fille fut de brûler [les fragments du Livre] après sa mort. Camille Mallarmé me disait l'autre jour chez Maurois que cela n'avait pas été fait... » ; Paul Valéry, cité par Henri Mondor, *Propos familiers de Paul Valéry*, Paris, Grasset, 1957, p. 217 : « Ce qu'on ne saura jamais c'est ce que Geneviève et Bonniot, obéissants, ont détruit : peut-être l'important ». — Ces exemples suffisent pour montrer les incertitudes des témoins. Une destruction partielle semble l'hypothèse la plus probable.

2. Henri de Régnier, *Figures et Caractères*, Paris, Mercure de France, 1901, p. 133, 142-143.

3. Paris, Gallimard, 1925, p. 22-25, et non pas p. 17, comme le dit M. Scherer, qui confond avec un autre fac-similé.

brouillon d'un article dont le Dr Bonniot a publié, en 1929, dans la revue *Latinité*, un texte sans variantes, et qui se trouve dans les *Œuvres complètes*, p. 850.

Si ce dossier contient donc des pages qui n'ont rien à voir avec le « Livre », il accuse, en revanche, des lacunes surprenantes. Rien, en effet, qui suggère de près ou de loin les plans de l'Œuvre, tels que Mallarmé les décrivait en promettant parfois de les montrer à ses amis. « Je te parlerai de cela, écrivait-il, par exemple, en 1866, à Aubanel, et te montrerai quelques spécimens d'ébauche, si je puis aller à Avignon [1]. » Devant son caractère fortuit et disparate, on ne peut que se demander qui a constitué ce « dossier de papier bleu à ornements hexagonaux, contenant des feuilles volantes » (p. 144). Est-ce Mallarmé qui a rapproché et numéroté les feuillets qui semblent former des groupes ? L'éditeur, tout en constatant, par exemple, une disproportion « flagrante » (cf. p. 125) entre la réflexion sur la structure et la réflexion sur le contenu, n'évoque pas un seul instant l'hypothèse que les notes ne soient que des épaves.

Cela dit, rendons hommage au travail fait par M. Scherer. Fort de sa conviction d'être en présence du « Livre », il a su mener à bien une tâche considérable : déchiffrer presque complètement et commenter très brillamment ce manuscrit énigmatique. Il parle de cette partie de son travail avec une modestie désarmante. Sans doute, d'autres éditeurs combleront les lacunes, relativement rares, de sa transcription ou de son commentaire. Mais on ne pourrait dépasser sérieusement son édition qu'en publiant, outre une transcription encore plus fidèle, une reproduction photographique du texte intégral. Les quatre feuillets reproduits ici en fac-similé sont beaucoup plus complètement intelligibles que ceux dont on ne voit que la transcription typographique. M. Scherer nous prévient, d'ailleurs, que, « parfois, cette écriture, qui est habituellement harmonieuse et d'une exquise élégance, se déforme, sous l'effet de quels malaises, de quelles angoisses » (p. 148) ? Qu'est-ce à dire ? Seul un fac-similé révélerait la nature et l'étendue de ces déformations, dont M. Scherer ne dit rien de plus.

Le commentaire se divise logiquement en deux parties. La première traite de la conception mallarméenne de la littérature, exposant la métaphysique et la physique du livre et du théâtre, et concluant à leur identité foncière selon Mallarmé. Il manquerait peu de choses à cet exposé si l'on en retirait les citations puisées dans le manuscrit, qui « prolonge des idées déjà exprimées par Mallarmé sur la littérature et le théâtre » (p. 2) et familières, ajoutons-le, au lecteur des *Divagations*. Il est inexact de dire que « ces textes n'ont guère encore fourni matière à une réflexion sérieuse » (p. 5). Albert Thibaudet les avait étudiés rapidement, mais avec pénétration dans plusieurs chapitres de son livre demeuré indispensable. Plus récemment, M. Kurt Wais, pour ne citer que lui, a accordé une large place, dans sa grande étude d'ensemble, aux textes en prose. La documentation de M. Scherer s'est-elle renouvelée, autrement que par l'étude du manuscrit, depuis la publication en 1947 de son livre sur la grammaire de Mallarmé ? Quoi qu'il en soit, son exposé des idées du poète sur la littérature est d'une netteté et d'une vigueur peu communes. Et cependant, peut-être à cause de « l'éclairage nouveau » (p. 5) qu'apporte le manuscrit, ces idées changent de caractère sous nos yeux et n'ont plus du tout la même résonance que dans les textes originaux. Car les idées de Mallarmé, dont la fantaisie, dans les œuvres qu'il a publiées lui-même, est toujours tempérée par l'ironie et corrigée par l'humour, deviennent vite extravagantes lorsqu'on les enchaîne dans un raisonnement à froid. Le contexte, d'ailleurs, est toujours important. En le négligeant, on déforme la pensée, on détruit la poésie. Le titre même de *Divagations* est là pour nous rappeler que ces textes ne sont pas à lire dans un esprit trop solennel. En prose comme en vers, ce jeu autour de virtualités, souvent hyperboliques et présentées comme telles, est une des formes essentielles de la poésie comme de la pensée mallarméenne.

1. Voir Gabriel Faure, *Mallarmé à Tournon*, Paris, Horizons de France, 1946, p. 92. Il s'agit ici des « cinq livres dont se composera l'Œuvre ». Les projets ont varié souvent, et beaucoup.

La seconde partie du commentaire, consacrée au manuscrit, est un modèle de divination patiente et lucide. Mais ici, c'est le sujet qui nous mène en pleine extravagance. La majorité des notes sont en effet consacrées à des calculs fantastiques, soit du nombre éventuel des pages et des volumes, et de leurs mutations possibles, soit des bénéfices escomptés, si le « Livre » réussissait à se vendre. D'autres prévoient le cérémonial, simple mais bizarre, par lequel Mallarmé entendait divulguer, dans des séances de lecture, à un public choisi de riches amateurs, dont la présence servirait de garantie financière de l'entreprise, les arcanes du « Livre ». Séances de prestidigitation, plutôt, car les feuillets mobiles des volumes auraient pu se grouper et se regrouper pour former des sens riches et variés, et le rôle de « l'opérateur » aurait été de démontrer les différentes combinaisons possibles. Ici intervient cette disproportion « flagrante » signalée ci-dessus, entre les notes relatives à la structure et celles qui proposent un contenu. « Très peu de pages du manuscrit sont consacrées à ce que le Livre devait dire », écrit M. Scherer (p. 125). Mais ailleurs il affirme, assez gratuitement : « Mallarmé... a cherché à écrire des pages aussi riches que possible, afin de pouvoir, en les présentant sous leurs divers jours, donner à son œuvre l'étendue souhaitable » (p. 78). En réalité, les quatre « scénarios » assez disparates qui ont été conservés, esquissent chacun une action en apparence très pauvre, même en tenant compte de leurs vastes implications symboliques. Tels qu'ils se présentent, on n'y voit rien du tout qui laisse prévoir une multiplicité de sens. M. Scherer lui-même, qui croit trouver dans les calculs relatifs aux mutations des pages, la preuve que les poèmes publiés de Mallarmé recèlent, eux aussi, des sens multiples (p. 83-85), n'applique pas ce principe lorsqu'il commente les quatre récits du manuscrit : il en donne une exégèse ingénieuse et plausible, mais qui ne leur accorde à chacun qu'un sens univoque. Ce problème du « sens » de la poésie mallarméenne est très mal posé : plutôt que de sens « multiples », il faudrait parler de sens « total ». Pour Mallarmé, chaque poème devait « présenter, avec les mots, un sens même indifférent » ; mais ce sens était extérieur au « trésor », qui se trouvait dans « je ne sais quel miroitement, en dessous » (*OC*, p. 382).

M. Scherer affirme, à propos des calculs financiers, que Mallarmé « aurait sans doute bien hésité avant de livrer au public un aspect si étonnant de sa pensée » (p. 123). Mais il n'aurait jamais eu à livrer ces calculs au public, pas plus qu'un auteur ne publie le devis de son imprimeur ni son contrat avec l'éditeur. Aurait-il voulu publier les calculs quant à la structure du « Livre », voire même le programme du cérémonial prévu ? On peut en douter. Quant aux scénarios, il n'est même pas sûr, à notre avis, qu'ils se rapportent vraiment au « Livre ». Le feuillet n° 16 nous semble encore plus près du *Faune* que M. Scherer ne le dit (p. 132-133). En effet, il y a, en haut et à droite du feuillet, une indication scénique : « comme pour se commenter le grand air », qui ressemble beaucoup à celle que comporte la première version de ce poème, par exemple : « Comme parant de ses mains disjointes une foudre imaginaire » (*OC*, p. 1451).

Au total, et malgré leur intérêt indéniable qui justifie pleinement leur publication, ces notes n'ajoutent rien à la gloire de Mallarmé. On comprend qu'il en ait ordonné la destruction, puisque lui seul aurait pu en tirer ce qu'elles pouvaient virtuellement contenir. L'écart est dérisoire entre les exigences hyperboliques du « Livre » et ces griffonnages informes. Présentées abusivement comme si elles étaient l'esquisse même du « Livre », ces notes ne peuvent que faire un tort considérable à la mémoire de Mallarmé. Les mettre en parallèle avec les *Pensées* de Pascal nous semble ridiculement disproportionné. Il n'y a de commun aux deux manuscrits que leur caractère préparatoire et fragmentaire : pour le reste, il y a une énorme différence de quantité et de qualité. Pour que le parallèle fût admissible, il faudrait que seule eût survécu des *Pensées* la partie la moins personnelle, la plus extérieure, comme le chapitre sur les figures, et que tout l'essentiel manquât.

Mais si ce livre apportera aux ennemis de Mallarmé des armes nouvelles, et à ses amis une déception, il lève au moins une hypothèque. Tant que des documents plus substantiels n'auront pas été révélés, il ne sera guère utile de revenir sur le rêve du « Livre », dont on a trop parlé du vivant du poète

et depuis sa mort [1]. La montagne a accouché d'une souris. Qu'on n'essaie pas de la faire aussi grosse qu'un bœuf. Retournons à l'œuvre publiée de Mallarmé, dont on est encore très loin d'avoir inventorié toutes les richesses ni mis en lumière toute la beauté. Elle suffit largement à sa gloire. M. Mondor a raison, qui écrit magnifiquement : « Assez de vers et de proses incomparables l'[ont] placé, parmi les écrivains créateurs et délicieux, à un rang que tous les poètes, depuis son passage et dans la mesure où ils furent grands, ont désespéré d'atteindre » (p. XXII).

LLOYD JAMES AUSTIN.

ELISABETH CZONICZER, **Quelques antécédents de « A la Recherche du Temps perdu ». Tendances qui peuvent avoir contribué à la cristallisation du roman proustien.** Droz, Genève ; Lounz, New York ; Minard, Paris, 1957. 224 p.

La longueur d'un tel titre et de son sous-titre n'est pas inutile : elle a l'avantage de permettre la prudence des affirmations. Dès la couverture du livre, le lecteur est, en effet, averti de ne pas s'attendre qu'on lui découvre péremptoirement les « sources » assignées à Proust, ni qu'on lui catalogue une liste complète des « influences » plus ou moins consciemment subies par lui. Ce que se propose l'auteur, c'est de situer le romancier du *Temps perdu* dans l'époque où s'est formé son esprit, parmi les idées qui étaient alors « dans l'air », un air que Marcel Proust ne pouvait pas ne pas respirer. Cette période, c'est celle des trente dernières années du XIX^e^ siècle et leur prolongement au début du XX^e^. On comprendra mieux le créateur de Swann, d'Albertine et de Charlus en l'y replaçant, et on saisira mieux du même coup la puissance de son génie, qui a su donner un intérêt durable, une valeur intemporelle à des thèmes qui « datent », c'est-à-dire qui sont marqués par un temps et périssables comme lui. Marcel Proust a butiné les mêmes fleurs qu'Alphonse Karr, Paul Hervieu et André Theuriet, que Paul Bourget, Fernand Gregh et Léon Blum, mais il en a fait un autre miel.

Le propos de M^me^ Czoniczer est, négligeant le miel, de ne s'occuper que des fleurs. Elle en rapporte une riche moisson, et les textes qu'elle produit à l'appui de sa thèse ont tous, avant Proust, quelque chose de proustien. Encore une fois, elle ne prétend pas, et c'est la sagesse même, établir entre ces aînés ou ces contemporains du narrateur du *Temps perdu* une filiation, mais seulement suggérer les liens d'une parenté ; elle montre des convergences plus qu'elle ne détecte des sources. Elle précise même que si le fils du professeur Adrien Proust, lequel s'est occupé un moment de neurologie, a pu être informé très tôt des travaux de Freud (qui a trouvé lui-même chez Pierre Janet l'idée de la psychanalyse), il n'a pas été vraiment influencé par le médecin viennois, — pas plus que par Bergson avec qui il se rencontre sur quelques points. En revanche, elle incline à croire que les écrits de Frédéric Paulhan n'ont pas été étrangers à la formation de la pensée de Marcel Proust. Celui-ci donne lui-même comme références et comme cautions à ses vues sur la mémoire involontaire Chateaubriand, Baudelaire et Gérard de Nerval. M^me^ Czoniczer étend considérablement l'inventaire, et le précise.

Son travail, documenté aussi intelligemment qu'abondamment, porte en lui sa critique implicite. Partant de l'idée que tout est dit, et en administrant la preuve à propos d'un écrivain incontestablement original qu'il rattache à une époque précise, il engage le lecteur à se demander si une démonstration analogue n'aurait pu être faite en rattachant Proust non plus au XIX^e^ siècle finissant, mais à n'importe quelle autre période de l'histoire de la pensée française. Il ne serait pas malaisé de lui trouver des « antécédents » parmi d'autres écrivains : au XVIII^e^ siècle, Diderot, Voltaire et de plus obscurs ; au XVII^e^ siècle, M^me^ de Sévigné, M^me^ de La Fayette, Molière et Racine.

Ce faisant, on se limiterait d'ailleurs, comme l'auteur de cette thèse, à ne considérer dans le grand roman proustien que son ossature d'idées, en

1. Voir, si l'on veut, notre article sur les origines possibles de ce projet grandiose : « Mallarmé et le rêve du *Livre* », in *Mercure de France*, 1^er^ janvier 1953, p. 81-108.

négligeant sa chair vivante, qui importe sans doute davantage. Ce qui fait d'*A la Recherche du Temps perdu* une œuvre de première grandeur, ce sont moins ses idées que sa résonance poétique, d'une part, et de l'autre son affabulation : cette quête interminable, décevante et sans cesse contrariée, par un homme qui sent en lui la vocation d'écrivain, du sujet de son livre, sujet qui ne sera en fin de compte que de restituer par la mémoire cette existence en apparence vainement dissipée.

André Ferré.

Paul Valéry, **La Jeune Parque. Manuscrit autographe, texte de l'édition de 1942, états successifs et brouillons inédits du poème. Présentation et étude critique,** par Octave Nadal. Paris, Club du Meilleur livre, 1957. Un vol. in-16 carré de 470 p.

Je ne sais si Valéry, en ne détruisant pas les esquisses, brouillons et états successifs de sa *Jeune Parque*, a pensé en rendre l'interprétation et l'explication plus faciles ou plus difficiles. C'est l'une et l'autre impression que laisse l'édition procurée, en les utilisant, par M. Octave Nadal. Car tous ces documents soulèvent probablement plus de problèmes qu'ils n'en résolvent.

M. Nadal en a eu conscience tout le premier. La principale cause d'incertitude est que ces papiers, — 800 feuillets de formats divers et 70 pages reliées d'un grand cahier, — n'ont pas été classés rigoureusement par le poète, et qu'ils ne sont que très partiellement et très incomplètement *datés*. Avec une ingéniosité et une persévérance dignes de tous les éloges, M. Nadal s'est efforcé d'introduire un ordre, — logique et chronologique, — dans cette sorte de chaos. Groupant les documents en fonction des phases d'avancement du poème ou de ses parties, il distingue, sous le nom de *palettes*, les premières ébauches ou recherches concernant les thèmes, le vocabulaire, les rimes, etc., les *fragments* plus élaborés où des passages, conservés définitivement ou rejetés, commencent à prendre une forme reconnaissable, les *états successifs*, manuscrits ou dactylographiés, où ces fragments encore imparfaits sont articulés de diverses manières et tendent à constituer le poème que nous connaissons.

M. Nadal semble bien avoir ainsi mis en lumière certains aspects réels du travail poétique de Valéry, et notamment le caractère dans l'ensemble *simultané* de la composition des diverses parties. Il reconnaît pourtant très franchement qu'il ne lui a pas été possible de résoudre toutes les difficultés, de dater toutes les pièces, d'éliminer toutes causes d'erreur, et, par conséquent, de « suivre la démarche réelle du poète au long de sa création, du moins d'une manière sûre » (p. 157). Il dit des choses très justes sur la manière dont Valéry, établissant des listes de mots ou de variantes, laisse le poème se créer en quelque sorte de lui-même par « une action propre du langage » (p. 344 et 354). Mais quand il étudie de ce point de vue, avec autant de délicatesse que de minutie, certains brouillons de Valéry, ne fait-il pas cependant trop peu de cas de la complicité, ou connivence, que cette action propre du langage devait trouver chez l'inimitable auteur ? N'a-t-il pas même parfois un peu trop tendance à se substituer abusivement à lui et à combler les vides innombrables qui subsistent dans ses documents par des interprétations sans doute intéressantes, mais souvent incertaines ? Ne serait-il pas nécessaire, à cet égard, de tenir compte de la transformation de l'auteur par l'œuvre, et de l'accroissement de son habileté fabricatrice par l'exercice auquel il se livre ? Malgré leur richesse, ces documents semblent bien laisser intact le mystère de la naissance, à partir de quelques repères jetés sur la feuille blanche, des plus beaux vers de *La Jeune Parque* : car cette naissance a lieu dans un esprit d'une rare originalité.

L'éditeur de *La Jeune Parque* avoue une autre difficulté, plus essentielle, de sa tâche. A étudier les brouillons du poème pendant autant d'années que l'auteur en avait pris pour les rédiger, il s'est rendu compte qu'il lui était impossible de restituer le véritable processus de la création de l'œuvre pour une autre raison : c'est que l'auteur la créait sans connaître sa forme définitive, alors que le lecteur ou le critique ne peuvent plus l'ignorer, et la projettent rétrospectivement, par une nécessité inéluctable, sur le passé

qu'elle doit éclairer. Il y a une excellente page (p. 159), où M. Nadal retrouve pour son propre compte ce que Bergson appelait le « pouvoir rétroactif du vrai », et ce que Valéry considérait comme un des plus sûrs fondements de la critique : ce n'est pas l'auteur qui est *cause* de l'œuvre, il en est bien plutôt l'*effet*. C'est peut-être la plus importante découverte faite par M. Nadal dans ces documents que cette vérification d'un principe si méconnu, et pourtant si certain, de la critique valéryenne.

C'est donc à la lumière d'une conception personnelle de *La Jeune Parque*, antérieure à la connaissance de ce volumineux dossier documentaire, que M. Nadal a procédé à son utilisation, à son classement, à son interprétation. C'est dire, — ce n'est pas lui faire un reproche, puisqu'il déclare hautement, et d'emblée, attacher beaucoup plus de prix à la critique directe des œuvres qu'à l'étude des « documents », — qu'il y trouve des arguments en faveur d'une hypothèse déjà formée, plutôt qu'il n'en tire véritablement une nouvelle.

Les extraits qu'il donne, qui sont tous d'un incontestable intérêt, la place qu'il leur assigne, l'importance qu'il leur attribue, reflètent cette conception. A cet égard, il est nécessaire de dire ici que cette édition, somptueusement présentée par le « Club du Meilleur livre », ne peut dispenser le chercheur qui voudrait se faire une idée « scientifique » du travail de Valéry, de recourir au document lui-même. Sous bénéfice d'inventaire, l'exploration à laquelle a procédé M. Nadal peut rendre de grands services.

A titre d'exemple, on constate que le motif du Serpent, représenté par six documents, est relégué dans les *palettes*, et n'a pas même l'honneur des *fragments*, ce qui est vraiment, à mon avis, fausser les choses. C'est, en effet, l'un des caractères essentiels de l'interprétation de M. Nadal. — il y revient à plus d'une reprise, — que de minimiser le rôle de ce motif, que d'autres ont jugé capital. Il n'est pas possible, dans le cadre d'un simple compte rendu, de discuter toutes ses assertions, dont beaucoup me paraissent pouvoir être retournées contre sa propre thèse. J'observerai simplement que l'importance qu'il accorde au motif de la larme, comme signifiant la séparation de l'être et du connaître, la blessure de la connaissance, ne fait que confirmer celle du Serpent, puisque c'est la morsure du serpent qui provoque le réveil agité de la Parque, la confrontation angoissée avec la mer et les astres, l'interrogation douloureuse au sujet des mystères de la sensibilité connaissante, et crée dès l'abord l'ambiance tragique dans laquelle évolue tout le poème. La blessure de la Parque, pour nous introduire d'emblée *in medias res*, est décrite d'abord dans ses effets émotionnels, avant de l'être dans sa cause et dans ses effets intellectuels.

C'est un autre paradoxe de M. Nadal que de se livrer, après avoir déclaré son peu d'intérêt et de goût pour les études de « genèse » (p. 147-150), à une étude approfondie de celle de *La Jeune Parque* (voir p. 161-181, le chapitre « Genèse du poème », sans parler des chapitres relatifs à l'élaboration des fragments, au « motif », aux dates de composition, aux projets de titres, etc.). Il utilise à cet égard, non seulement son propre dossier, mais une page d'un *Cahier* de juin 1917, intitulée : *Comme j'ai fait la Jeune Parque*, où Valéry mentionne lui-même quelques-unes des sources auxquelles il a puisé, et des influences qu'il a subies. Cette liste, où ne figure pas Maurice de Guérin, devrait être considérée comme limitative, et il faudrait croire ici « Valéry à la lettre ». Les documents que publie M. Nadal, — et notamment ceux qui concernent le thème du Printemps, qui inclut celui de l'Arbre, ou le thème des Iles, — me paraissent pourtant apporter beaucoup d'arguments nouveaux, que je n'ai pas la place de développer ici, en faveur de l'hypohèse que j'ai formée naguère [1]. Il ne s'agit pas de « prendre Valéry en défaut », mais simplement de voir ce qui est, et de lui reconnaître « ce principe particulier de gloire », dont il voulait, dans son *Remerciement à l'Académie française*, faire bénéficier « celui qui ne fait mine d'ignorer les beautés acquises, ou qui reprend dans son heureuse connaissance des trésors que le temps a formés, les moyens de sa perfection ». Il ajoutait : « Le mystère du choix n'est pas un moindre mystère que celui de l'invention, en admettant qu'il en soit bien distinct. »

MAURICE BÉMOL.

1. Cf. notre essai sur *La Parque et le Serpent*, Paris, Les Belles Lettres, 1955.

Joseph Barbier, Le vocabulaire, la syntaxe et le style des poèmes réguliers de Charles Péguy. Paris, Berger-Levrault, 1957. Un vol. in-16 de 570 p.

Avec son style si personnel, sa langue si riche et, par certains aspects, si insolite, Péguy devait fatalement intéresser les linguistes. L'ouvrage considérable que lui consacre M. J. Barbier se situe dans le cadre de travaux comme ceux de J. Mouton sur Proust, de J. Scherer sur Mallarmé, de Ratermanis sur Baudelaire... Mais c'est surtout de M. M. Cressot qu'il s'inspire et l'on y reconnaît les articulations de son livre sur le style et le vocabulaire d'Huysmans.

Ces études de langue ont un double intérêt : elles permettent, d'une part, de pénétrer la « conscience linguistique » (et parfois la subconscience...) des écrivains et personne ne niera l'importance de ce genre d'approche, non seulement pour déterminer la technique, mais pour découvrir l'inspiration profonde d'un artiste, son tempérament spirituel. Mais ces travaux permettent aussi de faire le point de la stylistique et de la grammaire à une époque donnée : ils enrichissent considérablement notre connaissance de la langue et de ses ressources. C'est sur de telles monographies que se fonde ensuite la grammaire normative [1].

Enfin dans ce genre de recherches le coefficient de subjectivité propre à toute critique littéraire tend à disparaître : on est en présence de faits dont l'interprétation s'impose et paraît indiscutable. Toutes ces qualités, nous les trouvons dans la thèse de J. Barbier, livre à la fois minutieux jusqu'à la nuance et solidement charpenté, de consultation aisée grâce à ses index lexicologique et grammatical.

Il suffit de feuilleter le premier pour mesurer l'extraordinaire richesse verbale de Péguy. On s'en doutait certes, mais l'analyse exhaustive dépasse tout ce qu'on imaginait. A cet égard, la première partie du livre, consacrée, naturellement, au vocabulaire, nous a paru la plus intéressante, la plus révélatrice.

Mots techniques en nombre étonnant, mots de l'ancienne langue, mots du grand siècle, mots composés, Péguy ne cesse de remettre à la mode, de lancer, d'inventer des mots : suffixes archaïsants en -esse, suffixes péjoratifs en -erie, suffixes nobles et majestueux en -ment, etc. Une telle audace, une telle liberté témoignent d'un tempérament analogue à celui de Rabelais. Peu de verbes intéressants, mais une abondance stupéfiante de substantifs totalement ignorés des dictionnaires. Inventions gratuites ? Pas du tout et l'auteur, très finement, définit la nuance exacte de mots comme *recolement* ou *recordement* (souvenir *médité* et profond) [p. 52] : on peut apprécier sur ce petit exemple la délicatesse de ce travail dans lequel le statisticien laisse sa place à l'exégète. Où Péguy a-t-il été chercher ces mots provinciaux (de l'Yonne ou du Berry, cf. p. 129) — ces termes empruntés à la langue nautique, voire à celle des botanistes ? Quelle curiosité pour les sons, quel culte des vocables, quelle expérience de leur puissance magique et de leur valeur dynamique ! Tels ceux que l'auteur appelle les *mots volumineux* qui occupent parfois tout un hémistiche et dont il analyse avec justesse l'effet imposant ; ou encore ces *mots-tremplin* ou *mots-clefs* (p. 203) que l'on aurait aimé d'ailleurs voir examiner de plus près. Une statistique du *retour* de certains mots aurait heureusement complété ces recherches et l'on aurait pu en tirer peut-être d'importantes conclusions sur les *idées obsédantes*, les *articulations* familières de pensée chez Péguy. Chose curieuse, peu de mots « poétiques » : « Les mots les plus chargés de pensée et de signification sont des termes prosaïques, des mots d'usage quotidien à qui le poète a su conférer une plénitude de sens en leur rendant leur valeur étymologique généralement imagée, en les revivifiant au contact de la réalité charnelle. Ainsi Péguy a-t-il lutté contre le verbalisme » (p. 205). Conclusion très juste, mais qui étonnera peut-être ceux qui n'ont de Péguy qu'une con-

1. Par exemple, p. 319, l'intéressante analyse des procédés qu'emploie Péguy pour exprimer le *duratif* (présent ou imparfait, préfixe pour, périphrases soulignant la durée, pronominal, adverbes, etc.). On découvre ainsi les nombreux articles par lesquels la langue supplée à l'absence de duratif dans la conjugaison.

naissance cursive. En vérité les mots chez lui sont pris dans la plénitude de leur signification : réfléchissez à tous les sens du mot *faillir* dans ce vers sur la flèche de Chartres :

La flèche inimitable et qui ne peut faillir...

La seconde partie du livre étudie la grammaire de Péguy. La règle du genre exige une analyse exhaustive. Aussi des faits intéressants s'y trouvent-ils un peu noyés dans une masse d'observations assez insignifiantes : ainsi des remarques importantes sur l'alternance du *Je* et du *Nous* dans *Ève* sont perdues dans un article consacré au pronom personnel. Mais que de fines analyses, telle cette nomenclature des pluriels : pluriels d' « obscurcissement », inspirés des romantiques et qui jettent sur les choses un voile de brume, pluriels de majesté ou au contraire de mépris... (p. 255). Du reste les *procédés de dérision* sont très nombreux chez Péguy et auraient mérité un paragraphe spécial. Quoi qu'il en soit, la grammaire de Péguy apparaît très composite : des tours savants et archaïsants voisinent avec les libertés modernes du style « symboliste » et les procédés du style oral et populaire.

L'étude de l'*épithète* a été très poussée. Mais le classement utilisé, qui s'inspire de J. Cressot, reste peut-être à la surface des choses ; valable pour Huysmans, il paraît mal s'adapter à Péguy. On pourrait faire le même reproche au chapitre consacré à la métaphore : les « thèmes majeurs » de Péguy, qui commandent son imagination, sont d'ordre mystique et dépassent de beaucoup la simple sensation. Se borner à classer les épithètes d'après les sensations qu'elles intéressent ne mène pas très loin. Il est vrai qu'avec Péguy il est bien délicat de distinguer le simple matériel linguistique, bref la *forme* du fond et il y a toujours quelque trahison à vouloir isoler l'artiste, le styliste du penseur et de l'apôtre. Cependant, concernant les épithètes, J. Barbier a très bien montré « une oscillation perpétuelle entre le sens physique et moral, un passage constant du spirituel au matériel, une insertion profonde de l'esprit dans la chair » (p. 389) : par son style concret et savoureux, Péguy se montre le « poète de l'incarnation » ; son style est à l'image de sa pensée et de sa vie.

La dernière partie du livre concerne la stylistique et J. Barbier y insiste avec raison sur la puissance chez Péguy du rythme. Il en voit les origines dans le parallélisme biblique et dans les répétitions du parler médiéval : assurément c'est le rythme, et très exactement le rythme de l'alexandrin qui a permis à Péguy ses audaces verbales. Soutenu par le ciment de la rime [1], des assonances et des allitérations, par l'architecture sévère du quatrain et le fond sonore de la litanie, il pouvait laisser les mots jouer en liberté, il pouvait, comme dit l'auteur, les regarder tandis qu'ils « chantent et babillent entre eux, appellent, se querellent, attaquent, esquivent et se pourchassent » (p. 478).

Ces quelques citations montrent que ce livre savant se laisse lire avec plaisir. On y glane d'ailleurs de fort jolies pages, telle cette analyse du thème de la terre et de la mer dans la *Présentation de la Beauce* (p. 230) ou ces fines remarques sur la poésie de certains mots et de certaines sonorités (p. 485). Le plaisir purement musical qu'offrent maintes strophes de Péguy est remarquablement expliqué. Par contre, la conclusion générale, bien moins intéressante que les conclusions particulières, nous a déçus. A vrai dire, il est difficile de conclure ce genre d'ouvrages qui valent surtout par la minutie et l'exactitude des détails : l'essentiel n'y est-il pas la mise en ordre de faits nombreux et judicieusement choisis ? A cet égard, des ouvrages aussi probes, aussi solidement charpentés que celui de J. Barbier, tout en faisant honneur à leur auteur et à ceux qui l'ont dirigé, intéresseront autant les purs littéraires que les linguistes et non seulement les spécialistes, ceux qui par goût ou par devoir ont à « expliquer » un auteur, mais l'honnête homme qui veut prendre conscience des ressources infinies de sa langue et des possibilités poétiques qu'offre le vers de Péguy, le merveilleux, l'inépuisable alexandrin.

J. Onimus.

1. J. Barbier note avec beaucoup de justesse que la rime chez Péguy n'est pas une note musicale, mais un élément d'architecture rythmique. (P. 499.)

HELMUT HATZFELD **Trends and Styles in Twentieth Century French Literature.** Washington, Catholic University of America Press, 1957. Un vol. in-8° de x-262 p.

M. Helmut Hatzfeld s'est surtout signalé par ses études de stylistique et ses indispensables travaux bibliographiques. Ici il a voulu élargir son horizon pour entreprendre un panorama, destiné en premier lieu au lecteur et à l'étudiant américains, de toute la littérature française contemporaine. Il croit, non sans raison, que le temps n'est pas mûr pour un exposé historique proprement dit et il préfère, sans prendre garde à la chronologie, diviser sa matière en tendances générales ou grands thèmes (l'individu et le groupe ; les voix du sexe, de la terre et du clan ; l'introspection ; les manifestations insolites de l'amour ; les diverses formes de l'évasion ; l'engagement existentialiste ; la spiritualité ; l'art abstrait et la poésie pure). La place assignée à certains écrivains peut paraître arbitraire (Camus, aussi bien que Barrès, est mis parmi les voix de la terre), mais le système en soi est bon. Le livre se termine par un chapitre excellent sur le style en tant que phénomène collectif, avec des observations intéressantes sur l'influence du cinéma.

On voit que M. Hatzfeld n'a pas abandonné ses anciennes amours. La partie bibliographique est particulièrement bien faite et aucun spécialiste ne saurait négliger l'appareil de références à une grande variété d'ouvrages critiques. Mais ceci ne va pas sans danger. M. Hatzfeld a un peu la manie des références, déformation professionnelle à laquelle nous sommes d'ailleurs tous sujets. Si on a besoin de dire (p. 5) que les grandes nébuleuses s'éloignent à une vitesse de cent mille kilomètres par seconde, il est vraiment inutile de citer à l'appui le Lanson-Tuffrau et un article du *Figaro littéraire* : nous aimerions autant nous fier sur ce point à M. Hatzfeld lui-même. C'est plus grave lorsqu'il s'agit de jugements critiques, où rien ne saurait remplacer le corps à corps avec le texte, et il y a des pages qui ressemblent par trop à des mosaïques de citations. Pourquoi affirmer, en s'autorisant de M. Maurice Martin du Gard (qui écrivait en 1924, avant la publication complète du roman), que Proust ne fait jamais mention du divertissement aristocratique de monter à cheval (p. 2) ? Le lecteur ne peut pas avoir oublié la mort d'Albertine, et M. Hatzfeld montre plus tard (p. 73) qu'il ne l'a pas oubliée non plus.

L'auteur parle du point de vue d'un catholique fervent, ce qui le mène à des jugements moraux un peu sommaires (sur Sartre, bien entendu, mais aussi sur Giraudoux et beaucoup d'autres) et même à des généralisations qui ne laissent pas de paraître fantaisistes, par exemple (p. 65) : « Il semble qu'une civilisation imprégnée d'érotisme, comme la française, n'ait pas la possibilité de fusionner l'esprit de la callisthénie et de la gymnastique avec un amour sérieux de la nature, comme c'est le cas des nations nordiques. » Mais si c'est une faiblesse, c'est aussi une force. Les pages sur Claudel, Mauriac, Bernanos, sont admirables de compréhension. Dans ces cas privilégiés, M. Hatzfeld montre ce que peut accomplir une connaissance approfondie des techniques du style jointe à une sympathie vive.

En somme, ce livre pourra rendre de grands services à l'étudiant ou au lecteur cultivé, en lui offrant un tableau de grande envergure, sinon complet, de la littérature de nos jours. Le spécialiste fera son profit surtout des indications bibliographiques et de la synthèse du dernier chapitre.

RICHARD SAYCE.

NOUVELLES DIVERSES

Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France. — La Société d'Histoire littéraire de la France a tenu son Assemblée générale, le 20 avril 1959, à son siège social, 18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, sous la présidence de M. Émile Henriot, de l'Académie française.

S'étaient excusés : M^me^ Laura de Felice Olivieri, MM. Barrère, Bonnerot, Ch. Bruneau, Decahors, Fromilhague, M.-F. Guyard, B. Guyon, Hytier, Le Hir, Le Yaouanc, Maynial, R. Mercier, Mongrédien, P. Moreau, Pintard Pomeau, Rancœur, Ph. van Tieghem.

Le Président a ouvert la séance à 17 heures et a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

La séance est ouverte, je vous salue et je vous remercie d'être présents à cette Assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France. Nous n'en avons pas tenu depuis trois ans et je le regrette avec vous pour le principe. En fait, il n'y avait pas grand lieu de vous déranger, les affaires de la Société étant satisfaisantes, et jusqu'ici, heureusement, nous n'avions pas à pourvoir à des élections. Un certain nombre de choses se sont produites cependant. Elles sont d'ordre administratif, et notre diligent secrétaire général, mon dévoué et savant ami M. Jean Pommier vous en parlera tout à l'heure ; je sais déjà que vous l'approuverez non seulement pour la peine qu'il se donne, mais aussi pour les résultats qu'il a obtenus. Je n'empiète pas sur son domaine, mais je tiens à le remercier de la suite dans les idées, de l'énergie et de la sagesse qu'il a apportées dans la négociation que nous avons eue avec la librairie Colin, le temps étant venu de renouveler nos accords dans des conditions commandées par les circonstances et la conjoncture économique. Je me félicite de ces accords maintenus et continués, grâce à la compréhension et à la bonne volonté de la librairie Colin. Je m'en félicite, et vous vous en féliciterez avec nous, d'autant plus que ces accords ont été rendus possibles par l'augmentation du tirage et des abonnés de la *Revue* ; et que M. Jean Pommier ayant pris la chose en main avec la vigueur et la méthode nécessaire, la *Revue*, comme vous avez pu le constater, paraît maintenant à date fixe et sans retard, alors que nous en avions, d'habitude, d'assez considérables à rattraper. M. Jean Pommier vous dira les difficultés qu'il a rencontrées, les efforts qu'il a fallu faire et ce qui nous reste à faire encore sur le plan technique et financier.

A votre président, Messieurs, incombe maintenant le devoir pénible, émouvant, avant de vous inviter à les remplacer, de dire adieu à nos disparus. Trois de nos amis nous ont quittés dans cette même année ; et d'abord,

à nommer d'abord, le très regretté Fernand Baldensperger, que son grand âge n'avait diminué en rien, et j'en ai reçu personnellement et souvent l'assurance, par la présence d'esprit de ce remarquable savant, à moi témoignée par tant de lettres, de communications et de messages, à l'occasion d'un livre, d'un article même, d'un combat, d'une opinion ou d'une idée. Je n'ai pas à retracer devant vous, Messieurs, la carrière de cet universitaire éminent. J'en veux signaler au moins les aspects divers, car il nous a été donné, aux uns et aux autres, de rencontrer Baldensperger dans des domaines différents. Je l'ai connu dans un temps lointain déjà, quand il était « Baldenne », dans l'entourage de Barrès auquel il était demeuré fidèle, et c'est à cette fidélité, qui, pour ma part, était aussi la mienne, que j'ai dû, malgré quelques sévérités accidentelles et après tout peut-être légitimes, l'amicale attention qu'il me témiognait.

Je l'ai rencontré dès 1910 aux *Marches de l'Est*. Je le savais un grand lettré et un professeur excellent. Mais je l'ai vu aussi poète, auteur de recueils épuisés, *Mezza Voce*, *En marge de la vie*, *la Croisée des routes*. J'ai su les chagrins et le deuil de ce philosophe, et du père de l'*Enfant perdue*. J'ai lu de lui un noble et pénétrant essai sur le poète Charles Guérin, dont il y a deux ans, à Lunéville, nous avons commémoré le cinquantième anniversaire de la mort, et constaté avec émotion que la renommée n'était pas complètement effacée. Le voyageur que la vie m'a fait devenir m'a mis plus d'une fois en présence du comparatiste et du fondateur de la *Revue de Littérature comparée* que fut, des tout premiers, Baldensperger, l'initiateur de cette importante confrontation des littératures, à travers laquelle le génie humain atteste ses plus profondes parentés, et d'une langue à l'autre, malgré les différences ethniques, l'unité de l'esprit dans l'universel. Baldensperger ainsi a servi Gottfried Keller et Œhlenschläger, et Gœthe, dont il a montré en France l'action, la répercussion ; comme il a, poète encore, servi Shakespeare, en traduisant en vers, dans notre langue, les sonnets. Les études d'histoire littéraire de Baldensperger l'ont mené dans toutes les directions comme dans tous les temps. Il s'est intéressé au *Mouvement des idées dans l'émigration française*, et il a généreusement mis en lumière ce que l'exil a pu heureusement apprendre, au prix de leur fuite, aux plus intelligents de nos transfuges. Il a dit ce que ses orientations étrangères avaient apporté à Balzac. Et ses propres séjours à l'étranger, aux États-Unis particulièrement, à Harvard, à Los Angelès, à Columbia, lui ont permis de témoigner de sa toujours jeune curiosité d'esprit, de sa présence malgré l'âge à toutes les activités intellectuelles de notre temps. Une ligne un peu condescendante ne me fait pas diminuer le mérite d'un précieux et très utile petit livre, où il a recueilli ses cours de Cincinnati sur la *Littérature française entre les deux guerres*. Enfin, sa juste dévotion à Alfred de Vigny, qu'il ne considérait pas comme un dénonciateur et comme un Tartuffe, l'aura ramené parmi nous, et après avoir publié avec une grande part d'inédits le premier tome du *Journal d'un poète*, et un premier volume de *Correspondance*, il n'aura malheureusement pas dépendu de lui que fût achevée l'édition définitive d'un des plus grands écrivains du siècle dernier. Je sais qu'il en a cruellement souffert.

Je n'ai pas connu aussi bien André Morize, à qui je suis redevable, personnellement, d'un grand honneur : l'édition, en Amérique, d'un de mes livres, dans une collection qu'il dirigeait à l'Université de Boston, où l'ap-

pareil critique, linguistique, historique et philosophique, jusque-là réservé à de plus importants personnages, donnait aux plus jeunes écrivains français l'illusion de se voir traités en classiques déjà depuis longtemps consacrés. L'illusion était renforcée de ce fait qu'André Morize avait, dans la collection des Textes français modernes, rendu un pareil service à des maîtres comme Voltaire lui-même et annoté, préfacé, éclairé *Candide* d'une telle façon que, pour savoir ce que ce livre représente, il n'est plus possible de le lire dans une autre édition que la sienne. André Morize, rappelé en France par la guerre, y prit malgré son âge du service à l'Information, où sous la direction de Giraudoux, il travailla à la défense spirituelle de notre pays en compagnie d'un des nôtres dont je me fais un devoir sacré de saluer ici la mémoire toujours présente dans nos cœurs, Paul Hazard, trop tôt disparu. Morize, quand notre pays fut occupé, était retourné en Amérique, où il fut utile à notre combat avant que l'Amérique y fût entrée.

Messieurs, j'espère encore qu'aucun d'entre vous ne trouvera mauvais qu'en dépit de la légèreté académique bien connue, « qui consiste à parler de ce que l'on ignore ou du moins de ce que l'on n'a pas pris la peine ou le temps de chercher à connaître », un ami de près de cinquante ans évoque en ce moment devant lui, avec une affection et une fidélité qui n'admettent pas d'être mises en doute, un de nos derniers disparus, Henri Martineau. Ce n'était pas un érudit de profession, et il n'était pas professeur, n'ayant appartenu un temps à l'Université qu'en qualité de médecin, et relevé de ses bonnes grâces qu'au titre de docteur ès-lettres, à l'occasion de quelqu'un qui n'en avait jamais été non plus : ce Stendhal auquel Martineau a consacré presque toute sa vie, l'autre part réservée à Toulet, dans le temps que ne lui prenaient pas l'administration et la rédaction du *Divan* — la plus indépendante et la seule poétique des revues. Henri Martineau n'aura été qu'un érudit de vocation. C'est l'amour seul des lettres qui l'a déterminé à les servir, comme c'est l'amitié de l'esprit qui l'a voué à Stendhal, à Toulet et à ses poètes du *Divan*. Je l'ai connu dès 1909 ou 1910, à l'occasion d'un envoi de vers ou d'un échange de livres, car il était poète lui aussi ; et avant Stendhal et Toulet, c'est la poésie que nous avait liés, comme elle le continua longtemps ; les derniers vers que j'ai fait paraître, c'est Martineau qui les a choisis, et le *Divan* qui les a imprimés. Mais cela n'appartient qu'au sentimental. L'histoire littéraire doit autre chose à Martineau : ce magnifique renouveau d'études stendhaliennes, cette application scientifique à dénombrer, à dépouiller les manuscrits de la bibliothèque de Grenoble, l'édition complète en soixante dix-neuf volumes qu'il en a tirée, ces éditions critiques de *De l'Amour*, d'Henri Brulard et des *Souvenirs d'égotisme*, et ces grands livres de savoir, l'*Itinéraire de Stendhal*, le *Calendrier* et le *Petit Dictionnaire stendhalien*, et, plus tendre aussi, ce *Cœur de Stendhal* où, sous le dehors le plus froid, le plus réservé, Martineau a montré qu'il avait du cœur, lui aussi, jusqu'à s'éprendre d'amitié pour un être qui, chez un autre, ne serait qu'un sujet d'étude et un écorché littéraire. En disant qu'Henri Martineau n'était pas un érudit de profession, je ne voudrais pas le réduire à vos yeux et diminuer son travail en en faisant celui d'un amateur. Martineau avait la méthode et l'esprit critique du médecin. Il les a rigoureusement appliqués à la prospection de ces textes, et il a été, généreusement, de la façon la plus désintéressée, l'un de ces grands éditeurs, au sens propre, ayant toute sa vie fait pour Stendhal ce que, toute la leur, un Bouteron

a fait pour Balzac, un Bonnerot pour Sainte-Beuve, un Parturier pour Mérimée. Et n'oublions pas ce qu'il fit aussi pour Toulet, sans qui les livres charmants et mordants, *M. du Paur*, *Ombres chinoises*, *le Mariage de Don Quichotte*, seraient définitivement oubliés, et dont les admirables *Contrerimes* n'auraient sans doute pas encore vu le jour.

Messieurs, nous avons à donner des successeurs à nos confrères en allés. Et je n'ai d'ailleurs appris qu'aujourd'hui la mort de notre savant confrère belge, Gustave Charlier, à qui je ne puis adresser, à mon regret, qu'un tardif éloge et qui eût mérité un hommage plus circonstancié. Notre *Revue* se chargera de le lui rendre. Avec lui, c'est donc quatre membres qu'il vous appartiendra de désigner pour renouveler et compléter notre comité. Je n'ai pas à célébrer d'avance ceux que vous choisirez et qui ont accepté d'être candidats. Je leur souhaite seulement dès maintenant la bienvenue, avec confiance et cordialité. Vous me permettrez aussi, bien qu'il n'ait, je crois, pas fait partie de notre Société, de rappeler que tombe ces jours-ci le centième anniversaire de la naissance de Lazare Sainéan, très savant linguiste, dont les travaux sur Rabelais ont fait et font encore autorité. Vous vous associez, j'en suis sûr, à l'hommage que je rends à la mémoire de ce remarquable Seiziémiste, dont Anatole France, Jaurès et Abel Lefranc faisaient cas.

Maintenant, comme le veut l'ordre du jour, je donne la parole à M. Jean Pommier, notre secrétaire, pour qu'il nous lise son rapport.

Rapport moral. — M. Pommier a d'abord rendu compte à l'Assemblée des activités de la Société. Sous le patronage de celle-ci et sous la direction de M. Monicat, deux vacataires poursuivent le dépouillement du Minutier central des Notaires. La publication du premier volume — plus de 2 000 analyses et plus de 500 pages pour la période 1650-1700 — est prévue pour le début de 1960. M. Pommier tient à remercier M. Monicat de sa collaboration désintéressée et M. Jean Mesnard, de la Faculté des Lettres de Bordeaux, des rapports qu'il adresse chaque année au C. N. R. S. sur l'activité du service des Archives. — De plus, à l'occasion d'une édition des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan qu'elle donne dans sa « Bibliothèque de Cluny », la librairie Armand Colin a organisé, en accord avec l'Institut National Pédagogique, une exposition consacrée à ce livre. M. Émile Henriot avait décidé d'accorder le patronage sollicité.

Quant à la *Revue*, grâce à la bonne volonté de tous, grâce aux efforts régulièrement faits par la librairie Colin, comme aussi à l'efficace collaboration de Cl. Pichois, le secrétaire archiviste, elle paraît maintenant à l'intérieur de chaque trimestre. M. Pommier regrette toutefois que sur les 600 pages de l'année 1958, par exemple, assez peu soient consacrées au XVI^e^, au XVII^e^, au XVIII^e^ siècles. Reflet des préoccupations présentes, soit, qui entraînent beaucoup d'esprits vers le XIX^e^ siècle, mais aussi résultat de l'existence de revues spécialisées dans l'étude de ces périodes. Quoi qu'il en soit, la *Revue* conserve son prestige, ainsi que le prouve l'accroissement régulier du nombre des abonnés. A ce prestige, à l'utilité dont il est le fruit, contribue grandement l'excellente bibliographie qu'établit chaque trimestre M. René Rancœur, à qui M. Pommier exprime l'unanime et profonde reconnaissance des historiens de la littérature. La bibliographie de 1958 sera, ainsi que celle des années précédentes, tirée sous la forme d'un

volume séparé ; comme celle de 1955, elle comportera un index, relatif aux fascicules de 1956, 1957 et 1958.

Un problème se pose à cet égard : celui d'une bibliographie de la littérature *contemporaine*, naguère établie par une association américaine et dont la publication vient de cesser. M. Pommier propose que le principe de cette bibliographie soit accepté par l'Assemblée, qui répond positivement. Selon l'expression de M. Lebègue, il faut préparer le travail des historiens de l'avenir. Dans cet esprit, M. Rancœur veut bien se charger de faire un essai de dépouillement. La question sera réexaminée dans quelques mois.

Enfin, M. Pommier demande si la Société serait disposée à donner son patronage au Répertoire des lettres *imprimées* de George Sand, préparé par Mme Cordroc'h, avec la collaboration de dévoués sandistes et le concours financier du C. N. R. S. ; la première tranche est publiée dans le numéro d'avril-juin 1959. Les autres tranches paraîtront de manière que l'ensemble puisse être réuni sous la forme d'un volume qui porterait donc la marque de la Société. L'Assemblée accueille favorablement cette proposition.

Après ce rapport, le Président donne la parole au trésorier pour le compte rendu financier. M. Pierre Josserand expose qu'avec 998 abonnés, 95 sociétaires, la situation est saine, grâce, en particulier, aux subventions qui sont accordées par la Direction générale des Arts et Lettres et par le Centre National de la Recherche Scientifique. Il tient à remercier M. Jacques Duron et les membres de la Commission des Études littéraires, de l'aide efficace qu'ils apportent ainsi à la *Revue*. L'année 1959 s'annonce plus préoccupante en raison de la nouvelle conjoncture économique ; néanmoins, le bureau s'interdit de demander un relèvement des cotisations et des abonnements.

On passe enfin aux votes. Cinq membres sortants du Conseil d'administration sont réélus : MM. Billy, Bonnerot, Bouteron, Ch. Bruneau, Castex. En remplacement de F. Baldensperger, H. Martineau et A. Morize, sont élus MM. Antoine Adam, professeur à la Sorbonne, Maurice Parturier, homme de lettres, et Henri Roddier, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

La séance est levée à 18 h. 45.

Société Chateaubriand. — La 70e réunion de travail s'est tenue chez Mlle d'Haussonville, descendante de Mme de Staël, sous la présidence de M. Le Savoureux. M. Letessier et Mme de La Mothe firent connaître des relations inédites de contemporains ayant rencontré Chateaubriand. Mme d'Andlau révéla une contrefaçon inconnue de l'*Essai sur les Révolutions*. M. Lebègue, de l'Institut, communiqua des textes inédits de Renan où se révèle l'influence tenace de Chateaubriand sur l'historien philosophe qui n'avait cessé de se sentir apparenté au grand Malouin, par l'âme celte et par le « romantisme de l'âme et de l'imagination ». Mme Durry apporta quelques précisions biographiques sur la mystérieuse Mme Bail, complaisante « bibliothécaire » du grand homme. Enfin, M. Pierre Clarac produisit onze lettres inédites, adressées à Chateaubriand entre 1819 et 1823, aussi curieuses par leurs signatures illustres — Mme de Genlis, Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, Villèle, Nodier, Savary duc de Rovigo — que par la nature des requêtes qu'elles renferment.

La 71e réunion s'est tenue chez Mme la comtesse de Durfort, arrière-

petite-nièce de Chateaubriand, sous la présidence de M. Le Savoureux. M. Collas, étudiant la chronologie de l'adolescence de Chateaubriand, a découvert de curieuses divergences entre la première et la dernière rédaction des *Mémoires d'Outre-Tombe*. M. Christophorov a produit des documents et détails inédits sur la vie de Chateaubriand émigré à Londres, en cette période mystérieuse de sa vie qui précéda la publication de l'*Essai sur les Révolutions*. Mme de Durfort a présenté trois lettres inédites de Chateaubriand à Artaud de Montor, son prédécesseur à l'Ambassade de Rome, en cette année 1803 où régnèrent — pour une courte durée — des relations de confiance et d'admiration entre le Premier Consul et l'auteur d'*Atala*. M. André Gavoty a signalé que les emprunts faits à Mme Cottin dans *Le Dernier Abencérage* n'étaient que le remboursement d'une créance sur la femme de lettres qui avait, en 1805, abondamment pillé « la fricassée d'atlas » du *Génie du Christianisme* pour sa *Mathilde ou l'Histoire des Croisades*.

M. Lebègue, de l'Institut, a communiqué une gerbe de lettres inédites de Chateaubriand, conservées dans les collections américaines : en particulier, un autographe dans lequel l'écrivain remercie la duchesse de Berry qui avait décidé de mettre dans la chapelle de Rosny, à côté du cœur de son mari, un exemplaire du livre que l'illustre écrivain venait de lui consacrer.

Société des Amis de Philéas Lebesgue. — Cette société, créée en 1929, prépare un recueil de souvenirs (*In memoriam*), Ph. Lebesgue s'étant éteint le 11 octobre 1958. Écrire à Michel Esserent, 30, rue Georges-Picot, à Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

Gustave Charlier. — Gustave Charlier, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles et membre des Académies Royales de Belgique, est mort le 9 avril dernier. Sa perte est douloureusement ressentie par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire et particulièrement par notre Société qui l'avait élu à son Conseil d'administration. La Revue adresse à la famille de ce grand professeur ses condoléances les plus sincères.

Répertoire des lettres publiées de George Sand. — La Revue poursuit la publication, dans le présent numéro, de ce Répertoire établi par Mme Cordroc'h. (On le trouvera immédiatement après la Bibliographie de M. Rancœur.) C'est volontairement que le titre en a été supprimé, — les différentes livraisons de ce Répertoire devant être ultérieurement réunies sous la forme d'une brochure.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I - PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Bulletin signalétique : 3e *partie* (*trimestrielle*) [Philosophie — Sciences Humaines]. *France*, 2 700 F — *Étranger*, 3 200 F.

Abonnement au Centre de Documentation du C. N. R. S. — 16, rue Pierre-Curie, Paris Ve, C. C. P. Paris 9131-62. Tél. DANton 87-20.

Bulletin d'information de l'Institut de recherches et d'histoire des textes : Un n° par an ; n° 1, 300 F. ; n° 2, 400 F. ; n° 3, 460 F.

II - OUVRAGES

Collection « Le chœur des muses » (Directeur : J. Jacquot) :

1. *Musique et Poésie au XVIe siècle*, 384 pages ..... 1 600 F
2. *La Musique Instrumentale de la Renaissance* (relié pleine toile crème), format in-4°, 394 pages ..... 1 800 F
3. *Les Fêtes de la Renaissance* (relié pleine toile crème), format in-4°, 492 pages, 48 planches ..... 3 000 F
4. *La Renaissance dans les Provinces du Nord* (relié pleine toile crème), format in-4°, 219 pages ..... 1 100 F

Collection d' « esthétique » :

1. *Mélanges G. Jamati* (relié pleine toile) ..... 1 300 F
2. *Visages et Perspectives de l'Art Moderne* (*peinture, musique, poésie*). Recueil des Communications faites aux Entretiens d'Arras (20-22 juin 1955), relié pleine toile ..... 1 200 F
3. *La Mise en Scène des œuvres du passé* (Entretiens d'Arras 1956), relié pleine toile ..... 1 900 F

Publications de l'Institut de recherches et d'histoire des textes :

Mlle Pellegrin, *La Bibliothèque des Visconti-Sforza* (relié pleine toile). 2 400 F.

Vajda, *Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes*. 450 F.

Vajda, *Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque Nationale de Paris*, ... 2 400 F.

Vajda, *Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale de Paris*, ... 600 F.

Tirage limité à 1 000 exemplaires numérotés, non vendus par volumes séparés.

Les Cahiers de Paul Valéry :

Volumes : 1° reliés, 160 000 F (64 000 F à la commande et 3 000 F à la parution de chacun des volumes). 2° sous étuis, 174 000 F (78 000 F à la commande et 3 000 F à la parution de chacun des volumes). Les volumes I-VII sont parus.

III - COLLOQUES INTERNATIONAUX

II. *Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVIe siècle* ..... 1 500 F.

V. *Musique et poésie au XVIe siècle* ..... 1 600 F.

BIBLIOGRAPHIE

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1959.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, cette bibliographie ne relèvera que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Langlois (Pierre) et Mareuil (André). — Guide bibliographique des études littéraires. — Hachette, 1958. [Voir C. R. de Vincent, *EN*, 14 mai.]

— * Alden (Douglas W.), Boyce (Wallace C.), etc. — French VII Bibliography. Critical and biographical references for the study of contemporary French literature [also General index to volumes I and II]. — New York-Paris-London, Stechert-Hafner, inc. 1958.

— Bautier (Robert-Henri). — Les nouvelles acquisitions des Archives nationales. Un bilan de l'activité du service des archives privées (1956-1958). — *La Gazette des Archives*, juillet 1958.

— Bibliographie des inventaires, répertoires et guides d'archives publiés depuis la parution du fascicule n° 22 de la *Gazette des Archives* (1er juillet 1957). — *Gazette des Archives*, juillet 1958.

— Marion Miller (Wm). — American doctoral degrees granted in the field of Modern languages in 1957-1958. — *The Modern Language Journal*, March.

— Svendsen (Kester) and Bowman Zwicky (Laurie). — Relations of literature and science [bibliography]. — *S*, Spring-Fall, 1958.

DIVERS

— * Nisin (Arthur). — La littérature et le lecteur. Préface par Pierre de Boisdeffre. — Éditions Universitaires, 1959.

— * Histoire des littératures, sous la direction de Raymond Queneau. Tome III. Littératures françaises, connexes et marginales (« Encyclopédie de la Pléiade »). — Gallimard, 1958.

— * The Oxford companion to French literature, compiled and edited by Sir Paul Harvey and J. E. Heseltine. — Oxford, The Clarendon Press, 1959.

— Brochon (Pierre). — La littérature de colportage. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Desmolière (Solange). — Chanson et littérature. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Escarpit (Robert). — Histoire de l'histoire de la littérature. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Folliet (Joseph). — Littérature de l'économie et économie de la littérature. — *Chronique sociale de France*, 15 février.

— Hornik (Henry). — On change in literature. — *The Journal of aesthetics and art criticism*, March.

— Hourdin (Georges). — L'écrivain et son époque. Les écrivains représentatifs. — *Chronique sociale de France*, 15 février.

— Monde littéraire et milieu catholique [par Stanislas Fumet, Maurice Zermatten, Jean Delfosse]. — *Chronique sociale de France*, 15 février.

Baroque. — Lebègue (Raymond). — C. R. de : J. Rousset, *La littérature de l'âge baroque en France...* (Paris, 1954). — *RHLF*, janvier-mars.

Bibliophilie. Livre. — * Chauvet (Paul). — Les ouvriers du livre en France, des origines à la Révolution de 1789. — Presses Universitaires, 1959.

— Castaing (Roger). — Almanachs minuscules français [édités à Paris de 1750 à 1850]. — *BB*, n° 1.

— Lelièvre (Pierre). — Le livre et l'histoire [à propos des travaux de J.-H. Martin et M. Ventre]. — *Critique*, avril.

Cinéma et littérature. — Kast (Pierre). — Cinéma et littérature. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Esthétique. — Gilson (Étienne). — L'œuvre d'art et le jugement critique. — *Lettere italiane*, ottobre-dicembre 1958.

Folklore. — * Coirault (Patrice). — Formation de nos chansons folkloriques. Fascicule III. — Éd. du Scarabée, 1959.

— R. L. [Lecotté]. — Patrice Coirault (1875-1959). — *Bulletin folklorique de l'Ile-de-France*, octobre-décembre 1958.

Langue. — Mac Orlan (Pierre). — L'argot dans la littérature. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Baldinger (Kurt). — L'étymologie, hier et aujourd'hui. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Matoré (Georges). — Vocabulaire et littérature. — *CAIEF*, n° 11, mai.

Littérature canadienne. — Beaudry-Gourd (Anne). — Les sociétés littéraires au Canada français. — *Vie française*, janvier-février.

Littérature comparée. — * Forschungsprobleme der Vergleichenden Literaturgeschichte. II Folge. Herausgegeben von Fritz Ernst und Kurt Wais. — Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1958.

Littérature d'outre mer. — Joyaux (Georges J.). — La littérature française d'Afrique du Nord. — *FR*, April.

— Viatte (Auguste). — La littérature d'expression française dans la France d'outre-mer et à l'étranger. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Littérature enfantine. — Bay (André). — La littérature enfantine. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Littératures régionales. — * Del Monte (Alberto). — Storia della letteratura provenzale moderna (Collana « Storia delle letterature di tutto il mondo »). — Milano, « Nuova Accademia » editrice, 1958.

— * Roger (G.). — Maîtres du roman de terroir. Eugène Le Roy. H. Pourrat. L. Hémon. M. Genevoix. Alph. de Chateaubriant. — Éd. A. Silvaire, 1959.

— Alexandre (Maxime). — La littérature alsacienne. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Berry (André). — La littérature du domaine d'oc. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Brun (A.). — Un dictionnaire inédit du provençal. 1800-1820 [par J. Rey]. — *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, 1958.

— Delalande (Jean). — La littérature bretonne. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Lafon (René). — La littérature basque. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Piron (Maurice). — Les littératures dialectales du domaine d'oil. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Mélanges. — * Cordié (Carlo). — La Guerra di Gand e altri varietà storiche e letterarie (« Biblioteca letteraria »). — Firenze, Felice Le Monnier, 1958.

— * Lacretelle (Jacques de). — Les maîtres et les amis. Études sur Stendhal, B. Constant, Barbey d'Aurevilly, Valéry, Radiguet, Gide, Proust (lettres inédites). — Namur-Paris, Éd. Wesmael-Charlier, 1959.

— * Pancrazi (Pietro). — Italiani e stranieri [Bloy, Benda, Bourget, France, Gide, Colette]. — Milano, Mondadori, 1957.

— * Trompeo (Pietro Paolo). — L'azzurro di Chartres e altri capricci. — Caltanissetta-Roma, Salvatore Sciascia, 1958.

— * Vedaldi (Armando). — Cinque profili di filosofi francesi. Montaigne, Pascal, Comte, Bergson, Blondel. — Torino, Taylor, 1958.

Nécrologies. — Frappier (Jean). — G. Cohen (1879-1958). — *AUP*, janvier-mars.

— Chabaneix (Philippe). — Y.-G. Le Dantec, poète et critique de la poésie. — *RDM*, 1er mars.

— Guérin (Georges). — Y.-G. Le Dantec. — *Le Bayou*, n° 76, hiver 1959.

— Diverres (A. H.). — Frederick Charles Roe, 1894-1958. — *FS*, April.

— Voir : *Divers* (Folklore), *Martineau* (*H.*).

Poésie. — * Caillois (Roger). — Art poétique. — Gallimard, 1959. [Voir : E. Henriot, « Anthologies », *Le Monde*, 25 mars.]

— * Fouchet (Max-Pol). — De l'amour au voyage. Anthologie thématique de la poésie française. — P. Seghers, 1958.

— Bonnefoy (Yves). — L'acte et le lieu de la poésie. — *Les Lettres nouvelles*, 4, 11 mars.

— Moreau (Pierre). — La tradition française du poème en prose avant Baudelaire. — *Archives des lettres modernes*, nos 19-20, janvier-février.

— Schmidt (Jul.). — Französische Lyrik. Ein Beitrag zur Kunst der Interpretationen. — *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, H. 1-2.

Presse. — * Calvet (H.). — La Presse contemporaine (« L'Activité contemporaine »). — F. Nathan, 1959.

Radio et littérature. — Lescure (Jean). — La radio et la littérature. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Roman. — Burniaux (Constant). — La poésie et le roman. — *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, 1958, n° 4.

— Lacretelle (Jacques de). — Comment travaillent les romanciers. — *FL*, 7 mars.

— Narcejac (Thomas). — Le roman policier. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Tortel (Jean). — Le roman populaire [aux XIX^e et XX^e s.]. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Théâtre. — * Nelson (Robert J.). — Play within a play : the dramatist's conception of his art, Shakespeare to Anouilh. — New Haven, Conn., Yale Romanic studies ; Paris, Presses Universitaires, 1958.

— Scherer (Jacques). — La recherche théâtrale à la Faculté des lettres de Paris. — *Theatre Research*, March.

Thèmes littéraires. — * Vovard (André). — Les Turqueries dans la littérature française (Coll. « Universitas »). — Toulouse, Éd. Privat, 1959.

— Barrière (Pierre). — La sensibilité en France. — [In] Université de Bordeaux. Faculté des lettres et sciences humaines. Littérature comparée. Centre d'études et discussions de littérature générale, *Bulletin*, fascicule VI, 1956-1957 [Sentiment et sensibilité].

— Tuzet (H.). — Variations sur le thème de la Comète. — *Revue philosophique*, octobre-décembre 1958.

XV^e SIÈCLE

Divers. — * Rasmussen (Jens). — La prose narrative française du XV^e siècle. Étude esthétique et stylistique. — Copenhague, Munksgaard, 1958.

— * *La Farce du pauvre Jouhan.* Pièce comique du XV^e siècle, publiée par E. Droz et Mario Roques (« Textes littéraires français ». N° 84). — Genève, E. Droz ; Paris, Minard, 1959.

Baude (H.). — * H. B. — *Dictz moraux pour faire tapisserie* (vers 1470), publiés par A. Scoumanne (« Textes littéraires français ». N° 83). — Genève, E. Droz ; Paris, Minard, 1959.

Ch. d'Orléans. — Ouy (Gilbert). — Un poème mystique de Ch. d'O. : le *Canticum amoris*. — *SF*, gennaio-aprile.

— Voir : *Pisan (C. de)*.

Michault (P.). — Voir : *Labé (L.)*.

Pisan (C. de). Cigada (Sergio). — C. de P. e la traduzione inglese delle poesie di Charles d'Orléans. — *Aevum*, settembre-dicembre 1958.

— Holmes (Urban T.), Jr. — C. R. de : Charity Cannon Willard, ed., *The « Livre de la paix » de C. de P.* (The Hague, 1958). — *Speculum*, January.

Villon (F.). — Vidal (Élie). — Deux legs de V. [*Testament*, v. 849-969]. — *Romance Philology*, February.

XVI^e SIÈCLE

Divers. — * Garin (Eugenio). — L'educazione in Europa (1400-1600). Problemi e programmi (« Biblioteca di cultura moderna ». N° 521). — Bari, Editori Laterza, 1957.

— * Marie (Jeanne). — Table de la *Revue du XVI^e siècle* (« Travaux d'Humanisme et Renaissance ». T. XXXI). — Genève, E. Droz, 1959.

— * Mortier (Roland). — Un pamphlet jésuite « rabelaisant », le « Hochepot ou Salmigondi des Folz », 1596 (Académie royale de Belgique. Classe

des lettres... Mémoires. Tome LIII, fasc. 3). — Bruxelles, Palais des Académies, 1959.

— * Valency (Maurice). — In praise of love : an introduction to the love poetry of the Renaissance. — New York, Macmillan Cy, 1958.

— Aulotte (Robert). — Sur quelques traductions d'une ode de Sappho au XVIe siècle [R. Belleau, Du Bellay, J. Baïf, Ronsard, J. Amyot...].— *BGB*, décembre 1958.

— Buck (August). — Die « Studia humanitatis » und ihre Methode. — *BHR*, fasc. 2.

— Schmidt (A.-M.). — La littérature humaniste à l'époque de la Renaissance. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Simone (Franco). — Nuovi contributi alla storia del termine e del concetto di « Renaissance ». II. Assimilazione e approfondimento degli schemi umanistici nella storiografia francese del secolo XVII. — *SF*, gennaio-aprile.

Livre. — Dufour (Alain). — Supercheries d'imprimeurs. — *Les Musées de Genève*, avril.

— Jammes (André). — La typographie française du XVIe siècle. — *Het Boek*, t. XXXIII, n. 4.

— Scheler (Lucien). — La confession publique des imprimeurs lyonnais en 1568. — *BHR*, fasc. 2.

— Wildenstein (Georges). — L'imprimeur-libraire Richard Breton et son inventaire après décès, 1571. — *BHR*, fasc. 2.

Théâtre. — Nagler (A. M.). — A terminology for 16th century stage forms. — *Theatre Research*, March 1958.

Amyot (J.). — Voir : *XVIe siècle. Divers.*

Aubigné (A. d'). — Bailbé (Jacques). — Rabelais et A. — *BHR*, fasc. 2.

Baïf (J.). — Voir : *XVIe siècle. Divers.*

Belleau (R.). — Voir : *XVIe siècle. Divers.*

Bertaut (J.). — Allott (T. J. D.). — B.'s technique of revision : *Discours funebre sur la mort de Lysis.* — *BHR*, fasc. 2.

Bèze (Th. de). — Une œuvre inconnue de Th. de B. Response à la confession du feu duc Jean de Northumberlãde [land], n'agueres decapité en Angleterre. 1re réimpression de l'édition de 1554, avec une introduction par A.-H. Chaubard. — Lyon, Presses académiques, 1959.

Bodin (J.). — Voir : *Postel (G.).*

Calvin (J.). — * Jehan C. — Lettres anglaises. 1548-1561. Textes choisis, transcrits et présentés par Albert-Marie Schmidt. — Berger-Levrault, 1959.

— Biéler (André). — C., l'argent et le capitalisme. — *La Revue réformée*, n° 1.

— Cadier (Jean). — Les maladies de C. et ses relations avec les médecins. — *Monspeliensis Hippocrates*, décembre 1958.

— Dupuy (B.-D.), O. P. — Problèmes de l'œcuménisme. La mariologie de C. — *Istina*, octobre-décembre 1958.

— Marshall (William H.). — C., Spenser and the Major Sacraments. — *MLN*, February.

— Nürnberger (Richard). — C. und Servet. Eine Begegnung zwischen reformatorischem Glauben und modernen Unglauben im 16. Jahrhundert. — *Archiv für Reformationsgeschichte*, 1958, H. 1-2.

— Walter Zeeden (Ernst). — Das Bild Martin Luthers in den Briefen C.'s. — *Archiv für Reformationsgeschichte*, 1958, H. 1-2.

Charron (P.). — Charron (Jean Daniel). — Pierre C. and the Council of Trent in the Bordelais. — *FR*, February.

Des Périers (B.). — * Neidhardt (D.). — Das *Cymbalum Mundi* des B. des P. Forschungslage und Deutung (« Kölner Romanistische Arbeiten ». T. 16). — Genève, E. Droz ; Paris, Minard, 1959.

Du Bartas. — Secret (François). — La kabbale chez Du B. et son commentateur Claude Duret. — *SF*, gennaio-aprile.

Du Bellay (J.). — Voir : *XVI^e siècle. Divers.*

Duret (Claude). — Voir : *Du Bartas.*

Érasme. — Reedijk (Cornelis). — Das Lebensenden des Erasmus. — Extr. de : *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 1958. [Voir C. R. de E. Droz, *BHR*, fasc. 2.]

— Riber (Lorenzo). — Erasmo en el *Indice Paulino* con Lulio, Sabunde y Savonarola. — *Boletin de la Real Academia española*, mayo-agosto 1958.

— Voir : *Rabelais.*

Garnier (R.). — Mc Diarmid (Matthew P.). — The influence of R. G. on some Elizabethan tragedies. — *Études anglaises*, octobre-décembre 1958.

Labé (L.). — * Giudici (Enzo). — In margine alle danze macabre : Pierre Michault e L. L. — Estr. da * Studi dedicati a Angelo Monteverdi. — Modena, Società tipografica editrice Modenese, 1958.

Lemaire de Belges (J.). — Dionisotti (Carlo). — Amore e Morte. — *Italia medioevale e umanistica*, I, 1958.

Marot (C.). — * Eusebi (Mario). — Saggio sulle edizioni cinquecentesche del *Roman de la Rose* attribuite a C. M., nota di M. E. (Istituto Lombardo. Accademia di scienze e lettere. Estratto dei *Rendiconti*, classe di lettere, vol. 92). — Milano, 1958.

— Françon (Marcel). — Rappels d'une chanson populaire faits par M. et par Ronsard. — *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, octobre-décembre 1958.

Montaigne. — Bonfantini (Mario). — M. in Italia. — *Il Mondo*, 7 aprile.

— Cordié (Carlo). — Note al *Journal de voyage* del M. — [In] * La Guerra di Gand. — Firenze, 1958.

— Feytaud (Jacques de). — Le Diable et le mongol. — *BAM*, n° 9, janvier-mars.

— Nicolaï (Alexandre). — Le machiavélisme de M. (*suite*). — *BAM*, n° 9, janvier-mars.

— Parslow (Morris). — M.'s fat man and the meaning of « des coches ». — *Renaissance News*, Spring.

— Ritter (Raymond). — Corisande d'Andoins, comtesse de Guiche, M. et Henri de Navarre après Coutras. — *BAM*, n° 9, janvier-mars.

— Vallery-Radot (Pierre). — Le scepticisme médical de M. — *Le Fureteur médical*, mai.

— Voir : *Divers* (Mélanges), *Sainte-Beuve.*

Peletier du Mans (J.). — Françon (Marcel). — Pétrarquisme et néo-platonisme chez J. P. — *Italica*, March.

Postel (G.). — Secret (F.). — Notes sur G. P.-I. G. P. et le Miracle de Laon. — II. Le testament de 1552. — III. G. P. et W. D. Lindan. — IV. G. P. et

Pierfrancesco Giambullari. — V. Un jugement de Mersenne sur P. — VI. G. P. et Jean Bodin. — *BHR*, fasc. 2.

Rabelais (Fr.). — * Études rabelaisiennes. Tome II. M. A. Screech : L'évangélisme de R. Aspects de la satire religieuse au XVI^e siècle (« Travaux d'Humanisme et Renaissance ». T. 32). — Genève, E. Droz, 1959.

— Bonnot (Jacques). — R. et Érasme. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers*, 1957.

— Dontenville (Henri). — « Le disciple de Pantagruel » et son auteur. — *Les Amis de Rabelais et de la Devinière*. Bulletin n° 7, 1958.

— Schreech (M. A.). — R. and the Sarabaites. Peter Crinitus and S. Augustine, sources of an addition to *Pantagruel*. — *BHR*, fasc. 2.

— Voir : *Aubigné (A. d')*.

Ramus (P.). — * Ong (Walter J.), S. J. — R. and Talon inventory. — Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1958.

— * Ong (Walter J.). — R. method, and the *Decay of dialogue*. — Harvard University Press, 1958. [Voir C. R. des deux volumes, par Pierre Mesnard, *BHR*, fasc. 2.]

Régnier (M.). — * M. R. — Œuvres complètes. Édition critique publiée par Gabriel Raibaud (« Société des textes français modernes »). — Didier, 1958.

Ronsard (P. de). — Fischer (Liliana). — Nature et intérieur dans la poésie de R. [en roumain]. — *Studii şi cercetări de istorie literară şi folclor* (Études et recherches d'histoire littéraire et de folklore), 1958, n^os 1-2.

— Silver (Isidore). — R. et les divinités célestes d'Homère. — *BGB*, décembre 1958.

— Voir : *XVI^e siècle. Divers*, *Marot (C.)*.

Scève (M.). — * Giudici (Enzo). — Le opere minore di M. S. II (« Collana di testi, saggi e monografie ». 4). — Parma, Guanda Editore, 1958.

— Frappier (Jean). — Variations sur le thème du miroir de Bernard de Ventadour à M. Scève. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Mc Farlane (I. D.). — Notes on M. S.'s *Délie*. — *FS*, April.

Servet (M.). — Voir : *Calvin (J.)*.

XVII^e SIÈCLE

Divers. — Adam (Antoine). — Ouvertures sur le XVII^e siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Cordié (Carlo). — Quartetti fuori programma : il La Bruyère e il La Rochefoucauld fra il Moreau de Saint-Méry e il principe di Canosa. — [In] * La Guerra di Gand. — Firenze, 1958.

— Lenoble (Robert). — La Révolution scientifique du XVII^e siècle. — [In] * Histoire générale des sciences. Tome II. La science moderne. — Presses Universitaires, 1957.

— Munteano (B.). — Notes sur le thème du miroir au XVII^e siècle. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Rizza (Cecilia). — Tradizione francese e influenza italiana nella lirica francese del primo Seicento. — *Lettere italiane*, ottobre-dicembre 1958.

— Simon (Pierre-Henri). — Le « je ne sais quoi » devant la raison classique. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Tortel (Jean). — Le lyrisme au XVII^e siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Van Tieghem (Philippe). — Les prosateurs du XVII^e siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Jansénisme. — Pucelle (Jean). — Port-Royal en Angleterre [Une traduction anglaise des *Pensées* : éd. H. F. Stewart, London, 1952. — II. Locke et Nicole : travaux de W. von Leyden.] — *Société des Amis de Port-Royal*, n° 9, 1958.

Sensibilité. — Dréano (M.). — La sensibilité des âmes dévotes au XVII^e siècle. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Garapon (Robert). — Sensibilité et sensiblerie dans les comédies de la seconde moitié du XVII^e siècle. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Lebègue (Raymond). — La sensibilité dans les lettres d'amour au XVII^e siècle. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Maurice-Amour (L.). — La sensibilité littéraire dans le chant au XVII^e siècle. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Morrissette (Bruce). — Structures de sensibilité baroque dans le roman pré-classique. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Munteano (B.). — A propos de la sensibilité au XVII^e siècle. — *CAIEF*, n° 11, mai.

Spiritualité. — * Orcibal (Jean). — La rencontre du Carmel thérésien avec les mystiques du Nord (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences religieuses. LXX^e volume). — Presses Universitaires, 1959.

Théâtre — Scherer (Jacques). — La littérature dramatique sous Henri IV et Louis XIII. — La littérature dramatique sous Louis XIV. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Arnauld (A.). — Janne d'Othée (X.). — Courte biographie de Paul Ernest Ruth d'Ans, secrétaire du grand A. [résumé d'une notice parue en 1949]. — *Société des amis de Port-Royal*, n° 9, 1958.

Bayle (P.). — * P. B. Le philosophe de Rotterdam. Études et documents publiés sous la direction de Paul Dibon... (Publications de l'Institut français d'Amsterdam. Maison Descartes). — Amsterdam, Elsevier Publishing Cy ; Paris, J. Vrin, 1959.

— P. D. [Dibon]. — Redécouverte de B. — [In] * P. B... Études et documents...

— Haase (Erich). — Un épilogue à la controverse Jurieu-B. — [In] * P. B... Études et documents...

— Hazewinkel (H. C.). — P. B. à Rotterdam. — [In] * P. B... Études et documents...

— Kolakowsky (Leszek). — P. B., critique de la métaphysique spinoziste de la substance. — [In] * P. B... Études et documents...

— Labrousse (Elisabeth R.). — Les coulisses du journal de B. — [In] * P. B... Études et documents...

— Labrousse (E. R.). — Documents relatifs à l'offre d'une chaire de philosophie à B. à l'Université de Franeker au printemps de 1684. — [In] * P. B... Études et documents...

— Popkin (Richard H.). — P. B.'s place in 17th century scepticism. — [In] * P. B... Études et documents...

— Popkin (Richard H.). — An unpublished letter of P. B. to Pierre Jurieu. — [In] * P. B... Études et documents...

— Robinet (André). — L'aphilosophie de P. B. devant les philosophies de Malebranche et de Leibnitz. — [In] * P. B... Études et documents...

— Shackleton (R.). — B. and Montesquieu. — [In] * P. B... Études et documents...

— Thijssen-Schouten (C. Louise). — La diffusion européenne des idées de B. — [In] * P. B... Études et documents...

— Whitmore (P. J. S.). — B.'s criticism of Locke. — [In] * P. B... Études et documents...

— Voir : *Catelan (l'abbé de)*.

Boileau. — Léon (Paul). — B. à Auteuil. — *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy*, n. série, n° 2, 1958.

Bossuet (J. B.). — Schlötke-Schröer (Charlotte). — Zur Entwicklung des Pathos in der Kanzelberedsamkeit B^s^. — *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, H. 1-2.

Chasles (R.). — Deloffre (Frédéric). — Un mode préstendhalien d'expression de la sensibilité à la fin du XVII^e^ siècle [Robert Chasles et les *Illustres françaises*]. — *CAIEF*, n° 11, mai.

Corneille (P.). — * Couton (G.). — C. (« Connaissance des lettres »). — Hatier, 1959.

— Camproux (Charles). — La verte vieillesse de C. — *SF*, gennaio-aprile.

— Hubert (Judd D.). — The conflict between chance and morality in *Rodogune*. — *MLN*, March.

— Picard (Michel). — Pourquoi Auguste pardonne-t-il dans *Cinna* de C. ? — *IL*, janvier-février.

Cyrano de Bergerac. — Lavers (A.). — La croyance à l'unité de la science dans « L'autre monde » de C. de B. — *CS*, n° 349, janvier.

— Toulon Beck (Theodore). — C. de B. : the eternal second. — *Notes and Queries*, December 1958.

Descartes. — Bizer (Ernst). — Die reformierte Orthodoxie und der Cartesianismus. — *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, 1958, H. 3.

— **Gaxotte** (Pierre). — Le vrai D. et le nôtre. — *FL*, 21 mars.

— **Gouhier** (Henri). — Le refus du symbolisme dans l'humanisme cartésien. — [In] * Umanesimo e simbolismo (*Archivo di filosofia*, 1958, n^os^ 2-3). — **Padova, Cedam**, 1958.

— **Maréchal** (Robert). — D. et le style d'idées. — *Marche Romane*, août-décembre 1958.

— **Meyer (François).** — La querelle entre D. et Gassendi. — *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, 1957.

— **Nordström** (Johan). — Till Cartesius' ikonografi [résumé en anglais : On the iconography of D.]. — *Lychnos* (Uppsala), 1957-1958.

— Patocka (Jan). — Nekolik poznámek k clárku Jos. Tvrdého « Komensky a D. » [en tchèque ; résumé allemand]. — *Acta Comeniana*, 1959, n. 1.

— Tvrdy (Josef). — Komensky a D. [en tchèque ; résumé allemand]. — *Acta Comeniana*, 1959, n. 1.

— Voir : *Saint-Pierre (l'abbé de)*.

Fénelon. — Sablé (Joseph). — Essai de géographie littéraire. Carennac (Lot). F., lettre à la marquise de Laval, 22 mai 1681. — *L'École*, 14 mars.

François de Sales (S^t^). — Secret (B.). — S^t^ F. de S. et les missions à l'intérieur. — *XVII^e^ siècle*, n° 41, 4^e^ trimestre 1958.

Gassendi (P.). — Voir : *Descartes*.

Guez de Balzac (J.-L.). — Sablé (Joseph). — Essai de géographie littéraire. Paysage charentais. Le domaine de G. de B. [lettre à M. de La Motte-Aigron, 4 septembre 1622]. — *L'École*, 28 février.

Jean Eudes (S[t]). — Berthelot du Chesnay (Charles). — Les missions de s[t] J. E. — *XVII[e] siècle*, n° 41, 4[e] trimestre 1958.

Jurieu (P.). — Voir : *Bayle (P.)*.

La Bruyère. — Voir : *XVII[e] siècle. Divers* (Cordié).

La Fayette (M[me] de). — * Pingaud (Bernard). — M[me] de La F. (« Écrivains de toujours ». 44). — Éditions du Seuil, 1959.
— Fabre (Jean). — Bienséance et sentiment chez M[me] de La F. — *CAIEF*, n° 11, mai.

La Fontaine (J. de). — * Couton (Georges). — La politique de La F. — (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon. 2.) — Les Belles lettres, 1959.
— Busson (Henri). — Trois fables anglaises de La F. — *E*, mai-juin.
— Colmant (Paul), S. J. — J. de La F., moraliste observateur. — *Les Études classiques*, avril.
— Spitzer (Leo). — Nota sulla favola di La F., *Les deux pigeons* (IX, 2). — *SF*, gennaio-aprile.

La Rochefoucauld. — Voir : *XVII[e] siècle. Divers* (Cordié).

Malebranche. — Gueroult (Martial). — * M. Les cinq abîmes de la Providence. * La nature et la grâce. — ** L'ordre et l'occasionalisme (« Philosophie de l'esprit »). — Aubier, 1959, 2 vol.
— Gueroult (Martial). — La connaissance de Dieu chez M. — [In] * De la connaissance de Dieu. Recherches de philosophie, III et IV. — Desclée de Brouwer, 1959.
— Nicolosi (Salvatore). — Venti anni di studi malebranchiani (1938-1957). — *Sophia*, gennaio-marzo.
— Voir : *Bayle (P.)*.

Ménage (G.). — Bar (Francis). — La méthode étymologique de M. — *CAIEF*, n° 11, mai.

Molière. — * M. — Théâtre complet de M. Texte établi avec préface, chronologie de la vie de M., bibliographie, notices, notes, variantes, lexique par Robert Jouanny (Coll. « Selecta »). — Garnier, 1959, 2 vol.
— * Théâtre de M. Édition annotée par Pierre-Aimé Touchard... (Club des libraires de France. Collection « Théâtre ». 11). — Club des libraires de France, 1958, 4 vol.
— Dussane. — Vie et survie des héros de théâtre : Alceste et Célimène. — *Les Annales*, février.
— Dussane. — Vie et survie des héros de théâtre : Arnolphe et Agnès. — *Les Annales*, avril.
— François (Carlo R.). — *L'Étourdi* de M. ou l'illusion héroïque. — *RHLF*, janvier-mars.
— Hope (Quentin M.). — Society in *Le Misanthrope*. — *FR*, February.
— Ulrich (Leo). — Goldonis *Locandiera* und M[s] *Misanthrope*, Zwei Motivenwicklungen. — *Romanische Forschungen*, 1958, H. 1-2.

Nicole (P.). — Voir : *Jansénisme*.

Pascal (B.). — * B. P. — *Pensées* [Section 2]. Texte établi par Louis Lafuma, suivi d'une étude de Jean Mesnard, précédé d'un avertissement de Samuel S. de Sacy (« Astrée ». 19). — Club du meilleur livre, 1958.
— * Brunet (Georges). — Un prétendu traité de P. Le Discours sur les passions de l'amour. — Éditions de Minuit, 1959.

— * Mortimer (Ernest). — B. P. The life and work of a realist. — London, Methuen, 1959. [Voir : The realism of P., *TLS*, 27th March.]

— Janne d'Othée (X.). — Notices biographiques sur deux casuistes (cf. Ve *Provinciale* de B. P.) : I. Henriquez de Streversdorp. — II. Jean de Chokier. — *Société des amis de Port-Royal*, no 9, 1958.

— L. L. — L'acte de baptême de Blaise Périer (26 juillet 1653). — *Société des amis de Port-Royal*, no 9, 1958.

— Voir : *Divers* (Mélanges), *Jansénisme*.

Passart (R.). — Abraham (Claude K.). — De l'identité de « Passar » [serait Robert P.]. — *FR*, April.

Racine (J.). — Chagny (André). — Vie de Marquise du Parc (I). — *Cahiers raciniens*, 2e semestre 1958.

— Chastenet (Jacques). — Hommage à R. — *Cahiers raciniens*, 2e semestre 1958.

— Dussane. — Vie et survie des héros de théâtre : Phèdre et Antigone. — *Les Annales*, mars.

— Jasinski (René). — Les papiers de J.-B. R. III. [«Avertissement que M. Racine l'aîné fit peu de temps après la mort de M. Despréaux sur une édition qu'on promettoit de ses ouvrages »]. — *Cahiers raciniens*, 2e semestre 1958.

—Knight (R. C.). — Ten years of R. studies. — *Modern Languages* (London), XXXIV, no 4.

— Masson-Forestier (Jacques). — Les portraits de R. Dessins retrouvés. — *Cahiers raciniens*, 2e semestre 1958.

— Moore (W. G.). — C. R. de : R. Jasinski, *Vers le vrai R.* (P., 1958). — *MLR*, April. [Voir aussi C. R. de : Jacques Morel, *RSH*, janvier-mars ; J. Vanuxem, *XVIIe siècle*, 4e trimestre 1958.]

— Truc (Gonzague). — La perfection racinienne. — *L'École*, 14 mars.

— Vinaver (Eugène). — C. R. de : J. D. Hubert, *Essai d'exégèse racinienne : les secrets témoins* (P., 1956) ; J. C. Lapp, *Aspects of Racinian tragedy* (Toronto, 1955). — *RHLF*, janvier-mars.

Saint-Pierre (l'abbé de). — Perkins (Merle L.). — Descartes and the abbé de S.-P. — *MLQ*, December 1958.

Saint-Simon. — Levron (Jacques). — S.-S. et les évêques d'Angers. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers*, 1957.

Sévigné (Mme de). — * Choleau (Jean). — Le grand cœur de Mme de S. — Vitré, « Unvaniez Arvor », 1959.

Vincent de Paul (St). — Lettre autographe de st V. de P. à ste Louise de Marillac [inédite, 1638], présentée par Fernand Combaluzier. — *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1958, no 487-488.

— Lettre autographe inédite de st V. de P. à ste Louise de Marillac (11 avril 1631), présentée par Fernand Combaluzier. — *Annales...*, 1958, nos 489-490.

— Combaluzier (Fernand). — Lettre autographe inédite de st V. de P. à Guy-François de Montholon (décembre 1634). — *Annales...*, nos 485-486, 1957.

— Chalumeau (R.). — St V. de P. et les missions en France au XVIIe siècle. — *XVIIe siècle*, no 41, 4e trimestre 1958.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — * Mousnier (Roland). — Progrès scientifique et progrès technique au XVIIIe siècle (« Civilisations d'hier et d'aujourd'hui »). — Plon, 1958.

— * Speziali (Pierre). — Gabriel Cramer et ses correspondants (Les Conférences du Palais de la découverte). — Paris, 1959.

— Belaval (Yvon). — Au siècle des lumières. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Étiemble. — La poésie au XVIIIe siècle. Prosateurs du XVIIIe siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Étiemble. — Les écrivains français et la Révolution. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Pitou (Spire). — *Le Petit-Maistre de campagne* again. — *MLN*, February.

— Wais (Kurt). — Das Schrifttum der französischen Aufklärung in seinem Nachleben von Feuerbach bis Nietzsche. — [In] * Forschungsprobleme der vergleichenden Literaturgeschichte, II. Folge. — Tübingen, 1958.

— Watts (George B.). — Panckoucke's « saving » of Academic *Memoires*. — *Kentucky Foreign Language Quarterly*, 1958, 4th quarter.

Théâtre. — Fabre (Jean). — Le théâtre au XVIIIe siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Simon (Samy). — Les mimes du Palais-Royal. — *Cahiers de la Cie M. Renaud...*, n° 25, décembre 1958.

Beaumarchais (P. C. de). — Fabre (Jean). — Les grands écrivains du XVIIIe siècle. B. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Bernardin de Saint-Pierre. — Finot (Dr André). — B. de St-P. dans les Ve et XIIIe arrondissements [résumé de conférence...]. — *La Montagne Sainte-Geneviève*, n° 35, novembre 1958.

Carmontelle. — Voir : *Musset (A. de)*.

Casanova (J.). — * C. — Mémoires. I. Années 1725-1756. Texte présenté et annoté par Robert Abirached et Elio Zorzi. Préface de Gérard Baüer (« Bibliothèque de la Pléiade »). — Gallimard, 1958. [Voir C. R. de (J. Rives Childs), *Casanova gleanings*, n° 1, 1958.]

— * C. — Mémoires. Tome II. Années 1756-1763. Texte, chronologie, notes et variantes, appendices, index établis et présentés... par Robert Abirached (« Bibliothèque de la Pléiade »). — Gallimard, 1959.

— * Damerini (Gino). — C. a Venezia dopo il primo esilio. — Torino, Ilte, 1957. [Voir C. R. de : Ettore Caccia, *Lettere italiane*, ottobre-dicembre 1958.]

— * Rives Childs (J.). — Casanoviana. An annotated world bibliography of Jacques C. de Seingalt and of works concerning him. — Vienna, Christian M. Nebehay, 1956.

— C. — Archives : I. — Letters of the marquis de Prié to C. — *Casanova gleanings*, n° 1, 1958.

— Voir : *Musset (A. de)*.

Catelan (l'abbé de). — Robinet (André). — L'abbé de C. ou l'erreur au service de la vérité [correspondance avec Bayle]. — *RHS*, octobre-décembre 1958.

Collin d'Harleville. — * Tissier (André). — M. de Crac, gentilhomme gascon. Étude de la formation littéraire et des transformations d'un « type

populaire » (« Études de littérature étrangère et comparée ». 36). — Didier, 1959.

Cuppé (P.). — Briggs (E. R.). — Pierre C.'s debts to England and Holland. — [In] * Studies on Voltaire, vol. VI, 1958.

Diderot. — * D. — Récits. Introduction et notes de Ph. Van Tieghem (« Collection du Flambeau »). — Hachette, 1959.

— * Dieckmann (H.). — Cinq leçons sur D. Préface de Jean Pommier (Société de publications romanes et françaises. LXIV). — Genève, E. Droz ; Paris, Minard, 1959.

— Garcin (Philippe). — D. et la philosophie du style. — *Critique*, mars.

— Grimsley (Ronald). — Morality and imagination in *Jacques le Fataliste*. — *MLQ*, December 1958.

— Proust (Jacques). — A propos d'un fragment de lettre de D. — *SF*, gennaio-aprile.

— Schalk (Fritz). — Zur Vorgeschichte der D'schen Enzyklopädie. — *Romanische Forschungen*, 1958, H. 1-2.

— Topazio (Virgil W.). — D.'s supposed contributions to Raynal's work. — *S*, Spring-Fall 1958.

— Thomas (Jean). — Les grands écrivains du XVIII^e^ siècle : D. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Undank (Jack). — *Est-il bon ? Est-il méchant ?* Manuscrits et dates de composition. — [In] * Studies on Voltaire, vol. VI, 1958.

— Vernière (P.). — C. R. de : D. D., *Correspondance*, recueillie... par G. Roth (3 vol., 1955-1957). — *RHLF*, janvier-mars.

Encyclopédie. — Proust (Jacques). — Deux encyclopédistes hors de l'*E.* : Philippe Maquer et l'abbé Jaubert. — *RHS*, octobre-décembre.

Fontenelle. — Marsak (Leonard M.). — Cartesianism in F. and French science, 1686-1752. — *Isis*, March.

Genlis (M^me^ de). — * Vyndham (Violet). — « The greatest enchantress ». M^me^ de G. — London, André Deutsch, 1958.

Girard (l'abbé G.). — Berkov (P. N.). — Des relations littéraires franco-russes entre 1720 et 1730 : Trediakovsky et l'abbé G. — *Revue des études slaves*, 1958.

Grimm. — Seznec (A.). — Une lettre inédite de G. [31 décembre 1772, (au duc Ernest II de) Saxe-Gotha, Taylorian Library]. — *FS*, April.

— Voir : *Stendhal.*

Guillou de Montléon (l'abbé). — Cordié (Carlo). — L'abate G. de M., polemista. — [In] * La Guerra di Gand. — Firenze, 1958.

Jaubert (l'abbé). — Voir : *Encyclopédie.*

La Harpe. — Voir : *Voltaire.*

Le Sage. — Cordié (Carlo). — Aventure postume di Gil Blas di Santillàne. — [In] * La Guerra di Gand... — Firenze, 1958.

Malesherbes. — Grosclaude (Pierre). — Paul Rabaut et M. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, janvier-mars.

Mallet du Pan. — Godechot (Jacques). — M. du P. (1749-1801). — *L'Information historique*, janvier-février.

Maquer (Ph.). — Voir : *Encyclopédie.*

Marivaux. — * M. — *Le Paysan parvenu.* Édition illustrée. Texte établi avec introduction, bibliographie, chronologie, notes et glossaire par Frédéric Deloffre (« Classiques Garnier »). — Garnier, 1959.

— Fabre (Jean). — Les grands écrivains du XVIII^e siècle : M. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Montesquieu. — * Althusser (Louis). — M. La politique et l'histoire (Coll. « Initiation philosophique »). — Presses Universitaires, 1959.

— * Göhring (Martin). — M. Historismus und moderner Verfassungsstaat (Institut für europäische Geschichte, Mainz. Vorträge. Nr. 20). — Wiesbaden, F. Steiner, 1956.

— Busson (Henri). — Le « pourceau » des *Lettres persanes.* — *Revue historique de Bordeaux*, octobre-décembre 1958.

— Étiemble. — Les grands écrivains du XVIII^e siècle : M. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Henry-Bordeaux (Paule). — L'élection mouvementée de M. à l'Académie française. — *RDM*, 1^er avril.

— M^me de Pompadour avocate du christianisme [lettre à M., 5 juillet 1751]. — *Ecclesia*, mars.

— Voir : *Bayle* (*P.*).

Pellegrin (**S. J. P.**). — Pitou (Spire). — P.'s tragedy *Polydore* (1705). — *MLR*, April.

Pixerécourt. — Brockett (O. G.). — The function of dance in the melodramas of Guilbert de P. — *MP*, February.

Prévost (**l'abbé**). — Rutherford (M. R.). — C. R. de : Claire-Éliane Engel, *Le véritable abbé P.* (Monaco, 1957). — *FS*, April.

Raynal (**l'abbé**). — Voir : *Diderot.*

Rousseau (**J.-J.**). — * J.-J. R. — Œuvres complètes. Tome I. Les Confessions. — R. juge de J.-J. — Dialogues. — Rêveries du promeneur solitaire. — Les fragments autobiographiques... Chronologie, notices bibliographiques, index publiés par Bernard Gagnebin, Robert Osmont et Marcel Raymond (« Bibliothèque de la Pléiade »). — Gallimard, 1959.[Voir J.-D. Candaux et Marcel Raymond, *JG*, 16 mars.]

— Barth (Hans). — Uber der Idee der Selbstentfremdung des Menschen bei R. — *Zeitschrift für philosophische Forschung*, Januar-März.

— Fabre (Jean). — Les grands écrivains du XVIII^e siècle : J.-J. R. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

— Granata (Giorgio). — Lo scandalo R. — *Il Mondo*, 14 aprile.

— Guthke (Karl S.). — A note on Herder and R. — *MLQ*, December 1958.

— Starobinski (Jean). — J.-J. R., reflet, réflexion, projection. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Walzer (P.-O.). — Les *Confessions* sous la loupe [C. R. de : H. de Saussure, *R. et les manuscrits des « Confessions »*, P., 1958]. — *JG*, 28 février-1^er mars.

Sade (**M^is de**). — * M^is de S. — Nouvelles exemplaires... Choix, notice et introduction de Gilbert Lely (Club français du livre. Classiques. 59). — Club français du livre, 1958.

Voltaire. — * Diaz (Furio). — V. storico. — Torino, Giulio Einaudi Editore, 1958.

— * Waldinger (Renée). — V. and Reform in the light of French Revolution. — Genève, E. Droz ; Paris, Minard, 1959.

— Armandi (Gabriele). — V. in Inghilterra. — *Il Mondo*, 3 marzo.
— Brown (Harcourt). — Science and the human comedy : V. — *Daedalus*. Journal of the American Academy of arts and sciences, Winter 1958.
— Loy (J. Robert). — C. R. de : [Pisma Voltera]. Lettres de V... Ed. by V. S. Lublinsky (Moscow and Leningrad, 1956). — *RR*, January.
— Rat (Maurice). — Le bicentenaire de *Candide*. — *EN*, 19 mars.
— Sigler Siegel (June). — V., *Zadig*, and the problem of evil. — *RR*, February.
— Triebel (L. A.). — The bicentenary of *Candide*. — *CR*, March.
— Van den Heuvel (J.). — Les grands écrivains du XVIII^e siècle : V. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.
— Watts (George B.). — La Harpe's V. Correspondence. — *FR*, February.

XIX^e SIÈCLE

Divers. — * Carter (A. E.). — The idea of decadence in French literature, 1830-1900. — Toronto, University of Toronto Romance series, n° 3, 1958.
— * Charlton (D. G.). — Positivist thought in French during the Second Empire, 1852-1870. [A. Comte, E. Littré, Cl. Bernard, E. Renan, H. Taine, Louise Ackermann, Sully-Prudhomme.] — Oxford, The Clarendon Press, 1959.
— Picon (Gaëtan). — La poésie au XIX^e siècle. — Le roman et la poésie lyrique au XIX^e siècle. — Le théâtre au XIX^e siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.
— Vier (Jacques). — La prose d'idées au XIX^e siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.
— La commémoration de Spoelberch de Lovenjoul [discours de Lucien Christophe, André Maurois]. — Hommage au V^te de S. de L. [allocutions de Francis Ambrière, Raymond Bousquet]. — *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, n° 4.

Presse. — Voir : *Symbolisme.*

Romantisme. — * Apollonio (C.). — Romantico : storia e fortuna di una parola. — Firenze, Sansoni, 1958.
— * Dédéyan (Charles). — Le thème de Faust dans la littérature européenne. *** Le romantisme. II. 1832-1850 (« Les Cahiers des lettres modernes »). — Lettres modernes, 1959.

Symbolisme. — * Lethève (Jacques). — Impressionnistes et symbolistes devant la presse (Coll. « Kiosque »). — A. Colin, 1959.
— Michaud (Guy). — Le thème du miroir dans le symbolisme français. — *CAIEF*, n° 11, mai.

Théâtre. — * Rousseau (Laurier-Gérard). — L'influence du président Hénault sur le théâtre historique en France (1818-1829). — Mayenne, impr. de Floch, 1958.
— Brémond (Victor). — Le théâtre populaire à Toulon. — *Bulletin de la Société des amis du Vieux-Toulon*, n° 79, 1957.

Ackermann (Louise). — Voir : *XIX^e siècle. Divers.*

Agoult (C^tesse d'). — * Destouches (Camille). — La passion de Marie d'A. — A. Fayard, 1959.

Amiel (H.-F.). — * H.-F. A. — Journal intime. Année 1850. III. Édition nouvelle, précédée d'une introduction et accompagnée de notes par Léon Bopp. — Genève, P. Cailler, 1958.

— * Amiel (H.-F.). — Journal intime de l'année 1866. Texte intégral publié pour la première fois, avec une introduction et des notes, par Léon Bopp. — Gallimard, 1959.

— Caes (P.). — Le dualisme de la pensée d'A. — *Revue de métaphysique et de morale*, janvier-mars.

Ballanche (P.-S.). — Trénard (Louis). — Lyon et l'Italie au XVIII^e siècle. De Vico à Ballanche [l'influence de V. sur les idées philosophiques de B.]. — *Revue des études italiennes*, avril-septembre 1958.

Balzac (H. de). — * H. de B. — *Le Cabinet des antiques*. Édition illustrée. Introduction, notes et appendice critique par Pierre-Georges Castex (« Classiques Garnier »). — Garnier, 1959.

— * Borel (Jacques). — Personnages et destins balzaciens. La créationl littéraire et ses sources anecdotiques. — J. Corti, 1959.

— Citron (Pierre). — Du nouveau sur le titre de *La Comédie humaine*. — *RHLF*, janvier-mars.

— Conner (Wayne). — C. R. de : J. Pommier, *L'invention et l'écriture dans la « Torpille » d'H. de B ...* (Genève, 1957). — *S*, Spring-Fall, 1958.

— Cluzel (Étienne). — L'édition collective B. — Marescq et son illustration. — *BB*, n° 1.

— Gaxotte (Pierre). — Si B. avait terminé *La Comédie humaine*. — *FL*, 21 février.

— Höllerer (Walter). — Die Bestie und das Lächeln (Honorio und der Veteran) [à propos d'*Une passion dans le désert*]. — [In] * Forschungsprobleme der vergleichenden Literaturgeschichte, II. Folge. — Tübingen, 1958.

— Ki Wist. — Notes sur l'œuvre d'H. de B. La genèse et les remaniements de *Le curé de village* (II-III). — *Le Livre et l'estampe*, n° 17, 1958 ; n° 19, 1959.

— Voir : *Stendhal*.

Banville (Th. de). — Souffrin (Eileen). — *Gringoire* en Angleterre à l'époque victorienne, avec une lettre inédite de Th. de B. — *RLC*, janvier-mars.

Barbey d'Aurevilly (J.). — Cordié (Carlo). — Storia e fantasia nel *Chevalier des Touches*. — [In] * La Guerra di Gand. — Firenze, 1958.

— Voir : *Divers* (Mélanges).

Baudelaire (Ch.). — * Grava (Arnolds). — L'aspect métaphysique du mal dans l'œuvre littéraire de Ch. B. et d'E. A. Poe. (University of Nebraska studies. New series. N° 15). — Lincoln, Nebraska, University of Nebraska, 1956.

— * Porché (François). — B. et la Présidente (Coll. « Bibliothèque des idées »). — Gallimard, 1959.

— Blanquat (Josette). — Clarín et B. — *RLC*, janvier-mars.

— Fongaro (Antoine). — C. R. de : Daniel Vouga, *B. et J. de Maistre* (P., 1957). — *SF*, gennaio-aprile.

— Hérisson (Charles D.). — Le voyage de B. Le séjour au Cap de Bonne-Espérance en 1841. — *MF*, avril.

— Lebois (André). — Prestiges et actualité des *Petits poèmes en prose* de B. — *Archives des lettres modernes*, n° 18, décembre 1958.

— Magny (Claude-Edmonde). — Ce grand Bélier : B. — *Preuves*, mars.

— Roedig (Charles F.). — B. and « Synesthesia ». — *Kentucky Foreign Language Quarterly*, 1958, 3^d quarter.

Bernard (Cl.). — Voir : *XIX^e siècle. Divers.*

Bloy (L.). — * Journal de L. B. — II. Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne. L'Invendable. Notes de Joseph Bollery. — Mercure de France, 1959.

— * Pijls (P. J. H.). — La satire littéraire dans l'œuvre de L. B. — Leiden, Universitaire Pers, 1959.

— Bisson (Charles). — Dans l'intimité de L. B., avec des lettres inédites. — *MF*, mai.

— Voir : *Divers* (Mélanges).

Bourges (E.). — Voir : *Claudel (P.)*.

Charmes (Fr.). — P. M. — La correspondance des frères Ch. Condoléances à propos d'une élection manquée [Fr. Ch., élections sénatoriales de 1912]. — *Revue historique de la Haute-Auvergne*, janvier-mars.

Chasles (Ph.). — Shepherd (James L.), III. — Ph. C.'s view of American literature through a British prism. — *FR*, April.

Chateaubriand. — * Gautier (Jean-Maurice). — Le style des *Mémoires d'Outre-Tombe* de C. (« Kölner romanistische Arbeiten ». Neue Folge. N° 15). — Genève, E. Droz ; Paris, Minard, 1959.

— Bertier de Sauvigny (Guillaume de). — C. et le début de la campagne d'Espagne en 1823. Lettres inédites [29 lettres de C. au comte Roger de Caux, Archives du ministère des Affaires étrangères]. — *RSH*, janvier-mars.

— Christophorov (Pierre). — C. à Jersey. — *SF*, gennaio-aprile.

— Cottin (Madeleine). — M. et M^me^ de C. à l'ambassade de Rome d'après des documents inédits [vingt-cinq lettres de M^me^ Salvage à M^me^ Récamier, 11 novembre 1828-16 mai 1829, B. N., Mss., Fonds Récamier]. — *RHLF*, janvier-mars.

— Descotes (Maurice). — L'itinéraire grec de C. — *Epistemoniki Epetiris* (Annuaire scientifique de la Faculté de philosophie de l'Université d'Athènes), 1957-1958.

— Dollot (René). — Trieste et la France. Histoire d'un consulat. — *Revue d'histoire diplomatique*, avril-décembre 1958 [voir octobre-décembre pour Ch.].

— Gautier (Jean-Maurice). — Le temps dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. — *Romanische Forschungen*, 1958, H. 1-2.

— Lebègue (Raymond). — Les rapports de C. avec l'ambassadeur Gallatin. — *RLC*, janvier-mars.

— Lebègue (Raymond). — Problèmes de sources et d'influences : *Atala* et les *Tragiques*. — *Journal des Savants*, janvier-mars 1958.

— Lebègue (Raymond). — Renan et C. — *RHLF*, janvier-mars.

— Sablé (Joseph). — Essai de géographie littéraire. Le printemps en Bretagne (Ch., *MOT*). — *L'École*, 11 avril.

Comte (Aug.). — Voir : *XIX^e^ siècle. Divers.*

Constant (B.). — Bloch-Michel (Jean). — Passez, muscade ! — *Preuves*, avril.

— Guillemin (Henri). — Une correspondance inédite de B. C. [à M^me^ de Nassau]. — *TR*, mars.

— Roy (Claude). — L'affaire B. C. — *La Nef*, mars.

— Simon (P.-H.). — B. C., entre l'amour, l'argent et la République. — *JG*, 7-8 mars.

— Sullivan (Edward D.). — Constraint and expansion in B. C.'s *Adolphe*. — *FR*, February.

— Voir : *Divers* (Mélanges), *Staël (M^me^ de)*.

Corbière (T.). — * Geslin (Olivier). — T. C. (1845-1875), le chantre incomparable des gens de mer. — Bordeaux, Impr. Bière, 1958.

— Sonnenfeld (Albert). — Two unpublished poems by T. C. — *MLN*, March.

Courier (P.-L.). — Voir : *Nerval (G. de)*.

Desbordes-Valmore (M.). — Newkirk (Éliane). — Les légendes de la réputation littéraire de M. D.-V. — *S*, Spring-Fall, 1958.

Du Camp (M.). — Voir : *Flaubert (G.)*.

Duranty (E.). — Parturier (Maurice). — D. et M^me^ de Néac. — *BB*, n° 1.

Flaubert (G.). — Alboreto (L.). — Il rapporto vita-poesia in F. — *Atti dell'Istituto veneto di scienze, lettere e arti*. Classe di scienze morali e lettere, 1957-1958. [Voir C. R., *SF*, gennaio-aprile.]

— Cigada (Sergio). — L'*Egitto* di Maxime Du Camp et la *Tentation de Saint-Antoine*. — *SF*, gennaio-aprile.

— Grubbs (Henry A.). — Fictional time and chronology in the *Éducation sentimentale*. — *Kentucky Foreign Language Quarterly*, 1958, 4th quarter.

— Hébert de la Rousselière (D^r^). — Centenaire de *M^me^ Bovary*. Sa création. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers*, 1957.

— Mason (Germaine). — La veillée et l'enterrement d'Emma Bovary. Étude sur la « méthode » de F. — *FS*, April.

France (A.). — * A. F. — *Le Lys rouge*. Préface de Julien Cain... Lithographie originale de Van Dongen (Coll. du « Grand prix des meilleurs romans d'amour ». 11). — (Monte-Carlo), A. Sauret (Paris, Impr. nationale), 1958.

— **Voir** : *Divers* (Mélanges).

Fromentin (E.). — Vier (Jacques). — Pour l'étude du *Dominique* de F. — *Archives des lettres modernes*, n^os^ 16-17, octobre-novembre 1958.

Gautier (Th.). — Cellier (Léon). — G. et Mallarmé devant le miroir de Venise. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Virolle (Roland). — Explication de texte. Le poète critique d'art. Th. G. [« Ribeira »]. — *L'École*, 14 mars.

Gobineau (C^te^ A. de). — Voir : *Tocqueville (A. de)*.

Goncourt (E. et J. de). — Henriot (Émile). — La fin du *Journal des G.* — *Le Monde*, 18 mars.

Guérin (M. de). — Maiorana (Marie-Thérèse). — R. Darío et le mythe du Centaure [3^e^ partie, *suite* ; IV. Le *Colloque des Centaures* et *La Grèce et la Sicile*, de J.-M. de Heredia... ; V. « Palimpseste » (poème)]. — *L'Amitié guérinienne*, n° 1.

Heredia (J.-M. de). — Voir : *Guérin (M. de)*.

Hugo (V.). — * V. H. — *N.-D. de Paris*. Édition illustrée. Introduction, notes et choix de variantes par Marius-François Guyard (« Classiques Garnier »). — Garnier, 1959.

— * V. H. — La Préface de *Cromwell*. Texte présenté et annoté par Roger Pons (« Les Classiques Hatier »). — A. Hatier, 1957.

— * V. H. — Carnets. Mars-avril 1856. Texte et choix de dessins publiés par R. Journet et G. Robert (Annales de l'Université de Besançon. Vol. 24). — Les Belles lettres, 1958.

— * La vie de V. H., racontée par V. H. Textes rassemblés et présentés par Claude Roy. (Club des éditeurs. 81. Hommes et faits de l'histoire. 21). — Club des éditeurs, 1958.

— Franceschetti (Giancarlo). — Una lettera inedita di V. H. à François Buloz [Venise, Biblioteca Marciana, Saint-Mandé, 20 mai (1843)]. — *SF*, gennaio-aprile.

— Moore (Olin H.). — Some translations of *Les Misérables*. — *MLN*, March.

— Paraf (Pierre). — Il y a cent ans... *La Légende des Siècles*. Trois lettres manuscrites de V. H. à Louise Colet. — *LF*, 26 mars-1er avril.

Huysmans (J.-K.). — * J.-K. H. — *Against nature*. A new translation of *A rebours*, by Robert Baldick (« The Penguin classics »). — Hardsmonsworth, Middlesex, Penguin Books, 1959.

— Rouzet (Georges). — A propos de la *Vie de J.-K. H.*, par Robert Baldick [signale une « interview » de Jean-Baptiste H., cousin de J.-K., dans *Le Courrier de la semaine*, Anvers, décembre 1893]. — *Le Thyrse*, mars.

Laforgue (J.). — * Quelques poèmes de J. L. Burins originaux de Jean Couy (« Bibliophiles et graveurs d'aujourd'hui ». 4). — Paris, 1958.

Lamartine (A. de). — Letessier (Fernand). — L., Cellarius et la danse. — *MF*, avril.

Lamennais (F. de). — H. d'Oz. — De l'existence de la 4e édition des *Paroles d'un croyant*. — *BB*, n° 1.

Leclercq (Th.). — Voir : *Musset (A. de)*.

Leconte de Lisle. — Deshayes (M.-L.). — L. de L. et l'âme des bêtes. — *Les Humanités. Classes de lettres* (sections modernes), mars.

— Foucque (H.). — L. de L. et ses compatriotes. — *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, 1958.

Littré (E.). — Voir : *XIXe siècle. Divers.*

Loti (P.). — P. L. — Journal intime inédit (année 1891, IV). — *Cahiers P. L.*, n° 26, avril.

— Borgeaud (Henri-Pierre). — A l'île de Pâques (I). — *Cahiers P. L.*, n° 26.

— Doisy (Henri). — Les débuts de *Mon frère Yves* (*suite* et *fin*). — *Cahiers P. L.*, n° 26.

— Guéneau (Robert). — Un petit cahier mystérieux (IV). — *Cahiers P. L.*, n° 26.

— Lebel (Roland). — P. L. et Gabriel Charmes au Maroc. — *Revue de la Méditerranée*, septembre-décembre 1958.

— Pichard du Page (René). — La pensée et l'art de L. (I). — *Cahiers P. L.*, n° 26.

Maeterlinck (M.). — Voir : *Claudel (P.)*.

Maine de Biran. — * Hallie (Philip P.). — M. de B., reformer of empiricism. 1766-1824. — Cambridge, Harvard University Press, 1959.

Maistre (J. de). — * J. de M. — *Des constitutions politiques et des autres institutions humaines*. Édition critique avec une introduction et des notes par Robert Triomphe (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. Série art et littérature. 21). — Les Belles lettres, 1959.

— * Huber (Max). — Die Staatsphilosophie von J. de M. im Lichte des

Thomismus (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, t. LXXI). — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1958.

— Voir : *Baudelaire* (*Ch.*).

Mallarmé (**S.**). — * Cellier (Léon). — M. ou la morte qui parle (Université de Grenoble. Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines. 20). — Presses Universitaires, 1959.

— Cellier (L.). — « Las de l'amer repos » de M. — *IL*, janvier-février.

— Chassé (Charles). — M. et l'étymologie. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Gill (Austin). — Le symbole du miroir dans l'œuvre de M. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— 1866 : année capitale dans la vie de M. Lettres inédites [à Henri Cazalis et Fr. Coppée] présentées par Henri Mondor. — *FL*, 25 avril.

— S[t] Aubyn (F. C.). — *Hérodiade* : eine Frau mit Schatten ? — *RLC*, janvier-mars.

— Voir : *Claudel (P.)*, *Gautier* (*Th.*).

Maupassant (**G. de**). — * G. de M. — Trente-cinq contes [Préface et notes de Gérard Délaisement]. — Club des jeunes amis du livre, 1958.

— Borel (P.). — Une amoureuse inconnue de M. — *Les Œuvres libres*, n° 150, décembre 1958.

Mérimée (**P.**). — Billy (André). — Quelques aspects intimes de M. — *RP*, mars.

— Maruel (Richard). — Faut-il relire M. — *Cahiers des Saisons*, n° 14.

Michelet (**J.**). — * J. M. — *Journal*. Tome I. 1828-1848. Texte intégral, établi sur les manuscrits autographes et publié, pour la première fois, avec une introduction, des notes et de nombreux documents inédits, par Paul Viallaneix. — Gallimard, 1959. [Voir : E. Henriot, *Le Journal* de M., *Le Monde*, 1[er] avril.]

Mirbeau (**O.**). — Voir : *Claudel (P.)*.

Mistral (**Fr.**). — * Teissier (Léon). — *Calendau*. Introduction au poème de M. — L'auteur (h. c.), 93, rue de Maguelone, Montpellier.

— Un pouèmo inedit de Frederi M. [publié par Fr. Mistral neveu et P. Julian]. — [In] * Armana Prouvençau... pèr 1958. — Aix-en-Provence, 1957.

— Allier (Max). — Que reste-t-il de l'empire du soleil ? — *E*, avril.

— Chamson (André). — Un siècle après, *Mireille* a toujours quinze ans. — 19 février.

— Deyris (Jean). — Jaurès et le mistralisme. — *E*, avril.

— Lafont (Robert). — Mireille, 1859-1959. — Chronologie mistralienne. — *E*, avril.

— Lévis Mirepoix (Duc de). — Hommage à Fr. M. [allocutions en Avignon et à Maillane]. — *Aspects de la France*, 27 février.

— Peyre (Sully-André). — Mireille n'est pas morte. — *E*, avril.

— Peyre (Sully-André). — Soliloque pour un centenaire. — *Marsyas*, février.

— Salvat (Joseph). — *Mireille* a cent ans. — *NL*, 19 février.

— Véran (Jules). — Autour d'un centenaire... [la première femme qui porta le nom de Mireille : Mireille Roumieux]. — *FL*, 7 mars.

Musset (**A. de**). — Merlant (Joachim-Claude). — Connaissance de M. Esquisse d'un bilan. II. Les données biographiques et l'histoire des œuvres (*suite*). — *IL*, janvier-février.

— Poli (Annarosa). — Les amants de Venise et Casanova. — *RHLF*, janvier-mars.

— Ross Ridge (George). — The anti-hero in M.'s drama. — *FR*, April.

— Shaw (Marjorie). — Deux essais sur les Comédies d'A. de M. — I. M. et la commedia dell'arte. — II. Les proverbes dramatiques de Carmontelle, Leclercq et A. de M. — *RSH*, janvier-mars.

Musset (P. de). — Voir : *Stendhal.*

Nadar (F.). — Braive (M.-F.). — Qui était N. et pourquoi : N. ? — *Carrefour*, 11 mars.

Nerval (G. de). — Françon (Marcel). — A source of G. de N. [F. Schlegel, « Histoire de la littérature ancienne et moderne »]. — *MLR*, April.

— Françon (Marcel). — G. de N. et P.-L. Courier. — *FR*, April.

— Richer (Jean). — Précisions sur le « luth constellé ». — *CS*, n° 349, janvier.

— Rinsler (Norma). — G. de N. and Heinrich Heine. — *RLC*, janvier-mars.

— Weber (Jean-Paul). — N. et les « mains pleines de feux ». — *TR*, mars.

Peyrat (N.). — Salvat (chanoine Joseph). — Napoléon P., poète des Pyrénées. — *La Revue réformée*, n° 1.

Proudhon (P.-J.). — * P.-J. P. — Œuvres complètes. Nouvelle édition publiée avec des notes et des documents inédits. [14.] *Écrits sur la religion.* Introductions et notes par Théodore Ruyssen. — M. Rivière, 1959.

— * P.-J. P. — Œuvres complètes... [15.] *Du principe fédératif* et Œuvres diverses sur les problèmes européens. Introductions et notes par Georges Scelle, J.-L. Puech et Th. Ruyssen. — M. Rivière, 1959.

— Costes (Alfred). — Les vicissitudes de l'édition Lacroix des Œuvres complètes de P.-J. P. — *Revue d'histoire économique et sociale*, 1958, n° 4.

Quinet (E.). — Gaulmier (Jean). — Sur une lettre d'E. Q. [à Félix Bonnaire, 21 janvier 1840]. — *RLC*, janvier-mars.

Rémusat (Ch. de). — Voir : *Sainte-Beuve.*

Renan (E.). — * E. R. — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* Texte établi et présenté par Jean Pommier (« Bibliothèque de Cluny »). — A. Colin, 1959.

— Chadbourne (Richard M.). — C. R. de : J. Tielrooy, *E. R.* (Paris, 1958). — *MLN*, March.

— Pommier (Jean). — Les « Travaux de jeunesse » d'E. R. [résumé d'un cours au Collège de France]. — *Annuaire du Collège de France*, 1958.

— Voir : *XIX^e siècle. Divers, Chateaubriand.*

Renard (J.). — * J. R. — *Les Philippe.* Lithographies originales de André Minaux. — (Paris), Les Francs-bibliophiles, 1958.

Rimbaud (A.). — Nisin (Arthur). — L'œuvre poétique comme ensemble. *Une saison en enfer.* — [In] * La littérature et le lecteur. — Éditions Universitaires, 1959.

— Voir : *XX^e siècle. Divers.*

Rollinat (M.). — Blazy (Ch.). — Portrait psychologique de M. R. — *Aux amis de M. R.* (Châteauroux, Éd. Laboureur), 1958.

— Lacrocq (Louis). — Quelques idées de M. R. — *Aux amis de M. R...*

— G. L. — Quelques notes inédites sur la famille de M. R. — *Aux amis de M. R...*

— Zelling (Anton). — La musique de M. R. — *Aux amis de M. R...*

Sainte-Beuve. — Bonnerot (Jean). — Le *Talleyrand* de S.-B. — *Revue d'histoire diplomatique*, juillet-septembre 1958.

— Bonnerot (J.). — Les « Montaigne » de S.-B. — *BB*, n° 1.

— Un dialogue à propos de *Port-Royal* : Charles de Rémusat et S.-B. Deux lettres inédites présentées par J. Bonnerot [Ch. de R., 29 août 1860 ; S.-B., 1er septembre, coll. Lovenjoul, D. 609, fol. 203, 204]. — *FL*, 18 avril.

— Jacobi (Hans). — S.-Bs Bemühungen um den deutschen Geist. — [In] * Forschungsprobleme der vergleichenden Literaturgeschichte, II. Folge. — Tübingen, 1958.

— Moreau (Pierre). — C. R. de : S.-B., *Correspondance générale...*, éd. J. Bonnerot, tome VII (P., 1957). — *RHLF*, janvier-mars.

— Samaran (Charles). — Un cousin de S.-B. : Edmond Dupont, des Archives de l'Empire. Lettres inédites. — *La Gazette des Archives*, juillet 1958.

Salles (I.). — Daru (Émile). — Isidore S., préfet de l'Empire, poète gascon et poète français. Une de ses œuvres, peu connue : *La légende de saint Bernard.* — *Bulletin de la Société de Borda*, 4e trimestre 1958.

Sand (G.). — * Lettres inédites de G. S. et de Louise Viardot. 1839-1849. Notes et introduction de Thérèse Marix-Spire. — Nouvelles Éditions latines, 1959.

— * Godeau (Marcel). — Le voyage à Majorque de G. S. et Frédéric Chopin (octobre 1838-mai 1839). — Nouvelles Éditions Debresse, 1959.

— Champy (Huguette). — La maison de G. S. à Nohant. — *Revue du Touring-Club de France*, janvier.

Schwob (M.). — Voir : *Claudel (P.).*

Staël (Mme de). — * Guillemin (Henri). — Mme de S., B. Constant et Napoléon. — Plon, 1959.

— Trois lettres de Mme de S. au comte de Ribbing (présentées par Renée J. Tharaud). — *NRF*, mars.

— Balayé (Simone). — Est-ce le langage de l'amour vrai ? [d'après es lettres de Mme de S. à Narbonne et à Ribbing]. — *FL*, 14 mars.

— Guillemin (Henri). — Mme de S. et Bonaparte, 1797-1803. — *Les Lettres nouvelles*, 25 mars, 1er avril.

— Guillemin (Henri). — Mme de S. en 1815. — *RP*, mai.

— May (Gita). — Le staëlisme de Corinne. — *S*, Spring-Fall 1958.

Stendhal. — * Dutourd (Jean). — L'Ame sensible. — Gallimard, 1959. [Voir : Émile Henriot, « Stendhaliana », *Le Monde*, 8 avril.]

— * Liprandi (Claude). — Sur un personnage du *Rouge et le Noir*. La maréchale de Fervacques (« Collection stendhalienne »). — Lausanne, Éd. du Grand Chêne, 1959 [publié dans *Stendhal Club*, n° 1 et 2].

— S. — Lettre inédite à Édouard Mounier [9 février 1806], présentée par Georges Blin. — *Stendhal Club*, n° 3, 15 avril.

— S. — Lettre inédite à Sautelet, présentée par Yves du Parc et André Denier [30 octobre 1826]. S., Delécluze et Sautelet. Suivi de l'article de Delécluze sur l'*Histoire de la peinture en Italie*, in *Journal des Débats*, 25 octobre 1826. — *Stendhal Club*, n° 2, 15 janvier.

— Alciatore (Jules). — S., Grimm et une méditation de Julien Sorel. — *FR*, February.

— Cesare (Raffaele de). — S. et Balzac au « Cercle des arts » [à la fin de décembre 1836, d'après *L'Artiste*, décembre 1836]. — *Stendhal Club*, n° 3.

— Coe (Richard N.). — Une amie italienne de S. : Peppina Boroni Chappuis. — *Stendhal Club*, n° 2.

— Coe (Richard N.). — S., Rossini and the « conspiracy of musicians » (1817-1823). — *MLR*, April.

— Denier (Dr André). — Richerand, médecin-consultant de S. — *Stendhal Club*, n° 2. [Voir aussi *La Presse médicale*, 28 janvier.]

— Dethan (Georges). — Sur la correspondance administrative de S. conservée aux Archives du ministère des Affaires étrangères. — *Stendhal Club*, n° 3.

— Drevet (Camille). — Avec S., de Saint-Germain-des-Prés à Pondichéry. — *Stendhal Club*, n° 2.

— Durand (Gilbert). — Lucien Leuwen, ou l'héroïsme à l'envers. — *Stendhal Club*, n° 3.

— Liprandi (Claude). — Monsieur Appert à Verrières. — *Stendhal Club*, n° 2.

— Litto (V. del). — Bibliographie stendhalienne. Année 1957. — *Stendhal Club*, n° 2.

— Litto (V. del). — Les études médicales du Dr Henri Gagnon. — Le Dr Henri G. et sa maison de la place Grenette. — Sur le Dr Pierre Clappier. — *Stendhal Club*, n° 2.

— V. D. L. [del Litto]. — S. et Paul de Musset. — *Stendhal Club*, n° 3.

— Lunel (Armand). — S., chasseur marseillais. — *L'Arc*. Cahiers méditerranéens, n° 2, printemps 1958.

— Mc Watters (K. G.). — S., Richardson et l'*Edinburgh Review*. — *Stendhal Club*, n° 3.

— Pincherle (Bruno). — Sur un nouvel exemplaire annoté de l'*Histoire de la peinture en Italie*. — *Stendhal Club*, n° 3.

— Seznec (Jean). — S. et les peintres bolonais. — *Gazette des Beaux-Arts*, mars.

— Solaroli (Libero). — S. et la clef des *Liaisons dangereuses*. — *Stendhal Club*, n° 2.

— Voir : *Divers* (Mélanges), *Martineau* (*H.*).

Sully-Prudhomme. — Voir : *XIXe siècle. Divers.*

Taine (H.). — Voir : *XIXe siècle. Divers.*

Tocqueville (A. de). — * A. de T. — Œuvres complètes. Tome IX. Correspondance entre T. et Gobineau. Texte établi et annoté par Maurice Degros. Introduction par J.-J. Chevallier. Avertissement de J.-P. Mayer. — Gallimard, 1959.

— Gargan (Edward T.). — Some problems in T. scholarship. Appendix : Books and articles on T. since 1935. — *Mid-America*, January.

— Isay (Raymond). — Les oracles d'A. de T. — *RDM*, 1er mai.

— Mayer (J.-P.). — T. aujourd'hui. — *Le Monde*, 18 avril.

Verlaine (P.). — Gaunt (Philippe). — A note on the sources of *Les Fêtes Galantes*. — *FS*, April.

Verne (J.). — Moré (Marcel). — Jules V. et Aristide Briand. — *Critique*, n° 143, avril.

Viardot (L.). — Voir : *Sand* (*G.*).

Viélé-Griffin (Fr.). — Fr. V.-G. — Poèmes, présentés par H. Nicolas. — *MF*, mars.

— Kuhn (Reinhard). — V.-G. et les mouvements poétiques de son temps. — *MF*, mars.

Viennet (J.-H.-G.). — Cluzel (E.). — Une mise au point de la question d'« Arbogaste ». — *BB*, n° 1.

Vigny (A. de). — Guillemin (Henri). — V. grossit. — *JG*, 14-15 février.
— La Salle (Bertrand de). — A. de V., écrivain engagé ? — *RDM*, 1er avril.
— Marshall (James F.). — A. de V. and William Charles Macready. — *PMLA*, March.
— Shaw (Marjorie). — A. de V. à l'Académie française. — *SF*, gennaio-aprile.

Zola (É.). — Girard (Marcel). — Un billet de Z. à Tourguénev [1er octobre 1874, Bibl. Lénine, Moscou]. — *RLC*, janvier-mars.
— Hemmings (F. W. J.). — Z. and *L'Éducation sentimentale*. — *RR*, January.

XXe SIÈCLE

Divers. — * Blanchet (André), S. J. — La littérature et le spirituel. * La Mêlée littéraire [M. Jacob. — L.-P. Fargue. — A. Gide. — A. Rimbaud. — Claudel...]. — Aubier, 1959.
— * Germain (André). — Les Croisés modernes, de Bloy à Bernanos, en passant par Drumont, Barrès, Maurras et Daudet. — Nouvelles Éditions latines, 1959.
— * Centre culturel américain. Les années vingt. Les écrivains américains à Paris et leurs amis. 1920-1930. Exposition du 11 mars au 25 avril 1959. [Catalogue.] Préface de William Bird. Introduction de Sylvia Beach. — Paris, 1959.
— Gugenheim (Suzanne). — Le miroir a-t-il joué un rôle dans la littérature du xxe siècle ? [R. Rolland, R. Martin du Gard, J. Romains.] — *CAIEF*, no 11, mai.
— Picon (Gaëtan). — La littérature du xxe siècle. — [In] * Histoire des littératures. Tome III. — Gallimard, 1958.

Revues littéraires. — Bourdet (Denise). — Hommage à *Commerce* [exposition organisée à Rome]. — *RP*, mars.
— Mazars (Pierre). — La *NRF* naissait il y a cinquante ans [lettre d'A. Gide, fragment inédit de *La Porte étroite* supprimé par l'auteur]. — *FL*, 21 février.
— Voir : *Martineau (H.)*.

Souvenirs. — * Bordeaux (Henry). — Quarante ans chez les Quarante (Coll. « Les Quarante »). — A. Fayard, 1959.

Théâtre. — Keating (L. Clark). — French plays in New York, 1919-1944 : The *New York Times* view. — *The Modern Language Journal*, March.

Alain. — * Association des anciens élèves du lycée A. à Alençon. Alain-Émile Chartier — au lycée d'A. 1881-1886. Commémoration du 17 novembre 1957. Avant-propos de Henri Mondor. [Textes inédits d'A.-E. Chartier, raconté par A... Du collège de Mortagne au lycée d'A.] — Alençon, Imprimerie alençonnaise, 1958.
— Association des amis d'A. — *Bulletin*, no 9, février.

Arbaud (J. d'). — * J. d'A. — *La Bête du Vaccarès*. Lithographies de Raymond Guerrier (« Bibliophiles de Provence ». 15). — Marseille, les Bibliophiles de Provence, 1958.

Artaud (A.). — * Charbonnier (Georges). — A. A. (« Poètes d'aujourd'hui ». No 66.) — Éd. Seghers, 1959.
— Bosquet (Alain). — A. A. ou la vocation du délire. — *RP*, mars.

Barrès (M.). — Braun-Tison (Micheline). — B. et les héros existentialistes. — *Le Bayou*, n° 76, hiver 1959.

— Castex (Pierre-Georges). — Aux sources d'un *Homme libre* [P. Bourget, Baudelaire...]. — *RHLF*, janvier-mars.

— Guyard (Marius-François). — M. B. et les lettres anglaises. — [In] * Forschungsprobleme der vergleichenden Literaturgeschichte, II. Folge. — Tübingen, 1958.

— Halévy (Daniel). — Mary Duclaux, suivi de : M. D., M. B., lettres [septembre 1909 à mai 1923]. — *RDM*, 1er mai.

— Voir : *XXe siècle. Divers.*

Bergson (H.). — * Mossé-Bastide (Rose-Marie). — B. et Plotin (« Bibliothèque de philosophie contemporaine »). — Presses Universitaires, 1959.

— Chevalier (Jacques). — Comment B. échappa à l'Index. — *FL*, 9 mai.

— Colin (Pierre). — B. et l'absolu. — [In] * De la connaissance de Dieu. — *Recherches de philosophie*, III et IV, Desclée de Brouwer, 1959.

— Le Maître (Rme Dom Gabriel). — A propos des *Deux Sources* de B. A l'occasion du 25e anniversaire de leur publication. — *Lettre de Ligugé*, n° 73, mars-avril ; n° 74, mai-juin.

— Matthieu (V.). — Tempo, memoria, eternità : B. et Proust. — [In] * Il Tempo (*Archivio di filosofia*, 1958, n° 1). — Padova, Cedam, 1958.

— Voir : *Divers* (Mélanges).

Bernanos (G.). — * G. B. — *Sous le soleil de Satan* (extraits), avec une notice biographique, une notice historique et littéraire, une bibliographie... par André Boutet de Monvel (« Classiques Larousse »). — Larousse, 1959.

— * Estève (Michel). — Le sens de l'amour dans les romans de B. (Collection « Thèmes et mythes ». N° 7). — M. J. Minard, 1959.

— * Macchi (Pasquale). — B. e il problema del male. — Varese, Edizioni « La Lucciola », 1959.

— G. B. — La Commune de 1871 [conférence publiée dans les *Cours et conférences d'Action française*, novembre 1930]. — *Société des amis de G. B.*, nos 33-34, Pâques.

— Marie-Céleste (Sœur), S. C. — L'agonie du monde moderne. — La restauration de la civilisation moderne (d'après G. B.). — *La Revue de l'Université Laval*, février, mars.

— Neiss (Benoît). — B. à l'exposition de Bruxelles 1958. — *Société des amis de G. B.*, nos 33-34.

— Olgiati (Mgr Francesco). — B. : i suoi romanzi, il suo problema. — *Vita e Pensiero*, aprile.

— Pézeril (Daniel). — B. a-t-il copié Gertrud von Lefort ? — *FL*, 25 avril.

— Voir : *XXe siècle. Divers.*

Bourget (P.). — Voir : *Divers* (Mélanges).

Brasillach (R.). — * R. B. — *Le Marchand d'oiseaux.* Lithographies originales de Gabriel Dauchot. — (Paris), Les Bibliophiles franco-suisses, 1958.

Carco (Fr.). — Nigremont (Georges). — K. Mansfield et Fr. C. — *L'Information des cours complémentaires*, janvier-février.

Chateaubriant (A. de). — Voir : *Divers* (Littératures régionales).

Chérau (G.). — * G. C. — *Valentine Pacquault.* Préface de André Billy... Eau-forte originale de André Jacquemin (Collection du « Grand prix des

meilleurs romans d'amour ». 12-13). — (Monte-Carlo), A. Sauret (Paris, Imprimerie nationale), 1958, 2 vol.

Claudel (P.). — * Du Sarment (A.). — Lettres inédites de mon parrain P. C. Préface de Stanislas Fumet. — J. Gabalda, 1959.

— *Tête d'Or*, acte I^er^ [inédit de P. C., 3^e^ version, 1949]. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud-J.-L. Barrault*, n° 25, décembre 1958.

— P. C. — Traduction du poème d'E. Poe, « Léonainie ». — *Cahiers P. Claudel*, n° 1.

— Préface inédite de P. C. [Brangues, 29 juin 1954], adressée au P. Jean Tipy [pour une thèse sur *L'Annonce faite à Marie*]. — *Bulletin de la Société P. Claudel*, n° 2.

— P. C. vu par un écrivain brésilien [Alceu Amoroso Lima]. — *La Croix*, 8-9 mars.

— Amrouche (Jean). — Notes sur la tragédie de *Tête d'Or*. — *Cahiers P. C.*, n° 1.

— Barrault (Jean-Louis). — Un C. vivant. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud...*, n° 25.

— Répétition du *Soulier de Satin*, mise en scène de J.-L. Barrault, enregistrée par Simone Benmussa et Jean Capin. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud*, n° 25.

— Cassiers (Fr.), R. S. C. J. — C. R. de : J. Bastien, *L'Œuvre dramatique de P. C.* (Reims, 1957). — *LR*, février.

— Cathelin (Jean). — De *Tête d'Or* à l'*Échange* ou le triple conflit de C. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud...*, n° 25.

— Claudel (Louis-Prosper). — Lettres à son fils (1891-1912). — *Cahiers P. C.*, n° 1.

— Duvignaud (Jean). — Le dramaturge de la chair et des gros-sous. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud...*, n° 25.

— Espiau de la Maëstre (André). — C. et la musique. — *LR*, mai.

— Farabet (René). — En face de ce théâtre en liberté... — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud...*, n° 25.

— Frank (André). — La botte et le soulier [sur le *Soulier de Satin*]. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud...*, n° 25.

— Gadoffre (Gilbert). — Les trois sources de l'analogie claudélienne. — *FS*, April.

— Guyard (Marius-François). — C. et l'étymologie. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Halter (R. P. Raymond). — L'Annonciation, thème de C. — *Ecclesia*, mars.

— Lorigiola (P.), S. J. — Les Grandes Odes de C. (I). — *Les Études classiques*, avril.

— Mignon (Paul-Louis). — Il y a quinze ans... [*Le Soulier de Satin* à la Comédie française]. — *Cahiers de la C^ie^ M. Renaud...*, n° 25.

— Mondor (Henri). — Introduction à la correspondance C.-Mallarmé. Suivi de : S. M.-P. C. « Correspondance » (1891-1897). — *Cahiers P. C.*, n° 1.

— Moreau (Pierre). — A propos de la correspondance C.-Pottecher... Suivi de : P. C., Lettres inédites à M. P. (1892-1955), annotées par P. Moreau. — *Cahiers P. C.*, n° 1.

— P. C. et E. Bourges. Lettres inédites, 1903-1910, présentées par Jacques Petit. — *Cahiers P. C.*, n° 1.

— Petit (Jacques). — Autour de la publication de *Tête d'Or*. Lettres inédites de P. C., M. Maeterlinck, M. Schwob, H. de Régnier, O. Mirbeau, Ch.-H. Hirsch, C. Mauclair, J. Bois, Byvanck [1890-1894]. — *Cahiers P. C.*, n° 1.

— Petit (J.). — Notes sur une genèse. II. *Le Pain dur*. — *Le Père humilié*. — *Bulletin de la Société P. C.*, nº 1.

— Varillon (François). — Repères pour l'étude du symbolisme de la porte dans l'œuvre de P. C. — *Cahiers P. C.*, nº 1.

— Wahl (Jean). — Simultanéité, peinture et nature [extraits d'un cours de Sorbonne : sur *Tête d'Or*]. — *Cahiers P. C.*, nº 1.

— Weinert (H. K.). — Visionen moderner Sakralarchitektur in *La Jeune Fille Violaine* de P. C. — *Antares*, Juni.

— Wilhelm (Julius). — P. C.s Dramen. — *Antares*, mai.

— Claudeliana [édition des Œuvres complètes, traductions étrangères, activités universitaires, etc.]. — *Cahiers P. C.*, nº 1.

— Voir : *XXe siècle. Divers.*

Colette. — Pavlovitch (Mihailo). — C. peintre. — *MF*, avril.

— Tusón (Vicente). — C. o el hambre de vida. — *Cuadernos hispanoamericanos*, julio 1958.

— Voir : *Divers* (Mélanges).

Dabit (E.). — Voir : *Martin du Gard* (*R.*).

Daudet (L.). — Voir : *XXe siècle. Divers.*

Derème (T.). — Derosier (Marcel). — Mort de Mme la générale Huc-Sandrin, mère du poète T. D. — *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 1956-1957.

Drieu la Rochelle (P.). — * Grover (Frédéric J.). — D. la R. and the fiction of testimony. — Berkeley and Los Angeles, University of California Press ; London, Cambridge University Press, 1959.

Du Bos (Ch.). — Bertocci (Angelo P.). — Ch. du B. and Gœthe. — *RR*, January.

— The eclectic Ch. D. B. — *TLS*, 24th April.

Dullin (Ch.). — * Hamon (P.). — Ch. D. et sa famille. Généalogie des Dullin d'Yenne. — Grenoble, Impr. Allier, 1957.

Durtain (L.). — Bourgeois (Pierre). — Le départ d'un homme. — *Le Journal des poètes*, février.

— Lalou (René). — Luc D. — *MF*, mars.

Fargue (L.-P.). — Voir : *XX siècle. Divers.*

Farrère (Cl.). — Frank (Commt Bernard). — Comment j'ai découvert l'Asie grâce à Cl. F. — *La Revue maritime*, avril.

— A. L. — Une lettre de C. F. à P. Louÿs [1er juin 1902]. — *Le Livre et l'estampe*, nº 17.

Fleuret (F.). — Billy (André). — De F. à Toulet. — *FL*, 9 mai.

Gide (A.). — * Krebber (G.). — A. Gs Untersuchungen zur Aesthetik und Kritik (« Kölner romanistische Arbeiten ». Nº 13). — Genève, E. Droz, 1959.

— Robinet de Clery (Adrien). — Rilke traducteur [A. G., *Le Retour de l'enfant prodigue* ; P. Valéry, Poèmes divers]. (Université de Genève, École d'interprètes.) — Genève, Georg et Cie, 1956.

— Delay (Dr Jean). — Éléments d'une psychobiographie d'A. G. — *Cahiers de marottes et violons d'Ingres*, 4e trimestre 1957.

— Holdheim (William W.). — G.'s *Paludes* : the humor of falsity. — *FR*, April.

— O'Nan (Martha). — Form in the novel : A. G. and R. Martin du Gard. — *S*, Spring-Fall, 1958.

— Roudiez (Leon S.). — *L'Étranger*, *La Chute* and the aesthetic legacy of G. — *FR*, February.

— Voir : *Divers* (Mélanges), *XX^e siècle. Divers* (A. Blanchet, Revues littéraires), *Martin du Gard* (*R.*).

Giraud (V.). — Moreau (Pierre). — Une lettre inédite d'Angelo de Gubernatis à V. G. [Rome, 26 octobre 1904]. — *RLC*, janvier-mars.

Giraudoux (J.). — Blinoff (Marthe). — Remarques sur le comique de G. — *FR*, February.

— Jamet (Henry). — Une poignée de souvenirs sur J. G. — *Le Courrier de l'Ouest*, 21 avril.

— Le Sage (Laurent). — La culture allemande et les Universités américaines : an unpublished manuscript of J. G. — *Harvard Library Bulletin*, Winter 1959.

— Voir : *Jouvet* (*L.*).

Grasset (B.). — Muller (Henry). — B. G., éditeur français. — *Écrits de Paris*, mars.

Guillaumin (E.). — E. G. à Eugène Fournière (1902-1905). — Histoire du manuscrit « Mémoires d'un métayer », refusé par Fasquelle et, finalement, édité par Stock sous le titre « La vie d'un simple ». — *L'Actualité de l'histoire*, n° 25, octobre-décembre 1958.

Hémon (L.). — Voir : *Divers* (Littératures régionales).

Hirsch (Ch.-H). — Voir : *Claudel* (*P.*).

Jacob (M.). — * M. J. — Lettres à Marcel Béalu. Précédées de : Dernier visage de M. J., par M. Béalu. — E. Vitte, 1959.

— Voir : *XX^e siècle. Divers.*

Jammes (Fr.). — Bungert (Alfons). — F. J., der Dichter des Baskenlandes. — *Deutsche Rundschau*, Dezember 1958.

— Gill (A.). — C. R. de : M. Parent, *F. J. Étude de langue et de style* (Paris, 1957). — *MLR*, April.

— Guillon (Jean). — Une visite à F. J. [fragments d'une lettre de F. J., 29 août 1932]. — *Les Humanités. Classes de lettres* (sections classiques), avril.

— Kiesel (Frédéric). — F. J. après vingt ans. — *Le Journal des poètes*, février.

Jarry (A.). — XII arguments de A. J. sur le théâtre [présentation de Maurice Saillet]. — *Viridis Candela* (Cahiers du collège de pataphysique), dossier 5 (1959).

— Carey Taylor (A.). — Le vocabulaire d'A. J. — *CAIEF*, n° 11, mai.

— Chassé (Ch.). — Le vocabulaire de J. dans *Ubu-Roi*. — *CAIEF*, n° 11, mai.

Jouvet (L.). — Bertin (Pierre). — J., Giraudoux et le langage. — *RDM*, 15 avril.

Larbaud (V.). — * Blankenhorn (Gisela). — Die Kosmopolitismus bei V. L. — Wiesbaden, Limes Verlag, 1958.

Lavaud (G.). — Lebois (André). — Pour saluer Guy L. — *Le Bayou*, n° 76, hiver 1959.

— Voir : *Martineau* (*H.*).

Le Roy (Eug.). — Voir : *Divers* (Littératures régionales).

Malègue (J.). — Boisdeffre (Pierre de). — Le testament de J. M. — *RP*, mars.

— Coiplet (Robert). — *Augustin, ou le Maître est là*, de J. M. — *Le Monde*, 14 mars.

— Debidour (V.-H.). — Le cas M. — *Le Bulletin des lettres*, 15 février.

Martin du Gard (R.). — R. M. du G. — Discours de Stockholm [pour la remise du prix Nobel]. Introduction de R. Cheval. — *NRF*, mai.

— R. M. du G. — Lettres à l'architecte [présentées par Jean Tortel. — *CS*, nº 349, janvier.

— Andrews (Oliver), Jr. — A chat with R. M. du G. [sur E. Dabit]. — *FR*, April.

— Girault (Chanoine Georges). — Le calice renversé. — *Études*, avril.

— Gmelin (Hermann). — Nachruf auf R. M. du G. — *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, H. 1-2.

— Guillet (H.). — R. M. du G. — *Livres et lectures*, avril.

— Laulan (Robert). — R. M. du G. et la formation chartiste. — *MF*, mars.

— Pénard (Jean). — Aspects d'une amitié : R. M. du G. et A. Gide. — *RSH*, janvier-mars [traduit dans *Sur*, noviembre-diciembre de 1958].

— Vial (Fernand). — R. M. du G. — *The American Society Legion of honor magazine*, n. 1.

— Voir : *XXe siècle. Divers*, *Gide* (*A.*).

Martineau (H.). — Hommage à H. M. 1882-1958 [par les auteurs cités ci-dessous et par A. Arnoux, P. Arrou, N. Beauduin, J. Carcopino, G. Charlier, Ctesse de Comminges, F. Dauphin, M. Déon, P. Dominique, H. Duclos, Dussane, Yv. Ferrand-Weyher, Cl. Fourcade, A. Fraigneau, A.-P. Garnier, G. d'Houville, R. Johannet, Anne de La Charie, Fr. Laveissière, J. Lebrau, E. Manasse, A. Métérié, G. Natoli, C. Périn, L. Pize, A. Rouveyre, J. Soulairol, A. Thérive, D. Valeri]. — *Le Divan*, nº 307 [et dernier], juillet-décembre 1958.

— Alciatore (Jules C.). — H. M. et les stendhaliens aux États-Unis. — *Le Divan*.

— Billy (André). — Le cœur de M. — *Le Divan*.

— Bochi (Anna). — Ricordo di M. — *Aurea Parma*, aprile-giugno 1958.

— Bonnerot (Jean). — Servitude et grandeur de l'érudition. — *Le Divan*.

— Caraccio (A.). — Les journées stendhaliennes. — *Le Divan*.

— Chabaneix (Philippe). — H. M. et Paul-Jean Toulet. — *Le Divan*.

— Clouard (Henri). — Au carrefour des lettres vivantes. — *Le Divan*.

— Cordié (Carlo). — A la mémoire de H. M. — *Le Divan*.

— Dollot (René). — Rencontres avec H. M. — *Le Divan*.

— Dulong (Claude). — Adieu au Vizir. — *Le Divan*.

— Durry (Marie-Jeanne). — Propos de H. M. [suivi de : Lettres de H. M., décembre 1926-septembre 1929]. — *Le Divan*.

— Faure (Gabriel). — Mon vieil ami M. — *Le Divan*.

— Green (F. C.). — *Sit tibi terra levis !* — *Le Divan*.

— Halévy (Daniel). — H. M. ou l'ancre jetée. — *Le Divan*.

— Henriot (Émile). — Le souvenir de H. M. — *Le Divan*.

— Josserand (Pierre). — Les 306 numéros... [« brève description », liste des nos spéciaux]. — *Le Divan*.

— Jourda (Pierre). — D'Arbelet à Martineau. — *Le Divan*.

— Klingsor (Tristan). — *Le Divan* et mes portraits. — *Le Divan*.

— Lavaud (Guy). — L'influence de M. Ce que je lui dois. — *Le Divan*.

— Lièvre (Marion). — H. M., mon ami... — *Le Divan*.

— Litto (V. del). — L'œuvre stendhalienne d'H. M. — *Le Divan.*
— Marsan (Anna). — Mon père et mon parrain [lettres de M., août 1906 à janvier 1909]. — *Le Divan.*
— Marshall (J. F.). — L'influence d'H. M. en Angleterre. — *Le Divan.*
— Massis (Henri). — *Le Divan* : une amitié. — *Le Divan.*
— Olivier (Pascale). — Quelques moments du souvenir. — *Le Divan.*
— Pichois (Claude). — La vertu d'opiniâtreté. — *Le Divan.*
— Pincherle (Bruno). — Un souvenir et une proposition. — *Le Divan.*
— Pourtal de Ladevèze (Jean). — D'une amitié sans défaillance. — *Le Divan.*
— Sanvoisin (Gaëtan). — Le libraire et l'éditeur. — *Le Divan.*
— Vaudoyer (Jean-Louis). — Depuis plus de cinquante ans. — *Le Divan.*

Maurras (Ch.). — Jamet (Henry). — Un autre M. — *Le Courrier de l'Ouest*, 17 mars.
— Voir : *XX^e siècle. Divers.*

Milosz (O.-V. de L.). — * O.-V. de L. M. (1877-1939). Inédits. [Lettres à N. Beauduin, James Chauvet, Jean Audard, J. de Boschère, etc.] Hors texte et fac-similés. Études et notes [par J. Audard, Fr. de Miomandre, L. Guillaume, A. Godoy, P. Garnier, A. Guibert, A. Lebois, J. Buge, etc.]. Textes réunis par Jacques Buge et A. Silvaire (Collection « Les Lettres »). — Éd. André Silvaire, 1959.
— * Textes inédits de O.-V. de L. M., suivis de lettres inédites de P. Valéry [1918 ?], Antoine Bourdelle, André Suarès [lettre posthume], Jules Supervielle. — Éd. André Silvaire, 1959.
— Baüer (Gérard). — Avec les premiers fidèles de M. — *FL*, 7 mars.
— Bornecque (Jacques-Henry). — Un écrivain messianique : O.-V. de L. M. et son anniversaire d'outre-tombe. — *Le Monde*, 4 mars.
— Chapon (François). — Bibliographie des éditions originales. — [In] * O.-V. de L. M... — Éd. A. Silvaire, 1959.
— Garnier (Pierre). — M. au cœur de notre temps [à propos des *Œuvres complètes*, A. Silvaire, 11 volumes et de : A. Godoy, *M., le poète de l'amour*, A. Silvaire, 1959]. — *Critique*, avril.
— Guise (Stanley M.). — Publications originales [de M.] en périodiques. — [In] * O. V. de L. M.... — Éd. A. Silvaire, 1959.

Muselli (V.). — Hamon (D^r Marcel). — Hommage à V. M. — *Cahiers de marottes et violons d'Ingres*, 2^e trimestre 1957.

Péguy (Ch.). — * Ch. P. — Lettres et entretiens. Suivi de : Marcel Péguy : Le destin de C. P. (Collection « Correspondance »). — Éditions de Paris, 1959.
— * Ch. P. — *La Tapisserie de Notre-Dame.* [Les cinq prières dans la cathédrale de Chartres.] Eaux-fortes de Eugène Corneau. — (Lyon), Cercle lyonnais, 1958.
— * Isaac (Jules). — Expériences de ma vie. P. — Calmann-Lévy, 1959.
— Ch. P. — Lettres à Joseph Milon [présentées par A. M.]. — *ACP*, n° 71, avril.
— Quatre lettres de P. à J. Schlumberger, présentées par A. M. — *ACP*, n° 70, février.
— Auroch (Paul). — Ch. P. typographe [souvenirs de l'éditeur Camille Bloch, recueillis par son fils Paul : P. (Auroch) et publiés dans *L'Ordre*, 11 septembre 1935]. — *ACP*, n° 71.
— Bonfantini (Mario). — L'eredità di P. — *Il Mondo*, 17 marzo.
— Dussane (M^me). — Vers C. P. [texte de présentation pour les séances littéraires de la Comédie française, 9 et 16 mars 1959]. — *ACP*, n° 71.

— Eugène Fournière à C. P. [lettres (20 février 1910), 24 février 1913]. — *L'Actualité de l'histoire*, octobre-décembre 1958.

— Bibliographie. I. Œuvres de P. Éditions étrangères [traductions allemandes], par Stern Storelv. II. Livres sur P. — *ACP*, nº 70.

Pottecher (M.) — Voir : *Claudel (P.)*.

Proust (M.). — Bolle (Louis). — Structure, perspective et durée dans l'œuvre de P. — *Revue de métaphysique et de morale*. janvier-mars.

— Cattaui (Georges). — Science et poésie chez P. — *Médecine de France*, nº 101.

— Desnues (R. M.). — Auteurs contemporains : M. P. — *Éducatrices paroissiales*, mars, avril.

— Mauriac (Prof. Pierre). — P. et ses médecins. — *Cahiers de marottes et violons d'Ingres*, 2e trimestre 1958.

— Neame (Alan). — From Léone to Bergotte. — *FS*, April.

— Rof Carballo (J.). — El problema del seductor en Kierkegaard, P. y Rilke. — *Cuadernos hispanoamericanos*, junio, julio de 1958.

— Voir : *Divers* (Mélanges), *Bergson (H.)*.

Psichari (E.). — Ryckmans (Marie-Hélène). — L'Islam et la conversion de Psichari (II). — *LR*, février.

Quint (L.-P.). — Marissel (André). — Un entretien à bâtons rompus avec Léon-Pierre Q. — *Marginales*, février.

Radiguet (R.). — Alyn (Marc). — Le souvenir de R. R. — *Marginales*, février.

— Voir : *Divers* (Mélanges).

Régnier (H. de). — Voir : *Claudel (P.)*.

Rolland (R.). — Saint-Saëns et R. R. Lettres inédites publiées par Jean Bonnerot. — *Revue de musicologie*, décembre 1957.

— Voir : *XXe siècle. Divers.*

Saint-Exupéry (A. de). — Bonner Mitchell (Marion). — S.-E.'s concept of image and symbol and its application in *Courrier-Sud* [Thèse The Ohio State University, 1958]. — *Dissertation abstracts*, nº 9.

— Nayrac (Prof. Paul). — L'anxieuse genèse de la pensée chez S.-E. — *Saint-Luc*, février.

— Saint-Jean (R.). — *Citadelle* ou un humanisme spiritualiste. — *L'École*, 28 février.

— Taffel (Abram). — The imagery of confinement and weight in the works of S.-E. — *MLQ*, March.

— Van der Elst (Eric). — A propos de S.-E. — *Vin nouveau*, avril.

Suarès (A.). — Voir : *Milosz (O.-V. de L.)*.

Toulet (P.-J.). — * Lettres de P.-J. T. et de Émile Henriot. Correspondance inédite, texte établi, présenté et annoté par E. Henriot. — Mercure de France, 1959.

— Voir : *Martineau (H.)*.

Valéry (P.). — * P. V. — Cahiers. Tome VIII. 1921-1922. — Éditions du C. N. R. S., 1959.

— Voir : *Gide (A.)*, *Milosz (O.-V. de L.)*.

Vercel (R.). — Mordreuc (Jean). — Hommage à Roger V. — *Les Cahiers de l'Iroise*, janvier-mars.

— Pérès (Yves). — R. V. et l'art du roman. — *Les Cahiers de l'Iroise*, janvier-mars.

— Rudel (Yves-Marie). — A la Remorque de V. — *Les Cahiers de l'Iroise*, janvier-mars.

Revues disparues. — *Le Divan* : avec le n° 307, juillet-septembre, octobre-décembre 1958.

— *French VII Bibliography...* Critical and biographical references for the study of contemporary French literature : avec le n° 10, 1958.

Revues nouvelles. — *Theatre Research. Recherches théâtrales.* — International Federation for theatre research... [Secrétariat : Dr Giorgio Brunacci, *Enciclopedia dello spettacolo*, Via Adige 48, Roma, Italia]. — Vol. I, n° 1, mars 1958.

— *Bulletin de littérature comparée*, publié par la Société française de littérature comparée [extraits de la *RLC*]. — N° 1, 1958, M. Didier.

— *Casanova gleanings.* Vol. I, n° 1, 1958. [Editor : J. Rives Childs, château des Baumettes, Nice, A.-M.]

René Rancœur.

Abréviations. — Amis (Les) de Flaubert. *AFl.* — Amitié (L') Ch. Péguy. Feuillets mensuels. *ACP.* — Annales de l'Université de Paris. *AUP.* — Année (L') Propédeutique. *AP.* — Biblio. *B.* — Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. *BHR.* — Bulletin de l'Association G. Budé. *BGB.* — Bulletin de la Société des Amis de M. Proust. *BMP.* — Bulletin de la Société des Amis de Montaigne. *BAM.* — Bulletin du Bibliophile. *BB.* — Cahiers de l'Association internationale des études françaises. *CAIEF.* — Cahiers du Sud. *CS.* — Comparative Literature. *CL.* — Contemporary Review. *CR.* — Éducation (L') nationale. *EN.* — Europe. *E.* — Figaro (Le) littéraire. *FL.* — French (The) Review. *FR.* — French Studies. *FS.* — Gazette de Lausanne. *GL.* — Information (L') littéraire. *IL.* — Journal de Genève. *JG.* — Journal of the History of ideas. *JHI.* — Letterature moderne. *LM.* — Lettres (Les) françaises. *LF.* — Lettres (Les) romanes. *LR.* — Mercure de France. *MF.* — Modern Language Notes. *MLN.* — Modern Language Quarterly. *MLQ.* — Modern (The) Language Review. *MLR.* — Modern Philology. *MP.* — Neophilologus. *N.* — La Nouvelle Revue française. *NRF.* — Nouvelles (Les) littéraires. *NL.* — Publications of the Modern Language Association. *PMLA.* — Revue (La) des Deux Mondes. *RDM.* — Revue d'histoire des sciences. *RHS.* — Revue d'histoire du théâtre. *RHT.* — Revue d'histoire littéraire de la France. *RHLF.* — Revue de littérature comparée. *RLC.* — Revue de Paris. *RP.* — Revue des langues vivantes. *RLV.* — Revue des sciences humaines. *RSH.* — Revue (La) générale belge. *RGB.* — Rivista di letterature moderne e comparate. *RLMC* — Romanic (The) Review. *RR.* — Studi Francesi. *SF.* — Studies in Philology. *SP.* — Symposium. *S.* — Table (La) Ronde. *TR.* — Temps (Les) Modernes. *TM.* — Times (The) Literary Supplement. *TLS.* — Yale French Studies. *YFS.*

Le Gérant : Gérald Mignot.

Imprimé en France à l'Imp. Willaume-Egret à Saint-Germain-lès-Corbeil en Sept. 1959
O. P. I. A. C. L. 31.1152. Dépôt légal effectué dans le 3e trimestre 1959.
N° d'ordre dans les travaux de la librairie Armand Colin : 2092
N° d'ordre dans les travaux de l'Imp. Willaume-Egret : 1200.

328. 1er févr. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 400 ; *S.-Dorval*, 206-207 (sous la date fausse du 1er févr. 1832, cf. *RHLF*, avril-juin 1958, 207, note 4). — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 3.

329. S. d. [2 févr. 1833, datée par la réponse de Marie Dorval]. A la même. *RDM*, 1er oct. 1952, 400 ; *S.-Dorval*, 207. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 10.

330. S.d. [début févr. 1833]. A Achille Ricourt. *R Berry*, mars-avril 1934, 30, note 6.

331. S. d. [début févr., avant le 9, d'après le texte où G. S. fait allusion à la représentation du samedi 9 févr. donnée au bénéfice de Mlle Duchesnois ; après cette soirée, G. S. fera l'article pour *L'Artiste*]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 401-402 ; *S.-Dorval*, 209-210. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 6.

332. S. d. [c. p. 8 févr. 1833]. A Honoré de Balzac. *NL*, 26 juillet 1930. — Aut., Lov., A 311, fol. 42-43.

333. S. d. [c. p. 9 févr. 1833]. A Achille Ricourt. *R Berry*, mars-avril 1934, 30.

334. S. d. [c. p. 11 févr. 1833]. Au même. *R Berry*, mars-avril 1934, 31.

335. S. d. [c. p. 15 févr. 1833]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 401 ; *S.-Dorval*, 208-209. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 4-5.

336. Vendredi soir [datée par G. S. sur la copie de René Luguet : mars 1833, mais d'après le texte cette lettre serait plutôt de févr.]. A la même. *RDM*, 1er oct. 1952, 404 ; *Maurois*, *op. cit.*, 171 (long frag.) ; *S.-Dorval*, 214-215. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 5-6.

337. 18 [févr. 1833, de la main de G. S. sur la copie de R. Luguet]. A la même. *RDM*, 1er oct. 1952, 401 ; *Maurois*, *op. cit.*, 171 ; *S.-Dorval*, 209. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 2.

338. S. d. [c. p. 18 févr. 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve*, *op. cit.*, I, 508 ; *S.-Sainte-Beuve*, 100-101. — Aut., Lov., E 899, fol. 6-7.

339. S. d. [c. p. 25 févr. 1833]. A Maurice. *Corr.*, I, 240 (sous la date fausse du 27 févr.). — Aut., BHVP, G 1118.

340. Vendredi [fin févr. (?) 1833]. A Ernest Dupuy. *Lélia*, *éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 864, fol. 220-221.

341. S. d. [févr. ou mars, datée au crayon par Buloz]. A François Buloz. *Pailleron*, *Vie lit.*, 384 (frag.) ; *Pailleron*, I, 196 (court frag.) ; *RCC*, 15 janv. 1934, 225 (frag.) ; *Lélia*, *éd. Reboul*. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 10-11.

342. Paris, 6 mars. A Jules Boucoiran. *Corr.*, I, 241-243.

343. Mercredi soir [6 mars, c. p. 7 mars 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve*, *op. cit.*, I, 512 ; *S.-Sainte-Beuve*, 101 (ces deux publications sous la date du 7 mars). — Aut., Lov., E 899, fol. 8-9.

344. S. d. [mars (?) 1833]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 402 ; *Maurois*, *op. cit.*, 171 (frag.) ; *S.-Dorval*, 211-212. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 8.

345. Dimanche soir [mars 1833, de la main de G. S. sur la copie de R. Luguet]. A la même. *RDM*, 1er oct. 1952, 403 ; *S.-Dorval*, 212-213. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 11.

346. Dimanche soir [10 mars, c. p. 11 mars 1833]. A Sainte-Beuve, *Sainte-Beuve*, *op. cit.*, I, 509-510 (sous la date : mars 1833) ; *S.-Sainte-Beuve*, 102-104 (sous la date du 11 mars). — Aut., Lov., E 899, fol. 10-11.

347. S. d. [mars (?) 1833]. A Émile Regnault. *R hebd.*, 13 févr. 1909, 197-198 (frag.) ; *Doumic*, *G. Sand*, 68-69 (frag.) ; *Mabel Silver*, *J. Sandeau*, 45 (frag.) ; *R Paris*, 1er mai 1937, 46. — Aut., B. N., n. a. fr. 13507, fol. 95 et 100.

348. Mardi [mars 1833, de la main de G. S. sur la copie de R. Luguet]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 403 ; *S.-Dorval*, 213. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 12.
349. Mercredi soir [mars (?) 1833]. A Émile Regnault. *R Paris*, 1er mai 1937, 47. — Aut., B. N., n. a. fr. 13507, fol. 96.
350. Jeudi matin [mars 1833, de la main de G. S. sur la copie de R. Luguet]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 405 ; *S.-Dorval*, 216. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 7.
351. S. d. [mars (?) 1833]. A François Buloz. « Je ne puis faire violence à personne... ». *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 12-13.
352. S. d. [printemps 1833 (?)]. A Saint-Germain Leduc. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 915, fol. 374.
353. Vendredi [c. p. 22 (mois effacé) 1833, mars d'après le texte]. A Charles Rollinat. *Aux Amis de Maurice Rollinat*, 1958, 5. — Aut., BHVP, G 1089.
354. Vendredi soir [22 ou 29 (?) mars, d'après le texte]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 814 ; *Pailleron, op. cit.*, 383. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 14-15.
— Mars 1833. A Sainte-Beuve. Voir nos 346, 359, 366.
— Mars 1833. A Marie Dorval. Voir no 336.
355. S. d. [c. p. 15 avril 1833]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 813 ; *Pailleron, op. cit.*, 382. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 16-17.
— Paris, 15 avril. A Monsieur ***. Voir no 389.
— Avril 1833. A Sainte-Beuve. Voir no 377.
356. S. d. [avril 1833, d'après le texte]. A Sosthène de La Rochefoucauld. « Donnez-moi des nouvelles de Mme de La Rochefoucauld... ». *Le Voleur*, 5 juin 1837, 485 ; *La Rochefoucauld, op. cit.*, éd. 1837, V, 365 ; éd. 1863, XII, 362.
357. S. d. [vers le printemps 1833]. A un destinataire non identifié. « Bonjour mon ami, et bien ?... ». *Lit. nas.*, nos 33-34, 1939, 692 (publiée traduite en russe). — Aut., Bibliothèque de Léningrad.
— [Avril ou mai 1833]. A Marie Dorval. Voir no 380.
358. S. d. [après le début mai, la l. étant adressée rue St Lazare où Dorval est venue habiter en mai, cf. *S.-Dorval*, 210, note 1]. A la même. *RDM*, 1er oct. 1952, 406 ; *S.-Dorval*, 218. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 12.
359. S. d. [5 mai 1833, la réponse de Sainte-Beuve est du 6 mai, c. p. 7 mai 1833, cf. *J. Bonnerot, Corr. de S.-B.*, I, 353, note 1]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 512-513 (sous la date : mars 1833) ; *S.-Sainte-Beuve*, 110 (sous la date : mai 1833). — Aut., Lov., E 899, fol. 19-20.
360. Paris, 9 mai [1833 (?)]. A Franz Liszt. *La Mara, Briefe...*, I, 8 (sous la date fausse du 9 mai 1834, G. S. était alors à Venise, or, d'après le texte, la l. est écrite de Paris) [1].
361. S. d. [c. p. 10 mai 1833]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 406 ; *S.-Dorval*, 219. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 14.
362. S. d. [c. p. 11 mai 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 513-514 ; *S.-Sainte-Beuve*, 108-109. — Aut., Lov., E 899, fol. 14-15.
363. S. d. [mai 1833]. Au même. *S.-Sainte-Beuve*, 109. — Aut., Lov., E 899, fol. 18.

1. Nous corrigions les épreuves du *Répertoire* lorsque les photocopies des lettres de G. S. conservées à Weimar nous sont parvenues. Nous avons alors constaté que cette lettre, signée George, n'est pas de G. S., mais de l'actrice Mlle George. Cependant pour des raisons matérielles il ne nous a pas été possible de supprimer son numéro d'ordre.

364. Vendredi [début mai 1833, d'après le texte où il est question d'un rhume de Maurice, cf. *Corr.*, I, 245-246]. A Sosthène de La Rochefoucauld. « Je ne sais si j'irai vous voir demain... ». *Le Voleur*, 5 juin 1837, 485 ; *La Rochefoucauld, op. cit.*, éd. 1837, V, 364 ; éd. 1863, XII, 361-362.
365. S. d. [Paris, vers le 17 (?) mai 1833]. A sa mère. *Corr.*, I, 244-245. — Aut., BVHP, G 1123.
366. Vendredi [c. p. 17 (mai, peu lisible) 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 513 (sous la date : mars 1833) ; *S.-Sainte-Beuve*, 114-115 (sous la date du 17 juin 1833) ; *RCC*, 15 janv. 1934, 231-232 (frag. sous la date du 17 mai). — Aut., Lov., E 899, fol. 25-26.
367. 19 mai [c. p. 20 mai 1833]. A Émile Regnault. *Fig.*, 2 nov. 1896 (frag.) ; *Amic, Jours passés*, 260 (frag.) ; *R Paris*, 1er mai 1937, 45. — Aut., B. N., n. a. fr. 13507, fol. 101-102.
368. 20 mai [1833]. A François Rollinat. *Corr.*, I, 246-248 (sous la date du 26 mai) ; *R Paris*, 1er juin 1914, 585 ; *J. Bertaut, Une amitié romantique*, 35-37 (ces deux publications la redatent du 20 mai). — Aut., BHVP, G 3150.
369. 20 mai [c. p. 21 mai 1833, c. p. d'arr. La Châtre, 23 mai 1833]. A Casimir. *Corr.*, I, 245-246. — Aut., BHVP, G 1122.
— 26 mai. A François Rollinat. Voir n° 368.
370. Mercredi [29 mai]. A François Buloz. *Marix-Spire, Le Cas G. S.*, 302, note 210. — Aut., Lov., E 858, fol. 3.
371. S. d. [mai ou juin (?) 1833]. A Ernest Dupuy. *Regard, Planche*, II, 67, note 2. — Aut., Lov., E 864, fol. 224.
372. S. d. [Paris, 1833, de la main de G. S. sur la copie de R. Luguet, pourrait être de juin d'après le texte]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 405 ; *S.-Dorval*, 217. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 13.
— Paris, 3 juin. A Adolphe Guéroult. Voir n° 397.
373. S. d. [c. p. 5 juin 1833]. A Sainte-Beuve. *R Paris*, 15 nov. 1896, 277-278 ; *S.-Sainte-Beuve*, 111-113. — Aut., Lov., E 899, fol. 21-22.
374. Vendredi matin [14 juin, c. p. 15 juin 1833]. Au même. *S.-Sainte-Beuve*, 115. — Aut., Lov., E 899, fol. 27-28.
375. S. d. [Paris, 15 juin 1833]. Au même. *S.-Sainte-Beuve*, 113. — Aut., Lov., E 899, fol. 23-24.
376. 15 juin. A Émile Regnault. *Fig.*, 2 nov. 1896 (frag.) ; *Amic, op. cit.*, 261-262 (long frag.) ; *K*, I, 389 (long frag.) ; *R hebd.*, 13 févr. 1909, 198 (frag.) ; *Doumic, op. cit.*, 69-70 (frag.) ; *Mabel Silver, op. cit.*, 53 (frag.) ; *R Paris*, 1er mai 1937, 46-47. — Aut., B. N., n. a. fr. 13507, fol. 97-98.
— 17 juin. A Sainte-Beuve. Voir n° 366.
377. Mardi soir [18 juin 1833, datée par la lettre de S-B., c. p. 18 juin 1833 à laquelle celle de G. S. répond, cf. *J. Bonnerot, op. cit.*, I, 366-367 et 367, note 1]. Au même. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 510-512 (publiée s. d.) ; *S.-Sainte-Beuve*, 104-108 (sous la date fausse d'avril 1833). — Aut., Lov., E 899, fol. 12-13.
— Paris, 18 juin. A Maurice. Voir n° 559.
— 20 juin. A Sainte-Beuve. Voir n° 382.
378. S. d. [c. p. 20 juin 1833]. A François Buloz. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 18-19.
379. Jeudi matin [20 (?) juin 1833]. A Sénancour. *R Fribourg*, févr. 1904, 136.
380. Samedi [juin, peut-être le 22 d'après le texte]. A Marie Dorval. *Cat. de l'Exposition G. S., B. N., 1954*, n° 74 (court frag. sous la date fausse d'avril ou mai 1833). — Aut., coll. Mme Simone André-Maurois.
381. 24 juin [1833]. A Alfred de Musset. *M. Allem, A. de Musset*, éd. 1940,

84-85 ; *S.-Musset (Evrard)*, 21-22. — Aut., Lov., E 890, fol. 3-4 ; copie, Lov., E 918, fol. 380-381.

382. S. d. [c. p. 28 juin 1833, le 8 du quantième est en partie effacé, mais le texte confirme cette date]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op.cit.*, I, 514 ; *S.-Sainte-Beuve*, 115-116 (ces deux publications sous la date fausse du 20 juin). — Aut., Lov., E 899, fol. 29-30.

383. S. d. [c. p. 29 juin 1833]. A Prosper Mérimée. *F. Chambon, Notes sur Prosper Mérimée, 1902*, 40 (sous la date fausse de 1829) ; *R Paris*, 1er sept. 1932, 77-78 (la redate de 1833) ; *M. Parturier, Une expérience de Lélia, 1934*, 26. — Aut., Avignon, Musée Calvet, coll. Requien.

384. 4 juillet [c. p. 5 juillet 1833]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 819-820 ; *Pailleron, op. cit.*, 396-397. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 20-21.

385. Paris, 5 juillet. A Charles Duvernet. *Corr.*, I, 252-253.

386. Lundi soir [7 juillet]. A un Napolitain exilé [Alessandro Poerio]. *Giornale Napoletano della Domenica*, 14 mai 1882 ; *Don Chisciotte di Roma*, 12 sept. 1896 ; *Chronique médicale*, 1er juillet 1904, 424 (ces trois publications sous la date de 1834) ; *Benedetto Croce, A. Poerio, Florence, 1917*, 139-141 (redate la lettre et identifie le destinataire) ; *Le Monde*, 12 avril 1957 ; *RLC*, avril-juin 1957, 268-269.

387. S. d. [8 juillet 1833]. A Sainte-Beuve. *R Paris*, 15 nov. 1896, 280-286 (sous la date : juillet 1833) ; *K*, I, 397-399 et 401 (long frag.) ; *P. Mariéton, Une histoire d'amour, 1897*, 23-24 et 33 (long frag.) ; *R hebd.*, 27 févr. 1909, 457-458 (courts frag.) ; *Doumic, op. cit.*, 117 (courts frag.) ; *Maurois, op. cit.*, 175 (frag. sous la date du 8 juillet 1833). — Aut., Lov., E 899, fol. 35-40.

388. Vendredi [c. p. 12 juillet 1833, difficilement lisible]. Au même. *R Paris*, 15 nov. 1896, 278-280 ; *S.-Sainte-Beuve*, 116-119 (sous la date : juillet 1833). — Aut., Lov., E 899, fol. 31-32.

389. Dimanche (14 juillet, c. p. 15 juillet 1833]. A Arnould-Frémy. *Corr.*, I, 243-244 (sous la date du 15 avril, à Monsieur ***. Cette lettre a été redatée et le destinataire identifié par G. Lubin, *RHLF*, avril-juin 1958, 205, note 1). — Aut., BVHP, G 1120.

390. Mercredi [17 juillet, c. p. 18 juillet 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 514-515 ; *S.-Sainte-Beuve*, 119-121. — Aut., Lov., E 899, fol. 33-34.

391. S. d. [juillet (?) 1833]. A Ernest Dupuy. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 864, fol. 222-223.

392. 18 juillet [c. p. 19 juillet 1833, c. p. d'arr. Niort, 21 juillet 1833]. A Félicie Sandeau. *K*, I, 390 (court frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 295-296 (court frag. inédit). — Aut., Lov., E 915, fol. 379-380.

393. 18, jeudi soir [juillet 1833] et un P. S. du 24. A Marie Dorval. *JG*, 12 avril 1942 ; *F. Moser, Marie Dorval, 1947*, 94-95 ; *RDM*, 1er oct. 1952, 406-408 ; *Maurois, op. cit.*, 181-182 (incompl.) ; *S-.Dorval*, 219-222.

394. Paris, juillet [réponse à une lettre d'Hortense Allart du 26 juillet]. A Hortense Allart. *Corr.*, I, 250-251 (sous la date : juillet 1833, à Mme ***) ; *G. Sand, Journal intime, 1926*, 178-179. — Minute de la lettre, B. N., n. a. fr. 13506, fol. 83-84.

395. S. d. [Vendredi, juillet 1833, d'après le texte]. A Alfred de Musset. *S.-Musset (Évrard)*, 23. — Aut., Lov., E 890, fol. 5-6.

396. 2 août. A un Napolitain exilé [Alessandro Poerio]. *Giornale Napoletano della Domenica*, 14 mai 1882 ; *Don Chisciotte di Roma*, 12 sept. 1896 ; *Chronique médicale*, 1er juillet 1904, 425 (ces trois publications sous la date : 1834) ; *Benedetto Croce, op. cit.*, 139-141 (dit que l'aut. est daté du 3 août, le redate de 1833 et identifie le destinataire) ; *Le Monde*, 12 avril 1957 ; *RLC*, avril-juin 1957, 268-269.

397. Samedi 3 [août, c. p. 3 août 1833]. A Adolphe Guéroult. *Corr.*, I, 249 (sous la date fausse du 3 juin, le texte n'est pas conforme à l'original, cf. *Marix-Spire, op. cit.*, 315, note 65, qui ajoute « l'année seule étant lisible sur l'aut. ». — Le c. p. effectivement peu lisible permet de deviner *août* confirmé par l'inscription de G. S., samedi 3 ; en 1833, le 3 août est un samedi.)

398. S. d. [c. p. de l'enveloppe jointe 3 août 1833]. A Sainte-Beuve. *R Paris*, 15 nov. 1896, 286-288 ; *S.-Sainte-Beuve*, 121-123. — Aut., Lov., E 899, fol. 41-43.

399. 4 août. A un Napolitain exilé [Alessandro Poerio]. *Giornale Napoletano della Domenica*, 14 mai 1882 ; *Don Chisciotte di Roma*, 12 sept. 1896 ; *Chronique médicale*, 1er juillet 1904, 425 (ces trois publications sous la date : 1834) ; *Benedetto Croce, op. cit.*, 139-141 (la redate de 1833 et identifie le destinataire) ; *Le Monde*, 12 avril 1957 ; *RLC*, avril-juin 1957, 268-269.

400. S. d. [15 (?) août 1833, la réponse de Chateaubriand est du 16 août]. A Chateaubriand. *La Presse*, 19 juin 1850 ; *Sainte-Beuve, Causeries du Lundi*, I, 421 ; *Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, VI, 408.

401. Jeudi [15 août]. A Charles Gosselin. *Trois têtes sous un même bonnet*, 1936, 80.

402. 25 août [c. p. 26 août 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, Portraits contemporains*, éd. 1869, I, 516, note 1 (frag.) ; *A. Barine, op. cit.*, 58 (frag.) ; *R Paris*, 15 nov. 1896, 288-290 ; *Mariéton, op. cit.*, 33-34, 47, 54-55 (courts frag.) ; *S.-Sainte-Beuve*, 124-129 (lacunes, *cf. Bonnerot, op. cit.*, I, 390) ; *S.-Musset (Évrard)*, 33-36. — Aut., Lov., E 899, fol. 46-49.

403. S. d. [août (?) 1833]. A Victor Charlier. *L'Artiste*, 6 janv. 1856, 260 (frag.).

404. Samedi [31 août (?) 1833]. A Roger de Beauvoir. *GP*, 15 mars 1857 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 36 (frag.). — Aut., Lov., E 912, fol. 236 ; copie, Lov., E 917, fol. 93.

405. S. d. [Paris, sept. 1833]. A Sainte-Beuve. *R Paris*, 15 nov. 1896, 291 ; *S.-Sainte-Beuve*, 129-130. — Aut., Lov., E 899, fol. 44-45.

406. S. d. [c. p. Paris, 19 sept. 1833, c. p. d'arr. 21 sept. 1833]. Au même. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 515-516 (sous la date 21 sept.) ; *A. Barine, op. cit.*, 58-59 (frag. sous la date 21 sept.) ; *S.-Sainte-Beuve*, 130-131. — Aut., Lov., E 899, fol. 50-51.
— Sept. 1833. Au même. Voir nº 410.

407. 7 h. du matin, 2 [oct. 1833, datée par Buloz]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 822-823 ; *Pailleron, op. cit.*, 401 ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 366. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 30-31.

408. S. d. [c. p. 4 oct. 1833]. Au même. *RDM*, 15 avril 1918, 822 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 400 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 32-33.

409. Lundi matin [7 oct. 1833, datée au crayon par Buloz]. Au même. *RDM*, 15 avril 1918, 822 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 400 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 36-37.

410. S. d. [c. p. 8 oct. 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 516-517 (sous la date : sept. 1833) ; *A. Barine, op. cit.*, 59 (frag. sous la date : fin sept.) ; *S.-Sainte-Beuve*, 132-133. — Aut., Lov., E 899, fol. 52-53.

411. Mercredi [3 nov., c. p. 14 nov. 1833]. Au même. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 518-520 ; *S.-Sainte-Beuve*, 134-138. — Aut., Lov., E 899, fol. 54-56.

412. 21 9bre. A Émile Regnault. *BFLS*, mai-juin 1954, 393. — Aut., B. N., n. a. fr. 13507, fol. 103-106.

413. 21 9bre. A François Rollinat. *Corr.*, I, 253-255 (incompl.) ; *Le Monde*, 12 avril 1957 (1 phrase inédite). — Aut., BHVP, G 3045.
414. Mardi [26 nov., c. p. Paris, 27 nov. 1833]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, op. cit.*, I, 520-521 ; *S.-Sainte-Beuve*, 138-141. — Aut., Lov., E 899, fol. 57-58.
415. Samedi 30 [nov., c. p. 30 nov. 1833, c. p. d'arr. 2 déc. 1833]. A Casimir. *Cosmopolis*, févr. 1897, 423-424 ; *Sp. de Lov.*, *V. hist.*, 58-60. — Aut., Lov., E 868, fol. 171-172.
416. Mercredi [4 déc. 1833, datée par Buloz]. A François Buloz. *Pailleron*, I, 215 ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 367. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 41-42.
417. S. d. [jeudi, 5 déc. 1833, datée par le texte]. Au même. *RDM*, 15 avril 1918, 823-824 (sous la date : 6 déc.) ; *Pailleron, op. cit.*, 402-403 (incompl.) ; *Pailleron*, I, 217 (frag.) ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 367-368. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 43-44.
418. S. d. [Paris, 9 déc. 1833, datée par le texte]. A Casimir. *Cosmopolis*, févr. 1897, 424-425 ; *Sp. de Lov.*, *op. cit.*, 61-62 ; *Pailleron*, I, 217-218. — Aut., Lov., E 868, fol. 177-178.
— 11 déc. A François Buloz. Lettre publiée par *Pailleron, op. cit.*, 403-404, sous la signature de G. S., en réalité elle est de Gustave Planche, cf. *Regard, Planche*, II, 88-89.
419. Jeudi [12 déc. 1833, datée par le texte]. A sa mère. *Corr.*, I, 255-256 (incompl.). — Aut., BHVP, G 1124.
420. 18 déc. [c. p. Marseille, 20 déc. 1833]. A Maurice. *Corr.*, I, 256-257. — Aut., BHVP, G 1125.
421. S. d. [c. p. Marseille, 20 déc. 1833]. A Jules Boucoiran. *Corr.*, I, 256-257 (la publie sous cette date sans spécifier que c'est celle du c. p., cf. *RHLF*, juillet-sept. 1957, 369, note 5).
422. S. d. [c. p. Marseille, 20 déc. 1833, c. p. d'arr. La Châtre, 25 déc. 1833]. A Alphonse Fleury. *Peygnaud, Roses sans épines*, 66-67 ; *S.-Musset (Évrard)*, 43-44 (la donne à tort comme inédite). — Aut., Musée de la Vallée Noire, coll. Depruneaux.
423. S. d. [1833]. A David d'Angers. *H. Jouin, David d'Angers, 1878*, I, 202, note 1. — Aut., Bibl. municipale, Angers.
424. S. d. [1833]. A Sosthène de La Rochefoucauld. « Vous dites que je suis susceptible... » *Le Voleur*, 5 juin 1837, 486 ; *La Rochefoucauld, op. cit.*, éd. 1837, V, 366-367 ; éd. 1863, XII, 362-363.

1834

— 25 janv. A Maurice. Voir n° 426.
425. [Venise], 28 janv. A Jules Boucoiran. *A. Barine, A. de Musset, 64* (court frag.) ; *R hebd.*, 1er août 1896, 136-137 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 37-38.
426. S. d. [Venise, 29 janv. 1834, mention postérieure]. A Maurice. *Rochebave, G. S. et sa fille, 1905*, 19 (court frag. sous la date : 25 janv.). — Aut., BHVP, G 1126.
427. Venise, 29 janv. [c. p. Venezia, 29 gen., c. p. d'arr. 6 févr. 1834]. A sa mère. *Marix-Spire, Le Cas G. S.*, 352, note 13 (frag.) ; *NL*, 30 mai 1957 (frag. inédits). — Aut., BHVP, G 1127 ; copie, Lov., E 920, fol. 39-41.
428. 4 févr. A Jules Boucoiran. *A. Barine, op. cit.*, 64 (frag.) ; *K*, II, 62, note 2, 64-65 (frag.) ; *RHLF*, janv.-mars 1955, 26, note 3 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 46, note 1. — Copie, Lov., E 920, fol. 42-44.
429. 4 févr. [c. p. Venezia, 6 feb., c. p. d'arr. 15 févr. 1834]. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (frag.) ; *Sp. de Lov.*, *V. hist.*, 189-190

(frag.) ; *R hebd.*, 27 févr. 1909, 468-470 (incompl.) ; *Doumic, G. Sand*, 138-141 (incompl.) ; *RDM*, 15 avril 1918, 825-827 ; *Pailleron, Vie lit.*, 406-408 ; *S.-Musset (Évrard)*, 46-48. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 46-48.

430. 5 févr. A Jules Boucoiran. *A. Barine, op. cit.*, 65 (court frag.) ; *K*, II, 65-66 (frag.) ; *RHLF*, janv.-mars 1955, 26-27 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 45.

431. S. d. [Venise, début févr. 1834]. « *Al signor Paiello.* » [Pietro Pagello]. *R. Barbiera, Illustrazione italiana*, maggio 1881 (publ. en italien) ; *GA*, 1886, I, 272 (frag.) ; *Cosmopolis*, mai 1896, 431 (en italien avec trad. française) ; *R hebd.*, 1er août 1896, 141-142, note 1 ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 20-22 (22-23, note 1, texte italien) ; *S.-Musset (Évrard)*, 45. — Aut., coll. de M. Jean Davray ; fac-sim. Lov., E 890, fol. 24-28 (avec un essai de traduction française).

432. 8 févr. A Jules Boucoiran. *A. Barine, op. cit.*, 65 (court frag.) ; *K*, II, 66-67 ; *S.-Musset (Évrard)*, 48 (incompl.). — Copie, Lov., E 920, fol. 46-47.

433. 13 févr. [c. p. Venezia, 14 feb., c. p. d'arr. 22 févr. 1834]. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (frag. sous la date fausse du 22 févr.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 190 (sous la date fausse du 22 févr.) ; *R hebd.*, 27 févr. 1909, 470-472 (frag.) ; *Doumic, op. cit.*, 141-144 (frag.) ; *RDM*, 15 avril 1918, 827-829 ; *Pailleron, op. cit.*, 408-411 ; *S.-Musset (Évrard)*, 49-51. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 50-51.

434. S. d. [fin févr. (?)]. A Pietro Pagello. *En Morée. R hebd.*, 24 oct. 1896, 609-624 ; *P. Mariéton, Une Histoire d'amour*, 94-97.

435. S. d. [fin févr. ou début mars]. Au même. « Aurons-nous assez de prudence et assez de bonheur... » *Le Gaulois*, 17 oct. 1896 (court frag.) ; *P. Mariéton, op. cit.*, 108-112 ; *S.-Musset (Évrard)*, 58-59 (frag.).

436. S. d. [début mars]. Au même. « Nous souffrons, mon ami, nous souffrons... » *R. Barbiera, Nella citta dell'amore, 1923*, 217-221 ; *MF*, 1er nov. 1923, 800-802 ; *S.-Musset (Évrard)*, 51-54.

437. S. d. [début mars]. Au même. « Mon Pierre, mon Pierre ! Tu es un homme, toi... » *R. Barbiera, op. cit.*, 221-224 ; *MF*, 1er nov. 1923, 802-805 ; *S.-Musset (Évrard)*, 54-57.

438. S. d. [mars]. Au même. « Mon ange, prends courage. Je ne pourrai plus sortir avec toi... » *R. Barbiera, op. cit.*, 224-225 ; *MF*, 1er nov. 1923, 805 ; *S.-Musset (Évrard)*, 57 (la publie, sans séparation, à la suite de la lettre précédente).

439. S. d. [mars]. Au même. « Egli è stato molto... » [Billet, en italien, écrit au verso d'une canzonetta, non envoyé, cf. *RHLF*, juillet-sept. 1957, 389 et 392]. *R Paris*, 15 août 1896, 718 ; *P. Mariéton, op. cit.*, 117-118 ; *M. Clouard, Documents inédits sur A. de Musset, 1900*, 59 ; *S.-Musset (Decori)*, 53, note ; *S.-Musset (Évrard)*, 256 (toutes ces publications donnent le texte en italien et la trad. française). — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 134 vo.

440. Venise, 2 mars. A Charles Gosselin. *RHLF*, juillet-sept. 1957, 372, note 6 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *ter*, fol. 392-393.

441. Venise, 5 mars [c. p. Venezia, 6 mar ; c. p. d'arr. La Châtre, 19 mars 1834]. A Casimir. *Cosmopolis*, févr. 1897, 425-426 ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 62-66. — Aut., Lov., E 868, fol. 179-180.

442. Venise, 6 mars. A Hippolyte Chatiron. *NR*, 1er mai 1881, 16-19 (sous la date du 16 mars) ; *Corr.*, I, 260-264 (incompl. sous la date du 16 mars) ; *Cat. de vente P. Bérès*, 11 juin 1937, no 109, fac. sim.

de la première page qui donne la date ; *Rocheblave, Œuvres choisies de G. S., 1937*, 203, fac-sim. d'une autre page.
— 6 mars. A Jules Boucoiran. Voir nº 449.

443. S. d. [6 ou 7 (?) mars 1834]. Au même. *K*, II, 45, 46 et 77 (courts frag.) ; *Pailleron*, I, 240-241 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 59 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 48-54.

444. S. d. [8 (?) mars, sur l'aut. Tattet a inscrit : Venise, 1834]. A Alfred Tattet. *R Paris*, 15 août 1896, 719 ; *M. Clouard, op. cit.*, 60. — Copie, Lov., E 891, fol. 74 et F 970, fol. 226.

445. S. d. [entre le 10 et le 15 mars 1834, d'après le texte et la date du départ de Venise d'A. Tattet, cf. *Bonnerot, Corr. S-B*, I, 427]. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (court frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 190-191 (court frag.) ; *RDM*, 15 avril 1918, 829-831 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 412-413 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 59 (court frag.) ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 371-373. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 52-53.
— 16 mars. A Hippolyte Chatiron. Voir nº 442.

446. [Venise] 22 mars [1834, les inscriptions entre crochets sont d'A. Tattet, sur l'aut.]. A Alfred Tattet. *Le Gaulois*, 14 août 1896 ; *R Paris*, 15 août 1896, 721-724 ; *M. Clouard, op. cit.*, 62-65. — Copie, Lov., E 891, fol. 75-76 et F 970, fol. 223-224.

447. S. d. [27 (?) mars 1834, d'après le texte]. A Alfred de Musset, « in gondola, alla piazzetta ». *R Paris*, 1er nov. 1896, 5 ; *S.-Sainte-Beuve*, 11 ; *S.-Musset (Decori)*, 21 ; *S.-Musset (Évrard)*, 63 (toutes ces publications ne donnent pas de date). — Aut., B. N., n. a fr. 10369, fol. 29 vº.

448. Dimanche [c. p. Trévise, 30 marzo 1834, c. p. d'arr. Milan, 8 aprile 1834]. Au même. *A. Barine, op. cit.*, 68-69 (frag. sous la date du 3 avril) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 5-6 ; *S.-Sainte-Beuve*, 12-14 ; *S.-Musset (Decori)*, 21 ; *S.-Musset (Évrard)*, 67-69. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 102-103.

449. Venise, 6 avril. A Jules Boucoiran. *NR*, 1er mai 1881, 20-23 ; *Corr.*, I, 265-269 (texte incompl. et modifié) ; *A. Barine, op. cit.*, 67-68 (frag. inédit) ; *R Paris*, 15 mai 1897, 320 (court frag. inédit sous la date du 6 mars) ; *K*, II, 78-80 (frag. en partie inédit) ; *S.-Sainte-Beuve*, XV (court frag. sous la date du 6 mars) ; *S.-Musset (Évrard)*, 71-74 (publie les passages supprimés dans la *Corr.*). — Copie, Lov., E 891, fol. 55-60.

450. Venise, 6 avril. A Casimir. *Cosmopolis*, févr. 1897, 427-428 ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 66-70. — Aut., Lov., E 868, fol. 181-182.

451. 15 avril [au début de la lettre], 17 avril [*in fine*]. A Alfred de Musset. *A. Barine, op. cit.*, 69-70 (frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 6-11 ; *S.-Sainte-Beuve*, 14-24 ; *S.-Musset (Decori)*, 27-36 ; *S.-Musset (Évrard)*, 74-80. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 104-105.

452. 29 avril. Au même. *R Paris*, 1er nov. 1896, 11-16 ; *S.-Sainte-Beuve*, 24-34 ; *S.-Musset (Decori)*, 41-50 ; *S.-Musset (Évrard)*, 85-91. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 106-107 *bis*.

453. Venise, 6 mai. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (court frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 191 (court frag.) ; *RDM*, 15 avril 1918, 834 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 419 (frag.) ; *Pailleron*, I, 243-244 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 96 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 54.
— 9 mai. A Franz Liszt. Voir nº 360.

454. Venise, 9 mai. A Jules Boucoiran. *Maurois, Lélia*, 204 (très court frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 55-56.

455. 12 mai. A Alfred de Musset. *A. Barine, op. cit.*, 72 (frag.) ; *Le Gaulois*, 14 août 1896 (frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 17-22 ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 136, note 1 (frag.) ; *M. Clouard, op. cit.*, 70 (frag.) ; *S.-Sainte-*

Beuve, 35-45 ; *S.-Musset (Decori)*, 62-71 ; *S.-Musset (Évrard)*, 103-109. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 108-109.

456. S. d. [c. p. Venezia, 24 maggio 1834, c. p. d'arr. 2 juin 1834]. Au même. *A. Barine, op. cit.*, 72-73 (frag. sous la date : 2 juin) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 22-26 ; *S.-Sainte-Beuve*, 45-52 ; *S.-Musset (Decori)*, 80-87 ; *S.-Musset (Évrard)*, 109-114. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 1104-111.

457. Venise, mai [vers le 30 (?)]. A Gustave Papet. *Corr.*, I, 269-270.

458. Venise, 30 mai. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 837 (frag.) ; -.;*Pailleron, op. cit.*, 424-425. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 55.

459. S. d. [fin mai ou début juin (?) 1834]. A Alfred de Musset. *R Paris*, 1er nov. 1896, 26-28 ; *S.-Sainte-Beuve*, 53-56 ; *S.-Musset (Decori)*, 94-97 ; *S.-Musset (Évrard)*, 114-116. — Aut., B. N., n. a. f. 10369, fol. 112-113.

460. Venise, 1er juin [c. p. d'arr. La Châtre, 15 juin 1834]. A Solange. *Le Temps*, 4 nov. 1896. — Aut., Lov., E 868, fol. 183.

461. Venise, 1er juin [c. p. d'arr. Corbeil, 16 juin 1834]. A Hippolyte Chatiron. *Corr.*, I, 271-274 (incompl.) ; *Doumic, op. cit.*, hors texte, 118, fac-sim. de la première page et de la page d'adresse. — Aut., coll. R. Doumic.

— 2 juin. A Alfred de Musset. Voir nº 456.

462. Venise, 4 juin. A Jules Boucoiran. *Corr.*, I, 274-276 (incompl.) ; *Regard, Planche*, II, 94 (publie en partie le passage supprimé dans la *Corr.*) ; *S.-Musset (Évrard)*, 116 (publie le passage supprimé dans la *Corr.*). — Copie de ce passage, Lov., E 920, fol. 57 et F 978, II, fol. 102.

463. 5 juin. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 838 ; *Pailleron, op. cit.*, 426. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 56.

464. Venise, 5 juin. A sa mère. *M. Clouard, op. cit.*, 72-73 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 117 (frag.) ; *NL*, 30 mai 1957 (frag. inédit). — Aut., BHVP, G 1128 ; copie, Lov., E 920, fol. 58-60.

465. 14 juin. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 837-838 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 425-426 (frag.) ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 373-374. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 57.

466. 15 juin. A Alfred de Musset. *R Paris*, 1er nov. 1896, 28-32 ; *S.-Sainte-Beuve*, 56-64 ; *S.-Musset (Decori)*, 100-108 ; *S.-Musset (Évrard)*, 125-130. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 114-115.

467. Venise, 20 juin. A Jules Boucoiran. *S.-Musset (Évrard)*, 135 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 63-64.

468. Venise, 25 juin [c. p. d'arr. 7 juillet 1834]. A Alphonse et Laure Fleury. *L. Peygnaud, Roses sans épines*, 68-70. — Aut., Musée de la Vallée Noire, coll. Depruneaux.

469. S. d. [c. p. Venise, 26 juin 1834]. A Émile Paultre. *RSH*, oct.-déc. 1954, 369 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 140-145. — Aut., Lov., E 915, fol. 19-22.

470. Venise, 26 juin. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (court frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 192 (court frag.) ; *RDM*, 15 avril 1918, 839 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 427-428 (frag.) ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 374-375. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 58.

471. S. d. [c. p. Venezia, 26 giugno 1834]. A Alfred de Musset. *A. Barine, op. cit.*, 74 (frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 32-36 ; *S.-Sainte-Beuve*, 65-72 ; *S.-Musset (Decori)*, 115-121 ; *S.-Musset (Évrard)*, 135-139. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 116-117.

472. Venise, 27 juin. AJ ules Boucoiran. *Maurois, op. cit.*, 204 (court

frag.) ; *Regard, op. cit.*, II, 94 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 145 (frag.).
— Copie, Lov., E 920, fol. 65-66.
— 3 juillet. A Sosthène de La Rochefoucauld. Voir n° 475.

473. Venise, 4 juillet. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (court frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 191-192 (court frag.) ; *RDM*, 15 avril 1918, 840-841 (long frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 428-430 (long frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 59-60.
— 7 juillet. A un Napolitain exilé. Voir n° 386.

474. Venise, 8 juillet [c. p. Venezia, 9 Luglio, c. p. d'arr. La Châtre, 19 juillet 1834]. A Casimir. *Vincent*, I, 178 (court frag.). — Aut., Lov., E 868, fol. 184-185.
— 17 juillet. A Jules Boucoiran. Voir n° 476.

475. Venise, 18 juillet. A Sosthène de La Rochefoucauld. *Le Voleur*, 5 juin 1837, 486 ; *La Rochefoucauld, Mémoires*, éd. 1837, V, 369-376 ; éd. 1863, XII, 364-369 (sous la date du 3 juillet) ; *L'Estafette*, 27 avril 1839 ; *RGM*, 1839, 214-219.

476. Venise, 19 juillet. A Jules Boucoiran. *K*, II, 103 (frag. sous la date du 17 juillet) ; *M. Clouard, op. cit.*, 74 (frag.) ; *Regard, op. cit.*, II, 98 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 149-150 (long frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 67-69 et F 978, II, fol. 129 v°.

477. Venise, 19 juillet. A François Buloz. *Le Temps*, 25 oct. 1896 (court frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 191-192 (court frag. à la suite de la lettre du 4 juillet) ; *RDM*, 15 avril 1918, 841 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 430 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 61.

478. Milan, 29 juillet. A Maurice. *Corr.*, I, 277. — Aut., BHVP, G 1130.

479. Milan, 30 juillet [c. p. d'arr. La Châtre, 8 août 1834]. A Casimir. *Marix-Spire, op. cit.*, 391 (court frag.). — Aut., Lov., E 868, fol. 186-187.
— 2 août, 4 août. A un Napolitain exilé. Voir n°s 396, 399.

480. Paris, 15 août. A François Rollinat. *Corr.*, I, 278-279 (incompl.) ; *R Paris*, 1er juin 1914, 587 (court frag.) ; *J. Bertaut, Une amitié romantique*, 45-47 (rétablit le texte exact). — Aut., Musée de la Vallée Noire.

481. S. d. [Paris, août 1834]. A Alfred de Musset. *R Paris*, 1er nov. 1896, 36 ; *S.-Sainte-Beuve*, 72 (la publie sans date) ; *S.-Musset (Decori)*, 132-133 ; *S.-Musset (Évrard)*, 155-156. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 118.

482. Mercredi [20 août (?) 1834, d'après le texte cette lettre est écrite de Paris : « Venez me voir ce soir, je vais partir... », or, G. S. quitte Paris le 25 ou le 26 août, cf. lettre à Casimir, Lov., E 868, fol. 188-189, le mercredi le plus proche *ante* est le 20 août]. A Sainte-Beuve. *Sainte-Beuve, Portraits contemporains*, éd. 1869, I, 522 (sous la date : été 1834) ; *S.-Sainte-Beuve*, 142 (sous la date : sept.) ; *J. Bonnerot, Corr. de S-B.*, I, 465, note 1 (sous la date du 10 sept.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 160 (frag. sous la date du 24 août). — Aut., Lov., E 899, fol. 59-60.

483. 23 août. A Honoré de Balzac. *NL*, 26 juillet 1930. — Aut., Lov., A 311, fol. 44-45.

484. S. d. [Nohant, 28 août 1834, datée par la lettre de Duteil écrite au v° de celle-ci et qui porte : jeudi 28 août]. A François Rollinat. *Corr.*, I, 225-226 (sous la date du 1er août 1832) ; *J. Bertaut, op. cit.*, 47 (redate la lettre du 28 août). — Aut., BHVP, G 3152.

485. S. d. [29 août 1834]. A Gustave Papet. *A. Barine, op. cit.*, 79 (frag. sous la date : fin août-début sept.) ; *P. Mariéton, op. cit.*, 201 (frag. sous la date du 29 août) ; *Mabel Silver, Jules Sandeau*, 44 ; *Pailleron*,

I, 184 (frag., ces deux dernières publications sous la date de nov. 1832). — Aut., coll. Joseph Pierre ; copie, Lov., E 920, fol. 71.

486. Nohant, 31 août. A Jules Boucoiran. *Corr.*, I, 279-281 (incompl.) ; *M. Clouard, op. cit.*, 76 (court frag. inédit) ; *S.-Musset (Évrard)*, 161 (autre frag. inédit). — Copie des fragments supprimés dans la *Corr.*, Lov., E 920, fol. 70.

487. S. d. [vers le 7 sept. 1834]. A Alfred de Musset. *A. Barine, op. cit.*, 80-81 (court frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 37-40 ; *S.-Sainte-Beuve*, 73-79 ; *S.-Musset (Decori)*, 144-149 ; *S.-Musset (Évrard)*, 165-168 (la situe vers le 7 sept.). — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 119-120.

488. Mercredi soir [Nohant, 10 sept. 1834]. A Jules Boucoiran. *R hebd.*, 1er août 1896, 151-152 (frag.) ; *K*, II, 95 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 168-169 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 73-75.

489. Nohant, 10 sept. A Jules Néraud. *Corr.*, I, 282-283 (incompl.) ; *K*, I, 361, note 1, signale une l. du 10 déc. — Aut., BHVP, G 1131 ; copie des frag. supprimés dans la *Corr.*, Lov., E 920, fol. 72.

— 10 sept. A Sainte-Beuve. Voir nº 482.

490. Nohant, 13 sept. A Jules Boucoiran. *K*, II, 97 (court frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 76.

491. Samedi [20 (?) sept. 1834, datée par Buloz : sept.]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 844 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 434-435 (frag.) ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 376-377. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 63-64.

492. S. d. [Nohant, 20 sept. 1834]. A François Rollinat. *NR*, 1er mai 1881, 23-24 ; *Corr.*, I, 284-286 (incompl.) ; *R Paris*, 1er juin 1914, 588 (frag.) ; *J. Bertaut, op. cit.*, 53-54 (incompl., rétablit le texte exact pour la partie publiée). — Aut., BHVP, G 3153.

493. 22 [sept., c. p. La Châtre, 24 sept. 1834, c. p. d'arr. 26 sept. 1834]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 844 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 435 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 66-67.

494. S. d. [c. p. La Châtre, 24 sept. 1834]. A Charles Meure. *Combat*, 13 juin 1957 (court frag.). — Aut., Lov., E 888, fol. 69-70.

495. Nohant, 24 7bre [1834, c. p. Châteauroux, 26 sept. 1834, c. p. d'arr. 27 sept. 1834]. A Sainte-Beuve. *Le Temps*, 25 juin 1869 ; *Sainte-Beuve, Volupté*, éd. 1869, appendice, 399-400 (quelques coupures *in fine*) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 72-74 (frag.) ; *S.-Sainte-Beuve*, 142-154. — Aut., Lov., E 899, fol. 61-64.

496. 7 oct. A François Buloz. *S.-Musset (Évrard)*, 188, note 3 (frag.).

497. S. d. [vers le 10 oct.]. A Alphonse et Laure Fleury. *NL*, 30 mai 1957. — Aut., Musée de la Vallée Noire.

498. 15 oct. A Charles Duvernet. *Corr.*, I, 286-291.

499. S. d. [oct. 1834 (?)]. A François Buloz. *Le Temps*, 10 oct. 1903 (publiée sans date). — Aut., B. N., Fr. 12761, fol. 23.

500. S. d. [après le 15 oct. 1834 (?)]. A Franz Liszt. *Marix-Spire, op. cit.*, 399, note 41. — Aut., Br. Mus., Add. mss. 33964, fol. 395 ; copie, Lov., E 918, fol. 265.

501. 23 oct. [1834]. A Sosthène de La Rochefoucauld. *Le Voleur*, 5 juin 1837, 486 (sous la date du 23 oct.) ; *La Rochefoucauld, op. cit.*, éd. 1837, V, 377-378 ; éd. 1863, XII, 369-370 (publiée sans date).

502. S. d. [vers le 26 oct.]. A Alfred de Musset. *A. Barine, op. cit.*, 82-83 (frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 733 ; *S.-Sainte-Beuve*, 79-84 ; *S.-Musset (Decori)*, 159-164 ; *S.-Musset (Évrard)*, 179-181. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 121-122.

503. Mardi 28 [oct., c. p. 29 oct. 1834]. A Alfred Tattet. *R Paris*, 15 août 1896, 733 ; *M. Clouard, op. cit.*, 79 ; *S.-Musset (Évrard)*, 182. — Copie, Lov., E 891, fol. 77 et F 970, fol. 220 vº.

504. Paris, 10 [nov., c. p. 10 nov. 183 (?), chiffre illisible, mais le texte et l'article dont il est question permettent de dater 1834]. A Marie Talon. *Le Temps*, 28 juillet 1882 (sous la date fausse du 10 nov. 1832) ; *Fig. sup.*, 17 avril 1909 (frag. sous la date fausse de 1830). — Aut., Lov., E 915, fol. 416-419 ; copie, Arsenal, fonds Enfantin, 7785 (122 T 1).

— 15 nov. A Jules Boucoiran. Voir n° 515.

505. S. d. [20 nov. 1834, datée par Buloz]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 846 ; *Pailleron, op. cit.*, 438 (sous la date du 29 nov.) ; *Pailleron*, I, 247 (sous la date du 24 nov.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 186 (sous la date du 20 nov.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 69-70.

506. Jeudi [20 nov. 1834]. A Eugène Delacroix. *S.-Musset (Évrard)*, 186. — Copie, Lov., E 917, fol. 269.

507. Vendredi [21 nov. 1834]. Au même. *K*, III, 124 ; *R. Escholier, Eugène Delacroix, 1926-1929*, II, 132 (sous la date du 28 nov.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 187. — Aut., Biblioteca Cossilia, Turin ; copie, Lov., E 917, fol. 268.

— 24 nov. A François Buloz. Voir n° 505.

508. Lundi soir [24 nov. 1834]. A Sainte-Beuve. *R Paris*, 15 nov. 1896, 291 ; *S.-Sainte-Beuve*, 154-155 ; *S.-Musset (Évrard)*, 189. — Aut., Lov., E 899, fol. 65-66.

509. S. d. [c. p. 25 nov. 1834]. Au même. *Cosmopolis*, mai 1896, 438 ; *Le Gaulois*, 30 mai 1896 ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 75-77 ; *S.-Sainte-Beuve*, 155-156 ; *S.-Musset (Évrard)*, 189-190. — Aut., Lov., E 899, fol. 67-68.

510. Jeudi [27 nov. 1834, c. p. 28 (?) nov. 1834]. Au même. *Cosmopolis*, mai 1896, 439-440 (sous la date du 28 nov.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 80-81 ; *S.-Sainte-Beuve*, 156-157 ; *S.-Musset (Évrard)*, 194. — Aut., Lov., E 899, fol. 69-70.

— 28 nov. A Eugène Delacroix. Voir n° 507.

— 29 nov. A François Buloz. Voir n° 505.

511. Samedi [29 nov. (ou 6 déc. ?) d'après le texte]. Au même. *RHLF*, juillet-sept. 1957, 380. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 73-74.

512. S. d. [nov. (?) 1834]. Au même. *RDM*, 15 avril 1918, 346, note 1 ; *Pailleron, op. cit.*, 438, note 1.

— 10 déc. A Jules Néraud. Voir n° 489.

513. S. d. [avant le 13 déc. 1834, d'après le texte cette lettre a été écrite de Paris, or G. S. a quitté Paris vers le 13 déc.]. A Franz Liszt. *Le Monde*, 31 janv. 1952 (à l'exception de la dernière phrase) ; *Marix-Spire, op. cit.*, 398 (sous la date du 24 déc.).

514. S. d. [13 (?) déc. 1834]. A François Buloz, *Pailleron, op. cit.*, 437 (frag.) ; *RHLF*, juillet-sept. 1957, 381. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 78-79.

515. Nohant, dimanche [14 déc. 1834]. A Jules Boucoiran. *A. Barine, op. cit.*, 84-85 (frag. sous la date du 15 nov.) ; *K*, II, 98 (frag.) ; *M. Clouard, op. cit.*, 81 (frag. sous la date du 15 déc.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 212 (long frag.) et note 314. — Copie, Lov., E 920, fol. 77-78.

516. Nohant [déc. 1834]. A Sainte-Beuve. *R Paris*, 15 nov. 1896, 291-293 (sous la date : fin déc.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 82-86 (sous la date : fin déc. 1834) ; *S.-Sainte-Beuve*, 157-160 (sous la date : fin 1834) ; *S.-Musset (Évrard)*, 212-215 (sous la date du 15 déc.). — Aut., Lov., E 899, fol. 71-72.

— 24 déc. A Franz Liszt. Voir n° 513.

— 27 déc. A Lamennais. Voir n° 595.

517. S. d. [fin déc. 1834]. A Maurice. *S.-Musset (Évrard)*, 322, note 217

(court frag.). — Aut., BHVP, G 1132 ; copie, Lov., E 920, fol. 79.

518. S. d. [1834, d'après l'adresse ; date et indication de la main de G. S. sur la copie de R. Luguet]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 408-409 ; *S.-Dorval*, 222-223. — Copie, Lov., E 881 *ter*, fol. 14.

1835

— 4 janv. A Alfred Tattet. Voir nº 523.

519. S. d. [1835, mention postérieure de G. S. sur l'aut., début janv. (?)]. A Alfred de Musset. *A. Barine, A. de Musset*, 87-88 (frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 45-46 ; *S.-Sainte-Beuve*, 88-91 ; *S.-Musset (Decori)*, 172-174 ; *S.-Musset (Évrard)*, 218-219 (sous la date : début janv.). — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 128-129.

520. 6 heures, s. d. [première quinzaine de janv. 1835]. Au même. *A. Barine, op. cit.*, 83 (frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 43-44 ; *S.-Sainte-Beuve*, 85-87 ; *S.-Musset (Decori)*, 167-169 ; *S.-Musset (Évrard)*, 219-220 (sous la date : 1re quinzaine de janv.). — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 125-126.

521. S. d. [c. p. Paris, 8 janv. 1835, c. p. d'arr. Corbeil, 9 janv. 1835]. A Hippolyte Chatiron. *K*, II, 292-293 (frag. sous la date : janv. 1835) ; *R Paris*, juillet 1951, 13 (frag. non daté) ; *Maurois, Lélia*, 239 (frag. non daté). — Aut., BHVP, G 276 ; copie, Lov., E 920, fol. 80.

522. 10 janv. A Hennequin. *Fig.*, 4 juillet 1909, référence donnée par *F. Ségu, H. de Latouche*, 450, mais cette lettre de G. S. ne se trouve pas dans l'article signalé.

523. S. d. [c. p. 14 janv. 1835]. A Alfred Tattet. *R Paris*, 15 août 1896, 735 (sous la date du 13 janv.) ; *K*, II, 99 (court frag. sous la date du 13 janv.) ; *M. Clouard, Documents inédits sur A. de Musset*, 81 (sous la date du 13 janv.) ; *A. Adam, Le Secret de l'aventure vénitienne, 1938*, 229 (propose la date du 4 janv.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 217 (sous la date du 14 janv. inscrite sur la copie). — Copie, Lov., E 891, fol. 78 et F 970, fol. 220 vº.

524. Dimanche [18 janv., c. p. 19 janv. 1835]. A Franz Liszt. *La Mara, Briefe...*, I, 9 ; *Sp. de Lov., V. hist.*, 89-92 ; *S.-Musset (Évrard)*, 222-224.

525. S. d. [19 (?) janv. 1835]. Au même. *Le Monde*, 31 janv. 1952 (long frag.) ; *Marix-Spire, Le Cas G. S.*, 402 ; *S.-Musset (Évrard)*, 224, note 1 (la date du 19 janv.).

526. S. d. [c. p. 28 janv. 1835]. A Charles Meure. *Roya, Le plus grand amour de G. S.*, 59-60 ; *Toesca, Une autre G. S.*, 91-92. — Aut., Lov., E 888, fol. 71-72.

527. S. d. [fin janv. (?) 1835]. A Alfred de Musset. *R Paris*, 1er nov. 1896, 44 (la publie s. d.) ; *S.-Sainte-Beuve*, 87-88 (la publie s. d.) ; *S.-Musset (Decori)*, 170-171 ; *S.-Musset (Évrard)*, 224 (sous la date : fin janv.). — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 127.

528. 14 févr. A Alfred Tattet. *R Paris*, 15 août 1896,735-736 ; *M. Clouard, op. cit.*, 82-83. — Copie, Lov., E 891, fol. 79-80.

529. S. d. [avant le 15 févr. 1835, datée par la réponse de M. D.-V., cf. *NL*, 25 juin 1959]. A Marceline Desbordes-Valmore. *A. Pougin, La Jeunesse de Mme D.-V., 1898*, 120-121 (publiée s. d.). — Aut., Lov., E 913, fol. 84-85.

530. S. d. [vers le 15 févr. 1835]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 409-410 ; *S.-Dorval*, 223-224. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 16.

531. S. d. [Mardi 17 (?) févr. 1835]. A la même. *RDM*, 1er oct. 1952, 410 ; *S.-Dorval*, 224-225. — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 18.

532. S. d. [vers la fin de févr. (?) 1835]. A Alfred de Musset. *R Paris*, 1er nov. 1896, 42-43 ; *S.-Sainte-Beuve*, 84 ; *S.-Musset (Decori)*, 166-

167 ; *S.-Musset (Évrard)*, 228. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 123-124.

533. S. d. [début mars (?) 1835]. Au même. *R Paris*, 1er nov. 1896, 46-47 ; *S.-Sainte-Beuve*, 91-92 ; *S.-Musset (Decori)*, 180 ; *S.-Musset (Évrard)*, 232. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 130-131.

534. Vendredi [6 mars 1835]. A Jules Boucoiran. *Le Messager du Nord*, nov.-déc. 1895 ; *Cosmopolis*, mai 1896, 443 ; *Le Gaulois*, 14 août 1896 (frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 104-106 ; *K*, II, 100 ; *S.-Musset (Évrard)*, 233. — Copie, Lov., E 920, fol. 81.

535. [Lundi 9 mars 1835]. Au même. *Le Messager du Nord*, nov.-déc. 1895 (frag.) ; *Cosmopolis*, mai 1896, 443-444 (frag.) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 106-107 (frag.) ; *K*, II, 101 (début seulement) ; *M. Clouard, op. cit.*, 85 (court frag.) ; *Maurois, op. cit.*, 219 (frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 237 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 82-83.
— 9 mars. A Sainte-Beuve. Voir n° 537.

536. S. d. [c. p. 11 mars 1835, c. p. d'arr. 13 mars 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 847 ; *Pailleron, Vie lit.*, 439. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 83-84.

537. S. d. [mars 1835]. A Sainte-Beuve. *NR*, 1er mai 1895, 11-13 ; *R Paris*, 15 août 1896, 737 (frag. sous la date du 9 mars) ; *S.-Sainte-Beuve*, 160-165. — Aut., Lov., E 899, fol. 73-74.

538. Nohant, 15 mars. A Jules Boucoiran. *A. Barine, op. cit.*, 88-89 (frag. sous la date du 14 mars) ; *K*, II, 102-103 (incompl.) ; *Pailleron*, I, 253 (court frag.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 237 (incompl.). — Copie, Lov., E 920, fol. 84-85.

539. S. d. [mars (?) 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 847 (court frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 440 (court frag., ces deux publications sous la date : fin avril) ; *Pailleron*, II, 9 (frag. différents) ; *S.-Musset (Évrard)*, 239 (courts frag. s. d.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 88.

540. S. d. [c. p. La Châtre, 27 mars 1835, c. p. d'arr. 29 mars 1835]. A Adolphe Guéroult. *S.-Musset (Évrard)*, 328, note de la p. 248 (court frag.) ; *Cat. Cornuau vente du 24 févr. 1959*, n° 106 (frag.). — Copie, Lov., E 918, fol. 127-128.

541. S. d. [fin mars (?) 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 avril 1918, 847 (frag. sous la date : fin avril) ; *Pailleron, op. cit.*, 440 (frag. s. d.) ; *Pailleron*, II, 9-10 (frag. différent, s. d.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 239-240 (frag. s. d.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 89-90.
— Fin mars. Au même. Voir n° 543 et 614.

542. S. d. [c. p. La Châtre, 1er avril 1835, c. p. d'arr. 3 avril 1835]. Au même. *Pailleron, op. cit.*, 441-442 (long frag. sous la date du 3 avril). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 92-93.

543. S. d. [début avril 1835, d'après le texte : « Je viens d'aller à Bourges »]. Au même. *Pailleron*, I, 254 (frag.) et II, 10 (court frag. sous la date : fin mars) ; *S.-Musset (Évrard)*, 240 (frag. s. d.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 94.

544. S. d. [avril (?) 1835]. Au même. *RDM*, 15 avril 1918, 847 (frag. sous la date : mars ou avril 1835) ; *Pailleron, op. cit.*, 440 (frag. s. d.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 238 (frag. s. d.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 95.

545. 4 et 14 avril [lettre écrite en 2 fois, c. p. La Châtre, 16 avril 1835, c. p. d'arr. 18 avril 1835]. A Sainte-Beuve. *NR*, 1er mai 1895, 13-17 ; *S.-Sainte-Beuve*, 166-175 (sous la date de fin mars) ; *Sp. de Lov., op. cit.*, 114-126. — Aut., Lov., E 899, fol. 75-78.

546. S. d. [début avril 1835, d'après le texte postérieur au voyage à Bourges]. A Adolphe Guéroult. *NR*, 1er mai 1881, 39-43 ; *Corr.*, I, 353-358

(incompl. ces deux publications sous la date fausse de mars 1836) ; *Cat. Cornuau, vente du 24 févr. 1959*, n° 110 (frag. avec le texte rétabli).

547. Nohant, 14 avril. A Gustave Papet. *K*, II, 183 (incompl.). — Copie, Lov., E 920, fol. 89.

548. S. d. [c. p. La Châtre, 17 avril 1835]. A Charles Meure. *Combat*, 13 juin 1957 (frag.). — Aut., Lov., E 888, fol. 75-76.

549. Nohant, 17 avril. A Hippolyte Chatiron. *Corr.*, I, 291-293 (incompl.). — Aut., BHVP, G 277.

550. 21 avril. A Franz Liszt. *Le Monde*, 31 janv. 1952 ; *Marix-Spire, op. cit.*, 602-603.
— Fin avril. A François Buloz. Voir n° 539.

551. S. d. [mai 1835 (?)]. A Sosthène de la Rochefoucauld. « Mon ami, je sais qu'on n'invoque jamais en vain votre bon cœur... » *Le Voleur*, 5 juin 1837, 486 ; *La Rochefoucauld, Mémoires*, éd. 1837, V, 368 ; éd. 1863, XII, 364.

552. 2 mai. A Alexis Duteil. *Corr.*, I, 297-298 (sous la date fausse du 25 mai). — Aut., BHVP, G 1142 et copie aut. remaniée G 73.

553. S. d. [7 mai (?), réponse à une lettre de Guéroult datée du 6 mai 1835]. A Adolphe Guéroult. *NR*, 1er mai 1881, 25-27 ; *Corr.*, I, 293-297 (incompl. ces deux publications sous la date du 6 mai) ; *Cat. Cornuau*, vente du *24 févr. 1959*, n° 107 (frag.).

554. Lundi matin [11 mai, réponse à une lettre de Liszt du 9 mai 1835]. A Franz Liszt. *Marix-Spire, op. cit.*, 448. — Aut., Lov., E 914, fol. 259-260.

555. S. d. [c. p. 23 mai 1835, c. p. d'arr. La Châtre, 25 mai 1835]. A Alexis Duteil. *K*, II, 185-186 (frag.) ; *Marix-Spire, op. cit.*, 449 (court frag.). — Aut., BHVP, G 1143 ; copie, Lov., E 920, fol. 92-93.
— Paris, 25 mai. Au même. Voir n° 552.
— Mai 1835. A Claire Brunne. Voir n° 634.

556. Paris, mai. A Marie d'Agoult. *NR*, 15 mai 1881, 257-259 ; *Corr.*, I, 299-302 (ce texte appartient à deux lettres différentes : l'une de mai, l'autre postérieure au 25 sept., cf. *K*, II, 244).

557. S. d. [printemps 1835]. A Hermann Cohen. *Marix-Spire, op. cit.*, 605. — Aut., Lov., E 912, fol. 510.

558. S. d. [c. p. 5 juin 1835]. A Geoffroy-Saint-Hilaire. *Le Progrès médical*, 10-24 août 1955, 291. — Aut., coll. du Dr P. Lemay.

559. Paris, 18 juin 1835 [date écrite postérieurement, d'une main différente, semble-t-il]. A Maurice. *NR*, 1er mai 1881, 27-28 ; *Corr.*, I, 309-310 ; *Analyse et Synthèse*, 15 févr. 1909, 16 (sous la date fausse du 18 juin 1833) ; *Roya, op. cit.*, 47 ; *Toesca, op. cit.*, 72-73 (ces deux publications sous la date : 1833). — Aut., B. N., n. a. fr. 24811, fol. 215 (une note indique que cette page fut inscrite sur un album de Maurice, ce ne serait donc pas vraiment une lettre).

560. S. d. [c. p. La Châtre, 29 juin 1835]. A Jean-Joseph Bidault. *Gazette berrichonne*, juillet-sept. 1948 (frag.).
— Juin 1835. A M*** [François Rollinat]. Voir n° 574.

561. Nohant, 2 juillet. A Jules Boucoiran. *Pailleron*, II, 10 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 94.

562. S. d. [été 1835, datée par Buloz]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 802-803 ; *Pailleron, op. cit.*, 443-444. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 99-100.

563. S. d. [début juillet 1835, d'après le texte]. A Casimir. *Marix-Spire, op. cit.*, 439, note 83. — Aut., Lov., E 868, fol. 190-191.

564. 20 juillet. A Hermann Cohen. *Marix-Spire, op. cit.*, 459 (publiée d'après le fichier Charavay, B. N.).

565. S. d. [c. p. de l'envel. jointe : 24 juillet 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 803-804 (longs frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 445-446 (incompl.) ; *S.-Musset (Évrard)*, 241 (le P. S. seulement). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 101-103.

566. [Juillet 1835]. A Helmina de Chézy. « Je n'ai ni plumes, ni encre, ni papier... » *Ostafevsk. Archiv.*, IV, 266-267 (long frag. sous la date de 1836, mais le texte permet de la redater).

567. S. d. [c. p. La Châtre, 24 août 1835, c. p. d'arr. 26 août 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 804 (incompl.) ; *Pailleron, op. cit.*, 446 (incompl., ces deux publications sous la date du 25 août). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 109-110.

— 9 sept. Au Rédacteur du Journal de l'Indre. Voir n° 583.

568. Paris, 10 7bre. A Maurice. *Rocheblave, G. S. et sa fille*, 25-29. — Aut., BHVP, G 1149 ; copie, Lov., E 920, fol. 97-99.

569. Paris, 10 7bre. A Solange. *Rocheblave, op. cit.*, 29 (P. S. de la lettre précédente). — Aut., BHVP, G 1149 ; copie, Lov., E 920, fol. 99.

570. S. d. [avant le 27 sept.]. A Alfred de Montferrand. *Le Mousquetaire*, 24 janv. 1855 (frag.).

— Été ou automne 1835. A François Rollinat. Voir n° 737.

571. S. d. [début oct. 1835, d'après le texte antérieure au mariage de Buloz célébré le 24 oct. 1835]. A Adolphe Guéroult. *Corr.*, II, 41-46 (sous la date fausse du 14 févr. 1837 ; la table la date : 14 janv.) ; *Cat. Cornuau, vente du 24 févr. 1959*, n° 111 (long frag., rétablit le texte exact).

572. S. d. [c. p. La Châtre, 6 oct. 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 805 (court frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 447 (court frag.) ; *Pailleron*, II, 13 (court frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 117-121.

573. S. d. [c. p. La Châtre, 9 oct. 1835, c. p. d'arr. 10 oct. 1835]. A François Rollinat. *R Paris*, 1er juin 1914, 591-592 ; *J. Bertaut, op. cit.*, 64-65 (incompl.). — Aut., BHVP, G 3158.

574. S. d. [16 oct. 1835, d'après le texte]. Au même. *NR*, 1er mai 1881, 28-31 ; *Corr.*, I, 303-309 (ces deux publications sous la date de juin 1835 et sans nom de destinataire). — Aut., BHVP, G 3157.

575. Samedi soir [c. p. La Châtre, 18 oct. 1835, c. p. d'arr. Châteauroux, 19 oct. 1835]. Au même. *R Paris*, 1er juin 1914, 592 (frag.) ; *J. Bertaut, op. cit.*, 66 (frag.). — Aut., BHVP, G 3159.

576. S. d. [oct. 1835]. A Gustave Papet. *Pailleron*, I, 258, note 1 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 101-104.

577. [oct. 1835, d'après le texte : « Michel est en prison à Bourges »]. A Franz Liszt. *NR*, 15 mai 1881, 278-280 ; *Corr.*, II, 17-21 (incompl., ces deux publications sous la date du 18 août 1836] ; *K*, II, 188, note 1 (rétablit les passages omis dans la *Corr.*) ; *Marix-Spire, op. cit.*, 611, note 17 (propose la date du 18 sept. 1835, ce qui ne paraît pas possible puisque c'est en oct. que Michel est en prison). — Copie des passages omis dans la *Corr.*, Lov., E 925 *bis*, fol. 31.

578. S. d. [2e quinzaine d'oct. 1835, réponse à une lettre du 15 oct.]. A Cellier Dufayel. *Le Génie des Femmes*, oct. 1845, 494-495 ; *Le Gaulois*, 27 sept. 1868 (frag. donné à tort comme inédit).

579. S. d. [Nohant, 25 oct.]. A sa mère. *Corr.*, I, 310-313 (texte mélangé à celui d'une lettre du 18 févr. 1836). — Aut., BHVP, G 1151.

580. Nohant, 1er nov. A Marie d'Agoult. *NR*, 15 mai 1881, 259-264 ; *Corr.*, I, 313-322 ; *R Paris*, 15 déc. 1894, 804-805 (frag. sous la date : début de janv. 1836, cf. *K*, II, 299-303 pour la date de cette lettre).

581. La Châtre, 4 nov. A Hippolyte Chatiron. *R hebd.*, 6 mars 1909,

42-43 (long frag. s. d.) ; *Doumic, G. S.*, 182-184 (long frag. s. d.). — Copie, Lov., E 920, fol. 107-108.

— 7 nov. A Jules Boucoiran. Voir nº 585.

582. S. d. [c. p. La Châtre, 9 nov. 1835, c. p. d'arr. 11 nov. 1835]. A Adolphe Guéroult. *NR*, 1er mai 1881, 32-34 ; *Corr.*, I, 322-326 (incompl. et texte altéré dans ces deux publications) ; *Cat. Cornuau, vente du 24 févr. 1959*, nº 108 (frag.).

583. 9 9bre. Au Rédacteur du Journal de l'Indre. *NR*, 1er mai 1881, 34-35 ; *Corr.*, I, 326-327 ; *G. S., Journal intime*, 198-200 (sous la date fausse du 9 sept.). — Minute de la lettre, B. N., n. a. fr. 13506, fol. 44.

584. La Châtre, 12 nov. A Hippolyte Chatiron. *Pailleron*, I, 265 (frag. s. d.). — Copie, Lov., E 920, fol. 111-112.

585. La Châtre, 17 nov. A Jules Boucoiran. *K*, II, 295, note 1 (indiquée sous la date du 17 nov.) ; *Pailleron*, I, 265 (court frag. sous la date du 7 nov.). — Copie, Lov., E 920, fol. 113-116.

586. S. d. [c. p. La Châtre, 21 nov. 1835, c. p. d'arr. 25 nov. 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 806-807 (court frag. sous la date : nov.) ; *Pailleron, op. cit.*, 449-450 (court frag. s. d.) ; *Pailleron*, II, 12 (long frag. s. d.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 128-129.

587. S. d. [c. p. La Châtre, 21 nov. 1835]. A François Rollinat. *R Paris*, 1er juin 1914, 593-594 ; *J. Bertaut, op. cit.*, 72-73. — Aut., BHVP, G 3161.

588. S. d. [c. p. La Châtre, 28 nov. 1835]. Au chevalier de Lacoux. *ICC*, 10 déc. 1894, XXX, col. 626-627 ; *Marix-Spire, op. cit.*, 146 (frag.).

589. S. d. [c. p. La Châtre, 1er déc. 1835, c. p. d'arr. 2 déc. 1835]. A François Rollinat. *J. Bertaut, op. cit.*, 74 (incompl.). — Aut., BHVP, G 3162.

590. S. d. [après le 1er déc. 1835]. A Félicie de Saint-Aignan. *R encycl.*, 15 sept. 1893, col. 916-918. — Aut., Lov., E 913, fol. 498-501.

591. S. d. [après le 1er déc. 1835]. A Mme de Saint-Aignan. *R encycl.*, 15 sept. 1893, col. 918-919 (incompl.) ; *K*, II, 298 (signale une lettre du 6 janv. qui peut être vraisemblablement celle-ci). — Aut., Lov., E 913, fol. 502-503.

592. S. d. [c. p. La Châtre, 5 déc. 1835, c. p. d'arr. 6 déc. 1835]. A l'abbé Rochet. *NR*, 15 nov. 1896, 226-227.— Aut., BHVP, G 196.

— La Châtre, 10 déc. A Maurice. Voir nº 600.

— 10 déc. A Lamennais. Voir nº 595.

593. S. d. [La Châtre, 15 déc.]. A Maurice. *Corr.*, I, 330-332. — Aut., BHVP, G 1155.

594. S. d. [c. p. La Châtre, 25 déc. 1835, c. p. d'arr. 28 déc. 1835]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 807 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 450-451 (long frag.) ; *Pailleron*, II, 15-16. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 131-133.

595. 27 déc. A Lamennais. *Marix-Spire, op. cit.*, 439, note 83 (frag. sous la date du 27 déc. 1834) et 470, note 54 ; *RSH*, oct.-déc. 1954, 349, note 1 (frag. sous la date fausse du 10 déc.). — Aut., Lov., E 885, fol. 2-3.

596. S. d. [c. p. La Châtre, 30 déc. 1835, c. p. d'arr. 31 déc. 1835]. A François Rollinat. *R Paris*, 1er juin 1914, 594-595 ; *J. Bertaut, op. cit.*, 75. — Aut., BHVP, G 3163.

597. S. d. [c. p. La Châtre, 30 déc. 1835, c. p. d'arr. 1er janv. 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 808-809 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 452-453 (frag.) ; *Pailleron*, I, 268 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 135-136.

598. S. d. [fin déc. 1835, d'après le texte]. A Fortoul. *R de France*, 1er oct. 1930, 517-520.
599. S. d. [fin déc. 1835]. A Charles d'Aragon. *RHLF*, janv.-mars 1955, 30, note 7 (frag.). — Aut., Lov., E 912, fol. 72-73.
600. S. d. [fin déc. 1835, d'après le texte]. A Maurice. *Corr.*, I, 328-330 (incompl. sous la date du 10 déc.). — Aut., BHVP, G 1154.
601. S. d. [déc. (?) 1835]. A Accolas. *K*, I, 276, 292, note 1, II, 291 (frag.). — Aut., BHVP, G 74.
602. [1835, sans date précise, mais d'après le texte sûrement postérieure au 19 oct.]. A Adolphe Duplomb. *Vincent*, I, 232 (frag. avec l'indication de date portée ci-dessus).
603. S. d. [fin 1835 (?)]. Au même. *R hebd.*, 6 mars 1909, 43-44 ; *Doumic, op. cit.*, 184-185 (dans ces deux publications incompl. et s. d.) ; *Vincent*, I, 231 (la publie d'après Doumic).
604. 1835. A Helmina de Chézy. *Ostafevsk. Archiv.*, IV, 265 (frag.).
605. 1835. A la même. *Ostafevsk. Archiv.*, IV, 265 (frag.). Ces deux frag., sous la date de 1835, peuvent appartenir à la même lettre, mais n'ayant pas vu les autographes et à défaut de renseignements précis, nous les classons sous deux numéros différents.
— Fin 1835. A Gustave Papet. Voir n° 951.

1836

606. S. d. [c. p. La Châtre, 2 (mois illisible, mais sans doute janv., car cette l. répond à celle de l'abbé du 26 déc. 1835) 1836]. A l'abbé Rochet. *La Gironde*, 25 nov. 1883, Suppl. du dimanche ; *ICC (Les Nouvelles)*, 10 juillet 1895, col. 1 et 2. — Aut., BHVP, G 198.
607. S. d. [La Châtre, 3 janv.]. A Maurice. *NR*, 1er mai 1881, 35-39 ; *Corr.*, I, 332-338 (incompl.). — Aut., BHVP, G 1157.
608. S. d. [c. p. La Châtre, 5 janv. 1836, c. p. d'arr. 7 janv. 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 814-815 ; *Pailleron, RDM et CF, 1920*, 77-79 (incompl.) ; *Pailleron*, I, 269-271 (incompl.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 138-140.
609. 6 janv. A Jules Boucoiran. *R Paris*, juillet 1951, 15 (frag.) ; *Maurois, Lélia*, 243 (frag.) ; *RSH*, oct.-déc. 1954, 359, note 2 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 120-121.
— Début janv. 1836. A Marie d'Agoult. Voir n° 580.
610. S. d. [commencement de 1836, écrit par Buloz sur l'aut.]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 816 (incompl.) ; *Pailleron, op. cit.*, 80-81 (incompl.) ; *Pailleron*, I, 272-273 (incompl.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 141-142.
611. S. d. [La Châtre, 14 janv. 1836]. A Adolphe Guéroult. *K*, II, 298, (frag. sous la date : janvier) ; *Rocheblave, G. S. et sa fille*, 22 (frag. sous la date du 14 janvier) ; *Centre-Éclair*, 12 nov. 1933 (frag.) ; *Cat. Cornuau, vente du 24 févr. 1959*, n° 109 (long frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 125-126.
612. S. d. [c. p. La Châtre, 23 janv. 1836, c. p. d'arr. 27 janv. 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 817 (long frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 81-82 (long frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 146-147.
613. Dimanche soir [31 janv., c. p. La Châtre, 31 janv., c. p. d'arr. 1er févr. 1836]. A François Rollinat. *R Paris*, 1er juin 1914, 595 ; *J. Bertaut, Une amitié romantique*, 76. — Aut., BHVP, G 3164 ; copie, Lov., E 920, fol. 127.
614. S. d. [fin janv. ou début févr. 1836, d'après le texte]. A François Buloz. *Pailleron, Vie lit.*, 441 (frag.) ; *Pailleron*, I, 254-255 (frag.,

ces deux publications sous la date de fin mars 1835). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 143-144.

615. 1er févr. A Helmina de Chézy. *Ostafevsk. Archiv.*, IV, 267 (deux frag., l'un daté : 1er févr., l'autre : 1er juin 1836 ; mais ce second frag., d'après le texte, paraît être aussi du 1er févr. ; n'ayant pas vu les aut. nous ne pouvons trancher définitivement la question, cependant nous proposons d'adopter pour les deux la date du 1er févr. 1836).

616. La Châtre, 4 févr. A Frédéric Girerd. *RHLF*, janv.-mars 1955, 30-31 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 128-129.

617. S. d. [c. p. La Châtre, 4 févr. 1836, c. p. d'arr. 5 févr. 1836]. A François Rollinat. *Corr.*, I, 338-339 (incompl.) ; *R Paris*, 1er juin 1914, 596-597 ; *J. Bertaut, op. cit.*, 78-80 (ces deux publications restituent le texte exact). — Aut., BHVP, G 3165.

618. S. d. [c. p. La Châtre, 10 févr. 1836, c. p. d'arr. 12 févr. 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 817-818 ; *Pailleron, RDM et CF*, 82-83 ; *Pailleron*, I, 273 (court frag. sous la date fausse du 10 avril). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 149-151.

619. S. d. [c. p. La Châtre, 11 févr. 1836]. A Adolphe Guéroult. *Corr.*, I, 340-341 (incompl.) ; *Cat. Cornuau, vente du 24 févr. 1959*, n° 106, 2° (frag.).

620. S. d. [c. p. La Châtre, 11 févr. 1836]. A l'abbé Rochet. *La Gironde*, 25 nov. 1883, Suppl. du dimanche (frag., texte mélangé à celui du 17 mai) ; *NR*, 15 nov. 1896, 234. — Aut., BHVP, G 203.

621. [c. p. 2 ... (illisible) 1836]. A la Famille Saint-simonienne. *Vinçard aîné, Mémoires épisodiques d'un vieux chansonnier, 1878*, 129-134 ; *Corr.*, I, 341-345 (sous la date du 15 févr.). — Aut., Lov., E 770, fol. 35-38.

622. S. d. [La Châtre, 17 févr.]. A Maurice. *Corr.*, I, 345-348. — Aut., BHVP, G 1158.

623. S. d. [c. p. La Châtre, 18 févr. 1836]. A l'abbé Rochet. *La Gironde*, 25 nov. 1883, Suppl. du dimanche (frag.) ; *NR*, 15 nov. 1896, 234-235. — Aut., BHVP, G 204.

624. S. d. [c. p. La Châtre, 18 févr. 1836, c. p. d'arr. 20 févr. 1836]. A sa mère. *Corr.*, I, 312-313 (frag. ajouté à une l. du 25 oct. 1835, cf. n° 579). — Aut., BHVP, G 1159.

625. S. d. [après le 16 févr. 1836, d'après le texte où elle fait allusion au jugement du tribunal de La Châtre du 16 févr.]. A Sosthène de La Rochefoucauld. « J'ai reçu vos deux lettres, mon ami, presqu'en même temps... » *Le Voleur*, 5 juin 1837, 486-487 ; *La Rochefoucauld, Mémoires*, éd. 1837, V, 379-383 ; éd. 1863, XII, 370-373 ; *L'Estafette*, 27 avril 1839 ; *RGM*, 1839, 217-219. — Copie, Lov., E 918, fol. 220-223.

626. S. d. [c. p. La Châtre, 20 févr. 1836, c. p. d'arr. 21 févr. 1836]. A François Rollinat. *R Paris*, 1er juin 1914, 598 ; *J. Bertaut, op. cit.*, 83-84. — Aut., BHVP, G 3166.

627. S. d. [c. p. La Châtre, 23 févr. 1836, c. p. d'arr. 25 févr. 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 818-819 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 83-84 (frag.) ; *Pailleron*, II, 44 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 153-154.

628. 26 févr. A Marie d'Agoult. *Corr.*, I, 348-351.

629. [Bourges], 28 févr. 36 [c. p. Bourges, 2 mars 1836, c. p. d'arr. 3 mars 1836]. A Eugène Pelletan. *Corr.*, I, 351-352 (incompl.). — Aut., BHVP, G 1160.

630. S. d. [début 1836, d'après le texte]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 830 ; *Pailleron, op. cit.*, 103. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 212-213.

631. S. d. [La Châtre, 1836, 1er mars (?), cf. B. N., n. a. fr. 13644, fol. 69 v°, où est noté, à la date du 1er mars, le nom de cette destinataire]. A Élisa Anster. *Lit. nas.*, nos 33-34, 1939, p. 694-696 (texte traduit en russe, publié sous la date : 1836) et p. 697-698 (fac-sim.). — Aut., Institut Gorki, Moscou.

632. S. d. [c. p. La Châtre, 7 mars 1836, c. p. d'arr. 8 mars 1836]. A l'abbé Rochet. *NR*, 15 nov. 1896, 237. — Aut., BHVP, G 206.

633. S. d. [c. p. 22 mars 1836]. Au docteur Levrault. *RSH*, oct.-déc. 1954, 340. — Aut., Lov., E 914, fol. 253-254.

634. S. d. [31 mars 1836, cf. *RHLF*, oct.-déc. 1924, 654, indique que l'aut. est ainsi daté]. A Claire Brunne. *Corr.*, I, 302-303 (sous la date : mai 1835).

635. S. d. [fin mars 1836, d'après le texte]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 832 ; *Pailleron, op. cit.*, 106. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 214.
— Mars 1836. A Adolphe Guéroult. Voir n° 546.

636. S. d. [début avril, d'après le texte]. A François Buloz. *Pailleron*, I, 268-269 (erreurs de lecture). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 157-158.

637. S. d. [c. p. 4 avril 1836]. Au même. *Pailleron*, I, 299-300 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 159-160.
— 10 avril. Au même. Voir n° 618.

638. S. d. [avril 1836]. Au même. *Pailleron*, II, 20-21 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 168-171.

639. S. d. [1836, datée par Buloz, avril (?)]. Au même. « Je vous prie de payer mon épicier... » *Pailleron*, II, 23 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 209.

640. S. d. [1836, datée par Buloz, avril (?)]. Au même. « Cher Buloz, payez je vous prie la note... » *Pailleron*, II, 23 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 211.

641. S. d. [25 avril 1836, d'après les comptes de Buloz]. Au même. « Cher Buloz, le concierge du quai Malaquais... » *Pailleron*, *Vie lit.*, 450, note 1. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 111-112.

642. S. d. [fin avril ou début mai 1836, d'après le texte : « Demain je crains d'être partie... je suis dans le coup de feu du procès... »]. A Marie Dorval. *RDM*, 1er oct. 1952, 410 ; *S.-Dorval*, 225-226 (ces deux publications sous la date : 1836). — Aut., Lov., E 881 *bis*, fol. 20.

643. S. d. [entre le 30 avril et le 2 mai 1836, d'après le texte]. A Alexandre Dumas, père. *J. Davray, G. S. et ses amants, 1935*, 104.

644. S. d. [avant le 3 mai 1836, date de son départ de Paris]. A Lamennais. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 885, fol. 4.

645. Dimanche [1er mai, d'après le texte ; l'aut. porte, par erreur, févr. 1836 de la main de Buloz]. A François Buloz. *Marix-Spire, Le Cas G. S.*, 472 (long frag.). — Aut., Lov., E 858, fol. 6-7.
— 2 mai. Au même. Voir ne 652.

646. La Châtre, 5 mai. A Franz Liszt. *NR*, 15 mai 1881, 265-267 ; *Corr.*, I, 359-363 (incompl.) ; *R Paris*, 15 déc. 1894, 810-811 ; *Pailleron*, I, 300-301 (frag. inédits) ; *R Paris*, oct. 1951, 19 (frag.) ; *Maurois, op. cit.*, 250-251 (frag.) ; *Marix-Spire, op. cit.*, 616, note 31 (frag. inédit). — Copie des passages omis dans la *Corr.*, Lov., E 920, fol. 138-140.

647. S. d. [c. p. La Châtre, 7 mai 1836]. A Alexandre Dumas, père. *Livre*, 10 avril 1887, 101. — Aut., Lov., E 915, fol. 115-116.

648. mai. A Maurice. *Rocheblave, op. cit.*, 22-23 (frag.).

649. S. d. [c. p. La Châtre, 14 mai 1836, c. p. d'arr. 16 mai 1836]. A Christine Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 819-820 ; *Pailleron, op. cit.*, 84-85 ; *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *ter*, fol. 221-222.

650. S. d. [c. p. La Châtre, 17 mai 1836]. A François Buloz. *Pailleron*, I, 306-307 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 173-175.

651. S. d. [c. p. La Châtre, 17 mai 1836, c. p. d'arr. 18 mai]. A l'abbé Rochet. *La Gironde*, 25 nov. 1883, Suppl. du dimanche (frag., texte mélangé à celui du 11 févr.) ; *NR*, 1er déc. 1896, 451-453. — Aut., BHVP, G 209.

652. S. d. [c. p. La Châtre, 20 mai 1836, c. p. d'arr. 22 mai 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 821 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 87-88 (long frag. s. d.) ; *Pailleron*, II, 18-19 (long frag. sous la date : 2 mai inscrite par Buloz sur l'aut.) ; *Lélia, éd. Reboul* (frag. sous la date : 20 mai). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 177-179.

653. La Châtre, 23 mai. A Auguste Martineau-Deschenez. *Corr.*, I 364-365.

654. S. d. [c. p. La Châtre, 23 mai 1836, c. p. d'arr. 25 mai 1836]. A François Buloz. *Pailleron*, II, 19-20. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 180-181.

655. S. d. [après le 21 mai, d'après le texte]. A Zoé Leroy. *Vincent*, I, 243 (long frag. sous la date : avant le 10 mai) ; *Roman*, 213-217 (incompl. sous la date : fin mai). — Aut., Lov., E 902, fol. 68-73.

656. S. d. [25 mai 1836]. A Marie d'Agoult. *NR*, 15 mai 1881, 268-272 ; *Corr.*, I, 365-372 (incompl.) ; *A. Barine, A. de Musset*, 60-61 et 89 (cite un passage omis dans la *Corr.*) ; *R Paris*, 15 déc. 1894, 812 (frag.) *Le Gaulois*, 17 oct. 1896 (frag.) ; *P. Mariéton, Une histoire d'amour*, 257 (frag.) ; *M. Clouard, Documents inédits sur A. de Musset*, 87 (passage omis dans la *Corr.*) ; *K*, II, 105 (passage omis dans la *Corr.*) ; *S.-Musset (Évrard)*, 242 (passage omis dans la *Corr.*). — Copie des passages omis dans la *Corr.*, Lov., E 920, fol. 142-143.
— 1er juin. A Helmina de Chézy. Voir no 615.

657. S. d. [c. p. La Châtre, 1er juin 1836 cette lettre répond à une lettre de Solange du 20 mai]. A Solange. *RU*, 1904, 346 (fac.-sim. de la 1re page) ; *RDM*, 15 févr. 1905, 810-811 ; *Rocheblave, op. cit.*, 33-34. — Aut., Br. Mus., Add. mss. 41190, fol. 1-2.

658. S. d. [c. p. La Châtre, 4 juin 1836, c. p. d'arr. 6 juin 1836]. A François Buloz. *Pailleron*, II, 21-22 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 183-187.

659. S. d. [début juin, date écrite par Buloz]. Au même. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 189.

660. S. d. [entre le 15 et le 20 juin 1836, d'après le texte]. A Christine Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 824 (frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 91-92 (frag.) ; *R. Escholier, Delacroix*, II, 127 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *ter*, fol. 224.

661. S. d. [peu après le 22 juin 1836 d'après le texte où elle fait allusion au séjour de Didier à Nohant, du 18 au 22 juin]. A David Richard. *Ann. Est*, I, juillet 1887, 300-301 ; *R hebd.*, 30 juillet 1927, 516-517 ; *J. Sellards, Dans le sillage du romantisme, 1932*, 60-61, note 4 (publ. s. d.).

662. S. d. [c. p. La Châtre, 24 juin 1836]. A Christine Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 825 ; *Pailleron, op. cit.*, 93. — Aut., Lov., E 861 *ter*, fol. 223.

663. S. d. [c. p. La Châtre, 26 juin 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 825 (court frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 93 (court frag.) ; *Pailleron*, II, 22-23 (frag.) ; *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 191-195.

664. 28 juin. A Maurice. *Voile de pourpre*, cahier de printemps, 1909, 188-190.

665. S. d. [c. p. La Châtre, 28 juin 1836, c. p. d'arr. 30 juin 1836]. A Charlotte Marliani. *Corr.*, I, 373-374. — Aut., BHVP, G 1165.

666. S. d. [juin]. A François Buloz. *RDM*, 1er juillet 1836, hors texte (fac-sim.).
667. S. d. [c. p. La Châtre, 3 juillet 1836, c. p. d'arr. 5 juillet 1836]. Au même. *RDM*, 15 juin 1918, 825-827 (long frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 94-96 (long frag.) ; *Pailleron*, I, 283-285 et 286-287 (long frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 197-199.
668. S. d. [début juillet 1836]. A Charles Rollinat. *RSH*, oct.-déc. 1954, 376 (frag.). — Aut., Lov., E 912, fol. 80-83.
669. S. d. [début juillet 1836]. A Solange. *RDM*, 15 févr. 1905, 811 ; *Rocheblave, op. cit.*, 34-35. — Aut., Br. Mus., Add. mss. 41190, fol. 3-4.
670. La Châtre, 10 juillet. A Marie d'Agoult. *NR*, 15 mai 1881, 273-278 ; *Corr.*, II, 1-10.
671. S. d. [c. p. La Châtre, 11 juillet 1836, c. p. d'arr. 13 juillet 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 827-828 (long frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 97 ; *Pailleron*, I, 285-286. — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 201-202.
672. La Châtre, 11 juillet. A Jules Boucoiran. *S.-Musset (Évrard)*, 244 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 148.
673. S. d [juillet 1836]. A l'abbé Rochet. *La Gironde*, 25 nov. 1883, Suppl. du dimanche (frag.) ; *NR*, 1er déc. 1896, 456-458. — Aut., BHVP, G 211.
674. Bourges, 18 juillet. A Scipion Du Roure. *Corr.*, II, 10-11.
675. S. d. [c. p. Bourges, 25 juillet 1836, c. p. d'arr. 26 juillet 1836]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 828 (court frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 97-98 (court frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 204-205.
676. S. d. [Bourges, 30 juillet]. A sa mère. *Rocheblave, op. cit.*, 24 (court frag.). — Aut., BHVP, G 1169 ; copie, Lov., E 920, fol. 154-155.
677. Bourges, 30 juillet. Au Rédacteur du Journal du Cher. *Corr.*, II, 11-14. — Minute aut., BHVP, G 1187.
678. Nohant, 1er août. A Jules Boucoiran. *K*, II, 320 (court frag.) ; *Rocheblave, op. cit.*, 24 (court frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 156-157.
— Nohant, 6 août. A l'abbé Rochet. Voir nº 940.
679. 15 août. A Frédéric Girerd. *Corr.*, II, 14-15.
680. S. d. [Nohant, 18 août]. A sa mère. *Corr.*, II, 16-17. — Aut., BHVP, G 1172.
— Nohant, 18 août. A Franz Liszt. Voir nº 577.
681. S. d. [août 1836, d'après le texte]. A Félix Tourangin. *Marix-Spire, op. cit.*, 479, note 1. — Copie, Lov., E 919, fol. 89.
682. Nohant, 20 août. A Marie d'Agoult. *NR*, 15 mai 1881, 281 ; *Corr.*, II, 21-22.
683. 20 août. A Frédéric Girerd. *Marix-Spire, op. cit.*, 479, note 2 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 159.
684. Nohant, 21 août. A Auguste Martineau-Deschenez. *Corr.*, II, 22-24.
685. Nohant, 21 août. A Mlle Leroyer de Chantepie. *Corr.*, II, 24-25.
686. Nohant, 22 août. A Gustave Papet. *RHLF*, janv.-mars 1955, 33 (court frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 160.
687. S. d. [c. p. La Châtre, 2 août 1836, c. p. d'arr. 3 août]. A François Rollinat. *J. Bertaut, op. cit.*, 92 (frag.). — Aut., BHVP, G 3167 ; Copie, Lov., E 920, fol 158.
688. S. d. [c. p. Genève, 8 sept. 1836, c. p. d'arr. 9 sept. 1836]. A Mme Montgolfier. *Marix-Spire, op. cit.*, 606. — Aut., coll. Balaï.
689. Genève, sept. A Alexis Duteil. *Corr.*, II, 26-27.
690. S. d. [Genève, sept.]. Au major Pictet. *Robert Bory, Une retraite romantique en Suisse*, éd. 1923, 100 ; éd. 1930, 108. — Aut., coll. Micheli-Peyrot.

691. Lyon, 3 oct. A Marie d'Agoult. *Corr.*, II, 27-30.
692. S. d. [oct. 1836]. A Michel de Bourges. *R Paris*, juillet 1951, 22-23 (frag.) ; *Maurois, op. cit.*, 256-257 (incompl.). — Copie, Lov., E 881, fol. 26-34.
693. S. d. [oct. 1836]. Au même. *R Paris*, juillet 1951, 24 (court frag.) ; *Maurois, op. cit.*, 258 (court frag.). — Copie, Lov., E 881, fol. 3-4.
694. S. d. [oct. 1836]. Au même. *R Paris*, juillet 1951, 23-24 (frag.) ; *Maurois, op. cit.*, 257-258 (frag.) ; *Marix-Spire, op. cit.*, 556, note 97 *bis* (court frag.). — Copie, Lov., E 881, fol. 12-23.
695. Nohant, 16 oct. A Franz Liszt. *Corr.*, II, 31-33.
696. Nohant, 22 oct. Au même. *R Paris*, 15 déc. 1894, 815 (donnée comme étant la réponse à une lettre précédemment citée de Marie d'Agoult) ; *Pailleron*, II, 63 (court frag. avec la même destinataire). — Copie, Lov., E 920, fol. 161, porte l'adresse : M. Franz Liszt, Hôtel de France, 23, r. Laffitte.
697. 31 oct. A Auguste Martineau-Deschenez. *K*, II, 347. — Copie, Lov., E 920, fol. 162.
698. Paris, nov. A Casimir. *Corr.*, II, 33-35.
699. S. d. [début déc. 1836, d'après le texte]. A Alfred de Musset. *S.-Musset (Évrard)*, 245-247. — Aut., Lov., E 890, fol. 7-11 ; copie, Lov., E 918, fol. 382-385.
700. S. d. [mardi, 13 Xbre 1836, cette inscription écrite sur la page d'adresse paraît être de la main de Buloz]. A François Buloz. *L'Instantané*, 3 avril 1909 (fac-sim., n° 19925) ; *RDM*, 15 juin 1918, 830-831 ; *Pailleron, op. cit.*, 104 ; *Conferencia*, 15 juin 1950, 235 (fac-sim.). — — Aut., Lov., E 858, fol. 218-219.
701. Paris, 13 déc. A Scipion Du Roure. *Corr.*, II, 36-38.
702. S. d. [c. p. 15 déc. 1836]. A Alfred de Musset. *R Paris*, 15 août 1896, 739 (court frag.) ; *R Paris*, 1er nov. 1896, 47-48 ; *S.-Sainte-Beuve*, 92-95 (sous la date : 1836 ou 1837) ; *S.-Musset (Decori)*, 181-183, (sous la date : 1836 ou 1837) ; *S.-Musset (Évrard)*, 248-249. — Aut., B. N., n. a. fr. 10369, fol. 89, 132-133 (l'aut. est daté postérieurement par G. S. : 1836 ou 1837, mais l'enveloppe porte un c. p.).
703. S. d. [c. p. 17 déc. 1836]. A François Buloz. *Pailleron*, II, 23-24 (long frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 217-219.
704. S. d. [18 déc. 1836, d'après le texte]. A Mme de La Carte. *Marix-Spire, op. cit.*, 529, note 40. — Aut., Lov., E 914, fol. 130.
705. S. d. [18 déc. 1836, datée par Buloz]. A François Buloz. *RDM*, 15 juin 1918, 831-832 (court frag.) ; *Pailleron, op. cit.*, 105-106 (court frag.) ; *Pailleron*, II, 25-26 (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 220-225.
706. 20 déc. A Scipion Du Roure. *K*, II, 346-347 (frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 166-167.
707. S. d. [déc. 1836, datée par le texte]. A Éliza Tourangin. *Maurois, op. cit.*, 262 (frag. sous la date du 13 mars 1837). — Copie, Lov., E 919, fol. 101.
708. S. d. [fin déc.]. A Eugène Pelletan. *J. Davray, op. cit.*, 214 (frag.).
709. S. d. [déc. 1836 (?)]. Au comte de Chatauvillard. *Chronique de Paris*, 10 févr. 1893, 131-133 (publiée sans nom de destinataire) ; *Gil Blas*, 1er juillet 1897.
710. S. d. [1836, réponse à une lettre de Latouche datée, par le texte, de cette année-là]. A H. de Latouche. *Lélia, éd. Reboul* (court frag.). — Aut., BHVP, G 2547.
711. S. d. [1836]. A Jules Néraud. *R Berry*, 1951, 11 (courts frag.).

1837

— S. d. [fin 1836 (?) ou début 1837 (?)]. A Maurice Schlésinger. *Marix-Spire, Le Cas G. S.*, 536 (frag.), la cite comme une lettre de G. S., mais p. 623 elle est citée comme étant de Liszt à Maurice Schlésinger. — Aut., Stadtsbibliothek, Munich.

712. Paris, 5 janv. A Scipion Du Roure. *Corr.*, II, 38-39.

713. S. d. [avant le 7 janv.]. A Solange. *RDM*, 15 févr. 1905, 812 ; *Rocheblave, G. S. et sa fille*, 36-37. — Aut., Br. mus., Add. mss. 41190, fol. 5-6.

714. S. d. [6 janv. 1837, d'après le texte : « Je pars demain matin pour Bourges avec Maurice... », on sait, en effet, qu'elle a quitté Paris le 7 janv. 1837 avec Maurice, pour Nohant, en passant par Bourges]. A Charles d'Aragon. *ICC*, 10 juin 1881, col. 353-354 ; *RSH*, oct.-déc. 1954, 343, note 1 et 368, note 3. — Aut., Lov., E 912, fol. 84-85.

715. S. d. [datée : 11 janv. 1837, par le destinataire, mais d'après le texte, antérieure au départ de Paris le 7 janv.]. A Geoffroy Sainte-Hilaire. *Le Progrès médical*, 10-24 août 1955, 291 (frag.). — Aut., coll. du Dr P. Lemay.

— 10 janvier. A Marie d'Agoult. Voir nº 719.

716. S. d. [entre le 10 et le 15 janv. 1837]. A Eugène Pelletan. *J. Davray, G. S. et ses amants*, 215-216.

717. S. d. [après le 10 janv.]. A Solange. *RDM*, 15 févr. 1905, 812-813 (incompl.) ; *Rocheblave, op. cit.*, 38-39 (incompl.). — Aut., Br. Mus., Add. mss. 41190, fol. 7-8.

718. 16 janv. A Michel de Bourges. *R ill.*, 1er nov. 1890, 291 [1].

719. Nohant, 18 janv. A Marie d'Agoult. *NR*, 15 mai 1881, 282 (sous la date du 10 janv.) ; *Corr.*, II, 39-40 (sous la date du 18 janv.).

720. S. d. [c. p. La Châtre, 20 janv. 1837]. A François Buloz. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 234.

721. 21 janv. A Michel de Bourges. *R ill.*, 1er nov. 1890, 291-293.

— Nohant, 21 janv. A Honoré de Balzac. Voir nº 846.

722. S. d. [c. p. La Châtre, 23 janv. 1837, c. p. d'arr. 25 janv. 1837]. A François Buloz. *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 237-239.

723. S. d. [c. p. La Châtre, 27 janv. 1837, c. p. d'arr. 29 janv. 1837]. Au même. *Pailleron*, II, 34-35 (frag.) ; *Lélia, éd. Reboul* (frag.). — Aut., Lov., E 861 *bis*, fol. 241-245.

724. 28 janv. A Michel de Bourges. *R ill.*, 1er nov. 1890, 293-295.

725. S. d. [Nohant, début févr. d'après le texte]. A Franz Grast. *Marix-Spire, op. cit.*, 606-607 (sous la date de mars 1837). — Aut., Lov., E 913, fol. 507-508 *bis*.

726. S. d. [c. p. La Châtre, 8 févr. 1837, c. p. d'arr. 9 févr. 1837]. A l'abbé Rochet. *NR*, 1er déc. 1896, 462. — Aut., BHVP, G 214.

727. S. d. [après le 7 févr., jour du Mardi-gras, d'après le texte de la lettre de Maurice qui fait suite à celle-ci]. A Solange. *RDM*, 15 févr. 1905, 813-814 ; *Rocheblave, op. cit.*, 39-41. — Aut., Br. Mus., Add. mss. 41190, fol. 9-10.

728. Nohant, 10 févr. A Charles Duvernet. *F. Ségu, H. de Latouche*, 450 (court frag.). — Copie, Lov., E 920, fol. 176.

729. S. d. [c. p. La Châtre, 13 févr. 1837]. A François Buloz. *Pailleron*,

1. Les lettres de G. Sand à Michel de Bourges, publiées dans la *Revue illustrée* sous le titre *Des Lettres de femme*, ont été volontairement antidatées de 5 ans ; c'est donc 1837, et non 1832, qu'il faut lire, cf. *K*, II, 260-267. Nous en avons tenu compte pour notre classement, mais n'ayant pu voir les autographes nous respectons les jours et les mois indiqués dans la publication.